



HAL
open science

Le dessin de l'espace public comme recherche de lien entre ville et habitat : l'exemple de l'agglomération franco-valdo-genevoise

Bernard Declève, Michèle Tranda-Pittion, Roselyne de Lestrangé, Bruno
Marchand

► To cite this version:

Bernard Declève, Michèle Tranda-Pittion, Roselyne de Lestrangé, Bruno Marchand. Le dessin de l'espace public comme recherche de lien entre ville et habitat : l'exemple de l'agglomération franco-valdo-genevoise. [Rapport de recherche] AGE-2009-TRD, Ministère de la culture et de la communication / Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP); Université catholique de Louvain / Unité d'Urbanisme et Développement Territorial (Urba-UCL); Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. 2010. hal-01821746

HAL Id: hal-01821746

<https://hal.science/hal-01821746>

Submitted on 22 Jun 2018

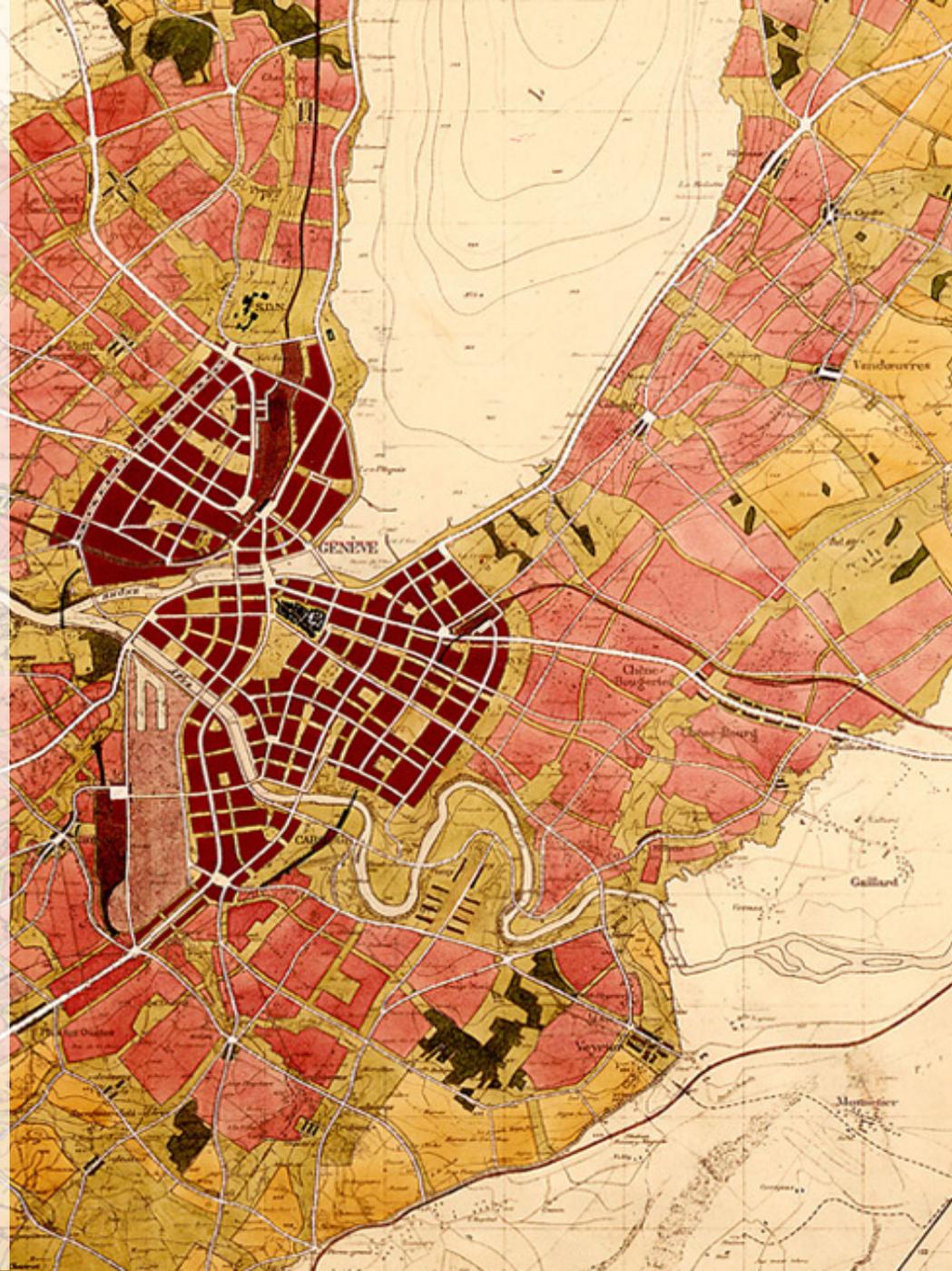
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ARCHITECTURE DE LA GRANDE ÉCHELLE

**Le dessin de l'espace public comme
recherche de lien entre ville et habitat :
l'exemple de l'agglomération
franco-valdo-genevoise**



ARCHITECTURE DE LA GRANDE ÉCHELLE

Le dessin de l'espace public comme recherche de lien entre ville et habitat : l'exemple de l'agglomération franco-valdo-genevoise

10 / 2010

Auteurs

Bernard DECLEVE, professeur URBA UCL

Michèle TRANDA-PITTION, URBA UCL

Roselyne DE LESTRANGE, URBA UCL

Bruno MARCHAND, professeur IA-ENAC-EPFL



SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| PREMIERE PARTIE : LE CADRE DU QUESTIONNEMENT | 7 |
| CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CAS D'ETUDE | 8 |
| 1.a Le rappel du contexte de la recherche | 8 |
| 1.b La spécificité du territoire d'étude | 9 |
| 1.c La démarche du Projet d'agglomération | 11 |
| 1.d Les hypothèses de recherche | 16 |
| CHAPITRE 2 : HORIZON D'ATTENTE DE LA RECHERCHE | 20 |
| 2.a Antécédents théoriques et méthodologiques | 20 |
| 2.b Trois figures de projets à l'œuvre | 26 |
| 2.c Existe-t-il un espace public d'agglomération ? | 30 |
| 2.d De l'espace public universel à la figure de l'utilisateur universel | 31 |
| DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DU CORPUS | 33 |
| CHAPITRE 3 : PROCESSUS PEDAGOGIQUE | 34 |
| 3.a La composante enseignement de la recherche | 34 |
| 3.b Ecole doctorale : séminaire de recherche (UCL 09/2010) | 36 |
| 3.c Master 1 en géographie urbaine : exercice de tri des images (UNiL 10/2010) | 41 |
| 3.d Master 2 pour ingénieurs et architectes : exercice d'articulation des concepts (UCL 06/2010) | 44 |
| 3.e Les enseignements pour la formation au projet urbain | 46 |
| CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA PRODUCTION PROJECTUELLE DES PACA | 47 |
| 4.a Introduction méthodologique | 47 |
| 4.b Analyse approfondie du corpus | 63 |
| CONCLUSION | 177 |
| BIBLIOGRAPHIE | 180 |
| GLOSSAIRE | 182 |
| ANNEXES | 183 |



ARCHITECTURE DE LA GRANDE ÉCHELLE

Première partie :
Le cadre du questionnement



Chapitre 1 : Présentation du cas d'étude

1.a Le rappel du contexte de la recherche

La même équipe avait conduit une précédente recherche pour le programme AGE (achevée en mai 2009) sur les processus de production de l'habitat dans le contexte transfrontalier spécifique de l'agglomération franco-valdo-genevoise, au moment où cette dernière souhaitait développer à la fois la compréhension de cette problématique – en particulier le dysfonctionnement du marché du logement – et le murissement de ses acteurs.

Cette première étape ayant permis d'amorcer la dynamique souhaitée – les démarches découlant des leviers identifiés étant lancées – la présente recherche a voulu explorer une problématique spatiale correspondant à nouveau aux besoins du partenaire institutionnel et aux intérêts de l'équipe de recherche : le dessin de l'espace public comme recherche de lien entre ville et habitat. Au moment du démarrage, la démarche du Projet d'agglomération en était en effet au stade où elle avait organisé la production d'un grand nombre de propositions de projets urbains et territoriaux le long de chacun de ses axes de développement – les PACA (périmètres d'aménagement concerté d'agglomération) – et la question se posait de la manière de les utiliser à double échelle : à celle de l'ensemble de l'agglomération par un « recollement » qui devait être plus qu'une simple juxtaposition, et à celle des quartiers dans les indications qu'ils pouvaient fournir aux projets qui allaient permettre la réalisation de nouveaux « morceaux de ville » (les PSD – projets stratégiques de développement dans le jargon local consacré).

Dans ce contexte, le « dessin de l'espace public » comme lien entre le logement et les centralités urbaines et métropolitaines a été identifié localement par les acteurs de l'agglomération comme l'un des thèmes fondamentaux des réflexions à conduire. L'objectif de la présente recherche était ainsi de fournir au Projet d'agglomération une lecture théorique de l'espace public dans sa capacité à articuler les différentes échelles de l'agglomération : de prolongement extérieur direct (végétal ou minéral) du logement à « tracé régulateur » version XXI^{ème} siècle à l'échelle des axes du développement de l'urbanisation ou de l'agglomération.

Deux arguments plaidaient dès le départ en faveur de ce sujet dans le programme AGE :

- Le canton de Genève n'a pas beaucoup construit depuis longtemps et s'est engagée à le faire : il doit donc développer une partie de son urbanisation future en extension à une échelle relativement vaste, et entend le faire avec un niveau élevé de durabilité et de qualité des espaces publics et bâtiments, c'est-à-dire – selon ses propres termes – en développant des « morceaux de ville dense » sur un espace actuellement agricole ;
- L'agglomération F-VD-GE représente en elle-même un milieu d'hybridation des cultures d'aménagement (comme entre la planification suisse et l'urbanisme opérationnel français), et elle a engagé un mécanisme d'appel à idées international (selon le mécanisme des études-test suisses) mettant en émulation (plus qu'en concurrence) des équipes pluridisciplinaires originaires de France, Suisse romande (francophone de langue et de culture), de Suisse allemande et des Pays-Bas, comprenant à la fois des « stars » (comme Frédéric Bonnet - Obras ou Kees Christiaanse - KCAP) et des

« locaux » de qualité (comme Güller Zürich ou Manzoni Genève). En outre, les Collèges qui ont guidé les travaux des équipes ont suivi la même logique de croisement du milieu local et international. La production projectuelle en cours à l'époque du démarrage de la recherche – et aujourd'hui achevée – constitue ainsi une source riche de discours écrits, dessinés et oraux sur la ville et ses espaces publics, source qui constitue un matériau de recherche très intéressant.

Dernière précision, les membres de l'équipe de recherche ont participé à différents niveaux à cette démarche : Bruno Marchand comme Président du Collège d'Annemasse et urbaniste pilote de l'une des 3 équipes pluridisciplinaire participant à l'étude-test de St-Julien (F) / Plaine de l'Aire (GE), Bernard Declève comme membre du Collège de Ferney (F) / Genève, Michèle Tranda-Pittion comme cheffe de projet externalisée du PACA St-Julien / Plaine de l'Aire, et Roselyne De Lestrangue comme doctorante à l'UCL et dont l'un des terrains d'études est précisément ce territoire. Cette multiplicité des regards a ainsi permis à l'équipe de disposer d'une compréhension approfondie des mécanismes à l'œuvre, ainsi que de leurs intérêts et limites.

1.b La spécificité du territoire d'étude

L'agglomération franco-valdo-genevoise correspond à un bassin de vie qui regroupe aujourd'hui près de 800'000 habitants, et en 2030 ce chiffre avoisinera probablement le million, selon les scénarios démographiques prudents à moyennement ambitieux. Cette agglomération se situe aux confins de deux pays – la France et la Suisse – et les frontières nationales étant relativement stables, il n'y aura jamais (à vues humaines) un gouvernement local unique, ni même un seul système de régulation pour l'ensemble de ce territoire vécu au quotidien. Le morcellement politico-administratif constitue ainsi un cadre d'action spécifique et déterminant, qui contraint ses acteurs à une « obligation de bricolage » tant conceptuel – en raison de la multiplicité des implicites en présence – qu'institutionnel.

Côté français, deux départements Rhônalpins (l'Ain et la Haute-Savoie), une association de 10 structures intercommunales (l'ARC – Association régionale de coopération des collectivités du Genevois) et un nombre important de communes interagissent dans la gestion territoriale. Côté suisse, la République et canton de Genève (échelon étatique) jouxte le district de Nyon (région du canton de Vaud), chacun fonctionnant selon ses propres règles. Les compétences administratives et les pouvoirs attribués à ces territoires diffèrent en effet profondément, bien qu'appartenant à un même pays (en raison de son caractère fédéral) : les compétences en urbanisme (aménagement du territoire selon la terminologie helvétique) sont essentiellement cantonales à Genève, alors que l'autonomie communale caractérise la constitution du canton de Vaud et s'applique ainsi à la région de Nyon. Outre les différences qui distinguent la culture de l'aménagement du territoire en Suisse et celle de l'urbanisme en France, il faut relever la variété des acteurs et des projets qui caractérisent de manière encore plus fine les différentes entités de l'agglomération.

La signature par les 18 partenaires institutionnels concernés de la Charte en décembre 2007 a démontré la faisabilité politique d'un projet de territoire ambitieux pour l'agglomération transfrontalière. Mais pour aboutir, la démonstration a dû être réalisée rapidement, intégrant un nombre d'acteurs relativement restreint.

Dans ce territoire vaste, les limites institutionnelles avaient été en partie « gommées ». C'est en particulier l'échelon communal qui s'est révélé être le maillon faible de cette démarche initiale, alors que c'est précisément à ce niveau que se situent certains phénomènes essentiels, comme les freins à l'urbanisation à Genève ou les puissants moteurs d'étalement urbain en France et dans le canton de Vaud.

Cet accord franco-suisse constitue néanmoins une base solide, sur laquelle les partenaires se sont engagés à poursuivre le travail en commun. Et chacun fait d'ailleurs régulièrement référence à son contenu essentiel de rééquilibrage entre emplois et habitants. Et malgré la limite inhérente à ce que maîtrise – et ne maîtrise pas – la puissance publique en matière de localisation d'entreprises, cet accord a consacré la volonté politique d'une véritable inflexion de tendance.

Du point de vue de sa géographie, le site de l'agglomération est tout à fait particulier : la frontière héritée de l'histoire est distincte du bassin physique délimité par les crêtes des chaînes de montagnes environnantes, Jura, Salève et Vuache, et nettement en deçà de ces limites lisibles dans le grand paysage. Ces lignes de force de la topographie, constituées des reliefs et des rives du lac, constituent un paysage d'une exceptionnelle beauté, mais elles n'ont que partiellement conditionné la géométrie de l'implantation humaine qui s'est développée classiquement, à la fois en tenant compte du micro relief façonné par l'hydrographie et de manière radioconcentrique le long des voies d'accès à la ville. Cette structure particulière est à l'origine du premier projet d'agglomération qui l'a prolongée en la rationalisant par une meilleure coordination entre transports publics et développement urbain.

Le territoire genevois inséré à l'intérieur de ses frontières, nationale avec la France (105km) et cantonale avec le Pays de Vaud (5km) est caractérisé par son exigüité. Le gouvernement du Canton de Genève - l'un des 26 États de la Confédération suisse - a longtemps géré son développement de manière centralisée, dans une relative ignorance de ses voisins, malgré des expériences intéressantes conduites par le Comité régional franco-genevois (CRFG) et développées dans le chapitre précédent. Les résultats se lisent aisément dans le site : l'hypercentre est compact (plus de 10'000 habitants/km²), détient un poids économique prépondérant comparativement à d'autres villes européennes (2,5 emplois pour 3 habitants) et il est entouré d'une zone agricole intangible depuis 1970 et de secteurs naturels qui couvrent plus de 65 % de la superficie du canton et jouent le rôle d'enceinte verte à l'usage des agriculteurs et des urbains.

Selon les domaines, les acteurs ont suivi des logiques de localisation qui les ont conduits à privilégier l'une ou l'autre partie de l'agglomération : Genève continue à accueillir des emplois, mais elle a exporté sa pénurie de logements depuis quelques décennies chez ses voisins vaudois et français. Cette fragmentation fonctionnelle de l'espace a logiquement entraîné des flux de mobilité quotidienne ingérables qui enveniment de manière récurrente la vie locale, permettant à certains de stigmatiser « les frontaliers automobilistes » qui n'ont pour l'instant pas d'autre choix pour se déplacer entre leur logement à leur lieu de travail.

Du point de vue de l'économie, la notoriété mondiale de Genève permet au territoire de globalement bien résister aux crises. Mais cette réalité favorable à vaste échelle occulte ce qui ressort clairement si l'on regarde plus en détail : la présence de fragmentations sociales et spatiales importantes, comme les disparités de salaires ou de quotas de logements sociaux. La nature de ces différences n'est pas spécifique à Genève, mais leur amplitude est partiellement renforcée par les frontières qui fonctionnent comme limites entre des systèmes distincts.

C'est dans ce contexte particulier que l'agglomération se doit de gérer son développement, à l'échelle à laquelle il se produit dans les faits, c'est à dire de part et d'autre des frontières nationale et cantonale : dans les 2'000 km² de la région transfrontalière et non les 250 km² du seul canton de Genève. Et l'enjeu est aujourd'hui de savoir si le Projet d'agglomération peut constituer un levier suffisant pour inverser la tendance de frilosité face au développement urbain héritée des années 70 et parier sur le rééquilibrage transfrontalier du développement, dans une optique d'intérêts partagés à moyen et long terme. Seul l'avenir dira si l'illusion de l'insularité genevoise est irréductible, car trop profondément ancrée dans son identité, ou si ce territoire privilégié sait faire le pari de l'ouverture et de la solidarité qui lui ont pourtant si bien réussi au cours de l'histoire.

1.c La démarche du Projet d'agglomération

Le premier Projet d'agglomération a été déposé à la Confédération en décembre 2007 (voir recherche précédente).

Depuis 2008, les travaux ont été orientés vers la consolidation de cette première vision commune tracée à relativement grands traits, pour les raisons exposées plus haut. Ces approfondissements se sont globalement orientés dans deux directions complémentaires : une approche spatiale, par la mise en route de démarches de projets à l'échelle des différents axes de développement de l'agglomération – les « périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération » (PACA) et une approche thématique, par le lancement d'un certain nombre d'études sur les sujets qui méritaient d'être développés, comme les transports, l'économie, l'agriculture ou le logement. Ces « PACA » – sans référence aucune à la région française du même nom – renouvellent la démarche de projet de territoire à une échelle intermédiaire entre celle de l'ensemble de l'agglomération et celle de chaque opération urbaine, en articulant de manière intéressante les savoirs experts et la concertation. Le croisement de ces deux directions de travail, spatiale et thématique, est relativement classique. Par contre, les méthodes utilisées dans les différentes démarches entreprises sont innovantes, et elles ont pris corps dans un ensemble en mouvement, y compris dans ses composantes organisationnelles.

Les moyens humains et partenariats

Le cercle des acteurs impliqué jusqu'en 2007 était restreint. Une partie importante des efforts a donc consisté à l'élargir afin de partager les fondamentaux du projet, dans le sens des points clés qui permettront à chacun de trouver au moins un avantage à participer plutôt qu'à se tenir en retrait. Des approches participatives ont été organisées à l'occasion de chaque étude – spatiale ou thématique – et les méthodes ont été choisies en fonction des publics apparus comme les plus pertinents.

Les échanges avec les élus et la société civile ont été privilégiés dans les zooms spatiaux, le long des axes de transport public qui correspondent aux « périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération », pour permettre aux communes et à leurs citoyens de s'intégrer progressivement dans la démarche de projet. Dans les approches thématiques, ce sont souvent les professionnels et les associations qui ont été préférés en première étape, de manière à pouvoir tirer parti de leur connaissance du terrain. Et ces nouveaux savoirs ont été ensuite repris dans des séminaires et conférences destinés à un public plus large, comme lors du Séminaire d'agglomération sur la Politique des pôles de développement économique qui a regroupé 350 participants en 2008.

Pour mettre en œuvre ce vaste projet, la question des ressources est vite apparue comme déterminante : comment, en effet, conduire de nombreuses démarches parallèles en conservant la cohérence de l'ensemble – avec le même sérieux que le premier projet – si les effectifs et budgets avaient dû rester inchangés ? Les signataires de la Charte de 2007 en ont parfaitement eu conscience et ont accordé à l'équipe du Projet d'agglomération les renforcements humains et financiers nécessaires.

L'équipe du projet d'agglomération s'est ainsi agrandie en s'adjoignant de nouvelles compétences, et les budgets ont été augmentés de manière notable, grâce aux financements conjoints au prorata de la population du Canton de Genève, de la Région Rhône-Alpes et du programme INTERREG. Dans l'attente de la création d'un outil de mise en œuvre transfrontalier opérationnel, les personnes affectées à la conduite du Projet ont été mises à disposition par les différentes administrations, l'équipe française assumant plutôt les tâches liées à la participation et à la communication, tandis que les équipes genevoise et vaudoise se concentraient pour leur part sur les métiers de l'urbanisme. L'ensemble codirigé par trois chefs de projet est ainsi passé en quelques mois de 6 à 12 personnes, coopérant en outre régulièrement avec les chargés de mission des différentes collectivités engagées dans la démarche. Dans le même temps, les budgets se sont élevés à hauteur d'environ 2 M€/an permettant ainsi dès 2008 de véritablement approfondir et consolider le Projet d'agglomération.

Dernier point – et non des moindres – un territoire transfrontalier doit forcément dépasser le handicap de données de base originaires de systèmes différents. Le dépassement de ces dissymétries – allant des nomenclatures statistiques à la déclinaison magnétique du nord sur les cartes – est le lot quotidien des Observatoires ou autres structures de ce type, et les harmonisations progressent au rythme lent d'un travail de longue haleine.

Les moyens cognitifs engagés

À Genève, l'équipe du Projet d'agglomération a cherché en premier lieu à renforcer les outils existants : la cartographie géoréférencée sous forme de système d'information du territoire transfrontalier (<http://etat.geneve.ch/geoportail/geoagglo/default.htm>) et l'Observatoire statistique transfrontalier (<http://www.statregio-francosuisse.net>), créé à l'origine pour suivre l'évolution des effets des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne. Cette connaissance transfrontalière est développée simultanément au projet de territoire, de manière à pouvoir prioriser les acquisitions de données en fonction des besoins de la démarche d'ensemble.

Dans le même temps, un certain nombre de thèmes ont été identifiés comme nécessitant des approfondissements : tissu économique, sites d'accueil potentiels pour entreprises, processus de production des logements et du foncier, agriculture, corridors biologiques, énergies renouvelables, transports de marchandises et logistique, etc. Ces différentes études achevées ou en cours poursuivent un double but : connaître au-delà de la frontière – pour chacun des deux côtés – et mettre les acteurs en réseau afin de créer des milieux professionnels transfrontaliers. Les acteurs des trois systèmes français, vaudois et genevois impliqués dans la mise en œuvre de chaque thème ont ainsi été associés aux démarches chaque fois que cela était possible : les associations de protection de la nature pour les corridors biologiques, les promoteurs et bailleurs sociaux pour le logement, les milieux agricoles pour l'agriculture, etc.

La démarche mise en œuvre pour les PACA

L'essentiel de l'approfondissement spatial du premier Projet d'agglomération s'est fait par le biais de projets de territoire aux dimensions plus modestes : les PACA (périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération) qui constituent de véritables zooms pour la plupart localisés le long des axes structurants de transport en commun long de 5 à 10 km. Le choix de changer d'échelle pour élaborer ces projets plus proches du terrain avait pour ambition de construire pour les points clés du développement urbain futur des visions partagées par les acteurs locaux.

Cette succession et confrontation des échelles dans le projet en est l'un des constituants essentiels. Le premier schéma de 2007 couvrait l'ensemble des 2'000 km² de l'agglomération transfrontalière. Les premiers zooms – les lignes directrices – ont été dessinés à grands traits développant plusieurs scénarios pour chacun des grands secteurs du territoire. Ces esquisses ont servi de base au lancement des démarches de projet sur ces mêmes périmètres sous la forme d'une procédure suisse proche de l'esprit des « marchés de définition simultanés français » : les « mandats d'études parallèles » qui permettent de créer une émulation entre équipes travaillant en simultané. Une fois les différents projets élaborés, le recollement des choix opérés par le Collège mixte professionnel et élus se fait à une échelle intermédiaire, celle des plans de synthèse. Et ces nouveaux plans renseignent à leur tour deux échelles complémentaires : celle du Projet d'agglomération de seconde génération à établir d'ici juin 2012 et celle de secteurs plus localisés anticipant les phases opérationnelles : les Projets stratégiques de développement (PSD).

Du point de vue du contenu, le premier projet avait été élaboré par le croisement de trois grandes thématiques : le paysage naturel et agricole, le réseau des déplacements et l'urbanisation, de manière à fonder le développement de l'agglomération sur les interdépendances entre ces trois registres en s'inspirant des approches systémiques. Les itérations d'une échelle à l'autre ont successivement permis de vérifier la faisabilité spatiale et la pertinence fonctionnelle des concepts à l'occasion des approfondissements par zoom, puis de révéifier la cohérence globale par l'assemblage des projets de secteur. Le croisement avec les approches thématiques a, dans le même temps, contribué à la consolidation de l'ensemble, avant le retour à l'échelle du terrain avec les secteurs opérationnels (les projets stratégiques de développement).

À chaque échelle, le travail par scénarios a eu pour ambition de préciser le potentiel d'accueil des sites, la taille des bassins de clientèle pour les transports publics, les choix de localisation et de densité des habitants et emplois, l'insertion de l'urbanisation dans le paysage et la microtopographie, et les arbitrages à opérer entre le développement urbain et les besoins de l'agriculture et de la biodiversité. Du point de vue de la démarche, ces différentes étapes successives ont entraîné de fait l'élargissement de la scène d'échanges aux différents acteurs communaux et à la société civile, facilitant par là même la vérification de la faisabilité institutionnelle et politique des propositions successives.

Le choix de cette démarche en apparence complexe – mais réalisée en un temps record de 4 ans – présente un certain nombre d'atouts.

Elle vise tout d'abord une cohérence d'ensemble – un « fil rouge » – entre la vaste échelle de l'agglomération et l'ensemble de ses enjeux politiques et spatiaux, et l'échelle locale du quartier à laquelle des logements, des locaux d'activités, des infrastructures de transports et des espaces publics seront réalisés. La durabilité d'un territoire est à ce prix.

Elle permet ensuite de révéler l'aptitude de chacun des sites par le projet de territoire. Le fait de concevoir à plusieurs, par le croisement des regards et l'hybridation des lectures et des méthodes, constitue un gage de qualité. L'intelligence collective qui résulte des confrontations des représentations et avis – particulièrement évidente dans l'expérience transfrontalière – empêche toute routine ou automatisme de la pensée, et n'aboutit à un accord entre les parties – compromis ou consensus selon les cas – qu'une fois que les implicites ont tous été levés et que le projet de territoire est suffisamment convaincant. L'image pourrait être celle d'un « test de résistance conceptuel ».

Or la qualité du projet et des réalisations futures est nécessaire pour assumer le défi d'une urbanisation de très grande ampleur à l'échelle de l'agglomération transfrontalière qui a pour ambition d'accueillir à l'horizon 2030 les 200'000 habitants et 100'000 emplois nouveaux induits par l'attractivité exceptionnelle de l'agglomération. Ce défi s'exprime par la volonté commune - et formalisée par la Charte de 2007 - de concevoir puis réaliser une ville durable « compacte, multipolaire et verte » en réaction à la tendance actuelle de l'étalement urbain, et en réponse à la crainte légitime des élus du « comment construire – demain mieux qu'hier – de nouveaux quartiers d'habitation ? »

Cette démarche permet enfin d'impliquer fortement les acteurs dans le projet de territoire, et par voie de conséquence dans le territoire de projet. Or ceci est indispensable pour, plus tard, permettre à certains de prendre des décisions dans des registres complexes, et à d'autres de les accepter en les soutenant. Au travers de ce jeu d'acteurs, le projet se développe par étapes, avec des croisements de regards et de paroles de différentes origines, qui permettent de faire évoluer les représentations de chacun : l'occasion est donnée à chacun de se forger sa propre vision, de la confronter à celle des autres, puis de trouver sa place et les bénéfices à son niveau. Cette possibilité de « rêver » ensemble, tout en restant éveillés, permet la constitution progressive d'un récit commun, et renforce la volonté des parties de construire un devenir différent du simple prolongement des tendances passées. Ce changement d'échelle de la scène des débats par rapport aux processus ordinaires permet également de débloquent certaines situations, par l'introduction de nouvelles paroles et représentations : un maire français intervenant par exemple et faisant appel à la solidarité d'agglomération pour contredire

un maire genevois peu enclin à voir sa commune doubler de population en 20 ans, permettant ainsi de sortir du débat récurrent et souvent sans issue entre canton et communes genevoises. Et cet apprentissage entraîne même parfois l'acceptation des inévitables interdépendances, en dépassant chacun à son rythme les procès d'intention ou les malentendus, fréquents dans les situations de confrontation culturelle doublées de relations centre/périphérie, la seconde reprochant systématiquement au premier sa domination et son manque de considération à son égard, qu'il y ait frontière ou non.

Cette maturation des acteurs est d'une grande importance, et l'apport des équipes de projets a constitué un ingrédient déterminant : les propositions, discours et illustrations sous forme de photos d'ailleurs ont donné à voir ce que pourrait et devrait être une ville durable du XXI^e siècle, parfois en décalage complet avec les pratiques locales, souvent susceptibles de progression. Genève construit peu, en tout cas bien en deçà de ses propres besoins, et il s'agit le plus souvent de petites opérations qui émergent plus lentement qu'ailleurs. Le canton de Vaud réalise des opérations immobilières en plus grand nombre, mais celles-ci ne constituent pas automatiquement de la ville, dans le sens d'un lieu favorisant le « vivre ensemble ». Quant aux collectivités françaises, elles construisent beaucoup, mais une part importante des réalisations se situe dans le périurbain, avec des densités trop faibles pour permettre des dessertes en transports publics, créant ainsi une « ville » de la voiture n'offrant aucun choix de mobilité à ses habitants.

En entrant dans le détail du déroulement, la démarche des PACA débutait par la constitution d'un Collège composé d'élus et d'experts locaux et internationaux faisant office de jury et présidé par un professionnel, selon la réglementation suisse édictée par la Société des ingénieurs et architectes. Ce groupe a suivi l'ensemble des travaux en commençant par choisir trois équipes pluridisciplinaires à l'issue d'un appel d'offres international. Les prévisions de croissance des habitants et emplois à l'horizon 2030 établies par les services statistiques français et genevois servaient de base à la commande qui consistait en une vérification par le projet de territoire de la pertinence et de la faisabilité de ces hypothèses dans les différents secteurs de l'agglomération. Les équipes retenues se sont alors mises au travail et ont produit en 2 à 3 mois un premier projet qu'elles ont réorienté en fonction des demandes du Collège et des suggestions des élus et de la société civile au cours d'un temps d'échanges intermédiaire. La seconde étape de travail – tout aussi intense que la première – a abouti à un second débat. Chacun des moments d'échange s'est déroulé sous la forme d'une journée complète de travail du Collège avec les trois équipes réunies, suivie le lendemain de Tables rondes avec les élus locaux territorialement concernés, et la société civile au sens des associations transfrontalières et locales. Le premier temps de débat, en cours de démarche, visait à prendre connaissance des réactions et à enrichir le projet en intégrant les propositions qui contribuent à sa cohérence d'ensemble et à son adaptation au terrain. Le second, à l'issue de l'étude test, a permis au Collège de formaliser les recommandations aux collectivités, certaines faisant déjà consensus et d'autres nécessitant approfondissement en raison de leur importance, puis de rendre compte de ces décisions prises en leur conférant une certaine « traçabilité ».

L'équipe du Projet d'agglomération a piloté ce processus : chaque urbaniste ou ingénieur était et est toujours est chargé du suivi global d'un territoire, intégrant les différentes politiques sectorielles, et partage ce travail avec les responsables techniques des intercommunalités françaises et vaudoises engagées.

La démarche et ses résultats – bien que bousculant nombre d'idées préconçues et de pratiques – ont été dans l'ensemble bien reçus. Le renouvellement du partenariat entre le canton de Genève et ses communes – qui disposent institutionnellement de peu de compétences en urbanisme – a permis d'ouvrir un champ de négociations prometteur. La plupart des élus locaux français ont reconnu et apprécié la grande qualité des visions fournies par les équipes – « je n'avais jamais vu ma commune comme ça » – et les intègrent progressivement dans leurs réflexions propres, même si d'aucuns craignent encore le « grand voisin genevois fin négociateur ». En parallèle, les autres acteurs institutionnels français (Région Rhône-Alpes, Direction départementale du territoire et Communautés de communes) se sont engagés activement et ont enrichi les réflexions par des contributions écrites de qualité. La région de Nyon, dans le canton de Vaud, est déjà en train d'introduire les résultats de « son » PACA dans ses documents régionaux portés par les élus locaux. Quant aux associations, elles ont su saisir l'opportunité des plateformes d'échanges pour jouer les porte-paroles systématiques de leur message à l'échelle transfrontalière, à l'image des milieux agricoles.

Mais le rapport entre ce travail conceptuel et la réalité spatiale future – récit précédant ou non une réalisation – reste encore aujourd'hui une question ouverte et fait l'objet d'une partie du travail de recherche exposé dans les chapitres suivants.

1.d Les hypothèses de recherche

La pensée urbaine et la ville sont imprégnées à Genève de quelques plans marquants : la « ville nouvelle » de Carouge érigée par les catholiques savoyards (Victor-Amédée III roi de Piémont-Sardaigne, descendant des Ducs de Savoie et prédécesseur des futurs rois d'Italie) « contre » la ville de Calvin (accord signé en 1754 et obtention du statut de « ville royale » en 1786 bien avant le rattachement de ce territoire à la France en 1860) ; le Plan directeur régional de Maurice Braillard traçant un réseau paysager à l'échelle du canton en 1936 (voir extrait en couverture) ; ou le projet de Versoix-la-Ville décidée par Choiseul en 1767 comme port français sur le Léman, dessiné avec de nombreuses variantes, mais jamais réalisé. Certains de ces plans se sont matérialisés – c'est le cas de Carouge – d'autres ont laissé des traces profondes dans la culture professionnelle locale – comme le Plan Braillard – ou sont plutôt des témoins des relations franco-suisse – comme le Plan Choiseul – mais l'histoire de ces « tracés régulateurs » a laissé des empreintes dans le territoire genevois et son contexte transfrontalier. Et il existe encore de nombreux exemples de ces tentatives de vision cohérente à vaste échelle, souvent uniquement genevoise, mais parfois aussi « déjà » transfrontalières, comme le Schéma directeur du Genevois français de 1967 ou la Charte du Comité régional franco-genevois CRFG de 1996.

En raison de son caractère visionnaire, le Plan directeur régional de Maurice Braillard mérite quelques précisions (Leveillé, 2003). Cette vision cantonale a été élaborée parallèlement – mais avec des interactions – à trois autres plans à la même échelle : le Plan directeur des artères (1934), le Plan directeur de la ville /1935) et le Plan des zones (1937). En englobant l'ensemble du territoire cantonal, cette démarche cherche à dépasser la dualité ville-campagne : elle intègre les territoires

non construits dans sa conception et propose « une innovation extraordinaire en attribuant, en plus des surfaces vouées à l'agriculture, *des surfaces publiques ou sites à classer*. En distinguant ces trois types de surfaces, c'est l'ensemble du patrimoine naturel du canton qui est mis en valeur, car on le considère comme une richesse collective, menacée par l'expansion urbaine. Cette conception pionnière de l'importance de l'environnement naturel a bien sûr à voir avec les théories sur les cités-jardins, mais elle prend peut-être à Genève un accent particulier car l'exiguïté du Pays genevois et la traduction culturelle – de J.J. Rousseaux aux grands botanistes – fait chanter ce paysage. »

En outre, les grands axes de composition qui auraient pu découler de la géographie physique et orienter « logiquement » le développement de l'agglomération transfrontalière (parallélisme aux reliefs et aux cours d'eau) sont totalement contredits par la forme urbaine lisible dans le territoire : celle-ci est en effet structurée de manière radioconcentrique autour du « cœur » de la ville de Genève et le long des voies de communications. Cette structure est également celle qui est reprise et développée par le premier Projet d'agglomération (voir notre première recherche).

Même si ce projet de 2007 a dessiné une tache urbaine précisant quelques vocations prioritaires, en développement cohérent avec le système des transports, le tout étant inséré dans un paysage de grande valeur, il ne dit pas encore véritablement de quelle ville il s'agit : elle sera en grande partie en extension sur la zone agricole, si possible dense et mixte. Mais sera-t-elle « passante » (Mangin, 2004) cherchant à trouver les formes d'une urbanité du XXI^{ème} siècle, ou alvéolaire, faite de juxtapositions d'opérations conçues indépendamment les unes des autres ? Jusqu'où sera-t-elle fondée sur un concept de « ville-paysage » (Mantziaras, 2008) acceptant et structurant sa dispersion, ou sur une ambition de « ville compacte » ? Et lesquels de ces concepts sont des témoins de la nostalgie d'une ville qui n'existe plus, d'une nouvelle technicité déshumanisée de la durabilité ou d'une ré-écriture du dessin de la ville du XXI^{ème} siècle ?

Il est certain que la mosaïque de la banlieue a donné (et donnera) lieu à des formes d'espaces publics différentes des visions traditionnelles, et ce sont ces formes que la recherche se propose d'explorer, en invoquant (a minima) deux échelles : celle de la proximité (dans sa fonction de mise en contact) et celle de l'agglomération, voire de la métropole (dans son dessin et son dessein), ce qui conduit ainsi à identifier trois familles d'hypothèses :

- a. A l'échelle de la proximité : l'espace public n'est-il pas le moyen de « transformer » le logement en habitat, en le mettant en lien avec les lieux de vie communs tels les centralités de proximité ? Et que déduire de la confrontation entre le dessin de l'architecte, de l'urbaniste ou du paysagiste et la perception des usagers de la ville ?
- b. A l'échelle de l'agglomération : l'espace public joue-t-il pas le même rôle de « transformation » vis-à-vis de la ville, voire de la métropole, en insérant le logement dans une échelle plus vaste, et le mettant en lien avec les équipements à large rayonnement de la métropole ? Et quelle est l'attention accordée à la spécificité des lieux – quelle contextualisation des projets d'espaces publics – à vaste échelle ? Quels sont les modèles implicites ou explicites invoqués par les concepteurs (tracé régulateur, maillage, ville-paysage,...) ?
- c. L'architecture de la grande échelle n'est-elle pas faite de l'imbrication de ces deux échelles dans les mêmes lieux ? Le travail essentiel de conception de la grande échelle ne consiste-t-il pas à être à la fois attentif à la convivialité et à l'urbanité des prolongements du logement dans le quartier, et à leur mise en réseau avec les autres lieux d'intensité

urbaine de la ville et de la métropole ? Ne pourrait-on pas alors postuler que le dessin de l'espace public de la grande échelle est fait de l'imbrication de deux géométries : l'alvéolaire (de proximité) et la réticulaire (de mise en relation) ? Dans le prolongement, cette recherche peut-elle contribuer au débat sur l'importance de la perception en urbanisme, ou – en d'autres termes – de l'urbanisme sensible (Fingerhuth, 2007) (Zardini, 2005)?

L'espace public a été considéré au départ au sens large, afin de comprendre les espaces minéralisés (places, rues), végétalisés (parcs ou espaces naturels voués aux loisirs), ainsi que leurs hybrides (squares ou avenues plantées), ou encore les formes émergentes (parcs d'agriculture urbaine) et les espaces de convivialité semi-publics ou semi-privés (aires de jeux pour enfants ou jardins familiaux). La gradation du minéral au végétal a particulièrement été analysée dans le contexte spécifique du développement de l'urbanisation en extension sur des espaces naturels et agricoles, y compris dans son rôle souvent invoqué de tracé de la « limite ville campagne » (voie verte).

Le corpus de la recherche est constitué par la production projectuelle des 5 x 3 équipes engagées dans les projets urbains et territoriaux des PACA du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois au moment du démarrage de la recherche. Cette série de plans à différentes échelles (du plan d'ensemble au 1/25'000 au zoom de vérification au 1'000) et de schémas (ou idéogrammes) a été complétée par les discours de présentation faits par leurs auteurs. L'ensemble a été consigné dans des procès verbaux et rapports systématiques, et les auteurs de la présente recherche ont assisté personnellement à un certain nombre de ces échanges.

Ce matériau a été étudié de manière à nourrir la réflexion selon les trois hypothèses développées ci-dessus.

a/ L'échelle de proximité

La création des quartiers nécessaires pour accueillir les 100'000 nouveaux habitants prévus en 2030 constitue un défi d'urbanité : la principale préoccupation des élus locaux concerne le « comment » parvenir – demain mieux qu'hier – à réaliser des quartiers nouveaux dans lesquels les futurs habitants « se sentiront bien ». Et à ce titre, la notion d'espace public est souvent invoquée par eux comme levier.

b/ L'échelle d'agglomération

La production projectuelle disponible (et à toutes ses échelles) a permis d'identifier les premières hypothèses sur les modèles conceptuels sous-jacents :

- Le « tracé régulateur » des espaces publics – maillage viaire façon XXI^{ème} siècle – peut-il constituer un dessin structurant à vaste échelle pour organiser le rapport du logement / de l'habitat à la ville ? Et quel rapport doit-il entretenir alors avec les différentes centralités, celles du voisinage et celles de la métropole ?
- Le dessin d'un « double peigne » enserrant les îlots de logements – celui des voiries venant s'intercaler et/ou s'imbriquer avec celui des espaces verts naturels et agricoles de proximité – peut-il constituer une forme alternative, mais tout autant productrice de qualité « passante » que la précédente ? ;

- Le paysage (agricole, naturel et de loisirs) comme écrin dans lequel sont implantés les futurs quartiers constitue-t-il un espace public susceptible de remplacer les autres, ou plutôt de les compléter ?
- La « campagne » (au sens genevois du terme d'enclave rurale domestiquée par les urbains) peut-elle organiser les relations entre logements et centralités en étant au centre de la « composition urbaine » ?
- Le parc linéaire peut-il constituer la limite structurante d'une ville elle aussi linéaire, les différents réseaux d'espaces publics mettant en lien ces « deux mondes » ?

D'autres modèles ou figures ont également été interrogés, comme la « porosité » (Secchi & Vigano, 2009) ou le « mille-pattes » (Mantziaras, 2008) afin d'évaluer leur contribution à l'urbanité du XXI^{ème} siècle. Quelle pertinence à quelle échelle a aussi constitué un axe de la réflexion.

c/ Le retour à l'architecture de la grande échelle

Comment fonctionne l'articulation de ces deux échelles : sommes-nous en présence d'un seul modèle ou de plusieurs ? Est-il possible d'identifier une typologie des propositions, et si oui est-elle – ou non – en lien avec une quelconque gradation allant du plus urbain au plus végétal ? Les espaces publics de la ville dense et ceux de la ville-paysage sont-ils en réseau et connaissent-ils des parentés ?

Chapitre 2 : Horizon d'attente de la recherche

Le premier chapitre de l'étude a permis de montrer la multi-dimension et certains caractères innovants du dispositif institutionnel lié au Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois. Dans ce deuxième chapitre, le propos est de dessiner la toile de fond de l'exercice de relecture du corpus constitué par les propositions des quelque quinze équipes ayant contribué aux études-test sur les PACA.

La contribution de ce chapitre est à insérer dans une trame de questionnements installée par le séminaire UCL de recherche en urbanisme depuis de longues années. L'espace public, comme concept singulier (au sens habermassien du terme) et comme phénomène spatial associé à une multiplicité de formes sociales et matérielles, en constitue un des fils principaux. Sur ce premier axe, l'horizon d'attente de la présente recherche peut se dire en une question : Quelle est la place de l'espace public dans la construction de l'identité de l'agglomération franco-valdo-genevoise ? Cette question en renvoie à deux autres, plus théoriques : Existe-t-il un espace public de la grande échelle ? Si oui, quels sont les moteurs et les conditions de sa définition ?

Nous relierons cette question à une réflexion (Ourednik, 2009) plus méthodologique sur l'évolution de l'urbanisme comme champ d'action publique, qui est un autre fil conducteur de la recherche urbaine à l'UCL. Nous allons essayer de mettre en évidence, à partir de l'analyse du corpus constitué par les travaux des quinze équipes engagées dans les études tests, des postures et des tendances d'évolution par rapport à l'espace public comme valeur urbaine et par rapport au rôle du concepteur d'espaces dans le travail de projet. Nous voulons aussi mettre en évidence l'importance de la dimension culturelle de ce travail de projet : l'hypothèse sur laquelle se fonde notre propos est que le projet urbain a moins pour objet de produire la métropole franco-valdo-genevoise dans sa matérialité physique que de faire exister l'idée de cette métropole pour donner corps à ses projets.

2.a Antécédents théoriques et méthodologiques

Cette hypothèse se fonde sur plusieurs antécédents théoriques et méthodologiques, ainsi que de nombreuses expériences plus empiriques. En toile de fond théorique, il y a notamment une proposition que nous avons développée il y a quelques temps déjà, où nous concevons la fabrication de la ville comme *"un 'drame' jamais achevé (au sens théâtral du terme), dont le sens résulte de la façon dont les rôles se distribuent et des interactions entre ceux qui écrivent le scénario, ceux qui élaborent le décor, ceux qui jouent le drame et les visiteurs-acteurs qui s'en alimentent à travers de multiples usages."* (B. Declève, 2002). La métaphore théâtrale avait été alors pour nous un support utile pour problématiser la question de la coordination de la participation citoyenne au sein de dispositifs de maîtrise d'ouvrage urbaine dits de "co-production"¹ dans

¹ Voir à ce propos :

- DECLÈVE B., FRATINI F. (2004), *Construction d'accords publics-privés pour la régularisation des borgate de la périphérie de Rome*, In Arbres à Palabres. Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine, sous la direction de Declève Bernard et Forray Rosanna, pp 103-129, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve.

lesquels nous étions partie prenante dans des quartiers européens en régénération. Notre argumentation visait premièrement à soutenir que la coproduction ne se réalisait que très minoritairement, dans la pratique, dans les lieux et les dispositifs prescrits par des imaginaires institutionnels. Elle visait d'autre part à mettre en évidence l'importance de considérer l'urbanisme comme un travail culturel global, dont le potentiel de médiation est à envisager dans un cadre sociétal plus large que le carcan technico-juridico-administratif dans lequel il est trop souvent enfermé. L'expérience des PACAs est une belle opportunité de raviver cette controverse et d'en tirer des conclusions utiles tant pour la pratique professionnelle que pour l'enseignement de l'urbanisme.

En soi, l'hypothèse n'est pas neuve. Elle a été construite et relayée théoriquement par de nombreux auteurs et à partir de points de vue très variés. Ci-dessous, nous allons brièvement évoquer quelques-unes de ces références, pas du tout dans l'idée de faire un état de la question – ce qui nécessiterait bien plus que ces quelques pages – mais simplement pour éclairer différentes dimensions de la proposition contenue dans cette hypothèse.

Jacques Lévy : la ville que les citadins ont dans la tête

Pour clarifier celle-ci, il est important d'établir clairement une première distinction à opérer entre la ville problématisée en tant que phénomène et la ville conçue en tant que projet (au sens de vision et cadre d'une action publique volontaire dans la durée). Pour libérer les esprits, on peut, depuis l'extérieur, avancer l'hypothèse impertinente que l'agglomération franco-valdo-genevoise n'existe peut-être pas en tant que *phénomène* autant qu'elle existe en tant que *Projet d'agglomération*. Réciproquement, des phénomènes d'agglomération peuvent très bien se produire qui ne sont pas perçus ou intégrés comme arguments de projets. Cela veut simplement dire ce qu'on sait déjà depuis belle lurette, à savoir que la ville se produit à partir de processus multiples et que l'urbanisme, en tant que projet d'action publique territorialisatrice, n'est qu'un processus parmi beaucoup d'autres, qui n'a pas nécessairement le pouvoir de s'imposer aux autres.

André Ourednik, chercheur du laboratoire Choros dirigé par Jacques Lévy, a réalisé une étude qui montre de manière saisissante comment la transformation de l'espace dépend, non pas des opérateurs de premier niveau ou de plans d'architectes, mais de l'idée de ville que les citadins ont dans la tête (Ourednik, 2009). En alimentant un modèle 'multi-agents' par des données statistiques issues des recherches du labo, ils ont tenté de simuler les mobilités urbaines résidentielles dans un contexte qui ressemble à celui de la Suisse. Le "drame" s'articule sur trois scénarios possibles : l'*allophobie* (refus de cohabiter dans un quartier avec une population de niveau estimé inférieur au sien), l'*allophilie* (volonté de cohabiter dans un quartier avec une population de niveau inférieur au sien), le *projet ascendant* (recherche de localisation dans un quartier au statut socio-économique aussi élevé que possible). Selon que le modèle active des agencements avec, par exemple, une majorité d'allophiles ou, au contraire, beaucoup d'allophobes, on obtient des

-
- Declève, B., Forray, R., Michialino, (2002), *Coproduire nos espaces publics. Formation-Action-Recherche*, P. Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 195 pages.
 - Declève, B., Forray, R., (1996), *Travail urbain, espaces publics et démocratie locale. L'expérience de l'atelier de travail urbain de Grande-Synthe* AGUR, Dunkerque.

situations très contrastées, des villes compactes d'un côté, des villes fragmentées de l'autre. Ce qui frappe, c'est que cette variation de modèles mentaux portés par des individus ordinaires, soumis bien sûr à des contraintes, notamment économiques, qui sont prises en compte dans la simulation, crée des arrangements urbains bien distincts les uns des autres, y compris sur les plans 'matériel' ou physique: densité de l'espace bâti, densité résidentielle, distance entre zones résidentielles. Autrement dit, les désirs des habitants dessinent des plans masse d'une grande clarté sans avoir besoin de projeteurs ou de designers urbains (: (Lévy & Ourednik, 2011, p. 87).

C'est pourquoi, dans la plupart des régimes urbains actuels, il n'est pas saugrenu de considérer que la puissance de l'urbanisme réside moins désormais dans le pouvoir de s'imposer, que dans la compétence de mobiliser des couples « Espace – Société » pour faire exister une idée de territoire sur laquelle puissent se greffer des processus de matérialisation aussi divers qu'ingouvernables sur un mode hiérarchique classique. La démarche des PACAs est une procédure intéressante à interroger dans ce sens.

La conviction du caractère indissociable du matériel et de l'idéal, de la "réalité" et des représentations, est partagée par de nombreux auteurs, parmi lesquels Henri Lefebvre, Raymond Ledrut ou, plus récemment, Jacques Lévy. Celui-ci écrit notamment : *"La valeur financière du sol ne peut être séparée des images positives ou négatives du lieu. De même, la visibilité à elle-même d'une société urbaine constitue une condition et une caractéristique de sa vie politique, y compris dans les actions les plus concrètes. Ce qui est vrai dans l'ensemble de la vie sociale se trouve renforcé dans le cas urbain. C'est dire que la densité et la diversité, qui manifestent le choix urbain, doivent aussi, pour être effectives, exister dans la tête des citoyens : une ville sans idée de ville n'est plus tout-à-fait une ville"* (Lévy, 2000).

Lévy insiste encore sur l'idée de *virtualité*, soutenant que la forme et la force d'une ville résident pour une grande part dans des *potentiels non actualisés* : des marchés d'emplois et du logement suffisamment vastes, mais aussi *un réservoir d'événements imprévus et d'interactions aléatoires*. Des notions comme la mobilité ou l'attractivité se définissent comme potentialités, comme actes possibles mais non nécessairement réalisés. L'idée de ville se construit sur l'imagination collective de ces potentialités, sur laquelle viendront ensuite se greffer les réalisations matérielles.

Cette manière de considérer les choses n'est pas éloignée des propositions de Michel Callon et Bruno Latour et de la théorie de l'Acteur-réseau. Celle-ci est bien pratique et enthousiasmante pour les urbanistes de processus, sans cesse confrontés à des problématiques de *médiation* et de *traduction*, ainsi qu'aux *surprises* multiples du jeu des acteurs et des scénarios d'évolution de la relation 'Espace-société' (qui ne sont, pour leur bonheur existentiel, jamais tout-à-fait descriptibles à l'avance).

Alain Bourdin : la stratégie urbaine : une question de problématisation

Tirant les enseignements de l'analyse comparée des stratégies urbaines développées dans quatre villes françaises, Alain Bourdin renforce l'hypothèse de la primauté de l'idée sur la matérialité dans le travail de projet. Il parle de la stratégie urbaine comme *"processus de construction de problèmes stratégiques plus que de solutions matérielles"*. Cette conception s'oppose à celles qui sont sous-jacente au discours dominant, *« où la stratégie s'exprime dans un projet de ville réunissant*

tous les domaines d'activité, éventuellement synthétisé dans un projet de territoire et pouvant se décliner dans un programme de mandat politique. Le projet de ville s'exprime lui-même à travers un projet urbain, qui n'existe qu'à travers des choix de forme qui concernent l'espace public, les grands équipements ou la construction".

Bourdin propose plutôt d'envisager les formes "comme des cadres cognitifs ou organisationnels à travers lesquels on pense la ville ou l'action urbaine. Dans cette perspective, n pense d'abord la ville dense ou la ville polycentrique comme une idée de ville... ensuite on trouve les espaces que l'on va qualifier de denses et ceux que l'on va qualifier de centres....en ce sens ce qui est stratégique n'est pas tant l'action sur les formes urbaines que la manière de les penser, de les problématiser". (Bourdin, La stratégie fait-elle la ville ?, 2009, pp. 269, 270)

Le PAFVG et la figure de la marguerite

Il est intéressant de ce point de vue de suivre le destin de la marguerite (voir chapitre précédent), cette forme en pétales organisatrice de la première version de contrat d'agglomération franco-valdo-genevois, qui fonde sa démarche méthodologique sur l'idée d'un développement de projet le long de huit axes radiaux de transports en commun de cinq à dix kilomètres de long, centrés sur l'hypercentre genevois. La démarche des PACAs s'est organisée autour de cette figure spatiale régulatrice, avec l'ambition de construire des visions partagées du développement avec les acteurs locaux. Pour l'instance organisatrice, cette forme offrait l'avantage pratique de délimiter le périmètre du dispositif d'acteurs et de permettre une mobilisation des acteurs locaux sur des enjeux qui les concernaient mais les dépassaient en même temps, ce qui est a priori favorable à l'éclosion d'une culture de contrat. Mais la limite de cette forme régulatrice fondée sur la mise en réseau de lignes concentriques est justement son caractère centralisé, qui fait dépendre l'ensemble du projet de la volonté et de la capacité du centre à faire exister ces lignes de TC, et qui traduit mal une des problématiques majeures du projet d'architecture de la grande échelle, à savoir la dialectique entre la vision isotropique et la vision hiérarchique de l'organisation du territoire.

Comme on le verra plus en détail au chapitre 4, une des surprises du dispositif a fait que dans la pratique, certaines équipes ont été simultanément mandatées pour opérer sur des PACAs limitrophes. Cela leur a permis de transgresser la règle du jeu, et d'intégrer la maille définie par deux lignes radiales contigües et le massif du Jura comme scène de leur travail de problématisation du territoire.

André Corboz : la notion d'idée préalable

La problématisation, c'était bien l'enjeu de l'exercice réalisé par les quinze équipes engagées dans les études-test du PAFVG. Du point de vue méthodologique, ces contributions suivent pratiquement toutes la piste de « la description : entre lecture et écriture », tracée par André Corboz dans l'article fameux qui clôture son recueil d'essais sur le *territoire*

comme *palimpseste*². Corboz y aborde la description comme un processus, une relation qui se construit entre un sujet – qui observe - et un objet, en l'occurrence le territoire. Et il écrit : « *On ne peut observer sans avoir une idée de ce qu'on observe* » (p.253). Cette *idée préalable*, fait selon lui partie de ce qu'il appelle joliment l' « *horizon d'attente* » ou, plus largement, la culture du sujet.

« Décrire consiste à (re)construire l'objet ex novo après l'avoir déconstruit au moyen de l'analyse descriptive elle-même. La description est le lieu de conversion entre le réel brut –là-bas, dans la « nature »- et le projet, lequel reste longtemps un être purement mental.

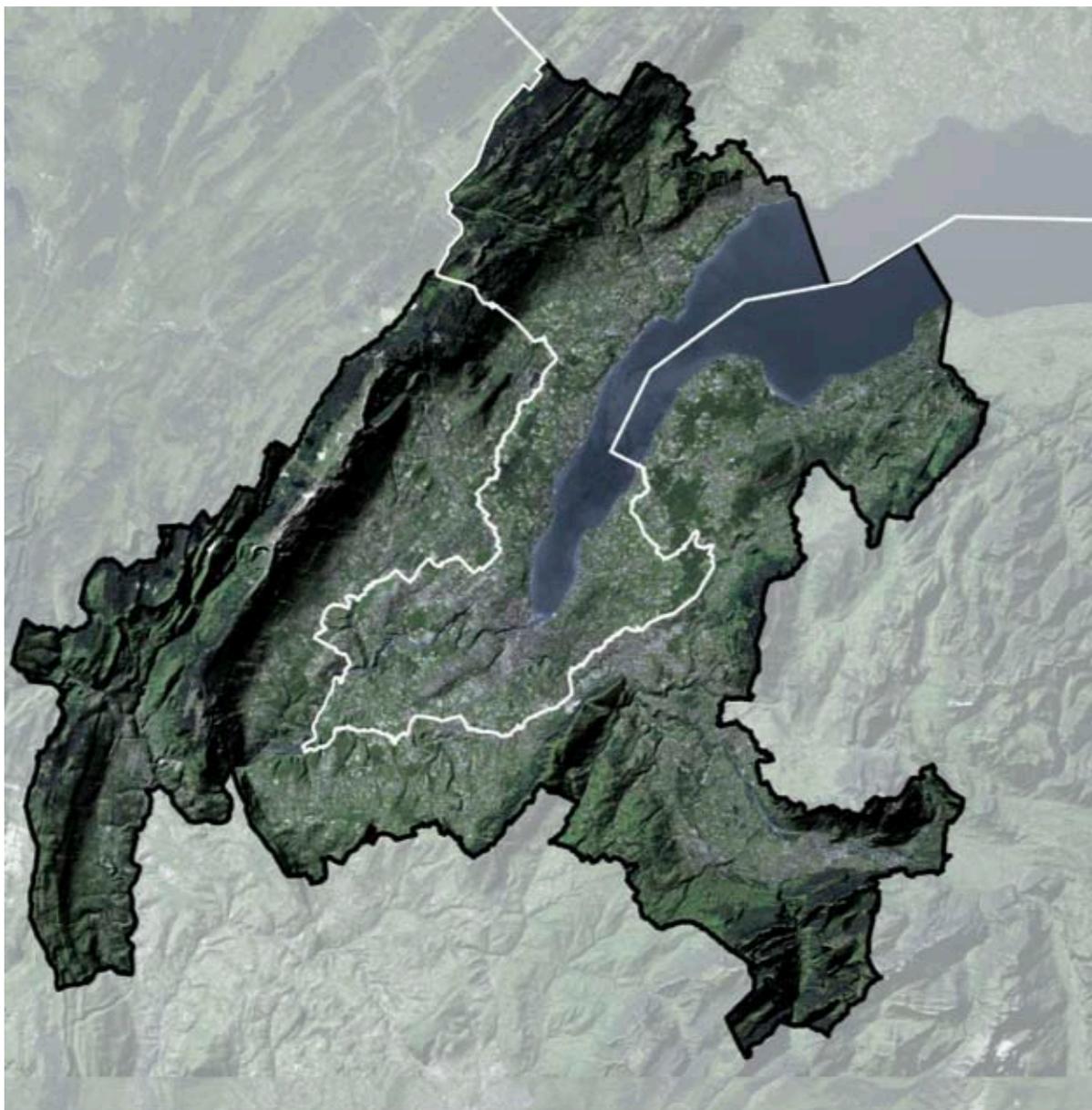
Dans le champ de la planification territoriale, la description fonctionne comme le point de passage entre (je cite Giuseppe Barbieri), le monde comme lecture et le monde comme écriture. Cela signifie qu'il ne peut y avoir de description du territoire sans une idée du territoire, laquelle sélectionne les traits pertinents, confronte les qualités, assigne dimensions et valeurs et néglige des caractères qu'une autre idée du territoire retiendrait peut-être comme importants. . (Corboz, 2001)

C'est la culture du sujet qui détermine les critères de description. Celle-ci peut d'ailleurs être empêchée par des *a priori* culturels. Par exemple une vision nostalgique de la ville dense peut compromettre la compréhension de la ville-territoire et sa structuration par les réseaux. Corboz invite d'ailleurs à inventer « *de nouveaux instruments descriptifs aptes à prendre en compte la problématique des réseaux* » et à inventer une « *dialectique capable de définir les relations entre surfaces et réseaux* » (p.254). On vient de voir plus haut comment le dispositif des études-tests avait permis de problématiser cette relation de manière dynamique.

Dans le cas des PACAs, toutes les équipes ont souscrit à la figure imposée, qui était de rendre compte de la complexité des situations territoriales pour tenter d'intégrer celle-ci dans une dynamique de réécriture où passé, présent et futur se conjuguent dans une perspective de projet d'agglomération. On objectera qu'en l'occurrence, pour les quinze équipes, la relation descriptive avec le territoire se construisait sur une idée de projet d'intervention. C'est vrai ; à ceci près que rien, dans la production des équipes, n'est strictement à réaliser matériellement comme tel, et qu'aucun dessin ne permet vraiment de prédire la matérialité des formes.

² Cfr CORBOZ, André , (2001), « *la description : entre lecture et écriture* », in *Le territoire comme Palimpseste et autres essais*, Les Editions de l'Imprimeur, France.

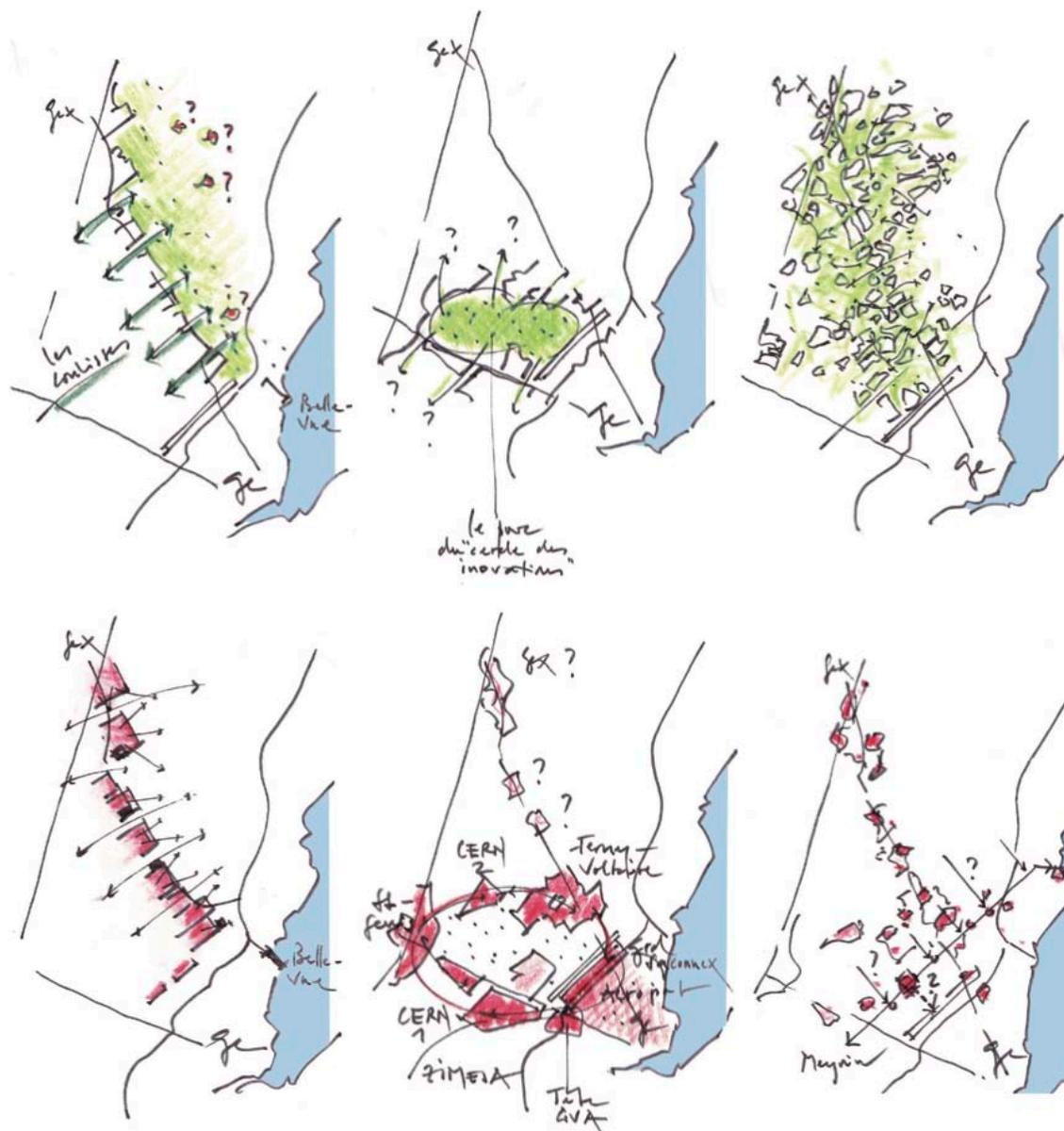
Une frontière héritée de l'histoire, distinctes des limites naturelles du site



Le projet de transformation est ailleurs : dans la volonté des équipes de contribuer à mettre en évidence les moteurs culturels et méthodologiques d'une vision dynamique et trans-scalaire de l'espace d'agglomération (topographie versus topologie, mixité urbaine versus porosité des espaces, hiérarchie versus isotropie, structures des réseaux versus espaces de relation, politique versus fonctionnel, etc).

Dans le drame urbain visant à entraîner Genevois, Vaudois et Français à échanger emplois contre logements et à étendre une idée commune de ville au-delà des frontières politiques et administratives, jusqu'aux limites naturelles formées par les reliefs du Jura, du Salève et du Vuache d'une part, et le lac Léman d'autre part, le vrai rôle des études-tests sur les PACAs était de mettre en évidence des éléments de mémoires collectives ou des images du futur susceptibles de créer de l'accord sur l'envie de vivre ensemble.

On doit aussi à Corboz la métaphore de l'hyperville, qu'il a inventée pour faire l'analogie avec la notion d'hypertexte. Comme pour l'hypertexte, on entre et on sort de l'hyperville de diverses façons et par une multitude de « portes » (échangeurs routiers, gares, aéroports) ; on peut en parcourir l'espace à des vitesses multiples, en fonction de métriques et d'itinéraires extrêmement variés. Nous avons vu plus haut que l'urbanisme n'était qu'une des multiples formes de co-production de cet hypertexte que constitue la ville. L'expérience des PACA permet de mettre en évidence aussi les parcours de plusieurs figures de projet sur un même territoire hypertextuel.



2.b Trois figures de projets à l'œuvre

Dans le dessin ci-contre, Pierre Feddersen évoque trois qui sont à l'œuvre - séparément ou simultanément, et avec des forces d'expression diverses - dans les dessins et les textes des quinze équipes. Aucun de ces figures n'est jamais à prendre au pied de la lettre. Dans l'hypothèse que nous formulons, selon laquelle le travail prospectif vise à faire exister une idée de ville susceptible de donner corps à des projets, ce que nous appelons figure est à prendre comme un outil méthodologique permettant de faire exister le scénario du drame et d'articuler le travail de projet autour de la question : Qu'est ce qui se passe si.... ?

La ville-paysage qui sublime l'existant

Le premier dessin trace la figure de "la ville-paysage qui sublime l'existant". Le concept de *ville-paysage* [Stadtlandschaft], développé dans l'entre-deux guerres en Allemagne comme scénario d'intégration de la ville dans un système spatial étendu, traduit l'évolution d'une notion de paysage urbain intégrant, comme dans un tableau, quelques touches de nature, vers une conception plus globale où l'établissement humain fusionne avec le paysage naturel dans un *paysage de culture* [Kulturlandschaft] (Mantziaras, 2008, p. 98).

On verra que les études-test sur les PACA intégrant cette figure sont guidés par la recherche, simultanée et parfois contradictoire - d'une plus grande compacité des espaces bâtis et d'une plus grande ouverture de l'espace.

Ils se caractérisent par une application du principe du Transit-Oriented Développement en ce qui concerne la coordination entre le système de transports collectifs et l'occupation du sol par l'habitat et les activités. Mais ils s'identifient surtout par le rôle dévolu à l'écologie et à la nouvelle culture de la nature en tant que structures organisatrices du développement urbain. Cette nouvelle culture de la nature conduit à l'identification d'un premier critère de définition de l'espace public d'agglomération qui semble faire consensus et qu'on pourrait nommer le critère de naturalisation.

On retrouve ici, réactualisés à l'aune du développement durable, le thème de la trame verte (park system et greenways) développés dès la fin du XIXe siècle et dans la première partie du XXe siècle, aux Etats-Unis par Frederick Law Olmsted (1822-1903), en France par Jean-Claude Nicolas Forestier (1861-1930) ou, plus près de Genève, par Maurice Braillard (1879 – 1965). Ces conceptions plaident pour un libre accès des citoyens à la nature et mettent l'accent sur la nécessité d'assurer une continuité « verte » dans la ville dense d'une part, entre la ville dense et ce qui était alors la campagne d'autre part. Dans cette perspective, le développement urbain est pensé à partir et autour d'un système de parcs qui comprend des objets territoriaux de nature très diverse, depuis les « grandes réserves et les paysages » jusqu'aux « terrains de récréation », aux « parcs suburbains », aux « grands parcs urbains », aux « parcs de poche », aux « jardins de quartier » ou aux « jardins d'enfants », en passant par les différentes catégories de promenades, « avenues-promenades » ou chemins verts ³. Il y a un parallélisme étonnant entre les conceptions contemporaines et celles de l'époque. Celles-ci avaient le même souci de concilier la bonne gestion de l'environnement, la promotion de l'agriculture, la gestion des flux et la recherche de lieux de récréation urbaine dans la nature. En revanche, on notera aussi que ces conceptions vont à l'encontre du concept de « cité-jardin » : le parc system, chez Olmsted et Forestier, se construit à partir d'espaces préexistants à la ville, tandis que dans la plupart des cités jardins, le paysage de nature est recréé artificiellement. En fait, plus qu'à la cité-jardin, c'est paradoxalement à la figure de la ville compacte que la métaphore de la ville-paysage renvoie le mieux. Dans les deux cas, on privilégie la naturalité et la corporalité d'une expérience spatiale qui s'opère par les cinq sens ; et on recherche la densité, la porosité et la continuité de la matrice urbaine (dont les formes modelées par la nature font intégralement partie).

Dans cette première figure, l'espace public d'agglomération est donc d'abord la nature mise en scène, à travers plusieurs échelles de maillage. Le maillage est une figure inachevée qui interroge le territoire dans son épaisseur. Il traverse les échelles et institue l'espace public ordinaire de la ville paysage, un espace public vert continu en milieu urbain :

- Il y a d'abord un « maillage large » issu de la géographie ; c'est le grand paysage (le pays genevois), structure spatiale d'agglomération et facteur de continuité territoriale, qui dessine des frontières visibles et appropriables par tous, « un terroir, une agriculture, une région qui fonctionne avec la ville » (LIEUX-DITS) ;

³ Les termes entre guillemets sont ceux qui sont utilisés par Jean Claude Nicolas Forestier lui-même, dans la définition qu'il donne d'un système de parcs (cfr JCN Forestier, (1997), Grandes villes et systèmes de parcs. France, Maroc, Argentine », présenté par Bénédicte Leclerc et Salvador Tarrago i Cid, Institut Français d'Architecture, Paris.

- Il y a ensuite le maillage du système de parcs, avec la figure émergente du parc interurbain comme nouveau lieu commun d'agglomération, et des couloirs de passage, des ceintures vertes. Il met en réseau des espaces ouverts préexistants à la ville et qui s'intègrent comme centralités d'un nouveau genre et repères de la ville-paysage ;
- Il y a enfin un "maillage" plus fin, issu de la trame agricole ou produit par l'urbanisation elle-même, au niveau duquel on observera l'importance accordée au traitement des lisières et au rôle d'une nouvelle agriculture urbaine, à qui le récit confie la mission, non seulement de nourrir la ville avec les produits sains du terroir, mais aussi de produire le paysage des bords de la ville dense pour contenir l'extension du bâti.

C'est une figure qui montre une ville qui se produit non plus SUR la nature (ce qui était la proposition des progressistes au XIXe siècle) mais AVEC la Nature (Obras).

La métropole centrée sur les lieux de notoriété mondiale

La deuxième figure à l'œuvre dans les travaux est celui de "la métropole centrée sur les lieux de notoriété mondiale". La ville s'y écrit à partir de l'imaginaire et des nécessités économiques et fonctionnelles associés à un projet de métropolisation du monde (Michel Bassand). L'idée de métropole se construit ici autour de métaphores telles que le « cercle des innovations », trouvaille de l'équipe Güller-Güller /Transitec/MDP, qui intègre le symbole de progrès constitué par le CERN et qui donne une existence symbolique - et par là même un projet plausible de structure - à un ensemble de potentialités éparpillées dans l'espace : un « jardin international de Voltaire, destinées à accueillir une concentration d'ONGs, qui fera pendant avec le jardin des Nations ; le CERN1 et le CERN2, quelques zones d'industries et de logistique, la ville de Saint Genis et bien sûr l'aéroport. L'ensemble, uni symboliquement par un « cœur vert » (74% d'agriculture, 25% de nature, 1% de loisirs) et structuré fonctionnellement par un maillage puissant de transports en communs combinant le tram périurbain et le RER, a pour vocation de créer « une grande polarité d'envergure internationale dans l'agglomération », qui propose un récit de la centralité distinct et complémentaire à celui porté par le cœur d'agglomération. Est-ce encore la ville? Certains auteurs comme Jean-Philippe Peemans, Alberto Magnaghi ou Marcel Smets, se montrent très critiques vis-à-vis de ce type de scénario qui conduit selon eux à « dissoudre la ville dans l'urbain » (Peemans & De Rijk, 2004), à « encapsuler la ville » dans des complexes hyperfonctionnels et sur protégés (Smets, L'espace urbain face à la mondialisation, 2000), bref à accélérer encore un mouvement dominant de déterritorialisation (Magnaghi, 2003).

Si le scénario du cercle de l'innovation est mis en œuvre, sans doute son cœur vert ne sera-t-il pas le premier espace public d'agglomération, en tant que lieu auquel on s'identifie et où on va pour être « en public ». Ce qui structure l'espace d'agglomération dans cette figure, ce sont d'abord les réseaux d'infrastructures et les pôles d'activités économiques ou de services. Le paysage, ici, offre le décor. Comme premier symbole public du projet d'agglomération, on choisira ici plutôt le tram, qui se présente à la fois comme moyen de transport générant de nouveaux usages de l'espace et du lien social et comme produit tangible d'un contrat d'agglomération. On peut aussi imaginer que le cercle des adresses génère une stratégie d'animations et d'événements prenant place dans des lieux de manière temporaire et contribuant à la publicité de l'espace d'agglomération.

La ville éclatée de la périurbanisation

En contrepoint de ces deux figures, il y a l'image bien réelle de la ville éclatée dans le péri-urbain, qu'une troisième catégorie de visions de projet vise à recoudre. Cette troisième figure est empreinte d'un réalisme à la fois un peu démissionnaire mais politiquement porteur. Il a l'immense vertu de ne pas nier le fait péri urbain, et vise au contraire à transformer le phénomène négatif de l'étalement en un projet qui légitime l'idée de " vivre la ville sous les espèces de la campagne, idéalement dans un habitat de type rural, riche en espace et proche de la nature"(Berque, 2003).

Le projet sur la ville éclatée cherche à compenser les dégâts de l'urbanisation et à recréer l'habitabilité de campagnes envahies par la ville (c'est son côté politiquement porteur) , mais sans remettre en question la primauté de l'homme sur son environnement revendiquée par les Modernes, et sans s'exonérer d'une double contradiction environnementale et sociale (c'est son côté démissionnaire). La contradiction environnementale réside en ceci que "*la quête de nature (sous forme de paysages) y entraîne un gaspillage d'énergie et d'espaces, et participe à la destruction de la nature (en termes de biosphère)* (Berque A., 2003) ». La contradiction sociale est liée au fait, abondamment constaté, « *que la diffusion de la ville dans la campagne génère davantage d'individualisme et de ségrégation que d'ouverture à l'autre et de convivialité villageoise* (ibidem) ». En bref, la ville éclatée répond mieux aux comportements *allophobes* qu'aux comportements *allophiles* (Lévy, J., 2010).

Qu'y a-t-il de différent entre le projet de la ville éclatée qu'on cherche à recoudre et celui de la ville paysage qui sublime l'existant ? Presque rien et à peu près tout ; en fait, deux idées génératrices d'une nouvelle forme d'utopie: celle de la renégociation des rapports homme-nature et celle du désir de l'autre. Le projet utopique de la ville –paysage s'inscrit fondamentalement dans l'esprit d'une « modernité critique » (Feltz, 2009). Il comprend une part d'utopie environnementale, qui repose sur une renégociation des rapports homme-nature, laquelle génère une nouvelle puissance publique d'appropriation, d'anticipation et de structuration du processus d'urbanisation des campagnes, sous des espèces à la fois plus citoyennes, plus « locales" et plus solidaires vis-à-vis de la nature et de l'environnement. Par ailleurs, le récit est aussi porteur d'une utopie sociale, fondée sur le désir de l'autre et sur la figure de la ville comme modèle du vivre ensemble, dont le rejet est justement un des moteurs de l'éclatement urbain.

Bien sûr, une métropole éclatée peut aussi être une opportunité de développer une condition urbaine élargie, typologiquement variée et bien équipée; structurée par des reliefs et une hydrographie autant que par un réseau dense et maillé de transports collectifs ; et articulée par une série de figures urbaines et territoriales (des centres anciens, des parcs, des forêts, des centralités nouvelles ...) qui en seraient les repères. Dans la pratique, l'utopie de la ville paysage peut très bien s'arrimer sur l'état de fait de la ville éclatée.

Ce qu'a d'ailleurs d'intéressant la métaphore de l'hyperville, c'est cette façon qu'elle a de nous inviter à accepter l'hybridation comme processus de fabrication du projet de territoire. Aucune figure n'existe jamais sous une forme 'pure' : toutes sont investies, déformées, réinterprétées, retravaillées, si bien qu'elles se juxtaposent, s'enchevêtrent, s'opposent ou se télescopent dans les dessins des équipes comme elles le font dans la réalité de la ville. Elles cohabitent dans les

pratiques et les formes spatiales ainsi que dans les représentations fondatrices des coalitions d'acteurs, des théories scientifiques ou des discours politiques.

2.c Existe-t-il un espace public d'agglomération ?

Si on reconnaît la validité de la métaphore de l'hyperville et si on intègre que la fabrication de la ville s'inscrit davantage dans une logique d'hybridation que de mise en œuvre d'une conception directrice, sans doute faut-il en assumer une des conséquences, qui est la fragilisation de la notion même d'espace public d'agglomération. Nous revenons à notre question de départ : Existe-t-il un espace public de la grande échelle et quelle est la place de l'espace public dans la constitution identitaire de l'AFVG? Notre hypothèse, à vérifier par l'analyse du corpus constitué par les dessins des quinze équipes, est qu'il existe trois niveaux d'expression spatialisée de ce qu'on pourrait appeler l'espace public d'agglomération.

La première est le grand paysage qui, comme on l'a dit, rend présentes les limites du territoire dans les perceptions les plus banales et les plus quotidiennes, et qui exprime avec majesté et une complète évidence l'idée d'agglomération. Idée qui est d'ailleurs contradictoire : porteuse d'un sentiment plutôt 'anti-ville' côté suisse, et d'une culture plutôt périurbaine côté français. On pourrait objecter que ce grand paysage n'est pas, en soi, un lieu où on est en public, et c'est justement là qu'intervient la puissance opératoire des figures de projet : dans la figure de la ville-paysage, les réseaux de mobilité douces qui maillent le territoire permettent de vivre le grand paysage et, en même temps, de contenir le bâti et de réaliser physiquement la continuité de la relation ville-campagne comme l'avait déjà conçue le plan Braillard. Dans la figure de la métropole, on exploitera le potentiel scénographique du grand paysage, pour mettre en évidence les équipements permettant à l'agglomération de participer au projet de métropolisation du monde ; et pour vendre au monde une image de métropole verte. Enfin, dans la figure de la ville éclatée, le cercle des montagnes et le lac expriment à la fois physiquement et symboliquement la limite du processus d'éclatement. Il permet de passer de la conscience négative du phénomène à une vision de projet axée non plus sur l'extension des noyaux urbains existants dans la campagne mais sur la densification d'un espace mixte désormais identifié comme un tout.

La deuxième expression potentielle de l'espace public d'agglomération est clairement le réseau de transport en commun dont la forme, centrée sur Genève, a donné naissance à la figure de la marguerite. On sait que le tram représente un puissant facteur d'urbanité et que sa réalisation peut changer du tout au tout l'image d'une ville. De nombreuses réalisations récentes sont là pour le démontrer. Ceci implique d'articuler la vision des ingénieurs et celle des urbanistes, ce qui est un défi partout, et semble-t-il, un enjeu plus prégnant encore sur le territoire analysé. Le tram n'est pas seulement un moyen de déplacement, c'est aussi une expression symbolique d'une manière d'être ensemble dans une agglomération en mouvement.



Arrêts de bus et de tram en rase campagne, à 10mn du cœur de ville.

Une troisième expression formelle d'une dimension publique d'agglomération sera sans doute offerte par différents équipements plus clairement métropolitains, dont les usages s'inscriront peut-être davantage dans le registre temporel de l'événementiel que dans celui du quotidien, avec d'ailleurs tous les risques de rupture et de mise à distance par rapport à la ville ordinaire que l'on habite et que l'on parcourt au jour le jour. On verra sans doute s'y exprimer une forme ambiguë de tentation verte, à travers la mise en scène de paysages spectaculaires et le *greenwashing* d'équipements qui restent désaffectés pendant la plus grande partie du temps.

D'autres catégories d'espaces et de lieux publics contribueront évidemment à la composition d'une image publique d'agglomération, mais sans doute ne seront-ils pas marqués de la même manière par le sceau de l'acteur 'Agglomération'. C'est par exemple le cas des bords de ville, dont la réalisation est une des conditions premières – et probablement largement utopique – de mise en œuvre de la figure de la ville –paysage. Les matériaux – jardins potagers, terrains agricoles, bassins d'orages, parcs de proximité, terrains de sport ou de jeux, vergers à voitures – sont multiples, de même que les modalités de mise en œuvre ; et on peut imaginer que l'agglomération ne sera ni l'acteur unique ni sans doute l'acteur premier de leur développement.

On peut d'ailleurs se poser la question de savoir jusqu'où cette métropole franco-valdo-genevoise en possible devenir a l'ambition d'inscrire un ordre public d'agglomération dans une typologie formelle d'espaces publics d'agglomération, comme le faisaient les métropoles du XIXe siècle, qui ont fait émerger partout les formes urbaines d'un espace public universel. Dans le Paris haussmannien par exemple, l'universalité est inscrite dans les structures et les décors de tous les lieux publics de la ville : les perspectives, les grands équipements, l'architecture des parcs, la monumentalité du bâti, tout contribue à l'expression d'un ordre bourgeois, capitaliste et industriel. Les espaces publics urbains avaient alors l'ambition non seulement de contribuer à la ville idéale (hygiénique, sécurisée et belle), mais aussi de façonner les hommes à l'image de cet idéal urbain.

2.d De l'espace public universel à la figure de l'utilisateur universel

Les temps ont changé et on verra que cette dimension d'universalité est peu présente dans les dessins des quinze équipes. Ceux-ci mettent en image des projets qui visent moins à universaliser ce qui serait un espace public d'agglomération qu'à singulariser des lieux et des territoires. Ils cherchent d'une part à ancrer lieux et territoires dans une histoire et une géographie localisées, et d'autre part de les inscrire dans le mouvement d'un devenir territorial et environnemental incertain. A tel point d'ailleurs qu'on peut se demander, à la suite de Pierre Donadieu si la dimension universelle est encore à chercher dans l'espace ou dans les caractères de ses nombreux usagers. Plus que l'espace, ce serait le citoyen contemporain qui serait porteur d'une dimension universelle (Donadieu, *Nouvelles proximités en Europe; de l'anthropologie de l'espace à la géométrie paysagiste.*, 2010). La fabrication de nouveaux rapports au temps, au corps, aux autres, aux lieux, aux déplacements, à l'environnement auraient en quelque sorte forgé une espèce d'idéal-type citoyen, dont on retrouve notamment les profils esthétisés par photoshop dans les revues de paysage, d'urbanisme et d'architecture. La logique semble s'être inversée : l'espace public urbain n'a plus l'ambition de façonner le citoyen à l'image

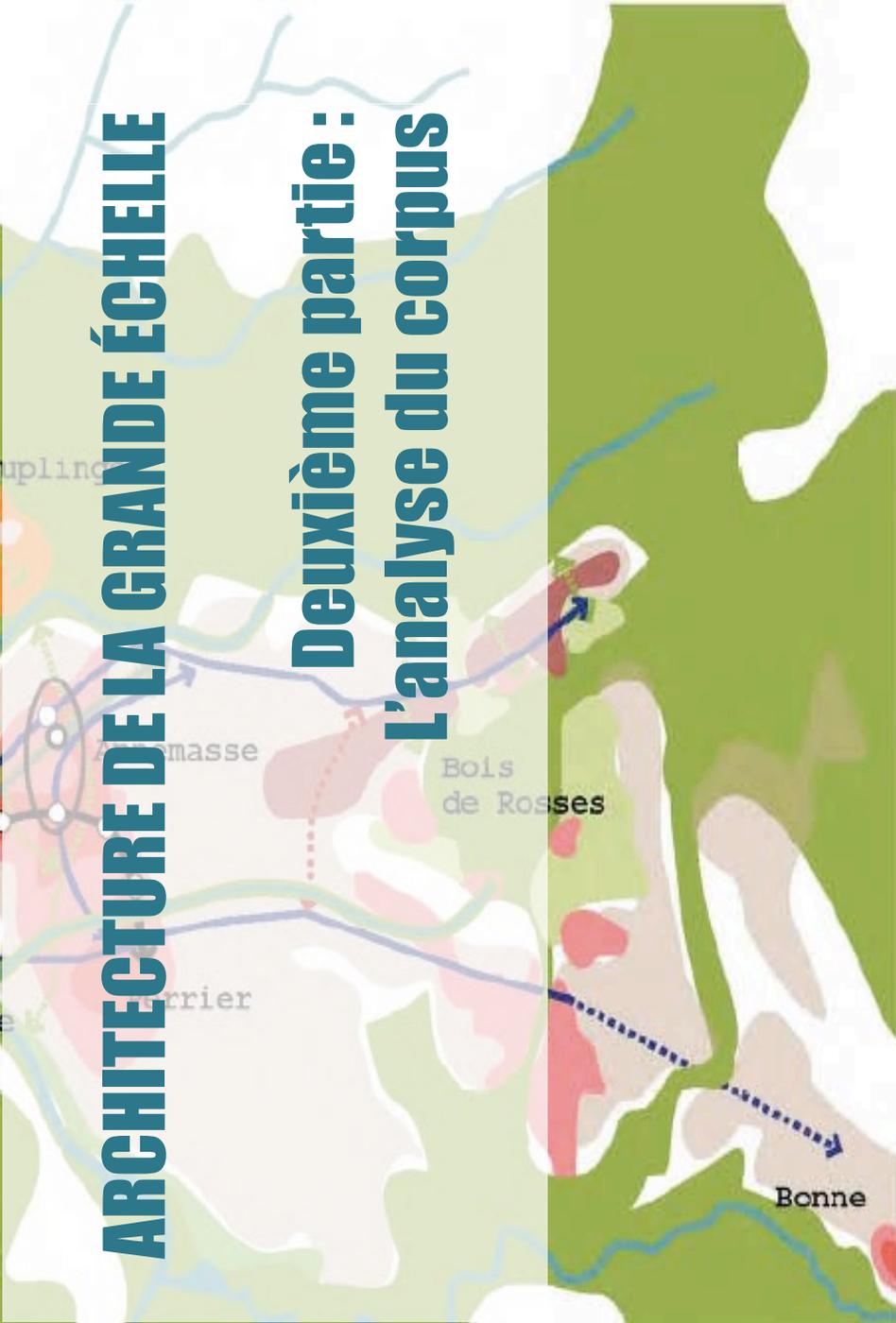
d'un idéal universel, mais se plie aux désirs et aux usages pressentis et de plus en plus individués. La carte des espace publics d'agglomération ressemblerait à une carte de restaurant ; les usagers expriment leurs préférences pour telle ou telle organisation d'espace public, en fonction de ce qu'ils viennent y chercher et de ce qu'ils peuvent y accomplir (un sport individuel ou collectif ; un pique-nique ou une recherche de solitude), mais aussi en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur histoire personnelle ou de leur culture d'origine. Ceci dit, la figure de l'utilisateur universel présente dans la société urbaine contemporaine une multiplicité de visages. Allophile ou allophobe, tous n'ont pas nécessairement la même inclination paysagère.

Ce préambule théorique tisse la trame d'un exercice d'analyse du récit à travers les images et les mots, qui a été réalisé quatre fois au cours de la recherche, et qui fera l'objet des deux chapitres suivants.



ARCHITECTURE DE LA GRANDE ÉCHELLE

Deuxième partie : L'analyse du corpus



Chapitre 3 : Processus pédagogique

Pour démarrer l'analyse du corpus, l'équipe de recherche a élaboré une première grille d'analyse qu'elle a testée à travers trois processus pédagogiques distincts (développés dans le présent chapitre 3), puis elle a repris l'analyse en l'approfondissant (cf. chapitre 4) afin de pouvoir revenir en conclusion sur la discussion des hypothèses initiales.

3.a La composante enseignement de la recherche

Trois groupes d'étudiants et de doctorants ont ainsi été sollicités au cours d'exercices ou de séminaires de durées variables, mais relativement courtes : l'équipe des doctorants URBA11 de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (UCL), les étudiants en M1 de géographie urbaine de l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne (IGUL UniL – cours d'introduction au projet urbain), et les étudiants du M2 des ingénieurs architectes de l'UCL (cours sur l'analyse et la composition du paysage). La problématique de l'agglomération transfrontalière leur a été présentée dans les termes suivants, en faisant mention explicite du financement par l'AGE (Architecture de la grande échelle – Programme du BRAUP et du PUCA Paris). Le résultat de chaque démarche est présenté ci-après.

La question qui se pose aux acteurs de l'agglomération franco-valdo-genevoise peut se résumer en ces termes : comment concevoir la ville de demain en faisant intervenir le dessin de l'espace public comme recherche de lien entre la ville et/ou la métropole – comprise au sens de la vaste échelle et de ses équipements de notoriété – et l'habitat, à l'échelle de la proximité et des services du quartier ? L'espace public est à comprendre ici comme un « condensateur de vie sociale » et l'exercice consiste à mieux identifier ce que peut – et ne peut pas – le dessin de l'espace public dans l'imbrication de ces deux géométries : la réticulaire (de mise en relation) et l'alvéolaire (de proximité).

Point de départ du séminaire doctoral et des exercices de Master et Master complémentaire

La première partie de la recherche sur l'agglomération franco-valdo-genevoise avait permis d'identifier plusieurs grilles de lectures possibles pour analyser l'importante production projectuelle disponible dans les PACA (périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération), prise comme un stock d'images, sans explications écrites de leurs auteurs.

Ces premiers éléments ont été fournis au départ du séminaire de recherche / de l'exercice comme base de réflexion à faire évoluer en l'utilisant comme première grille d'analyse, et en la faisant évoluer :

1/ Quatre catégories d'espaces publics ressortaient comme emblématiques de l'urbanité du XXIème siècle :

- Les espaces publics de la métropole, ceux qui permettent d'établir sa notoriété et de se connecter aux réseaux mondiaux, y compris en laissant la place à une certaine forme de violence (dans la forme, le référentiel social, ou le processus de production) : la Place des particules du CERN ou la gare TGV d'Annemasse ;

- Les non-lieux des interfaces de transports – ou l'absence de « mise en paysage » des infrastructures – celles qui permettent à l'agglomération de fonctionner mais qui sont souvent conçues dans l'optique de leur utilité plus que de leur urbanité : la future gare CEVA du Bachet ou le P+R de Bardonnex ;
- Les franges ville / nature – agriculture, ou la mise en lien des futurs quartiers avec leur environnement non construit, intégrant des enjeux de proximité, convivialité et durabilité : Bernex nord ou la Plaine de l'Aire ;
- Les espaces publics de la rurbanité, pour retisser le territoire à vaste échelle et lui redonner du sens : le PACA Park de St-Genis-Pouilly ou de Ferney – Gex.

2/ Quatre référentiels (implicites ou explicites) de ville pouvaient être aisément distingués, et explicitant différentes visions de la ville du XXI^{ème} siècle qui sous-tendent (implicitement ou explicitement) les projets de territoires de d'espaces publics : la ville compacte, la ville passante, la ville paysage et la métropole.

3/ Et trois figures avaient été repérées dans les discours sur les espaces publics dans la production projectuelle :

- Les maillages et réseaux de différentes échelles et géométries et prenant appui sur différents supports (voiries, chemins et nature) ;
- Les lisières, franges, seuils et limites de différentes épaisseurs et pouvant donner lieu à différents usages ;
- Et les campagnes et parcs de différentes échelles faisant l'objet de divers usages (juxtaposés ou superposés).

Pour le séminaire doctoral, un complément conceptuel avait été fourni par la présentation d'un mémoire de Master en géographie urbaine sur la ville de Lausanne (2010 Ian LOSA à l'IGUL UNiL) : ce dernier avait développé une composante théorique à partir de la littérature (en particulier anglo-saxonne), que l'on peut résumer par quatre approches du sujet :

- L'approche objective, selon laquelle la qualité perçue dépend des caractéristiques spatiales ;
- L'approche subjective, qui prétend a contrario que la qualité perçue dépend uniquement de l'observateur et de sa culture ;
- L'approche intégrative pour laquelle la perception est liée à la fois aux caractéristiques de l'objet et du sujet, et le résultat naît d'une confrontation / tension entre les deux ;
- L'intersubjectivité (Nasar , 1998) qui postule que le fait que chaque individu soit unique n'empêche pas de rechercher des enseignements applicables à des groupes, en raison du partage de certains attributs culturels (milieu dans lequel on vit, etc.) qui produit des similitudes d'appréciation.

La posture choisie dans la recherche est intégrative doublée de l'intersubjectivité : c'est en effet la seule possibilité de donner sens aux réflexions sur les espaces publics, dans le but de produire des éléments qui peuvent être utiles à la collectivité.

Ce travail de Master concluait à l'identification de trois registres d'analyse des espaces publics :

- La cohérence fait que les espaces publics sont conçus comme un réseau de lieux en lien avec les différentes composantes urbaines. La cohérence interne (ou son incohérence) peut être évaluée par les expériences spatiales

(ponctuelles, directionnelles et transitionnelles) et dépend de la lisibilité des espaces publics et de leur capacité à susciter des images chez l'utilisateur. La cohérence fonctionnelle et sociale vient enrichir l'analyse et englobe une échelle plus vaste.

- L'ambiance est d'abord liée à la qualité visuelle (cf. études de psychologie environnementale), et celle-ci est fondée sur la présence d'éléments naturels et minéraux, organisés entre eux de manière plus ou moins complexe, le tout donnant lieu à des ouvertures ou des encadrements visuels. Cet ensemble est complété par des ambiances sonores et tactiles, avec une importance particulière accordée à l'art public ;
- Et les usages dépendent des usagers et de leur diversité (pour considérer aussi ceux qui n'entrent pas dans la catégorie de l'utilisateur type), et nécessite pour le concepteur d'imaginer une multiplicité d'usages (de la socialisation, au commerce, au repos, au jeu mouvementé) et de les gérer dans l'espace et dans le temps en superposition ou juxtaposition, avec un éclairage particulier sur les places assises.

Ce travail avait également repéré un certain nombre de décalages entre espace conçu et espace vécu, mais ce sujet est resté hors du champ de la présente recherche.

3.b Ecole doctorale : séminaire de recherche (UCL 09/2010)

Déroulement du séminaire

Le séminaire a regroupé une dizaine de doctorants et a consisté à demander à chacun de réagir / questionner / confirmer ou infirmer les premiers enseignements décrits succinctement ci-dessus à partir d'un exercice en groupe d'analyse du stock d'images (Annexe 1 - 90 images sans discours écrit, ni légende).

La question posée concernait le passage de l'interprétation des usages (perception et vécu) à celui de la conception des espaces publics, l'objectif étant à terme de fournir des éléments utiles à l'enseignement du projet urbain. Après les exposés introductifs (état d'avancement de la recherche AGE et travail de Master), les 2 jours de séminaire se sont déroulés selon une alternance de travaux en petits groupes et en plenum, jusqu'à aboutir à quelques enseignements qui enrichissent la réflexion et trois nouvelles grilles d'analyse développées ci-après.

Enseignements du séminaire doctoral

L'évolution des premières analyses

Les différents modèles de ville identifiés en première analyse se sont révélés comme n'étant pas de même niveau : en effet, la ville compacte et la ville paysage représentent les deux « extrêmes » de la gradation entre les morphologies du centre urbain et de la campagne, alors que la métropole – et ses composantes de notoriété – se superposent (ou pas) au modèle précédent. Et l'ensemble a vocation de ville passante ou poreuse (selon l'échelle considérée).

Cette gradation peut être analysée selon trois entrées :

- le rapport ville / nature

- le rapport espace public / mobilité
- le rapport espace public / programmation des « bords » / densité.

La cohérence et la qualité des espaces publics se déclinent alors en fonction de l'échelle considérée et du modèle de ville (explicite ou implicite), et se fondent sur quatre éléments matériels et immatériels :

- Le tracé : de la lisibilité du tracé à son insertion dans un réseau à plus vaste échelle ;
- Les « bords » : en prenant en compte à la fois leur forme, leur densité et leurs usages (dépendant de leur programmation) ;
- L'animation (l'intensité ?) : selon la gestion publique ou privée de ces espaces, et les événements susceptibles de s'y dérouler au fil du temps, qu'ils soient organisés ou non ;
- Et l'aménagement de détail de l'espace public : mobilier urbain, art public, matériaux, éclairage, ...etc.

La grille d'analyse proposée par le 1^{er} groupe

Ce groupe de doctorants a choisi une méthode inductive et est volontairement parti de l'image sans faire de différence entre les images lisibles par les experts et celles lisibles par tous. La démarche a consisté à trier le stock par étape, aucun des doctorants ne connaissant ni le projet, ni le site.

Lors de la 1^{ère} étape, chacun a caractérisé chaque image par un mot (évoqué spontanément par l'image). Au cours de la 2^{ème} étape, le groupe a choisi un mot pour chaque image (parmi les 3 choisis individuellement) ou s'est accordé sur un nouveau mot (indépendamment de l'échelle). La 3^{ème} étape a consisté à opérer un regroupement par familles de mots (aboutissant ainsi à 11 familles) :

1. activités et usages
2. interpénétration
3. couches (superposition avec ou sans interférence)
4. collage et juxtaposition
5. nature urbaine (comme moyen de créer de l'épaisseur ou comme « brique verte » de construction de la ville ou encore comme moyen de circonscrire l'urbanisation)
6. surimposition (d'un élément sur territoire sans considérer le rapport et/ou les connexions entre les points, ni les cheminements entre eux)
7. poche (à comprendre comme une catégorie renforcée par la circonscription)
8. substitution (catégorie formelle, par ex. agir sur la composition urbaine par un espace vert dans le maillage de la ville dense)
9. connectivité (en lien avec la hiérarchisation des réseaux et de leurs tracés)
10. axe (catégorie proche de la connectivité, mais à une échelle plus grande, et une forme plus linéaire)
11. circonscrire.

Puis la 4^{ème} étape a permis au groupe d'opérer un second regroupement identifiant alors 4 thèmes visant à rassembler les modes de composition et leur fonctionnement :

1. « Collage + surimposition + couches » : ce processus de composition peut être décrit comme cherchant à opérer par logiques similaires (et continues), mais indépendantes les unes des autres, ce qui permet la confrontation des logiques, mais sans forcément traiter les interfaces. L'espace public intervient alors plutôt de manière induite : il n'est pas pris en lui-même comme objet de projet, mais le travail sur les continuités part du postulat que la juxtaposition des différentes couches générera de lui-même de la continuité. On peut qualifier cette posture (en référence à Y. Chalas (Chalas, 2004) de « pensée faible de la continuité », à l'image d'un tableau de Braque qui crée de la continuité par des collages harmonieux (posture à différencier du « collage city » de Collin Row).
2. « Circonscrire » : ce processus de composition est caractérisé par l'identification d'entités homogènes, puis leur caractérisation, la méthode se poursuit par un travail sur des fragmentations à vaste échelle, cherchant à renforcer chaque unité. L'enjeu consiste alors à intervenir à l'échelle micro sur les espaces publics qui servent ces zones (ce qui peut aussi consister à installer des micro-ruptures).
3. « Connectivité » : ce processus de composition intervient prioritairement sur les interfaces (au sens de ce qui fait continuité ou rupture) plutôt que sur les tissus homogènes ou les réseaux.
Ces trois catégories contemporaines de composition permettent de structurer les relations ville / campagne.
4. « Nature urbaine / interpénétration / substitution » : cette dernière catégorie est située dans un autre registre, dans lequel la nature constitue l'un des éléments de composition urbaine, avec les mêmes capacités à lier ou à faire rupture que les autres éléments utilisés plus traditionnellement en urbanisme. Mais cette prédominance du « vert » dans les images pose la question de savoir si cette systématique est le symptôme d'une pensée faible (« on colorerait en vert la difficulté » ?), ou d'une évolution profonde de l'urbanisme.

L'analyse de l'ensemble du corpus d'images a également mis en évidence le fait que ces approches s'imbriquent selon les scénarios, mais aussi selon les échelles.

Quelques remarques issues des échanges avec ce groupe viennent compléter l'analyse.

La « pensée faible » est un terme dont la signification (et l'évaluation) dépend de la vision implicite : dans une conception holistique de la réalité urbaine (à l'image de l'acupuncture qui peut induire des effets forts avec des inputs très faibles) le qualificatif faible n'est pas péjoratif, au contraire (les interventions faibles se font dans une compréhension dynamique des phénomènes et recherchent des effets de synergie). Alors que dans une vision proche de la théorie du chaos, le « no future » ou le « bricolage » sont plus le fruit du hasard et peuvent – selon les cas – produire des effets intéressants ou décevants sans qu'il soit véritablement possible d'en tirer des enseignements. Et dans ce second cas de figure, la « pensée faible » consiste en un « abandon de responsabilité ».

En référence à Henri Lefebvre qui distingue les « différences produites » des « différences induites » (Production de l'espace) le choix de la composition des espaces publics oscille aujourd'hui entre deux attitudes : celle consistant à dire « je

ne suis pas d'accord mais on va trouver une solution », et celle qui prend acte du contexte inducteur des phénomènes et contre lequel « on ne peut pas grand-chose ».

Pour ce groupe, l'espace public se conçoit par le croisement de « matériaux » (nature, mais aussi bâti et réseaux), avec les modes de compositions développés ci-dessus, et le résultat doit être pensé pour permettre différents comportements : individualisation et rencontre.

La grille d'analyse proposée par le 2^{ème} groupe

Ce groupe de doctorants a également choisi une méthode inductive pour analyser le corpus.

Il est parti du stock d'images, et a d'abord été frappé par la présence récurrente du « vert » et la multiplicité des échelles. Il a ensuite associé les différents modèles de ville et les échelles (projets sur la grande échelle / ville diffuse / poches « vides » entre les agglomérations urbaines), ce qui l'a conduit à mettre en évidence l'importance des limites entre urbain et « vides ». Puis il a continué par l'analyse des espaces publics à l'intérieur de la ville compacte, avec les espaces ponctuels (places, parcs, etc.) et les espaces linéaires inscrits dans les réseaux liés aux infrastructures de transports. Il a enfin identifié une nouvelle catégorie : l'échelle « de médiation » qui permet faire le lien entre les échelles.

Cette réflexion a abouti à la grille d'analyse suivante :

| Echelles | Grande échelle / agglomération | Echelle intermédiaire / limites ou bordures ou franges urbaines | Echelle de la proximité | Echelle de la médiation |
|---|--|--|--|--|
| Type de ville | Ville diffuse | Limites entre ville diffuse et compacte | Ville compacte | Liaisons entre les différentes échelles |
| Production de l'espace public (particularité des projets) | Espaces ouverts, grands espaces, nature, espaces végétalisés (agriculture urbaine) | Espaces semi-ouverts, interpénétration du minéral et du végétal, prolongement à l'intérieur de l'espace bâti | 1. Espaces clos par front bâti : places, parcs, jardins, ... espace clos par clôture 2. Espaces linéaires : le long des infrastructures de transport, tram, stations, ... | Réseau, maillage, continuité, cohérence dans l'aménagement, thématiques (maillage vert, mobilité douce, ...) |

| | | | | |
|-------------------------------|---|---|--|--|
| Type d'usage et d'utilisateur | <i>L'analyse des usages et de la fréquentation des espaces à chaque échelle intervient à 2 niveaux : celui de la programmation pour la conception de l'espace, et celui de l'exploitation pour l'amélioration des services, de l'accessibilité, des aménagements, ...</i> | | | |
| | ? | ? | ? | ? |
| Acteurs et intervenants | <i>Les acteurs et les intervenants à chaque échelle dépendent de l'organisation institutionnelle de la région, ils sont importants dans le processus de production de l'espace public, de sa conception à sa réalisation et sa gestion</i> | | | |
| | Organisations civiles locales avec la collaboration (ou médiation) institutionnelle (Etat ou fédération) | Institutions et organisations civiles locales en collaboration avec des <i>stakeholders</i> régionaux | Institutions avec la collaboration des organisations civiles locales | L'ensemble des organismes liés au territoire |

Quelques remarques issues des échanges avec ce groupe vient également compléter la réflexion.

La question de savoir si le rôle de l'Etat (ou des pouvoirs publics) dans la conception des espaces publics dépend de l'échelle a prêté à débat, sans aboutir à un consensus. Si la réponse est positive, le périurbain – localisation la plus fréquente de la ville paysage – étant constitué de petites collectivités doit-il être d'abord aux mains de ces collectivités (avec médiation de l'Etat) ? Ou au contraire un pouvoir plus « central » permettrait-il de freiner la fragmentation spatiale en cours (en supposant qu'elle découle de la fragmentation institutionnelle) ? Peut-on dire en résumé que l'échelle plus vaste est gérée prioritairement par le public et que la plus restreinte l'est préférentiellement par le privé ? Ou est-on plutôt dans une situation d'imbrication à chaque échelle ?

En référence à *Place versus People* (Jacques Donzelot - Politique de la ville comparative F / USA), une seconde question a été abordée : l'intégration dans et par l'espace public se fait-elle à partir de l'individu ou de la communauté ? Et les politiques publiques doivent-elles plutôt privilégier l'intégration à partir de l'espace (entrée par la transformation de l'espace – en particulier l'espace public) ou de l'individu (entrée par l'appui social) ?

La grille d'analyse proposée par le 3^{ème} groupe

Ce groupe de doctorants a choisi une méthode hypothético-déductive, en décidant de définir a priori une grille d'analyse. Il a ensuite regardé de quelle manière les images produites entraînent (ou non) dans ce cadre.

Le point de départ de la réflexion a été la thématique de la mobilité (en lien avec les doctorats des membres du groupe) interprétée à partir de la porosité, en référence aux écrits de Bernardo Secchi.

La citation suivante a constitué le point de départ de la réflexion du groupe. « *Une forte mobilité est la condition indispensable pour une société démocratique et ouverte (...). La métropole doit devenir toujours plus perméable, accessible et confortable pour tous (...). Le projet d'une ville poreuse est un projet qui multiplie les nœuds d'accessibilité. Ces nœuds sont censés devenir des lieux significatifs en eux mêmes, et des points d'orientation qui rendent lisible l'agglomération dans son entièreté.* »

Trois catégories de compétences des espaces ont été identifiées par le groupe et utilisées pour analyser le corpus :

- a. Capacité de déplacement
- b. Possibilité de rencontre
- c. Perméabilité : présence d'éléments de continuité ou de rupture

La grille d'analyse mise en forme dans le tableau ci-dessous articule les différentes combinaisons des 3 catégories ci-dessus (a+b+c ou a+b ou b+c ou a+c) avec les quatre échelles suivantes : grande échelle, échelle urbaine, échelle du quartier, et échelle schématique. Dans sa démarche, le groupe a choisi les images les plus caractéristiques de chaque cas (tout en étant conscients qu'il existe plusieurs significations superposées sur chaque dessin). Puis il est parti de « ce qu'il pensait que les auteurs avaient voulu dire » (et non de « tout ce qu'on pouvait comprendre du dessin »).

| Type d'image / catégories | a+b+c | a+b | a+c | b+c | a | b | c | ∅ |
|----------------------------|-------|-----|-----|-----|---|---|---|---|
| Grande échelle | | | | | | | | |
| Echelle urbaine | | | | | | | | |
| Echelle de quartier | | | | | | | | |
| Représentation schématique | | | | | | | | |

Le résultat avec les illustrations est présenté en annexe 3. Et l'ensemble de ces questionnements et réflexions a enrichi les séminaires internes à l'équipe de recherche et à l'analyse approfondie présentée au chapitre 4.

3.c Master 1 en géographie urbaine : exercice de tri des images (UNil 10/2010)

Déroulement de l'exercice

L'exercice introductif du cours de projet urbain (M1 en géographie urbaine) a regroupé une soixantaine d'étudiants et a consisté à demander à chaque groupe de répondre aux questions suivantes sur la base d'un stock réduit d'images (40 – voir en annexe 2).

L'exercice en groupe a duré 2 heures (y compris 1/4h de présentation des consignes) et le retour a eu lieu la semaine suivante, sous forme d'échanges sur l'expérience vécue (il s'agissait du 2^{ème} cours de l'année d'initiation au projet urbain).

Les consignes étaient les suivantes :

- Classer les images (celles qui vous parlent) dans le tableau suivant ;
- Identifier les catégories de lieux représentatifs des 3 types de ville : par exemple voies, places, squares, chemins, parcs, ou autres ;
- Identifier les indications fournies par les projets : tracés, programmes, ambiances, etc. ;
- Choisir 3 images caractéristiques (1 par ligne) et reconstituer leur légende.

| | Echelle d'agglomération | Echelle de quartier |
|----------------|-------------------------|---------------------|
| Ville compacte | | |
| Ville paysage | | |
| Métropole | | |

Enseignements de l'exercice

Les principaux constats suivants peuvent être tirés à l'analyse de la production des étudiants.

Deux postures principales ont été choisies par les étudiants : classer toutes les images ou choisir les plus caractéristiques (le choix était ouvert), et en position médiane un groupe a distingué les images « qui ne leur parlaient pas » mais en faisant deux groupes (un par échelle).

Les référentiels « ville compacte » et « ville paysage » sont assez clairs, par contre la « métropole » prête à confusion entre réalité physique et réalité symbolique. Par ailleurs, le pourcentage de « vert » sur l'image semble influencer nettement le classement en « ville paysage » ;

L'exercice des « mots clés » à positionner dans le tableau a donné lieu aux réponses suivantes, les termes en police standard représentant – selon les dires des étudiants – les concepts, alors que les mots en italiques désignaient les objets supports des projets.

| | Echelle d'agglomération | Echelle de quartier |
|----------------|---|--|
| Ville compacte | <p>Réseau TP / différents types de bâti / structure dense / usage par zone / <i>axes + voies</i> <i>Voies + petits parcs + places + squares</i></p> <p>Structure pensée, établie indépendamment du paysage vert (tout en l'insérant) / bâtiments compacts pour être durables <i>Réseaux + bâti</i></p> <p>Réseau routier / immeubles / densité des habitations</p> <p>Proximité / multifonctionnalité / accessibilité / <i>mobilité douce</i></p> <p>Mixité fonctionnelle / densité</p> | <p>Homogène / usage par bâtiments / dense / <i>place + square + chemin</i></p> <p>-</p> <p>Idem à plus petite échelle (îlots de bâti structurés)</p> <p>-</p> <p>Barres d'immeubles</p> <p>Les concepts sont les mêmes, c'est l'échelle qui change</p> <p>Densité / interconnexion / unité bâtie</p> |
| Ville paysage | <p>Verdure structure le vide / connexion habitat et vert loisirs / <i>espace vert + connexion verte</i> <i>Voies + chemins + grands parcs + places</i></p> <p>Plus d'espaces vert que de bâti / formes construites adaptées (conformes) au paysage <i>Espaces verts + parcs + chemins</i></p> <p><i>Présence de parcs, chemins, liaisons avec la campagne,</i> espace peu dense, <i>maison individuelle</i></p> <p><i>Parcs + squares + chemins + espaces naturels voués aux loisirs</i> + <i>avenue plantée + agriculture urbaine</i></p> <p>Structure territoriale (<i>cordons boisés, forêts</i>) / diffusion / <i>éléments naturels</i></p> | <p>Espace anthropocentré / bâti comme observatoire du paysage / <i>parc + arbre</i></p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p><i>arbre, végétation, cours d'eau</i></p> <p>Les concepts sont les mêmes, c'est l'échelle qui change</p> <p><i>Éléments naturels / parcs</i></p> |
| Métropole | <p><i>Axes de communication</i> structures de la ville / <i>zones de bâti urbain / grands axes + voies</i> <i>Voies + aéroport + places</i></p> <p>Flux (de transports, ...) importants / interconnexions <i>Connexions internationales (aéroport, chemin de fer)</i> / <i>centre financier / ambassades</i></p> <p>Ouverture vers l'extérieur / <i>voies de communication + aéroport + grande gare</i> <i>Grands axes de transport + connexions vers l'extérieur</i> / zonalité, étalement</p> <p>Connexions / cluster / pôles / réseaux / accessibilité / <i>infrastructures de transport / renommée</i></p> | <p>Densité / <i>voies</i></p> <p>-</p> <p>(on n'en trouve pas)</p> <p>-</p> <p><i>Quartier « d'affaires », activités tournées</i> vers le monde (CERN, ...)</p> <p>Les concepts sont les mêmes, c'est l'échelle qui change</p> |

Certaines images sont presque toujours classées dans la même catégorie, et d'autres varient énormément, selon les critères suivants :

- soit du point de vue de l'échelle : un zoom peut être classé à l'échelle du quartier (en raison de sa dimension physique) ou de l'agglomération (en fonction de son importance et/ou de l'échelle de son effet)
- soit du point de vue du rapport ville campagne : le même dessin va être considéré comme caractéristique de la ville compacte pour ceux qui regardent l'urbanisation ou de la ville paysage pour ceux qui regardent la nature / agriculture préservée.

Ces illustrations témoins ont été regroupées dans le tableau synthétique suivant (voir en annexe 4).

| | | | | |
|-------------------|--------------------|--|--|--|
| Constantes | Ville compacte | | | |
| | Ville paysage | | | |
| | Métropole | | | |
| | Quartier compact | | | |
| | Quartier paysage | | | |
| | Quartier métropole | | | |
| Variations | Ville compacte | | | |
| | Ville paysage | | | |
| | Métropole | | | |
| | Quartier compact | | | |
| | Quartier paysage | | | |
| | Quartier métropole | | | |

3.d Master 2 pour ingénieurs et architectes : exercice d'articulation des concepts (UCL 06/2010)

Déroulement de l'exercice

L'exercice conduit à l'issue du cours sur l'analyse et la composition du paysage (M2 pour ingénieurs architectes) a regroupé une trentaine d'étudiants et avait pour objectif de permettre de mieux saisir la place du paysage en architecture, grâce à cette expérimentation.

Le déroulement a consisté à demander à chaque groupe de 2 ou 3 étudiants de choisir l'un des 15 projets formant la base du corpus d'images, de l'analyser, puis de répondre aux questions suivantes :

- En quoi le projet parle-t-il de paysage ?
- Quelle est sa vision paysagère ?
- Les images choisies pour illustrer le projet sont-elles cohérentes avec le discours ?
- Et quels sont les concepts clés du projet (à présenter sous forme de « jeu du Taquin ») ?

L'utilisation de la grille qu'est ce jeu avait pour intention de conduire à la réflexion conceptuelle en partant de proximité improbables de termes, au gré du hasard.

Enseignements de l'exercice

Bien qu'étant plus axé sur la problématique du paysage que sur celle des espaces publics, ce travail a permis de dégager quelques idées forces, et en particulier le rapport entre la carte – outil de lecture du paysage – et le plan – outil d'écriture du projet. L'importance des discours a également été relevée, comme étant parfois même presque plus importante que les apports dessinés, en particulier quand les mots prennent la forme de slogans et qu'ils contribuent à « vendre » le concept.

| | | | |
|---------------|-------------|--------------|-------------|
| Maillage | Campagne | Durabilité | Habitat |
| Noeud | Nature | Mobilité | Équipements |
| Linéaire | Péri-urbain | Perméabilité | Ressources |
| Espace ouvert | Urbain | Mixité | |

Selon les groupes, les termes de concepts clés sont repris par quelques mots ou par des schémas

| | | | |
|--|--|--|---|
| Problématique Étalement urbain + Délocalisation | Projet de lieu Topographie | Formes de lieu Morphologie | Concept Articuler |
| Méthode d'analyse Palimpseste >< Capacités isolées | Système Ville / Campagne | Modes d'usage Rural / Urbain | Concept Mise en nature de la ville |
| Méthode de projet Interdisciplinarité + Echelles multiples | Dynamique Local / Global | Lieux majeurs Bords >< Centralités | Concept Mise en mouvement |
| Objectif Territoire durable | Objectif Densité | Objectif Mixité | |

| | | | |
|--|------------------------|---|-------------------------------|
| Rural / Urbain | Territoire durable | Palimpseste >< Capacités isolées | Bords >< Centralités |
| Interdisciplinarité + Echelles multiples | Ville / Campagne | Étalement urbain + Délocalisation | Mise en nature de la ville |
| Mise en mouvement | Articuler | Local / Global | Mixité |
| Topographie | Densité | Morphologie | |

| | | |
|-------|------------|---------|
| TC* | ○ | adresse |
| ♡ | | ■ |
| light | innovation | paysage |

3.e Les enseignements pour la formation au projet urbain

Le niveau de formation a logiquement conditionné les exercices et leurs ambitions : de sensibilisation au projet urbain par le paysage et l'espace public en 1^{ère} année de Master jusqu'à la discussion des concepts des grilles d'analyse complètes pour le séminaire doctoral.

De manière un peu plus précise, les étudiants de première année de Master ont manipulé des images dès le 2^{ème} cours de l'année, ce qui leur a permis d'entrer dans le vocabulaire professionnel – ce qu'ils ont apprécié – et de tenter une première recomposition des codes qui ne leur avaient pas été donnés. Leur origine disciplinaire – la géographie – les a conduits à souvent critiquer le manque de rigueur des légendes, voire leur absence quasi systématique. L'absence de codification des dessins d'urbanisme les a dérangés. Ils se sont par contre mieux repérés dans les disciplines qui manipulent mieux les codes graphiques, en particulier les ingénieurs transports et les paysagistes.

Les étudiants de seconde année de Master ont quant à eux fait un travail plus approfondi de compréhension des concepts et d'analyse critique à la fin du cours sur le paysage. Leur origine disciplinaire étant l'architecture, leurs difficultés ont été d'un autre ordre : l'absence de frontière sur les plans les a conduits à avoir besoin de se resituer, en particulier en redessinant la frontière sur les cartes et les plans. L'importance des discours comme support de la production graphique les a également beaucoup surpris, ce moyen d'expression ne faisant pas partie de leur boîte à outils traditionnelle.

L'apport pour l'enseignement a alors été de mettre clairement en évidence la nécessaire cohérence entre le type de dessin, le projet et le contenu du message à transmettre. Le tri des informations dans chaque expression graphique – au sens des informations révélées et des informations tues – a également nécessité des explications approfondies sur le pourquoi et le comment construire cette cohérence fondamentale entre la forme et le fond du message.

Le séminaire doctoral a produit des analyses des méthodes de lecture et d'écriture des projets, et a ainsi contribué à la construction de la grille d'analyse développée dans le chapitre suivant.

Chapitre 4 : Analyse de la production projectuelle des PACA

4.a Introduction méthodologique

Une question de recherche faisant appel à des registres de connaissance aussi divers que la théorie de l'urbanisme ou le décodage de processus de communication de projets.

15 projets à analyser, ou un corpus conséquent et complexe de plans, schémas, images de références, textes et légendes.

Un territoire à découvrir...

Alors, comment procéder, comment ne pas tomber dans le piège d'une lecture partielle ou partisane ? Pour aborder ce défi nous avons séparé l'analyse en deux étapes, et nous sommes appuyés sur trois textes de référence.

1 / Constitution du corpus.

Corpus iconographique

Nous avons initié cette étape par une analyse du corpus iconographique stricto sensu, sans légendes ni auteurs, et sans avoir pris connaissance du terrain. Cela a permis de mettre en évidence des mécanismes utilisés pour transmettre graphiquement une vision, de cerner des similitudes, des cohérences ou au contraire des oppositions dans la production graphique. D'autre part, on a pu dégager « objectivement » des méthodes de composition, décrypter les mots-clés (nature, paysage, densification, transports, équipements publics) et la syntaxe (trames, surfaces, nœuds...) de l'écriture de ces projets de territoire.

A l'issue de cet exercice, un article de Pierre Donadieu sur le langage paysagiste des images et des mots (Donadieu, *Nouvelles proxémies en Europe; de l'anthropologie de l'espace à la géomédiation paysagiste.*, 2010), a mis en évidence la nécessité d'adjoindre aux images les mots utilisés par les auteurs de projet pour les raconter.

Dans ce texte, l'auteur analyse un processus de projet de territoire, mais à l'étape qui suit celles de la lecture et de l'écriture, au moment de la transmission d'une vision. Pour ce faire il étudie, pour environ 80 projets d'espaces publics, les mots avec lesquels les concepteurs expliquent leur intervention. Il en déduit que les paysagistes travaillent aujourd'hui d'une façon principalement scénographique et multisensorielle, pour un usager idéal dont le rapport à l'espace est esthétique (sensoriel et sensible) avant d'être social. L'usager de l'espace public étant à la fois universel et singulier, les lieux qui sont conçus pour lui retrouvent cette *ambivalence*. Cherchant une « *identité spatiale située* », « *la pratique de la géomédiation paysagiste consiste précisément à inscrire le projet dans ce double contexte, sociétal de l'usager universel, et spatial du site singulier ou à singulariser.* »

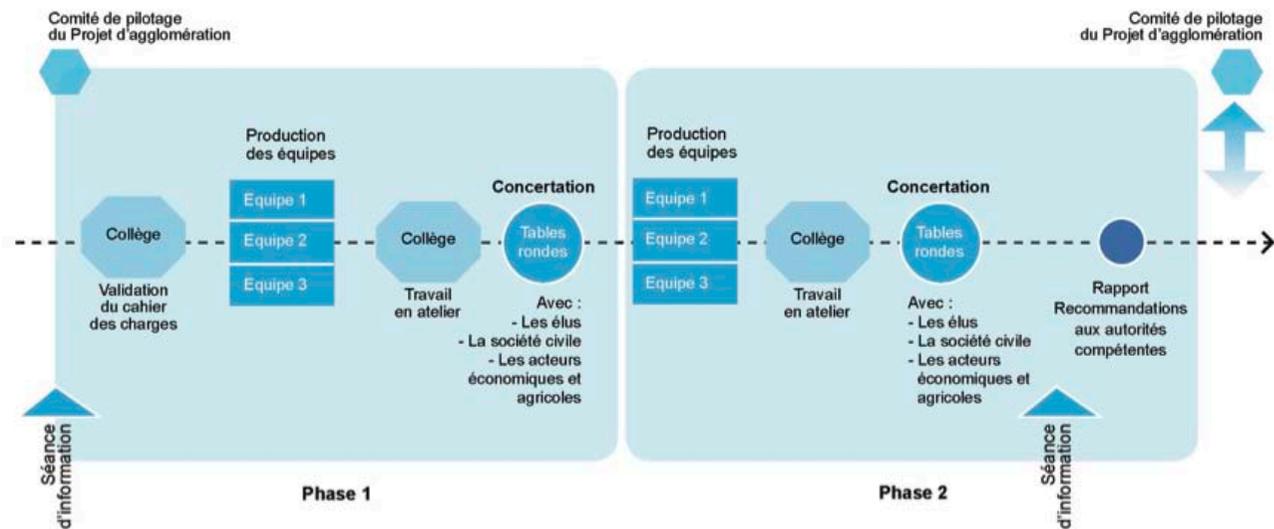
Pierre Donadieu met en évidence l'importance de l'idéologie qui prévaut à chaque démarche de projet, et nous a inspiré un premier but : essayer de clarifier pour chacun des 15 cas considérés les outils et objectifs de la géomédiation.

Corpus textuel

L'importance des « mots pour le dire » étant admise, nous avons dans un deuxième temps intégré des textes au corpus. Ils sont issus des mêmes documents que les images, à savoir des présentations que les équipes ont soumis Collège en phase 2 . Ceci nous a permis de resituer chaque dessin par rapport à un discours, un territoire et un auteur.

A partir de cette inclusion du corpus textuel, le « jeu » consistant à comprendre le rôle dévolu à l'espace public dans la construction du territoire est devenu en même temps plus clair et plus complexe. En effet, des idéologies fortes et opposées apparaissaient en filigrane de projets soumettant des propositions similaires, à l'inverse des inspirations théoriques semblables se matérialisaient très différemment, ou bien encore dans un même projet se croisaient un mélange d'inspirations idéologiques théoriquement contradictoires.

Cette constatation nous a amené à tenter un exercice plus conceptuel : composer à partir des mots-clé du corpus textuel et des outils d'écriture observés dans le corpus iconographique, une grille d'analyse des projets mettant en évidence le système de relations entre pensée sur la ville, méthodes de lecture, processus d'écriture et objet territoriaux produits.



2/ Construction d'une grille d'analyse.

Dans un effort de formalisation, ce procédé méthodologique a consisté à déconstruire et reconstruire chaque proposition, utilisant le corpus comme un « matériel clinique » (Dewarrat, Quincerot, Weil, & Woeffray, 2003), c'est-à-dire ni comme une référence absolue ni comme une anecdote, mais comme une opportunité pour mettre en lumière des pensées rattachées à des notions générales et les pratiques de projet qui en découlent. La constitution de cette grille s'est faite à partir de deux textes.

Des références

Le premier est l'article d'André Corboz sur *La description, entre lecture et écriture* introduit dans le chapitre 2 (Corboz, 2001). L'auteur y parle de l'horizon d'attente de toute description, notion apaisante puisqu'elle permet de prendre comme composante admise du processus d'analyse la partialité qui lui est inhérente.

On retient ici que l'important est de préciser la couleur des « lunettes » avec lesquelles on observe le territoire. Dans le cas présent, les deux thèmes principaux observés dans les projets ont été :

- le rôle de l'espace public, ou l'espace public comme support d'une idéologie.
- de la lecture à l'écriture, les objets territoriaux mobilisés et les typologies proposées.

L'autre texte, est de Bernard Declève : *Du ménagement de la nature à la naturalisation de la ville* (Declève, 2009). Cet article est venu en appui pour aider à reconnaître les filiations de pensée. Réfléchissant à *l'ouverture de l'espace comme problématique du projet urbain*, il met notamment en évidence les idéologies mobilisées sur cette question des espaces ouverts en amont des projets, reconnaissant à la suite de Françoise Choay et Bernardo Secchi trois écoles de pensée principales, le *naturalisme*, le *culturalisme* et le *progressisme*.

La valeur spécifique de cet essai en ce qui concerne notre étude est qu'il intègre dans ces trois récits urbanistiques la problématique du développement durable et de l'écologie, nouveau paradigme qui a dicté les objectifs principaux des PACAs (Quincerot, Tranda-Pittion, & Loetscher, 2010). *Urbanisation, Transports en commun et Mobilité douce, Nature et Paysage* étaient les trois volets que chaque proposition devait développer. La thématique des espaces publics – quand elle était abordée – a été rattachée aux transports en commun, et/ou au paysage. Bien que relativement modestes, les réflexions consacrées à l'espace public laissent malgré tout apparaître de nouvelles typologies adaptées à un nouveau mode de vivre en ville – ce dernier étant promu par une idéologie qui commence par clarifier les relations à instaurer entre ville et nature.

Des hypothèses

Une visite du site a permis de comprendre pourquoi cette question des relations entre ville, nature et paysage est si présente dans l'ensemble du corpus. Comme dans la plupart des métropoles, Genève en s'étendant s'est fragmentée. Ce phénomène est compris, suivant les sensibilités, de deux manières opposées :

- soit la campagne est entrée dans la ville.

Or dans cette région, d'après les images de référence et les légendes de notre corpus, le paysage en tant que construction sociale et culturelle est amalgamé à la nature en général et à la campagne en particulier, bien que quelques équipes évoquent le 'paysage urbain' c'est à dire 'construit'. Par l'intermédiaire des interstices de campagne, il est donc devenu une variable incontournable du projet urbain.

- soit au contraire la ville a éclaté dans la campagne et l'a déstructurée.

Depuis, le paysage n'est plus panoramique et synthétique (conception d'autant plus importante dans une région de montagne), mais au contraire il a lui aussi éclaté. Un besoin de retrouver cette vision d'ensemble, cette perception de la ville au milieu du « grand paysage », peut expliquer l'objectif récurrent de « *structurer la ville par le paysage* ».

L'analyse des projets explorera ces deux hypothèses.

Conséquence directe de la fragmentation évoquée ci-dessus, le statut de l'espace public a également changé.

Dans la ville dense et clairement délimitée, il était ouvert, soit minéral (places, esplanades, avenues, etc.), soit végétal (jardins, parcs), soit associant ces deux qualités (squares, boulevards plantés, etc.).

Dans la ville diffuse mi urbaine mi campagnarde, l'espace public est soit principalement minéral (typologies précédentes auxquelles se rajoutent les réseaux de mobilité douce et les interfaces de réseaux de transport en commun), soit principalement végétal avec les parcs et jardins traditionnels, les nouveaux parcs métropolitains productifs et de loisir, les réserves naturelles, les zones-tampon, lisières et autres corridors verts, etc.

Mais à ces typologies clairement publiques s'ajoute l'espace ouvert, exploité ou non, de la campagne. Il n'est pas nécessairement public mais fait partie du paysage.

Ce dernier étant, comme on l'a dit précédemment, généralement assimilé dans le cas genevois à la nature, on observe un glissement des notions d'espace public à espace ouvert, d'espace ouvert à paysage, et de paysage à nature. Et au bout du compte, c'est la nature qui d'une façon générique se trouve investie, dans la ville-territoire genevoise, des missions traditionnelles de l'espace public que sont le lien social, les articulations d'échelles et la circulation. (Gehl, 2003).

Cette hypothèse, centrale pour notre réflexion, sera également testée par l'analyse qui suit.

La grille d'analyse conceptuelle

Notre exercice commence donc avec le passage des projets par une grille d'analyse conceptuelle qui a quatre niveaux :

- niveau 1 : conception du rapport homme – nature
- niveau 2 : conception du rapport ville – nature
- niveau 3 : rôle assigné à l'espace public
- niveau 4 : références épistémologiques et outils de géomédiation utilisés

Pour le premier niveau, la grille se construit en référence aux trois récits évoqués par B. Declève : *naturaliste*, *culturaliste* ou *progressiste*.

- Récit 1 : naturalisme ou la nature dominante.

Il considère l'homme et la ville dans une nature-sujet qui structure le territoire ; écologie urbaine et du paysage permettent de circonscrire et limiter la ville pour protéger la campagne ou de l'y dissoudre ; l'espace ouvert –y compris public – est un plein qui définit le construit ; ce récit peut donner lieu, avec une approche impressionniste, à des stratégies d'acuponcture ou au contraire à des grands projets cernant la ville ou encore la déconstruisant.

- Récit 2 : culturaliste ou la fraternité homme-nature.

Anthropocentrique, ce récit situe l'homme et la ville avec une nature qui structure le territoire ; écologie urbaine et du paysage font dialoguer ville et campagne suivant des enjeux sociaux, environnementaux, écologiques et morphologiques (Magnaghi, 2003). L'espace ouvert – et public – peut être un plein qui définit le construit, qui coud, structure, répare, et articule les échelles dans une démarche médiatrice ; la proxémie paysagère privilégie alors le lien social et la qualité de l'habiter; dans cette approche stochastique et impressionniste qui adopte en général des stratégies d'acuponcture, le territoire est un système sans hiérarchie et la nature aussi bien un objet de discours que d'écriture.

Dans ce récit l'espace public peut également être un vide défini par le construit, dont l'objectif est le rayonnement, l'attraction ; les représentations alors plus abstraites présentent un usager universel, correspondant à une proxémie de l'entre-soi.

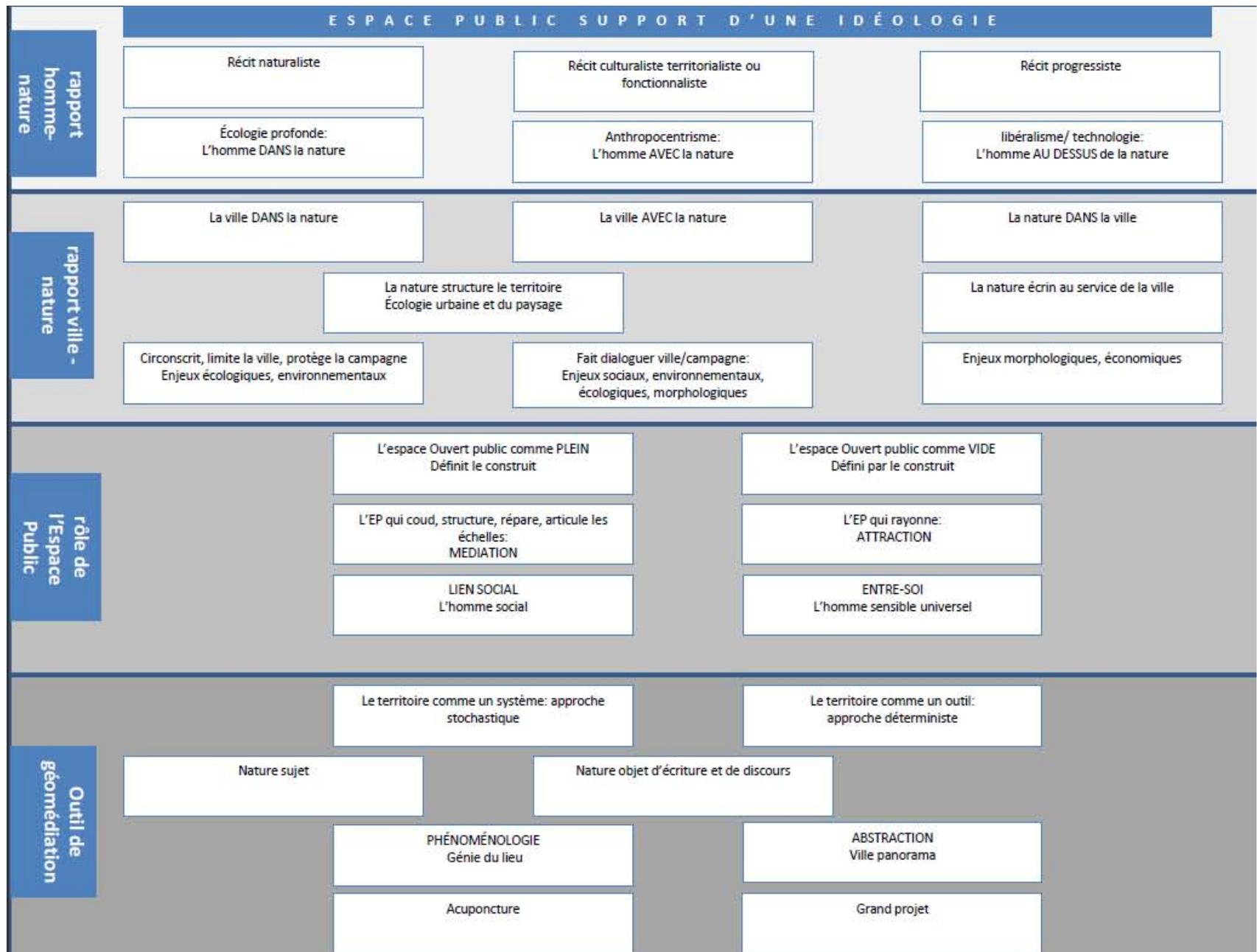
- Récit 3 : progressiste ou l'homme dominant.

Ici la nature est considérée comme un outil. *Écrin* morphologique de la *ville générique* (Koolhaas & Mau, 1995), elle fabrique des enclaves (M. Tranda, (Quincerot, Tranda-Pittion, & Loetscher, 2010)). Le vert, pourtant élément important de la composition de l'espace, a plutôt pour effet de déstructurer la ville, car il est utilisé pour isoler des objets qui n'existent que par et pour eux-mêmes, et non en tant qu'éléments de la ville comprise comme un système. L'espace ouvert et public est en général un vide défini par le construit, fréquemment résiduel à l'échelle de l'habiter, et dont la mise en paysage est un dispositif de mise à distance plutôt que de lien social. Dans la scénographie du projet métropolitain, la nature sert des objectifs de notoriété.

En fin de compte ces trois récits, qui sont notre principale clé de lecture, oscillent le long d'une ligne de domination entre homme et nature.

Le deuxième niveau de notre grille d'analyse explore ensuite les rapports ville – nature. On y voit que cette dernière devient parfois elle-même une médiation entre ville et territoire. Selon les cas la nature est ainsi un moyen de rendre la ville attractive grâce à une ingénierie verte ; un outil pour 'faire la ville' à la grande et la petite échelle, y habiter heureusement et durablement grâce à une panoplie d'espaces publics de nature productifs, esthétiques, éducatifs, écologiques et communautaires ; une troisième posture en fait un sujet en danger à préserver de la voracité urbaine.

Dans le troisième niveau de la grille, on observe le rôle assigné à l'espace public et enfin dans le quatrième niveau on tente d'identifier les références épistémologiques mobilisées et les outils de géomédiation mis en œuvre pour atteindre ces objectifs.

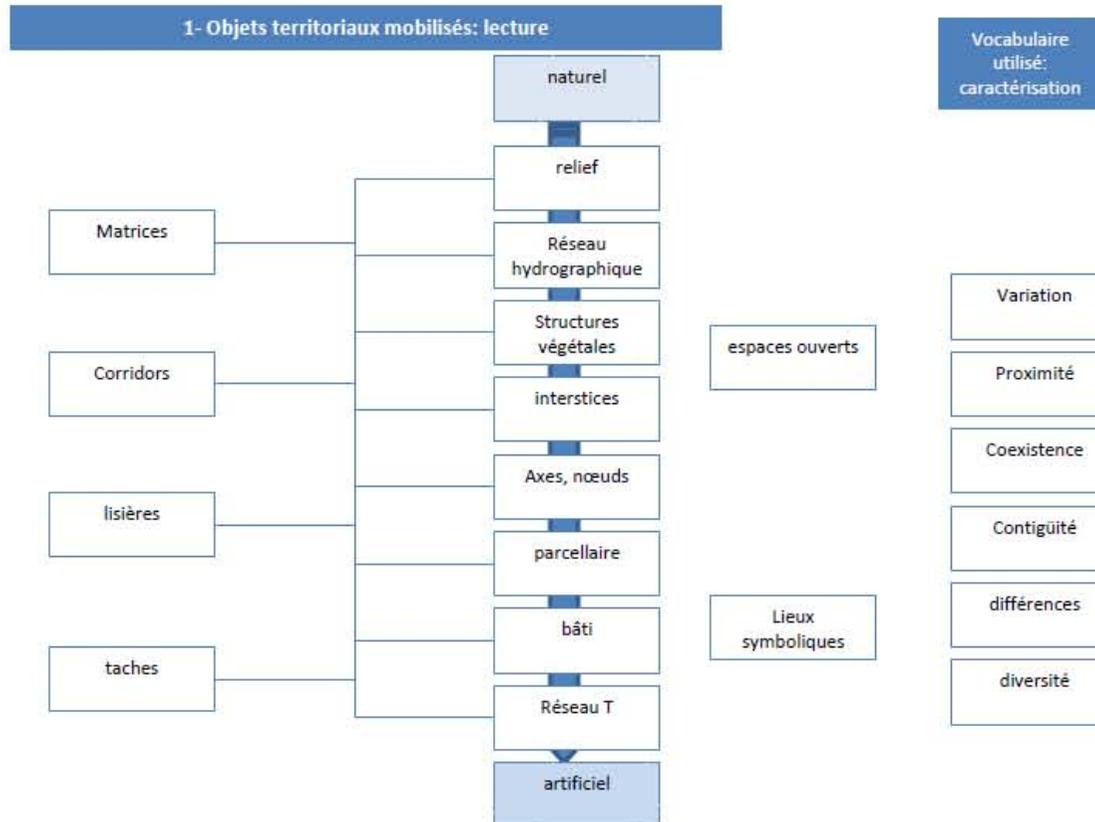


La matrice de lecture et d'écriture.

Une fois les filiations idéologiques identifiées, une matrice, construite à partir du corpus lui-même, permet de décliner les méthodes et objet utilisés dans la démarche projectuelle. Elle se divise en deux registres :

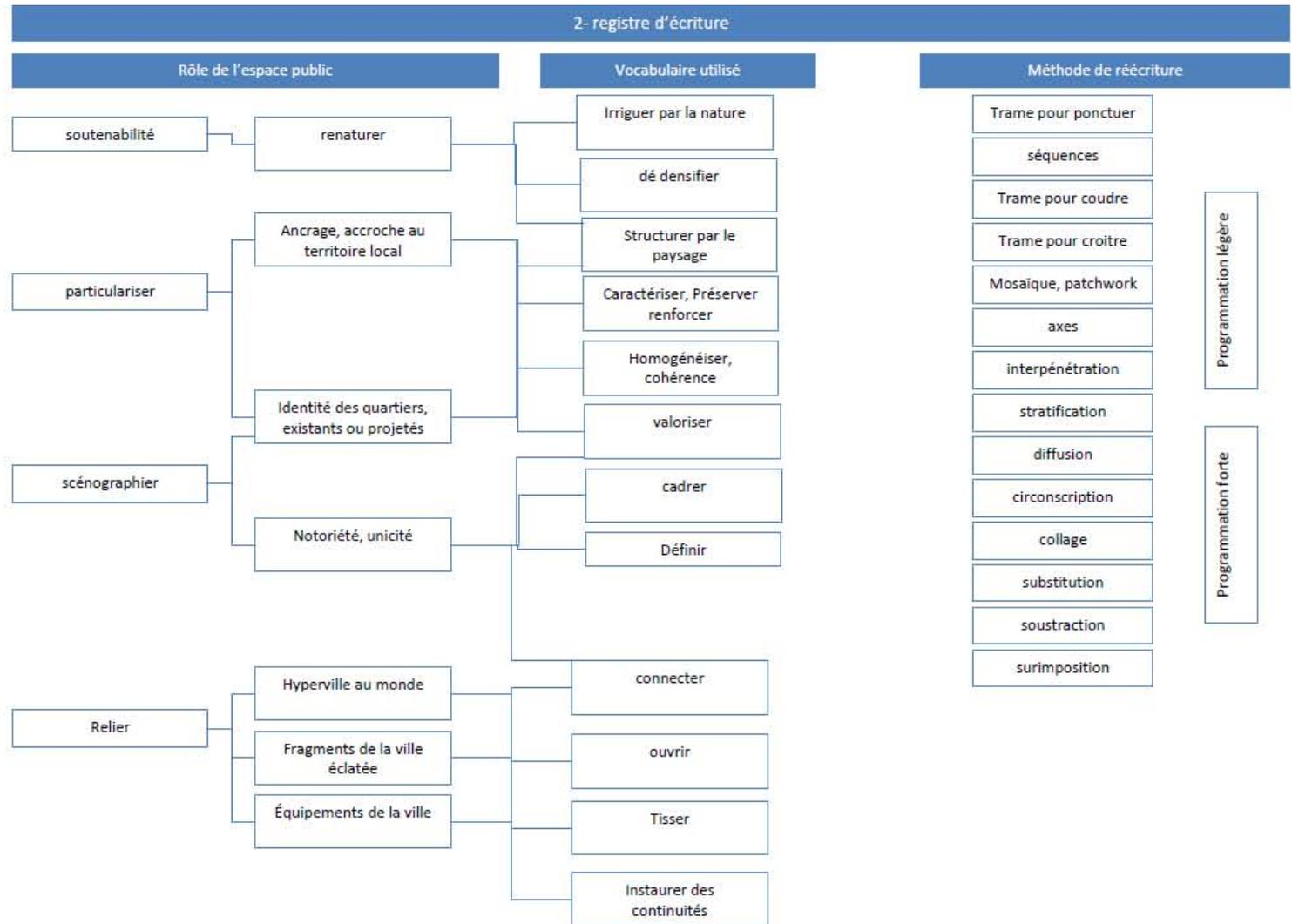
- *Premier registre : la description, entre lecture et écriture*

On part ici des objets territoriaux plus ou moins naturels ou artificiels mobilisés pour la lecture, avec une tentative artisanale d'intégrer le vocabulaire utilisé pour caractériser les espaces.



- Deuxième registre : le projet, entre écriture et communication

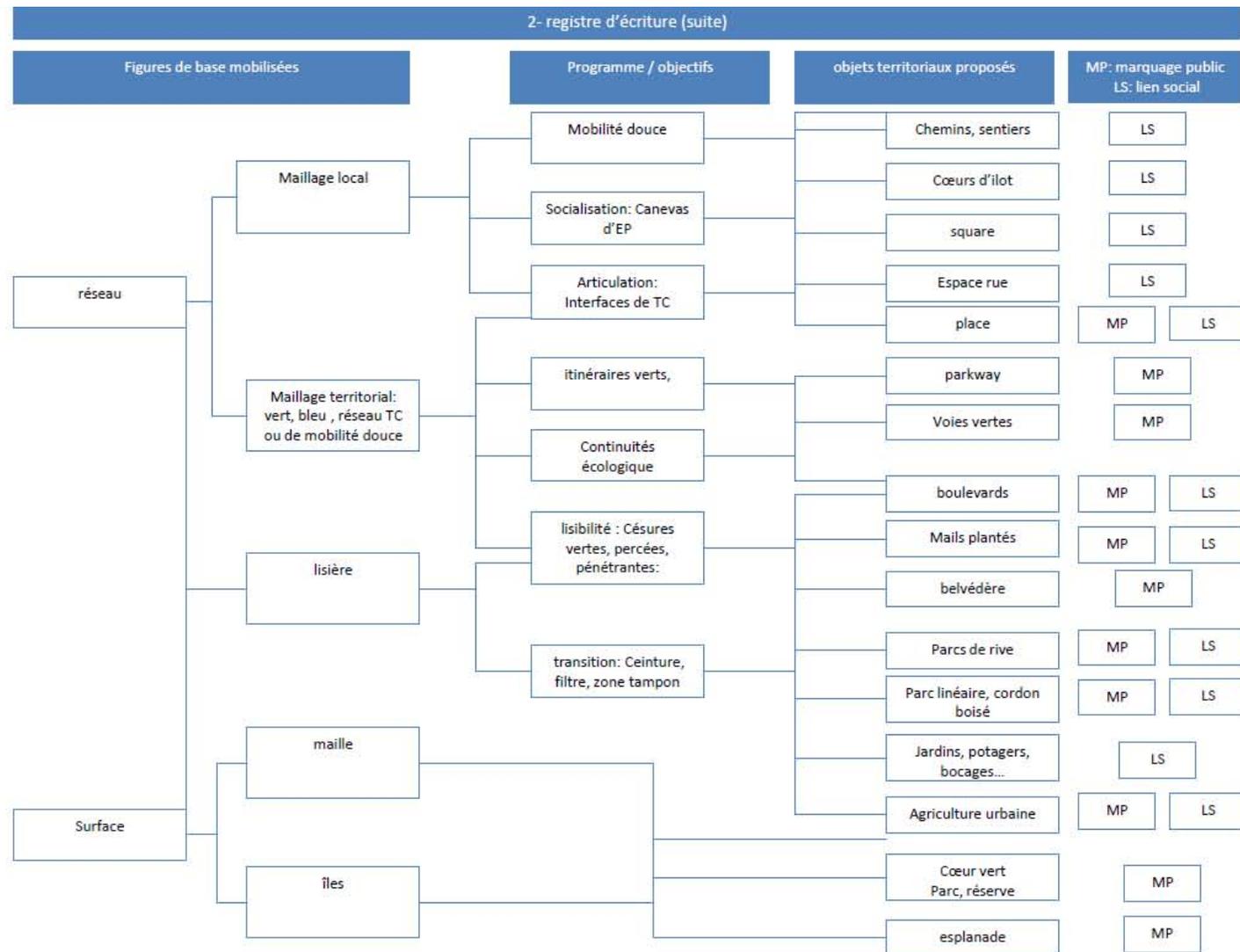
On y observe le rôle global confié à l'espace public (rendre durable, particulariser, scénographier, relier...) et la méthode de réécriture utilisée.



Ensuite, à partir des deux figures, le réseau ou la surface, qui apparaissent comme la base de toutes les compositions, la matrice permet de mettre en évidence quelles typologies d'espaces publics servent quels objectifs (mobilité, densification, lisibilité, articulation, marquage public, lien social...).

Par exemple, on voit que les typologies qui apparaissent dans les chapitres consacrés à la mobilité semblent attachées à des enjeux principalement techniques et écologiques, auxquels s'ajoutent une recherche de mixité et de lien social. Mais elles restent traditionnelles, réduites parfois à leur plus simple expression (un quai de tram).

Par contre dans les chapitres consacrés au paysage, les espaces publics et de nature (pour éviter le terme « espaces verts » à notre sens réducteur) sont plus clairement mobilisés et illustrés.



Cette méthodologie permet au bout du compte d'établir des liens entre typologies d'espaces publics et récits urbanistiques, ou d'anticiper d'éventuelles dimensions manquantes (par exemple trop de recherche de notoriété au détriment de la qualité de l'habiter ou l'inverse). Il permet aussi de mettre en évidence une certaine rhétorique de la représentation qui peut donner lieu à des confusions (par exemple sur la véritable place des espaces publics de nature quand tous les espaces publics y compris les réseaux de mobilité douce sont représentés en vert) ou escamoter des imprécisions projectuelles (légendes de plans d'ensemble faisant état côte à côte de zones « de nature », « d'agriculture » ou « d'écologie ».)

Nous avons donc passé les 15 cas d'étude au travers de cette grille d'analyse, suite à quoi nous pouvons proposer synthétiquement les commentaires suivants.

3 / *Commentaire synthétique des analyses.*

Précision des termes employés :

Le rôle de l'espace public, à l'articulation entre habiter et métropole dans le projet de territoire, est d'autant plus difficile à cerner que la définition même d'espace public dans le corpus est multiple, voir confuse, et que le projet le concernant est parfois inexistant. C'est comme on l'a vu sur les espaces de nature, en leur qualité d'espaces ouverts, qu'on reporte souvent son rôle. Il y a donc des confusions entre les notions *espace public /espace vert /espace ouvert*, entre *espace public / voirie et réseaux de transport*, et entre *paysage /nature / agriculture / environnement*. Par exemple :

Paysage a une connotation esthétique, utilisée dans la proxémie de l'entre-soi, ou identitaire et support de cohésion sociale (nature naturelle, campagne) ; il est soit exclusivement naturel, soit contient tous les éléments constitutifs du territoire.

Nature est tout ce qui est vert, ou ce qui n'est pas exploité, ou ce qui n'est pas urbain...

Agriculture est tour à tour inclut dans /ou différent de *nature*

Environnement a une connotation écologique et éventuellement économique, rattachée alors à *agriculture*

L'espace public apparaît souvent lié avec le réseau de transport, en particulier les voiries de desserte.

Les discours et dessins qui ont trait à l'urbanité son d'ailleurs souvent liés à ceux de la mobilité : plus elle est douce et fluide, meilleure est la qualité de vie. On observe à ce sujet une opposition entre ceux qui veulent « *moins se déplacer* » et donc diversifier les activités dans les quartiers, (*Obras paca 6*) et ceux qui veulent « *se déplacer plus facilement* » d'un pôle à l'autre et vivre l'entièreté de la métropole. Certains (« *moins se déplacer, mieux se déplacer* ») jouent sur les deux tableaux.

Quoi qu'il en soit, les sensibilités et implicites différents selon les pays d'origine des auteurs contribuent certainement en partie à ces flous linguistiques.

Relation entre texte et images:

Selon que les méthodes de lecture et d'écriture du territoire sont plus ou moins sensibles ou conceptuelles, les rapports entre texte et images varient.

- Soit le texte est autant support de projet que le dessin. La rhétorique et l'invention de mots sont alors très présentes : c'est souvent le cas des approches impressionnistes, phénoménologiques, où le langage traduit une lecture et une écriture volontairement poétiques et sensibles du territoire.
- Soit le texte prend le pas sur le dessin pour illustrer le projet, en particulier quand la proposition est encore à un stade conceptuel, trop difficile à traduire spatialement, et que le dessin se veut proche du réel.
- Soit, plus traditionnellement, le dessin est prioritaire ; pour certaines propositions dont le niveau d'abstraction du projet est assumé, il est volontairement schématique pour illustrer des concepts ; dans d'autres cas au contraire, le pragmatisme et la « réalité » priment et se traduisent par une abondance d'images et de détails de projet, tandis que le texte reste dans un registre plus technique.

Il semble donc que pour certaines équipes, l'expression du projet a pour rôle d'alimenter le processus de recherche en soi ; pour d'autres, elle sert à exprimer une intention de transformation de l'espace, considérée comme aboutie. En d'autres termes, certains corpus sont des outils de réflexion dont le but est de provoquer ; d'autres sont des vecteurs de communication, dont le but est de convaincre.

Le rôle de la rhétorique :

L'importance du corpus textuel pour la communication du projet est au moins aussi grande que celle du corpus iconographique, les champs sémantiques utilisés pour décrire les projets étant très significatifs de l'idéologie dans laquelle se développe la pensée des auteurs, ou de la stratégie qu'ils mettent en place pour convaincre. Certains arguments sont d'ailleurs plus aboutis dans le discours que dans le dessin comme on l'a vu plus haut, en particulier celui de l'interpénétration ville-nature.

On observe une utilisation très fréquente de vocables liés à la nature, à l'agriculture et au paysage (*irriguer les quartiers, activités vertes, jardin international, etc.*).

Les dessins sont aussi très verts, quoique cette couleur ne représente pas toujours des éléments de nature. Ce faisant, les équipes (la majorité) font de la rhétorique tant avec leurs mots qu'avec leurs crayons : une piste cyclable peinte en vert est un syllogisme doublé d'une métonymie particularisante.⁴

⁴ Faire du vélo est écologique, l'écologie protège la nature, faire du vélo protège la nature : syllogisme

Les végétaux sont souvent verts, une partie de la nature est végétale, la nature est verte : trope, métonymie particularisante (la partie pour le tout qualitatif).

Métonymie: un mot pour désigner un objet ou une propriété qui se trouve dans un rapport existentiel avec la référence habituelle de ce même mot

S'il y a souvent un rapprochement entre *espace public* et *espace minéral* (puisque les espaces publics dans les légendes correspondent souvent à la voirie et aux réseaux de transport en commun), celui qui se fait entre *écologique* et *vert* est pratiquement systématique, ce qui donne lieu à des typologies comme « réseau vert » dont la finalité - mobilité douce - semble évidente et peut pourtant prêter à confusion (vert peut aussi signifier: écologique, ou planté). On finit par comprendre dans ces réductions du réseau de communication à l'espace public et de celui-ci à l'espace vert, que le vert est la couleur du marquage public.

La ville est donc peinte en vert par les mots et les dessins, pour se plier au paradigme du développement durable, en dehors duquel aucun projet ne se risque. Gageons que ce coloriage correspond à une extrême simplification du discours dans un souci de communication, car « durable » n'est pas forcément synonyme de naturel, et la nature n'est pas seulement verte... Quoi qu'il en soit, on trouve dans ce corpus peu de béton qui s'assume en tant que tel...

Réseau / surface :

Il y a dans le corpus un relatif équilibre dans l'utilisation de ces deux figures comme bases de l'écriture du projet. Mais si certaines équipes privilégient clairement le réseau ou la surface, d'autres les conjuguent suivant les échelles. On trouve alors plus souvent la surface à l'échelle alvéolaire combinée à des réseaux territoriaux, mais l'inverse existe aussi.

Ces combinaisons font naître une troisième figure qui est celle de l'archipel ou plutôt de la grappe de raisins : des îles-surfaces définies, éventuellement limitées et caractérisées, reliées entre elles par un réseau hiérarchisé, technique (de circulation), écologique (de corridors biologiques), esthétique (de paysage) et « imaginaire / discursif » de cohérence, qui transforme la juxtaposition de fragments sans liens les uns avec les autres, en une entité appréhendable ayant une identité. (*La ville par parties, reliée, mais pas la ville en miettes*).

Idéologies et rôles de l'espace public:

D'une façon générale, si on peut déduire différentes typologies d'espaces publics à l'échelle de l'habitat à partir des dessins (rues ponctuées d'élargissements, cœurs d'îlots plus ou moins ouverts, squares, places ou jardins sur rue), ils sont à peu près absents des discours qui insistent beaucoup plus sur les typologies et programmes des grands espaces métropolitains.

Pour les culturalistes et les naturalistes, les espaces publics qui émergent de ce corpus proposent des activités inspirées par un souci d'écologie et de lien social, de (re)création de communautés donc également de promotion de l'entre-soi. Ils sont présents dans les chapitres consacrés à la mobilité, sous la forme de réseaux de mobilité douce, et d'*espaces-rue*. Ceux-ci permettent, à l'échelle des quartiers et de la ville, de connecter les autres typologies d'espaces publics, créant ainsi une trame de lieux d'urbanité, dimension sociale de la nouvelle durabilité urbaine.

Mais l'espace public comme outil de composition de la ville est plus clairement évoqué et illustré dans les chapitres consacrés au paysage, particulièrement dans les zones de transition entre ville et campagne, ou entre quartiers urbains et de nature.

La ville en projet devient alors le théâtre d'une vie quotidienne qui se réinvente et compense son caractère citadin par des *activités vertes* déclinées dans toute une série de nouvelles typologies d'espaces publics, véritables lieux-clé où se joue sa légitimité. *Jardins familiaux, coopératifs, potagers, agriculture de proximité, point nature, coulisses paysagère* (le paysage envers du décor de la ville ?), trouvent leur place au centre de l'agglomération *cœur vert*, et dans le labyrinthe de ses lisières: *cordons, pénétrantes, ceintures* etc.

Pour les progressistes en revanche, les réseaux de transport créent des espaces publics 'd'interface' techniques réduites parfois à leur plus simple expression (un quai de tram); en dehors de ça, l'espace public est une vitrine d'exception plutôt centrale, accompagnant des grands équipements métropolitains.

On note aussi que le récit du rôle de l'espace ouvert (public ou de nature), partant de conceptions de la ville différentes voire diamétralement opposées, peut s'incarner dans des espaces et des programmes typologiquement proches. C'est particulièrement évident dans le PACA 6 (St Genis) où des méthodologies de projet aussi différentes que celles KCAP ou Güller proposent sur le même site un programme similaire comme élément clé de l'intervention : le *Pacaparc* et le *Cercle de l'innovation*.

Toutes les équipes mobilisent à peu près le même spectre d'objets pour lire le territoire, avec plus ou moins de détails, et privilégiant plus ou moins les objets naturels ou artificiels. Mais par la suite il n'y a pas forcément de rapport entre ces objets et ceux que l'on retrouve dans l'écriture du projet. Ce sont assez logiquement les approches culturalistes territorialistes qui manipulent le plus finement les préexistences et les réinterprètent dans une assez grande variété de typologies d'espaces ouverts.

Paysage et nature :

Le contexte des tensions entre agriculteurs et urbains, partiellement à l'origine de ces projets, et bien entendu la physionomie du territoire majoritairement agricole, instituent la question de la relation ville-campagne comme un passage obligé pour toutes les équipes.

C'est là qu'il faut trouver l'origine principale des innombrables arguments en faveur de la protection de l'agriculture et de la campagne, de la limitation de la ville, de son articulation avec ce qui l'entoure etc. Par contre le discours dans lequel se construisent ces argumentaires peut beaucoup varier.

Comme suggéré précédemment, les projets veulent rendre à la ville une image et une cohésion spatiale qu'elle a *perdues* (pour rester sur un plan d'analyse purement spatial, car bien sûr ces stratégies sont nourries aussi par des intentions économiques). On note que la nécessité de cette cohérence et de cette imagibilité ne sont jamais remises en cause. La

ville éclatée et chaotique est devenue illisible, c'est un problème auquel il faut remédier soit en trouvant un moyen de tisser entre eux les fragments, par une mise en paysage du territoire définissant clairement une ville qui reste multiple mais cohérente, soit en la dissolvant dans une campagne devenue la priorité des problématiques territoriales, soit en lui superposant un nouveau fragment porteur d'un programme et d'une image forte, qui aura pour effet de souder peu à peu les morceaux épars.

L'esthétique de la ville *éclatée* selon A. Corboz (Corboz, 2001), n'a donc pas encore l'air d'être une alternative.

Un leitmotiv est donc d'instaurer des *continuités paysagères*. Mais là encore un changement de fond s'est opéré : ce paysage avec lequel il faut redessiner la ville, depuis qu'il y est « rentré » et fait partie de la vie quotidienne des habitants, n'est plus le paysage sublime - né précisément dans les montagnes⁵, mais le paysage ordinaire de la campagne. Rarement considéré comme tel précédemment il est maintenant investi d'un nouveau sens. Plus qu'une perte ou une dissolution du paysage, on sent à travers quelques projets que le territoire genevois vit au contraire la naissance d'une nouvelle esthétique du paysage, inséparable étant donné la culture locale d'une nouvelle relation à la nature.

A l'échelle de la métropole, on travaille donc avec le *grand paysage* (registre du sublime) à protéger, et à l'échelle des quartiers avec le *paysage ordinaire*, en général campagnard ou *de transition* (y compris friches et interstices urbains), avec lequel la ville *échange et dialogue*.

Rappelons que si on parle beaucoup de paysage, la ville est rarement reconnue comme une de ses typologies, à moins qu'elle ne soit très *irriguée* de nature (typologie pavillonnaire).

Deux tendances s'esquissent en aval de cette volonté de dialogue et de *sensibilisation à la campagne*. Pour les uns, elle se traduit spatialement par une imbrication et une interpénétration : c'est le *patchwork* ou la *mosaïque*, pour lequel la campagne devient résolument une composante urbaine (*une ville composée de quartiers agricoles et de quartiers habités* ; ArTer, Paca 7). Grâce aux nouvelles activités qui s'y développent, la barrière entre ville et campagne s'estompe même dans les comportements (projetés).

Pour d'autres, cette *irrigation de la nature dans la ville* (donc inverser la tendance actuelle), n'a pas comme objectif la qualité de vie ou l'affirmation de la ville diffuse comme projet, mais bien la naturalisation de la ville, voir le blocage de sa croissance. On empaysage (Debarbieux, 2005) alors la ville pour qu'elle ne dérange pas une nature personnalisée. (paca 5 *Equilbey*)

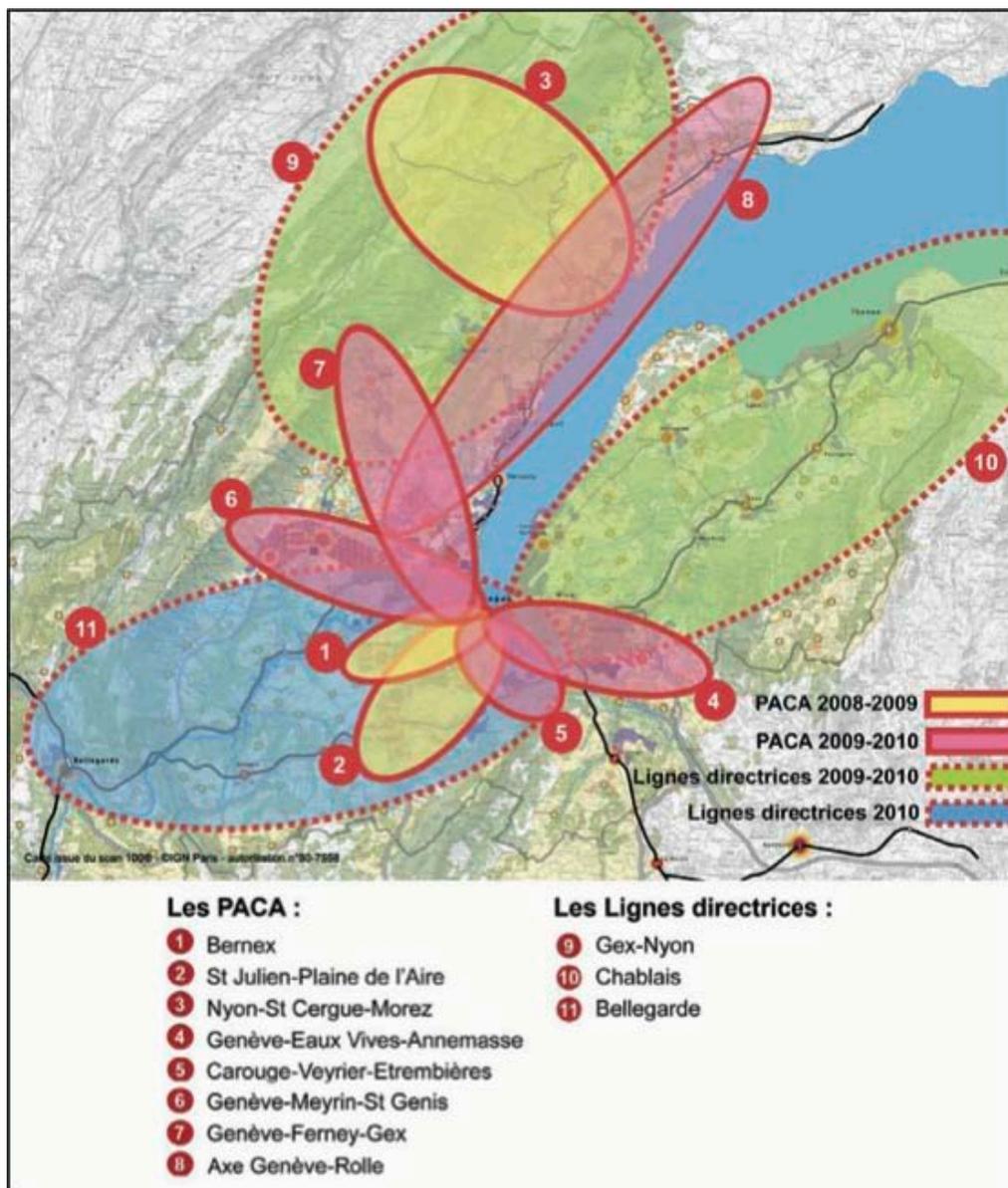
On note ceci dit que cette dernière approche écologique, correspondant a priori à une conception naturaliste, vient parfois en réalité d'une préoccupation progressiste : la nature, argument d'une esthétique marchande (Fel, 2009), est en fait un outil à protéger parce qu'elle est au service de la technologie et d'un discours qui vend.

⁵ Une tradition veut que l'*Ascension du Mont Ventoux* de Pétrarque en 1336 soit à l'origine de « l'invention » du paysage.

Par exemple, les nombreux espaces verts centraux et autres *cœurs verts*, éléments de cohérence et gages de qualité de futures urbanisations qui, étant « vertes » ne peuvent qu'être positives pour le territoire, correspondent soit à une pensée anti-ville (ville cadencée entre des espaces de nature protégée), soit à un travail sur la ville diffuse à partir de ses propres matériaux, soit au contraire à un effet de rhétorique pour justifier l'extension de la métropole.

En somme, les idéologies se croisent et empruntent des arguments les unes aux autres.

4.b Analyse approfondie du corpus



Projet 1: PACA Bernex, équipe Arbane

Composition de l'équipe

Arbane, architecture et urbanisme, Genève

CITEC Ingénieurs Conseils (transports) SA, Genève

Weber & Bronnimann (environnement - nature) SA, Berne

Analyse du projet

L'équipe d'Arbane adopte une approche culturaliste travaillant avec le territoire et intégrant la *diversité* et l'*incertitude*. Le territoire est autant support de l'habiter que potentialité métropolitaine.

Du corpus icono-textuel émerge une différence entre le discours, qui base son approche sur la mise en réseaux du territoire à travers les structures de nature, et le dessin qui présente plus des surfaces. De même, le discours insiste sur le lien social et le dessin reste dans le mode de l'abstraction, les illustrations ne montrant même aucun usager.

Espaces ouverts et publics sont souvent assimilés à espace de nature, ce dernier terme renfermant une certaine ambiguïté : il y a une différenciation entre « espace naturel » et « nature » qui est incluse dans « espace agricole ».

Les images de référence de la situation existante, indices de la valeur paysagère, montrent soit un paysage « naturel » autochtone et bucolique, soit un paysage naturel exploité. L'agriculture est en effet une valeur fondamentale du territoire que le projet retrouve à l'échelle de la métropole et de l'habiter, comme outil pour passer du réticulaire à l'alvéolaire, entre autres grâce à ses capacités éducatives.

L'espace public, s'il est présent dans le discours, ne fait pas l'objet d'une recherche spécifique quand aux usages et aux typologies, qui restent vagues : *parcs*, *mobilité douce*, *espaces extérieurs* des futurs édifices, ou encore places ou axes de transports en commun qui apparaissent dans les dessins.

Le paysage de nature, outil au service du projet de territoire, est support d'identité et a un rôle compensatoire de l'urbanisation (SCE). Le paysage urbain, lui, est absent des images de référence.

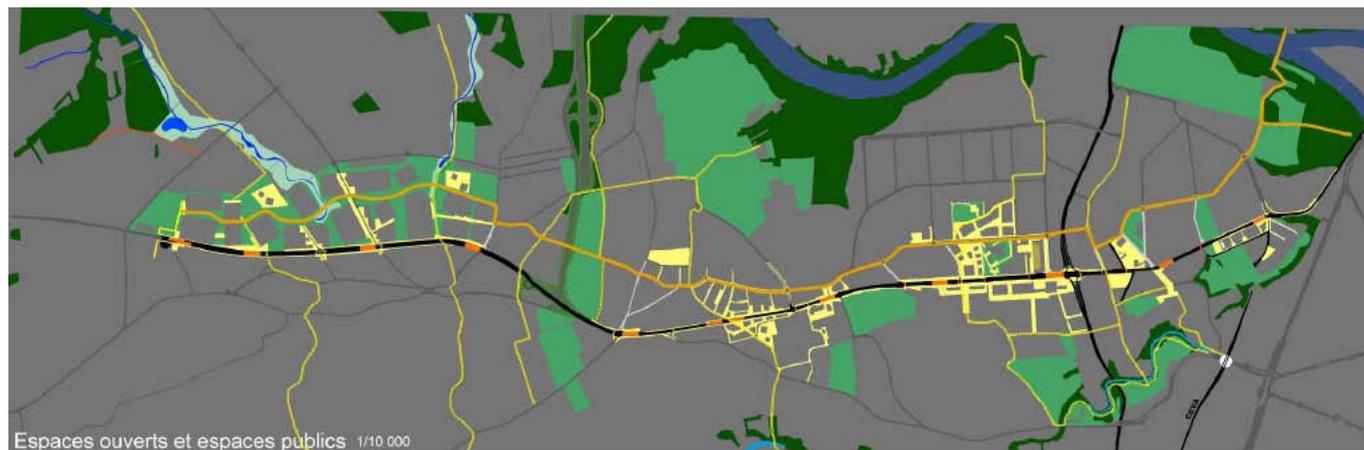
Si l'illustration des espaces publics reste dans un registre de couleurs génériques, qui différencient les espaces « verts » des autres, on comprend que la nature est considérée comme un atout technique pour la gestion du territoire et pour la viabilité écologique du projet car elle est associée à des objectifs fonctionnels, les seuls qui soient détaillés dans la présentation (gestion de l'eau, toitures vertes, gestion différenciée des futurs parcs, utilisation d'essences indigènes). On note enfin une volonté *d'ouverture* du territoire (*maillage ouvert*, *espace ouvert*).



Situation existante:
l'agriculture, les gravières,
l'indigène et le détail fondent
l'identité du paysage, base de
celle du territoire.



Espace ouverts et publics, un des
fondements du projet de
territoire...



...mais dont la matérialité et la fonction restent difficiles à anticiper à l'échelle des quartiers

Espaces publics minéraux ou verts structurent les nouvelles mailles.



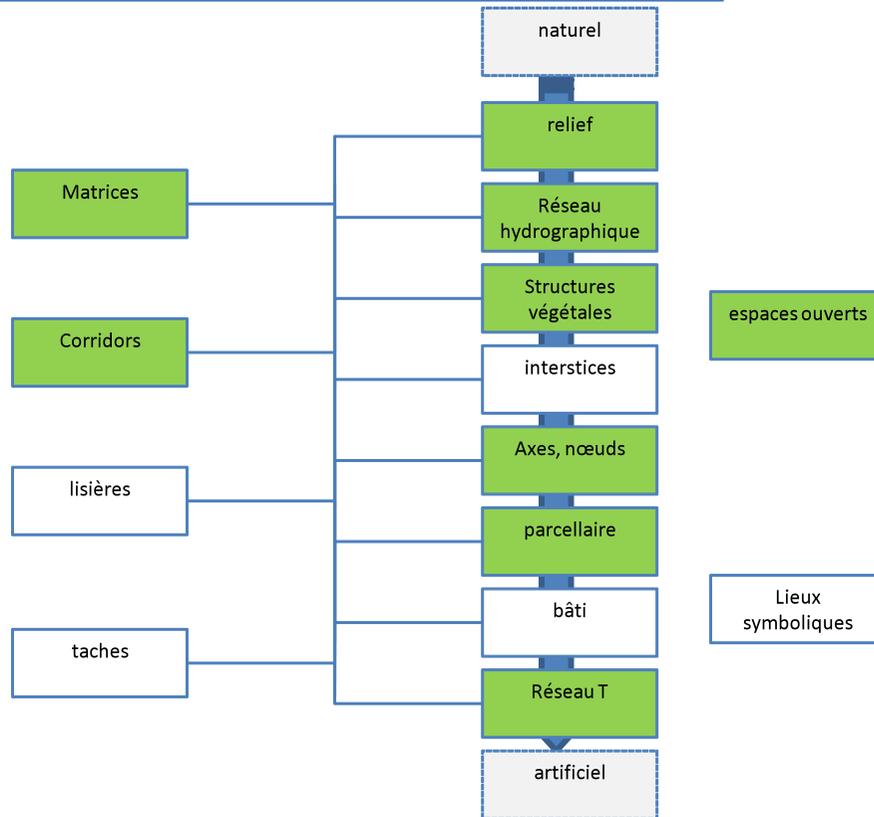
Vocation prioritaire des nouveaux espaces verts urbains, ou une façon de réconcilier ville et campagne ?



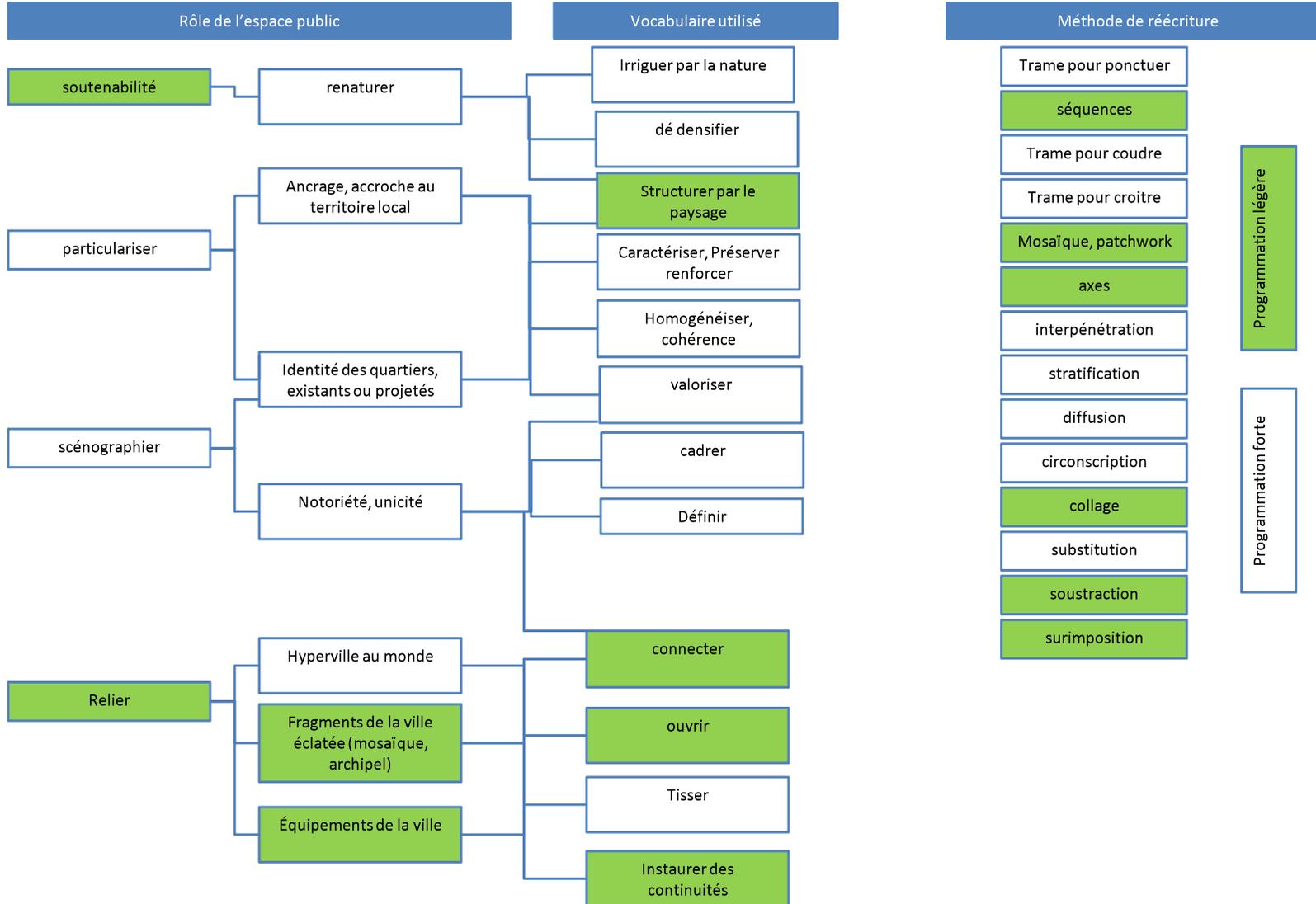
Grille
d'analyse

| P A C A 1 A R B A N E / E S P A C E P U B L I C S U P P O R T D ' U N E I D É O L O G I E | | | |
|---|--|--|---|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | | La nature écriin au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Esace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | Le territoire comme un système: approche stochastique | | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | PHÉNOMÉNOLOGIE Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama | |
| | Acupuncture | Grand projet | |

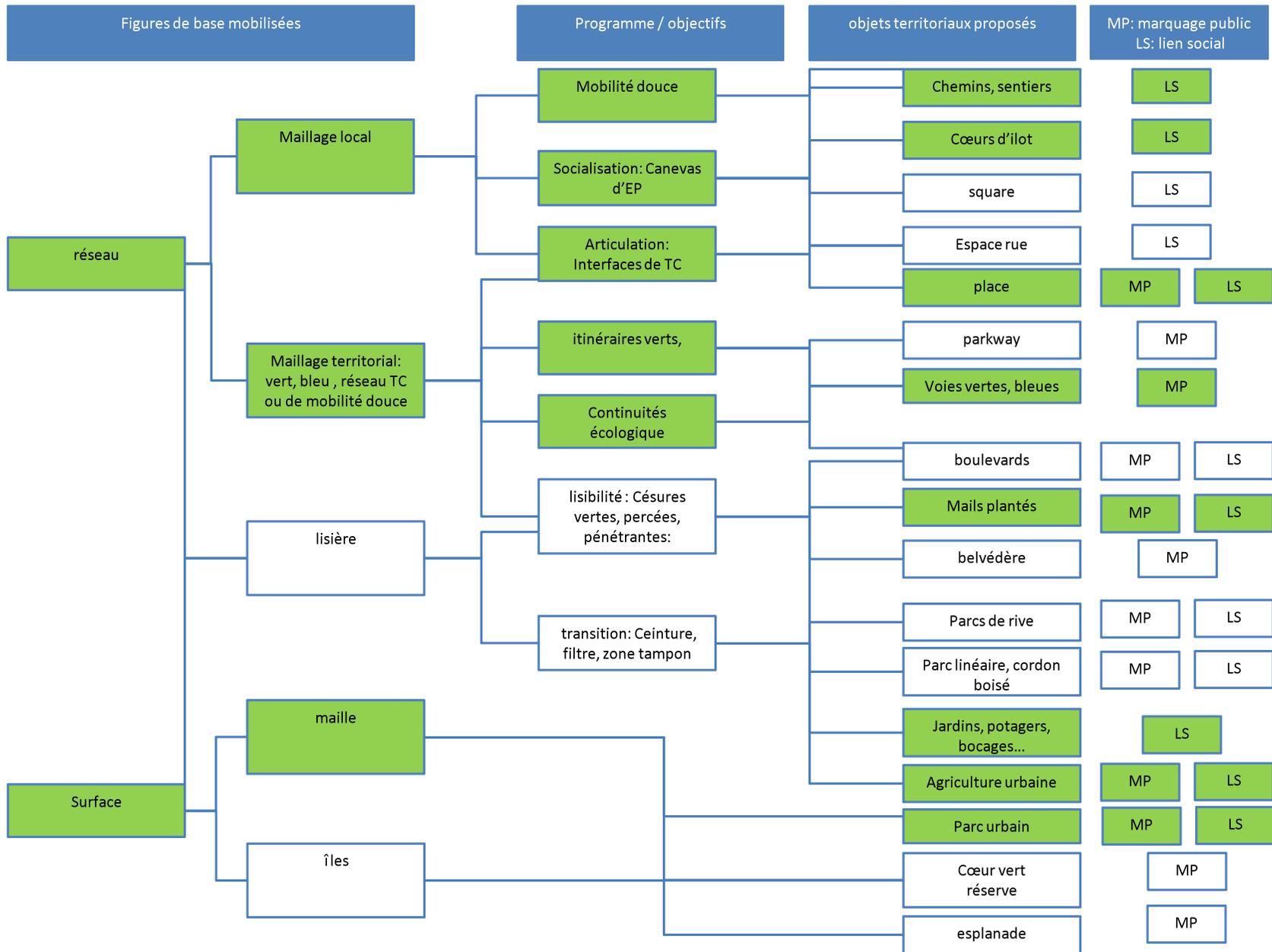
1- Objets territoriaux mobilisés: lecture



PACA 1 / ARBANE 2- registre d'écriture



PACA 1 ARBANE / 2- registre d'écriture (suite)



Projet 2: PACA Bernex, équipe Ar-Ter

Composition de l'équipe:

Ar-ter, Atelier d'architecture territoire, Carouge
CSD, Ingénieurs conseils environnement
DMp, Ingénieurs conseils transport et aménagement, Paudex (VD)
EDMS, Ingénieurs développement durable infrastructure, Petit-Lancy (GE)

Analyse du projet:

Le discours sous-tendant le projet de l'équipe ArTer s'inscrit clairement dans une filiation culturaliste territorialiste(*le « contexte » nous est cher*) où la nature est un outil d'écriture, et un partenaire avec qui travailler pour créer une ville de qualité : *L'approche tente d'examiner si la campagne n'aurait pas de références dont tirer parti pour faire la ville: l'horizon, la végétation, la variation, le maillage, l'eau, la nature, l'émotion, la proximité ou la contiguïté, la coexistence des différences.* Quelques arguments sont malgré tout plus teintés de naturalisme (« *Le territoire, usé et exploité, réagit sur la société*»).

Considérant le territoire comme un système (« *l'urbain, écosystème ouvert* ») Ar Ter base le projet sur les qualités émergentes des relations entre ses composantes. Il s'agit non pas d'influencer la ville par la campagne ou l'inverse, mais bien de mettre en place des nouveaux modes de vivre grâce à des relations fécondes entre une ville et une campagne ayant retrouvé un pied d'égalité: clarifier des relations entre ville et agriculture pour générer des *synergies*.

Bien que l'argument principal du projet soit la recherche de la qualité de vie, il y a aussi un souci de **marquage public** : *La mobilité douce, comme acte visible (politique) du projet territorial, l'agriculture transfrontalière en tant qu'espace économique et paysager.*

L'équipe installe ses partis - clarifier la spatialité de la métropole et les relations ville-campagne, créer une ville à vivre dans la diversité de ses situations urbaines et rurales- à partir de trois outils principaux: le paysage, l'espace public, et la nature.

Premièrement, **l'approche paysagère** sensible (*émotion*), esthétique (*paysage, horizon*), idéologique (*acte visible, coexistence des différences, ouverture et perméabilité*), se nourrit non seulement du grand paysage mais aussi de ce qui est pour d'autres un entre-deux : les « *entre ville et campagne* », ou « *transitions* ». Cet indéfini du territoire devient son identité.

Deuxièmement, **l'espace public**, en l'espèce la route de Chancy, la *Voie verte* et les *césures vertes*, doit transformer une coupure (entre Rhône et Aire, ville et campagne) en une *couture*, c'est un *fil d'Ariane*: *une avenue urbaine devant réunir des espaces fragmentés.*

ar-ter
atelier d'architecture-territoire
laurent badoux architecte
atelier traces architectures
edms ingénieurs
csd environnement
dmp mobilité



entre ville et campagne

Troisième outil de la palette, la **nature** est utilisée autant pour ses qualités formelles (*planter des arbres et créer des espaces privilégiés : places, cheminements, jardins, rues, avenues*), écologiques (*Combiner l'espace public avec la gestion de l'eau à ciel ouvert*), que pour les activités qu'elle peut générer (*Jardins coopératifs, agriculture de proximité*), devenant ainsi un outil privilégié de sociabilisation.

L'expression du réseau comme figure de base l'écriture est claire dans les textes (*trame paysagère forte et structurante, La ville n'est donc plus centre ou périphérie, elle est (...) un tissu de réseaux et de vie ; réseau intense de voies verte ; ossature et maillage*), même si sa matérialisation n'est pas encore très précise : certaines typologies annoncées restent conceptuelles (*césures vertes, pénétrantes de verdure...*)

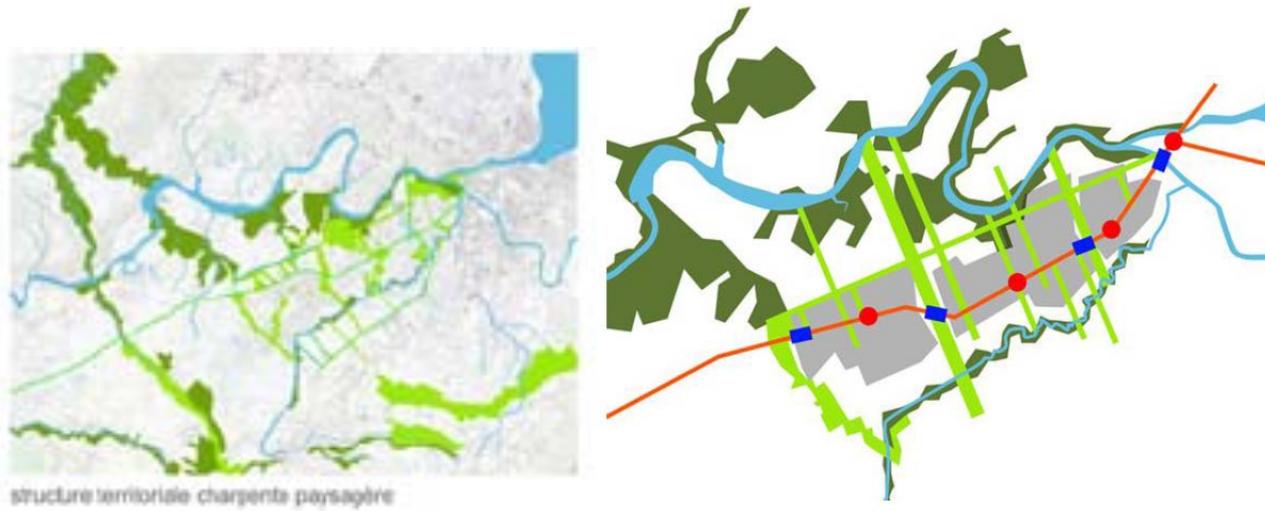
Le projet annonce des gestes forts (« *trame paysagère forte* ») mais la ville qui veut *favoriser un urbanisme par le paysage* et *se fonde à partir des espaces ouverts (paysage et espaces publics)*, est plutôt travaillée suivant le principe de l'acuponcture. Le geste fort que l'on identifie clairement est l'instauration d'une limite franche à l'urbanisation par le moyen du parc linéaire qu'est la *Voie verte*. Sa rectitude tranche volontairement avec les lignes du territoire même si elle les accompagne. C'est donc un espace public qui joue le rôle de façade urbaine sur la campagne, à moins que ce ne soit l'inverse...

En matière **d'espaces publics**, l'équipe annonce une variété de typologies adaptée à diverses situations urbaines ou rurales et présentes à l'échelle de la proximité comme du grand territoire. Leur rôle est d'autant plus important que la qualité de vie est recherchée principalement à travers l'urbanité (*intégration sociale, équipements de délasserement / espaces socioculturels, Promouvoir la qualité des espaces publics comme vecteur de sociabilité, offrir à ses habitants un cadre de vie qualité, production qualitative des espaces de vie*). Ce souci se lit autant dans les textes que dans les images de référence ou les croquis d'ambiance habités de personnages aux activités diverses qui cohabitent dans des espace offrant une gradation de privé à public et d'urbains à ruraux.

Concernant les **images de référence**, beaucoup montrent des espaces publics accompagnant le réseau de mobilité (tram ou mail planté en ville, chemins à la campagne). C'est probablement au fait que le rapport au mouvement est un autre fondement du projet, que ce soit par la mobilité ou l'immersion dans le paysage (promenade, référence à R. Long). Par ailleurs la nature urbaine représentée est très paysagée, esthétisante, bien que la proxémie paysagère tende d'après les légendes vers le lien social; la nature campagnarde, elle, est travaillée, bucolique et autochtone (*favoriser/développer la végétation indigène*). Si le discours présente le paysage comme outil de médiation entre la métropole et la qualité de l'habiter par le lien social qu'il engendre, les images traduisent un regard également esthétisant.

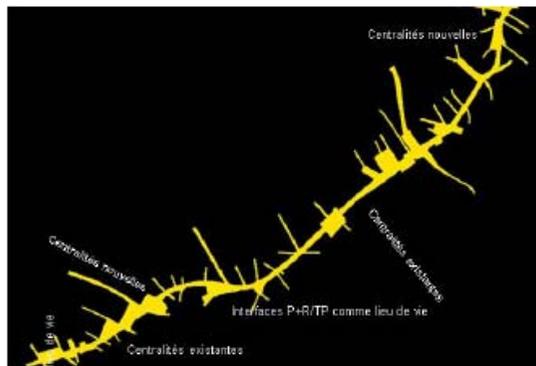
Dans ce projet de métropole, la prise en compte de l'espace perçu semble donc autant gage de qualité de vie que celle de l'espace vécu.

Le paysage et ses réseaux structurants comme fondement du projet de territoire, et outil de dessin de l'espace public



une urbanisation durable et progressive :
un processus évolutif structuré par une trame de l'espace public continu de l'intérieur du tissu existant jusqu'au cœur des nouveaux quartiers.

L'espace public, fil d'Ariane permettant de coudre ville et campagne, ancien et nouveau, privé et public, individu et société, à l'échelle de la ville et de l'habiter, de rapprocher des modes de vivre, au rythme d'une promenade ou d'un déplacement motorisé.



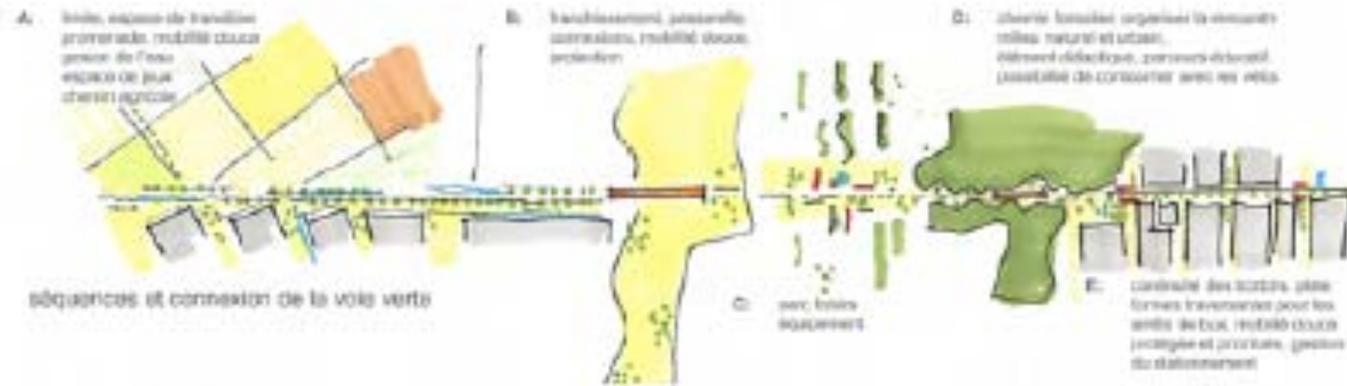
espace public à l'intérieur d'un quartier, Zurich, Suisse



requalification de l'espace rue par le tram, Nantes, France

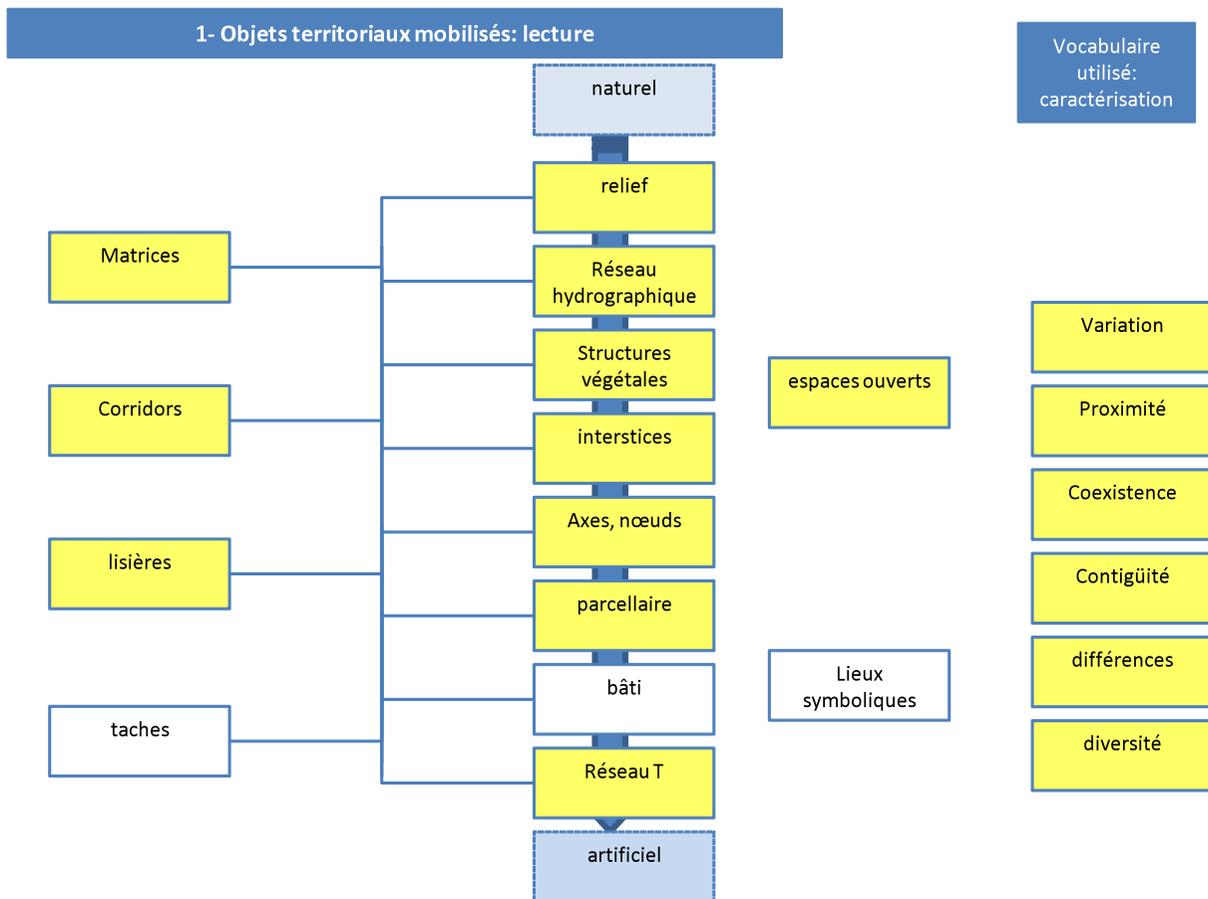


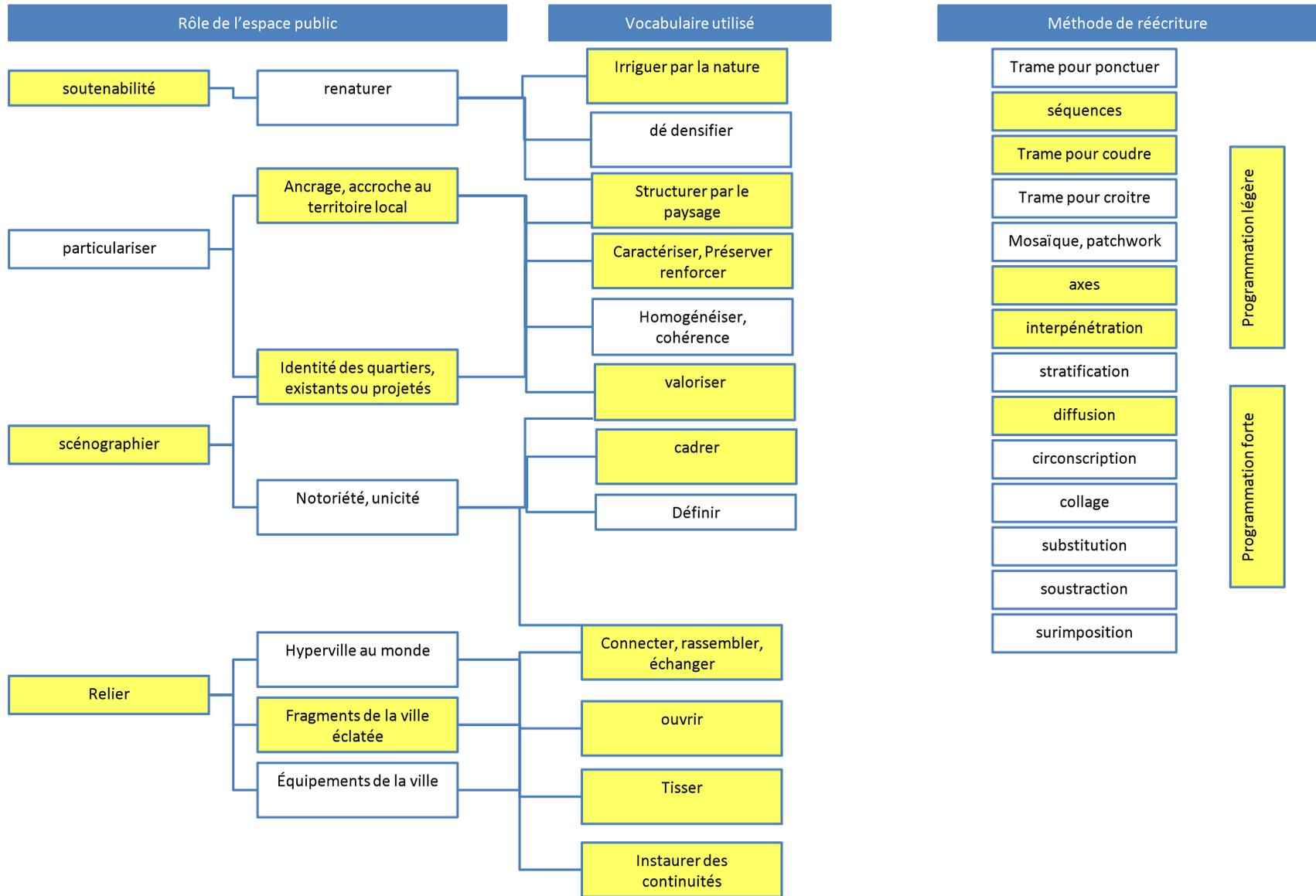
La lisière et le réseau de voies vertes, ou les lieux privilégiés où inventer le nouveau mode de vivre de la ville-paysage, et où lui dessiner une identité.

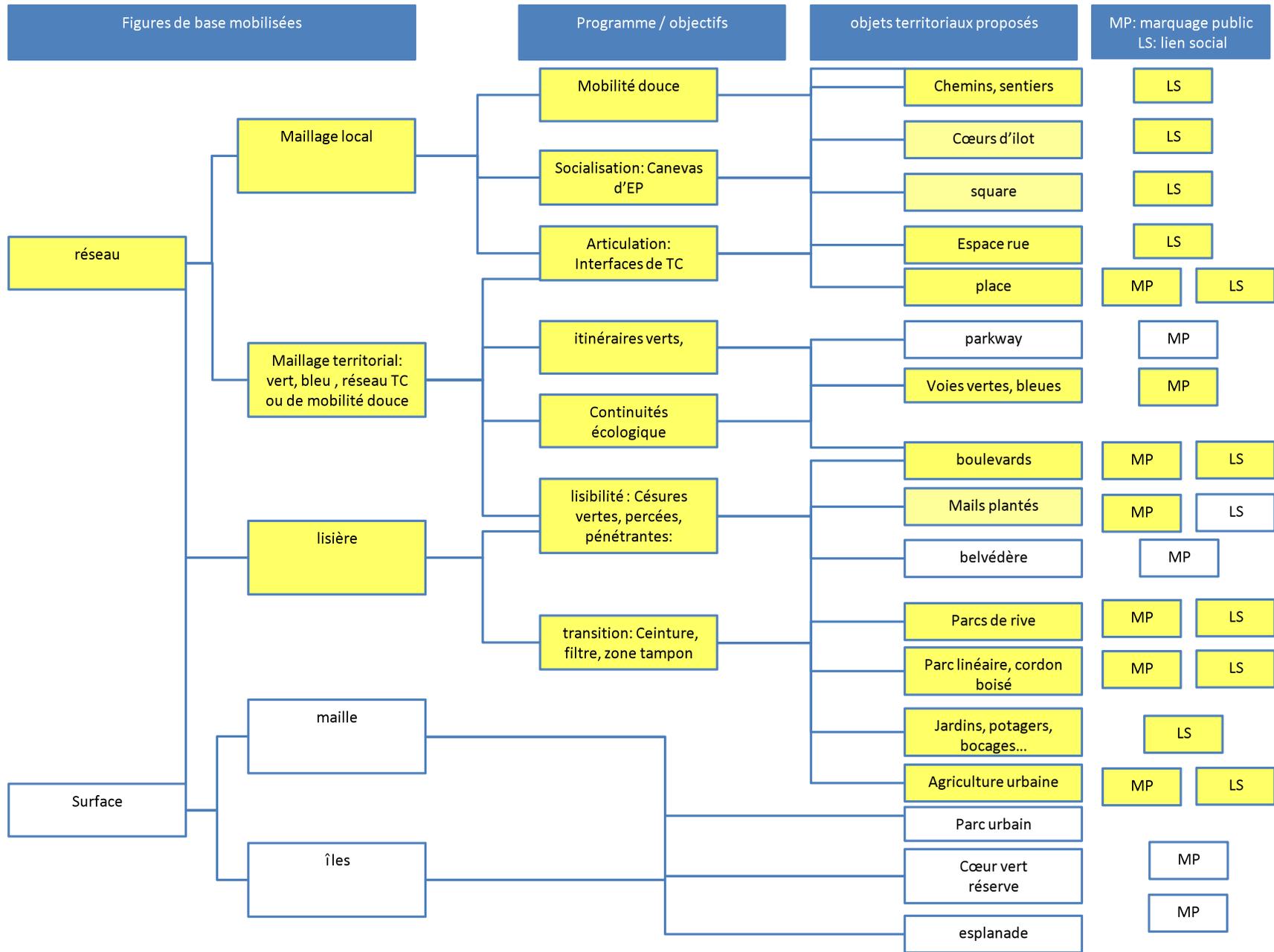


Grille
d'analyse

| PACA 1 - ARTER / ESPACE PUBLIC SUPPORT D'UNE IDÉOLOGIE | | | |
|--|--|--|---|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | La nature écrivain au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Espace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | | Le territoire comme un système: approche stochastique | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | | PHÉNOMÉNOLOGIE Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama |
| | | Acuponcture | Grand projet |







Projet 3: Paca Bernex, équipe Manzoni

Composition de l'équipe:

Manzoni Schmidig, architectes urbanistes sàrl, Genève
Müller, Romann & Schuppisser, (transports) Zurich
P+, Ingénieurs environnement, Neuchâtel/Berne

Analyse du projet:

Le récit de l'espace public et de nature de ce projet est relativement culturaliste dans les mots, utilisant des arguments tels la *convivialité* empruntés à une vision « welfare », mais les images et plans montrent un projet plutôt techno-progressiste.

La ville devient ainsi *écologique* grâce à sa compacité, un réseau puissant de TC avec des *interfaces multimodales*, des *équipements* et bien entendu un *maillage vert*.

Ce dernier, qui s'inspire du plan Braillard (*viaire, vert et hydrographique*) est la figure dominante du projet.

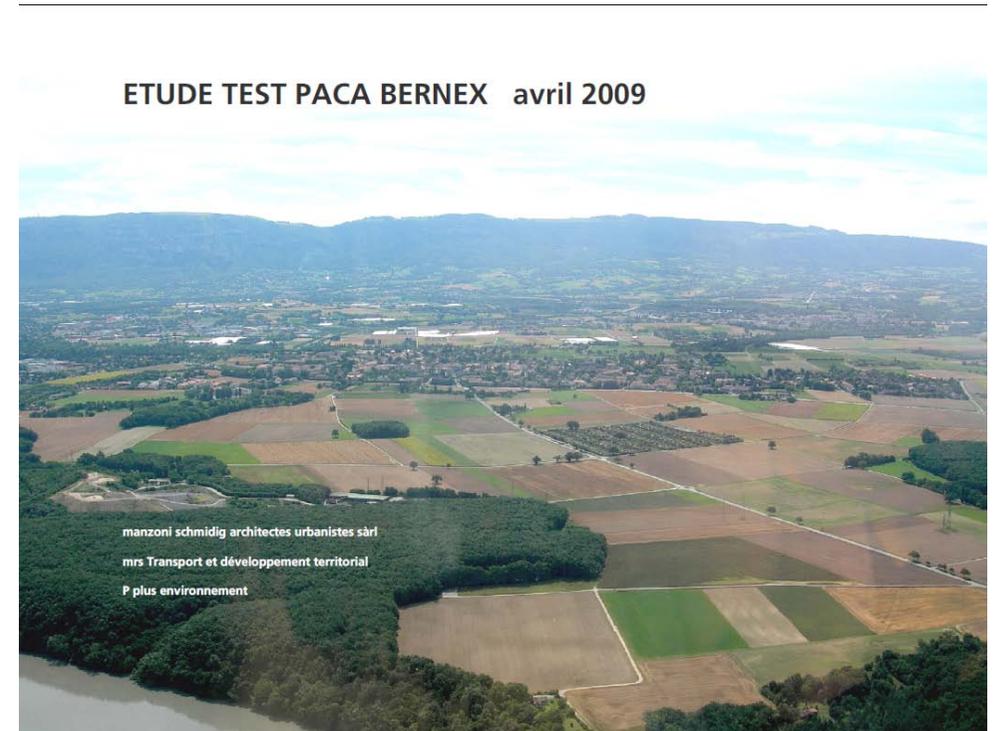
Structurant les quartiers, c'est un outil pour articuler des qualités d'urbanité à l'échelle alvéolaire (*Ville conviviale, lieu dense, vie urbaine*), tout en ayant un rôle métropolitain (*vision urbaine, axe urbain lisible*).

Dans ce maillage, l'espace public est annoncé comme ayant une position stratégique (*un espace public majeur du PACA*), mais plutôt qu'un projet urbain articulé autour de ce dernier, c'est plutôt un projet de transport en commun que nous présente l'équipe. En effet, la *colonne vertébrale du projet*, l' *axe urbain intégrateur* qui rend la ville *passante*, est d'abord support pour l'accessibilité et la mobilité en direction du cœur de ville. Mais un travail sur un espace-rue de largeur variable, l'instauration de transversalités et de lieux d'intensité en lien avec la mobilité douce, donnent effectivement à la route de Chancy un caractère de promenade urbaine.

La conception globalement technique de l'espace public est renforcée par de nombreuses images en lien avec les transports en commun, et des plans et coupes illustrant un projet de tram.

L'urbanité, elle, est illustrée par des images de référence de grands parcs urbains contemporains, faisant plutôt appel au registre de l'usager universel.

En ce qui concerne la nature à proprement parler (le maillage vert), l'iconographie reste dans une abstraction qui rappelle les « espaces verts » modernistes.



CONCEPTION PACA BERNEX : une ville écologique, compacte, passante, diversifiée, conviviale



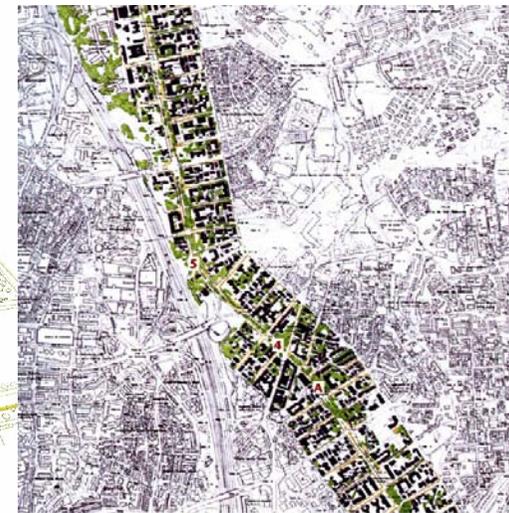
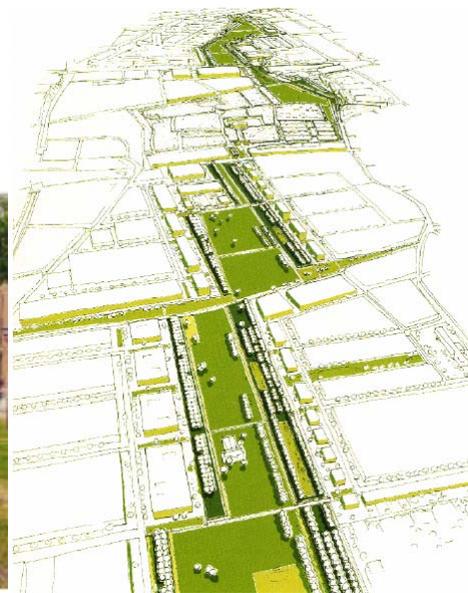
Un texte en appui de dessins qui restent abstraits?

Maillage et ville passante sur tous l'axe

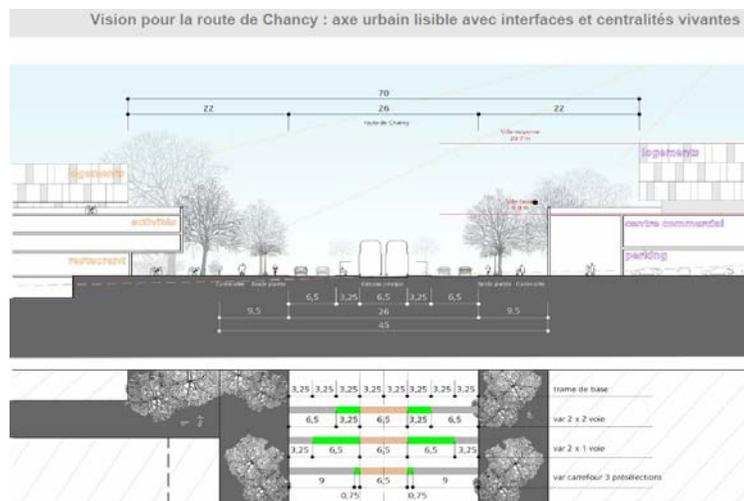


Un maillage vert annoncé mais encore peu lisible, et qui laisse de fortes potentialités en dehors du projet (Le rhone...): un volet nature et paysage peu développé par rapport à la thématique des TP.

Vision de nature en ville : le maillage vert en appui au réseau de transport ; grandes esplanades qui rappellent les projets modernistes.



L'espace public majeur « vivant » du PACA : une avenue, la route de Chancy, et son tram



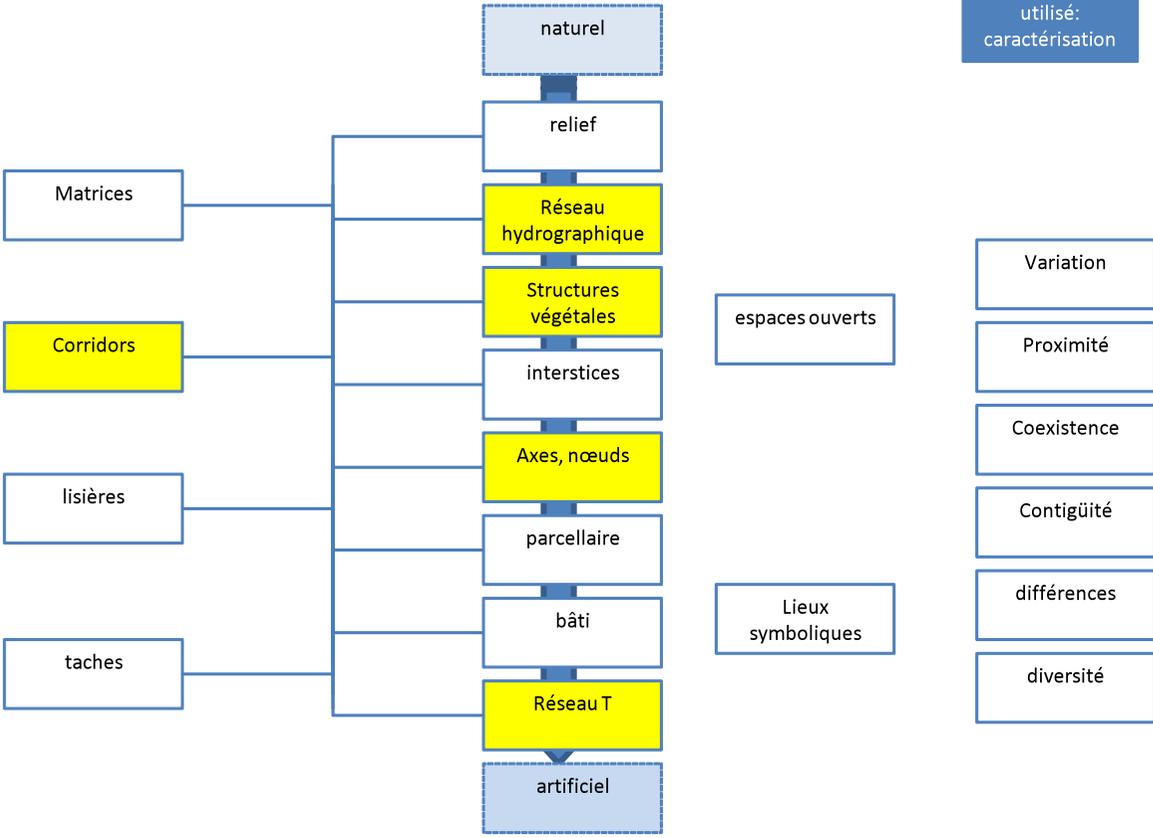
Vision d'espace public : convivialité rime avec liberté de circuler

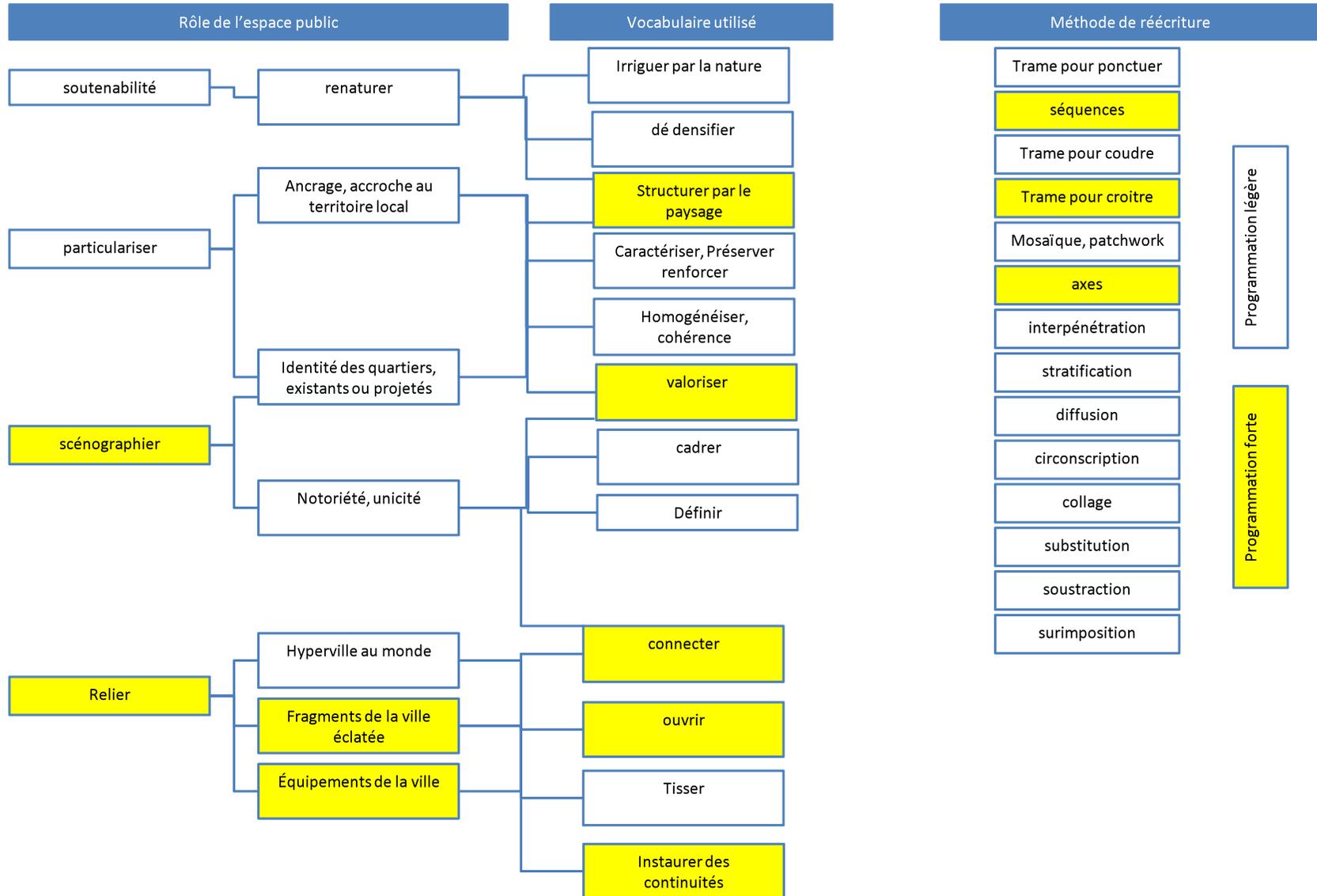


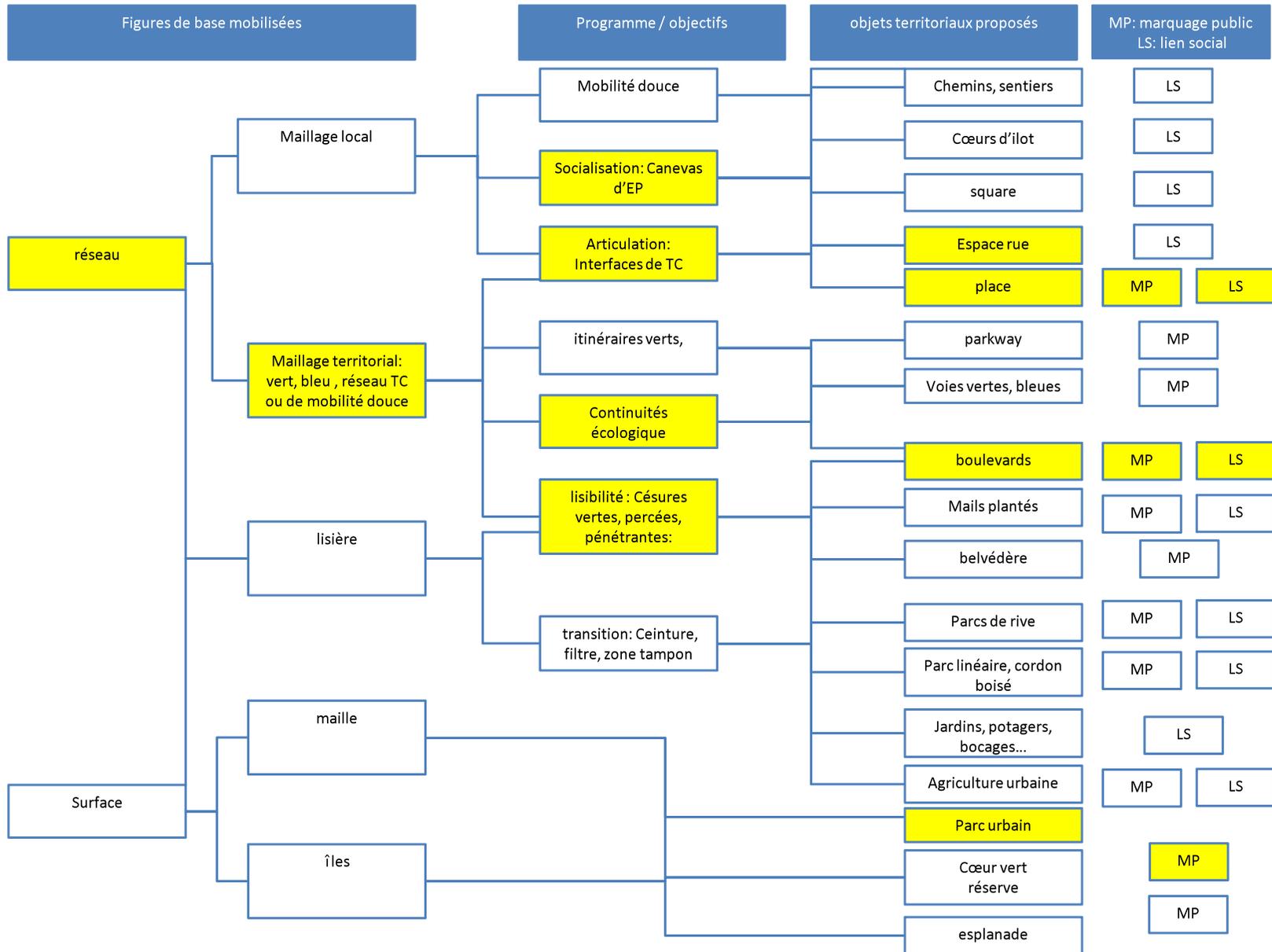
Grille
d'analyse

| PACA 1 - Manzoni / ESPACE PUBLIC SUPPORT D'UNE IDÉOLOGIE | | | |
|--|--|--|---|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | La nature écriin au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Espace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | | Le territoire comme un système: approche stochastique | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | | PHÉNOMÉNOLOGIE Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama |
| | | Acuponcture | Grand projet |
| | | | |

1- Objets territoriaux mobilisés: lecture







Projet 4: PACA St Julien, Plaine de l'Aire, équipe MBF

Composition de l'équipe:

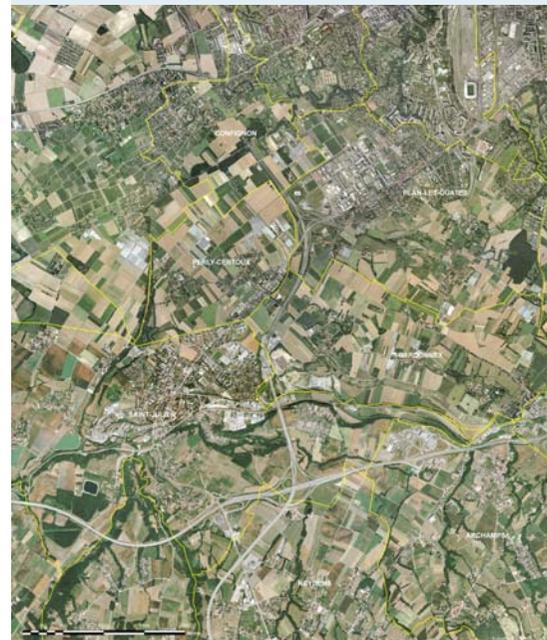
Mayor, Beusch et Frei, (architectes urbanistes) Genève
CITEC ingénieurs conseils (transports), Genève
B+C Ingénieurs (environnement nature) SA
Luc Malnatti (architecte + économie)

Analyse du projet

L'équipe MBF semble adopter un récit culturaliste territorialiste d'articulation entre ville et campagne: *une idée de ville multipolaire en dialogue avec les campagnes*. Utilisées à des fins de détente, de production ou de protection, les lisières sont l'espace ouvert, public et de nature où cette rencontre se matérialise.

Le souci de préserver une campagne patrimoniale décrite avec précision, voir de la *renaturer*, est un des enjeux du projet ; il s'explique certainement par le contexte local de tensions entre agriculteurs et néo ruraux. Mais... jusqu'à quel point la protection de la nature, quand elle est ponctuelle, ne rentre-t-elle pas dans une vision de « la nature pour la ville » car ainsi patrimonialisée, cette dernière devient un objet de consommation pour de futurs néo-ruraux (esthétique marchande)?

Notons par exemple que dans certains sites d'extension projetés, la ville surplombe la campagne, et jouit de sa vue, plutôt que de s'y insérer discrètement: serait-ce une approche où l'urbain s'assume en tant que tel ? Ailleurs, on parle de *limites de campagnes* et pas des limites de la ville : le rapport traditionnel est inversé et on considère la nature dans un territoire urbain. Les *franges* doivent d'ailleurs accueillir des équipements de détente (*aventure, potager collectifs*) ou d'aménagement (*pépinières*) pour les futurs quartiers dont ils sont les lieux de loisir et de socialisation.



Le projet de l'équipe

**Mayor, Beusch et Frei
Citec / B+C / In Situ / Malnatti
pour le PACA
Saint-Julien / Plaine de l'Aire**



La nature théoriquement précieuse qui est amenée au milieu de la ville (*Le « creux de la ville » comme vecteur de renouveau*), voir qui s'y retrouve par la force de l'urbanisation (*Anneau de sites autour d'une campagne*) n'y est pourtant pas utilisée (à ce stade?) comme élément d'écriture. On voit en effet d'après les maquettes ou plans que ces « espaces verts » ne sont que les socles des futurs bâtiments, somme de surfaces abstraites voir résiduelles.

Ce manque de détail sur les espaces publics 'verts' est ceci dit compensé par des images de référence variées, déclinant plusieurs registres (suggestion, réalisme, intimité, nature jardinée, panorama, design, bucolique...). Les auteurs jouent avec l'opposition entre les vues en contre-plongée, technique d'emphase qui renforce les contrastes, ici entre la ville et la campagne, et les vues à vol d'oiseau, outil de communication efficace mais éloigné des qualités de perception que l'on peut avoir sur le terrain. Les illustrations témoignent d'une sorte de va et vient qui se fait selon les échelles entre la ville-panorama tournée vers la métropole (pôles et sites d'activités), plutôt progressiste, et la ville des perceptions tournée vers l'habiter, plus culturaliste à l'échelle des quartiers.

Les espaces publics 'non verts', eux, sont en général couplés avec la mobilité, (*Requalifier l'espace public, développer des pôles multimodaux*), elle-même induisant la convivialité. Il n'y a pas beaucoup plus de détail sur le rôle et la qualité de ces espaces, hormis des références de places et esplanades en lien toujours avec un arrêt de TC (*un alignement d'arbres, un parcours pour les piétons et vélos, des esplanades*). Cette recherche de la durabilité urbaine par le développement de nouveaux types de mobilité s'applique aussi à la campagne qui doit se mettre au rythme de la mobilité « douce » citadine (*grandes liaisons de mobilité douce dans les campagnes*). Ce qui confirmerait le fait que la campagne est dans l'imaginaire des auteurs de projet un morceau de ville en plus.

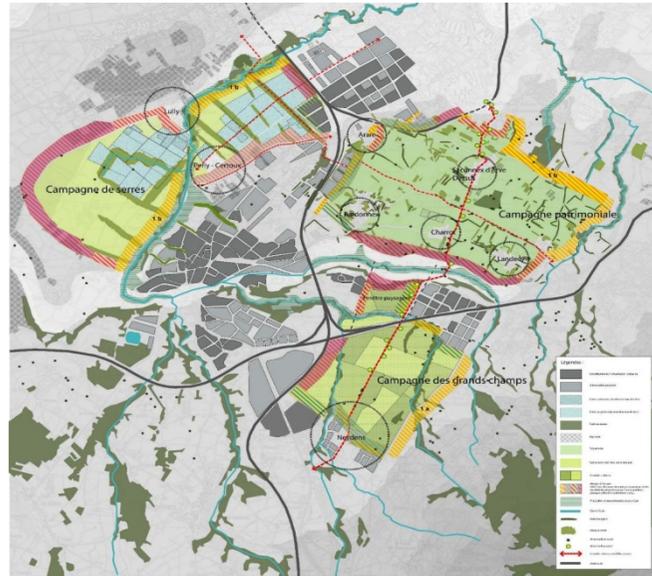
Cette mobilité douce et tout ce qui fait référence au développement durable est amalgamé au vert, dans une sorte de métonymie généralisée qu'on retrouve également dans la plupart des autres projets.

Cela peut prêter à confusion dans l'interprétation de l'iconographie sur la place des espaces de nature - et donc publics puisque les uns sont assimilés aux autres - dans le projet de ville : en réalité tout ce qui est « peint en vert » n'est pas nécessairement végétal ni public, comme par exemple les activités de loisirs et de sport qui, assimilées à des espaces de nature, sont en fait des activités *non polluantes* qui peuvent être privées.

La notion même de nature est assez peu précise, à moins qu'elle ne s'inspire simultanément d'idéologies contradictoires, or elle est un des mots-clés du discours. Par exemple on projette une campagne *de nature* ou *d'agriculture intensive* : cette idée de « nature naturelle », en opposition avec une « nature exploitée » qui n'est plus « naturelle » a plutôt une filiation naturaliste, alors que le parti clé du projet, la *ville en dialogue avec les campagnes*, est culturaliste, et que « la campagne pour la ville » (*vecteur de renouveau*) est plutôt progressiste...

En matière de figure de projet, cette équipe travaille plus avec des surfaces dont les limites sont soigneusement pensées qu'avec la figure du réseau, bien que l'isotropie (*la ville des courtes distances*) et donc le réseau de transport soit une priorité. Plus que dans une figure d'archipel, on propose ici une analogie à la grappe de raisin : des pôles distincts, mais reliés par un réseau hiérarchisé.

La campagne – productive et patrimoniale – est entourée de limites poreuses avec la ville qui s'étend: comme en négatif de la ville-archipel traditionnelle, on y ménage des îles de campagne, « creux de la ville ».



Vues en contre-plongée, technique d'emphase qui renforce les contrastes, ici entre la ville et la campagne : nostalgie pour une époque où la ville était contenue dans une limite claire ?



Loisirs conviviaux pour un nouveau type d'urbains : antville... ou rêve d'un territoire empaysagé ?



Contrairement aux espaces de nature, les espaces publics urbains sont peu décrits et illustrés schématiquement:

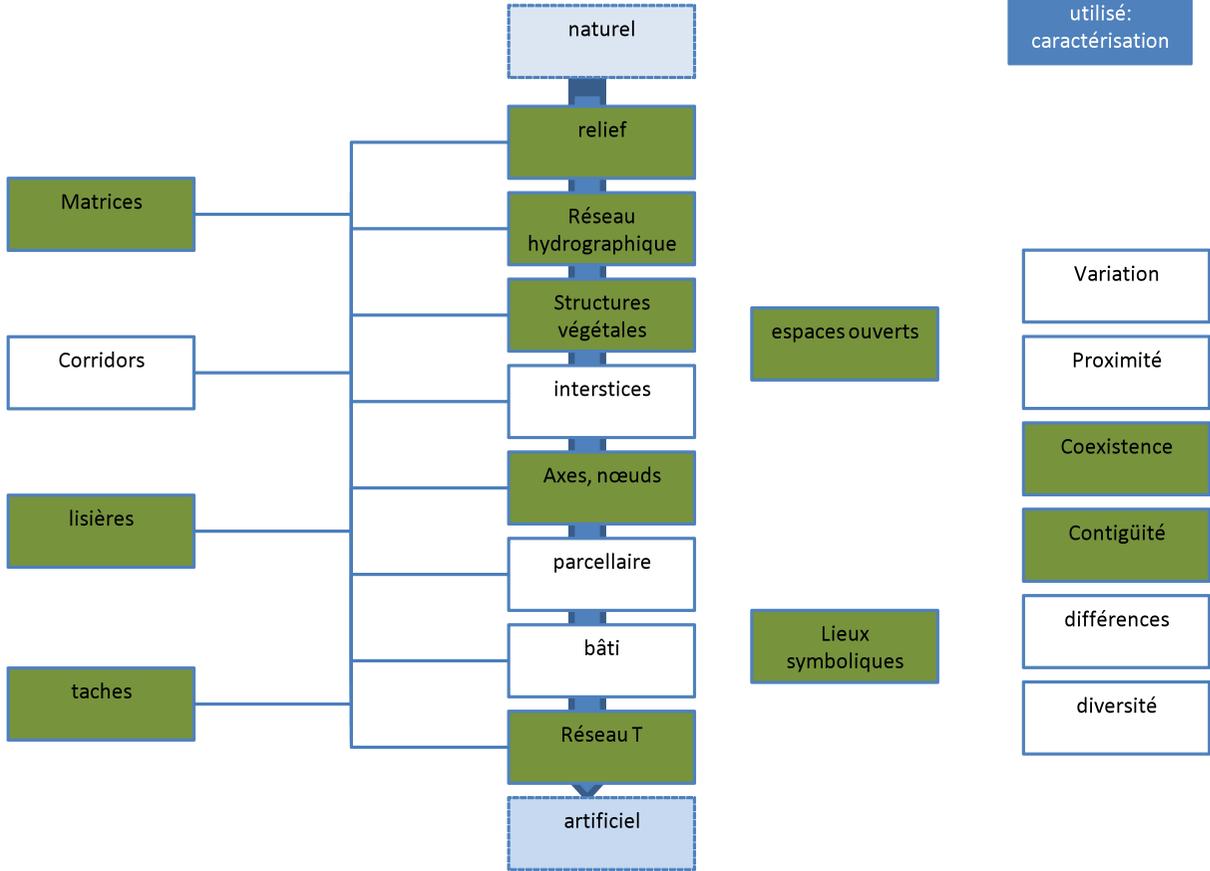


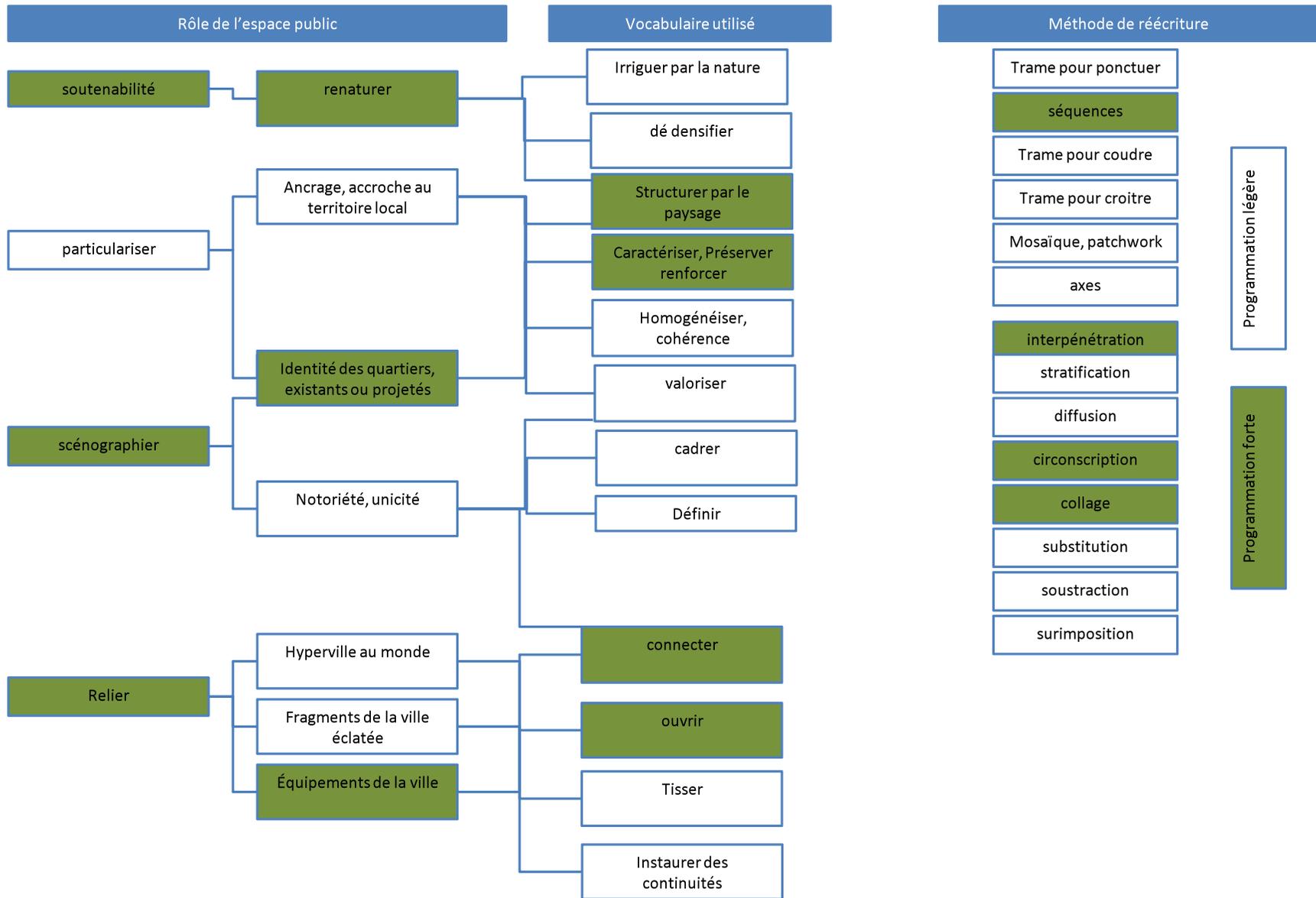
**Rénovation de la ZIPLO:
des tours, des esplanades, des espaces verts ...**

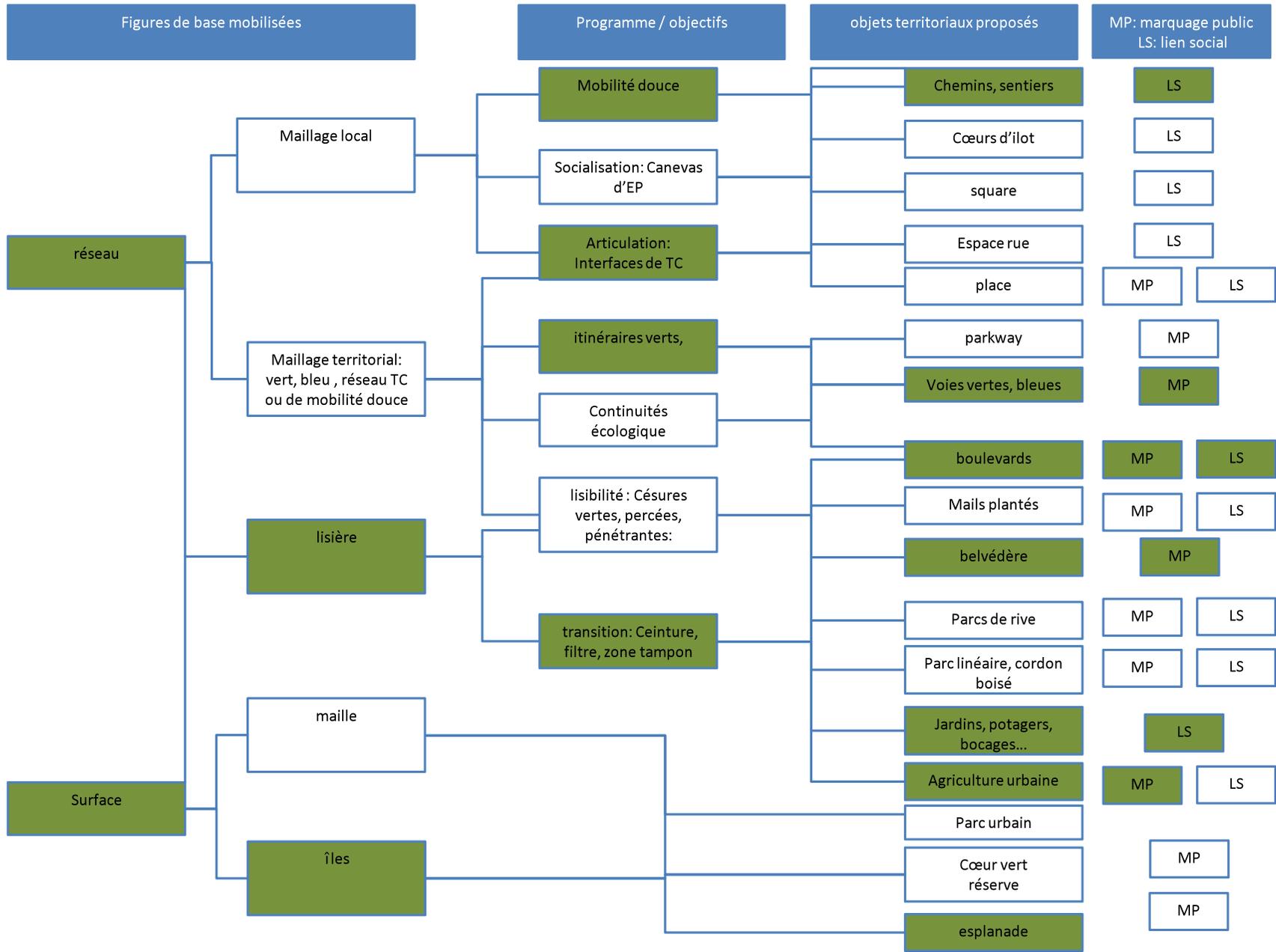
Grille d'analyse

| P A C A 2 - M B F / E S P A C E P U B L I C S U P P O R T D ' U N E I D É O L O G I E | | | |
|---|--|---|--|
| rapport homme-nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville-nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | La nature écrin au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| | | | |
| rôle de l'Espace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | | Le territoire comme un système: approche stochastique | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | | PHÉNOMÉNOLOGIE Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama |
| | | Acupuncture | Grand projet |
| | | | |

1- Objets territoriaux mobilisés: lecture







Projet 5: PACA St Julien, Plaine de l'Aire, équipe Lieux-dits

Composition de l'équipe

Lieux-Dits, Vernaison Lyon (architectes urbanistes + programmation urbaine)
ETC, (transports) Paris
Hélène Saudecerre, paysagiste, Champigny/Marne

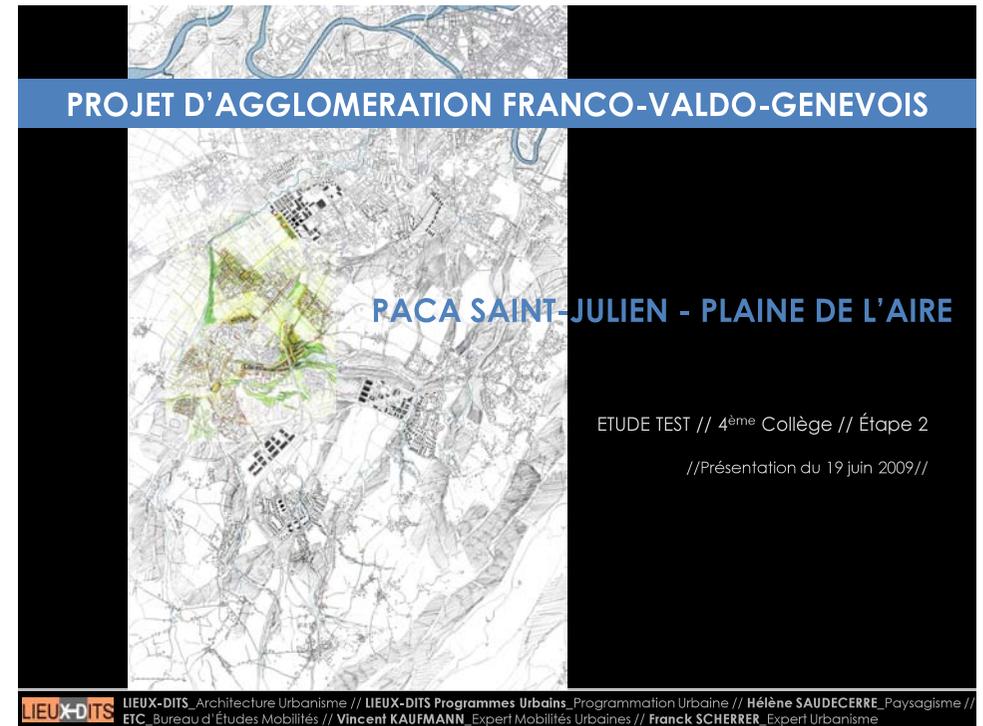
Analyse du projet

L'identité et la culture sont le *point de départ* d'une démarche anthropocentrique qui considère la ville et la nature comme des « entités » indissociables et entre lesquelles il faut développer des synergies (*Le pays genevois ; Pays, paysage ; Révéler l'unité de l'agglomération en s'accrochant au territoire*).

Présentant une vision pragmatique (*La géographie et le territoire sont le socle des développements urbains*), mais aussi bucolique et sensible du territoire (*Un jardin entouré de montagnes*) la méthodologie de projet consiste à faire passer le processus avant le dessin (stochastique). L'équipe Lieux Dits est donc clairement dans un récit culturaliste territorialiste.

L'approche du territoire par un paysage considéré comme un construit culturel qu'on ne juge pas, qu'il soit esthétique et pittoresque ou non, semble inspirer à cette équipe un regard peu critique et peu polémique sur la qualité des rapports entre ville et campagne : ils sont acceptés comme un fait à partir duquel travailler (*Un terroir, une agriculture, une région qui fonctionne avec la ville.*). C'est l'ouverture et le dialogue qui sont prônés (*[le projet] explore l'interface ville nature plus qu'il ne les sépare en cherchant des limites; dialogue [des]lieux urbains avec [les] lieux paysagers*). Notons que l'équipe Lieux-Dits est une des rares qui considère l'urbain comme un possible paysage (*paysages naturel, agricole et urbain ; un paysage unitaire, des entités paysagères : un territoire commun*).

Les images du corpus insistent sur une nature existante et projetée productive, éducative, support de programmes, (ex : l'agroparc avec *marché alimentaire, et botanique , ferme, autoproduction, maraichage, sentier alimentaire ,* ou encore les *équipements nature*).



Dans les nouveaux quartiers, les *vues ouvertes privilégiées sur le grand paysage structurant du projet* font la part belle aux perceptions à inspirer à un usager qui, recherchant sens et esthétique de l'espace, s'apparente à la figure de l'homme sensible universel. *Faisceau, diffusion, continuité...* ce vocabulaire suggère même une ville contenue dans un paysage en mouvement devenu un spectacle. [...plus vrai que nature !]

La nature en tant qu'objet joue donc divers rôles: celui de la sensibilité à l'échelle de l'individu, et celui de la production, de l'identité et de la cohérence à l'échelle de la ville qui y trouve et assoit ses repères, dans une sorte de mise en paysage à l'échelle du territoire.

Ce dialogue se fait pour le bien de la nature-sujet car alors l'usager sensibilisé la respecte et la protège... Le récit culturaliste emprunte ainsi quelques valeurs aux naturalistes, mettant la nature objet au service de la nature sujet.

Excepté *l'Agroparc*, programme majeur qui combine l'identité locale (agricole) et métropolitaine (technologie), et qui inscrit St Julien dans une logique métropolitaine, les espaces publics sont peu décrits spatialement par les illustrations qui restent schématiques.

Leur rôle est plus détaillé par un texte assez abondant : ils doivent être à l'image de la ville-territoire, c'est-à-dire *unité (Agroparc : Espace central aux dimensions symboliques, un espace de représentation de l'unité urbaine dont il est le centre)*, et en même temps *hybrides : art et vie locale, des lieux ouverts, traversant parfois, participant à la définition et la qualité de l'espace public urbain*. Lieux de marquage public et de rayonnement métropolitain, ils permettent aussi de passer de l'échelle de la ville à celle du quartier devenu *une alternative crédible*. Ils doivent, en y renforçant l'identité locale et le lien social, améliorer la qualité de l'habiter et en retour donner du sens au territoire.

Finalement, métropole et quartiers s'articulent grâce à *un équipement « ouvert » suscitant un échange entre fonction de grande échelle et quotidien local*.

Concernant les figures de bases utilisées pour le dessin du projet, l'iconographie des principes de projet représente des îles et des interfaces finement travaillées puisqu'elles sont les lieux du dialogue par excellence, ce dialogue qui fonde le projet de territoire (*Un PROJET DE LISIERES ou les enjeux de la COHABITATION*). La figure du *réseau* est reprise pour le transport, assimilé à des espaces publics, qui lui aussi doit diffuser une certaine urbanité à travers la ville (*des interventions sur les quartiers et villages : réseau d'espaces publics accessibles à tous, zones de rencontres*).

Travailler avec le paysage tel qu'il est, sans préjuger de ce qu'il devrait être.

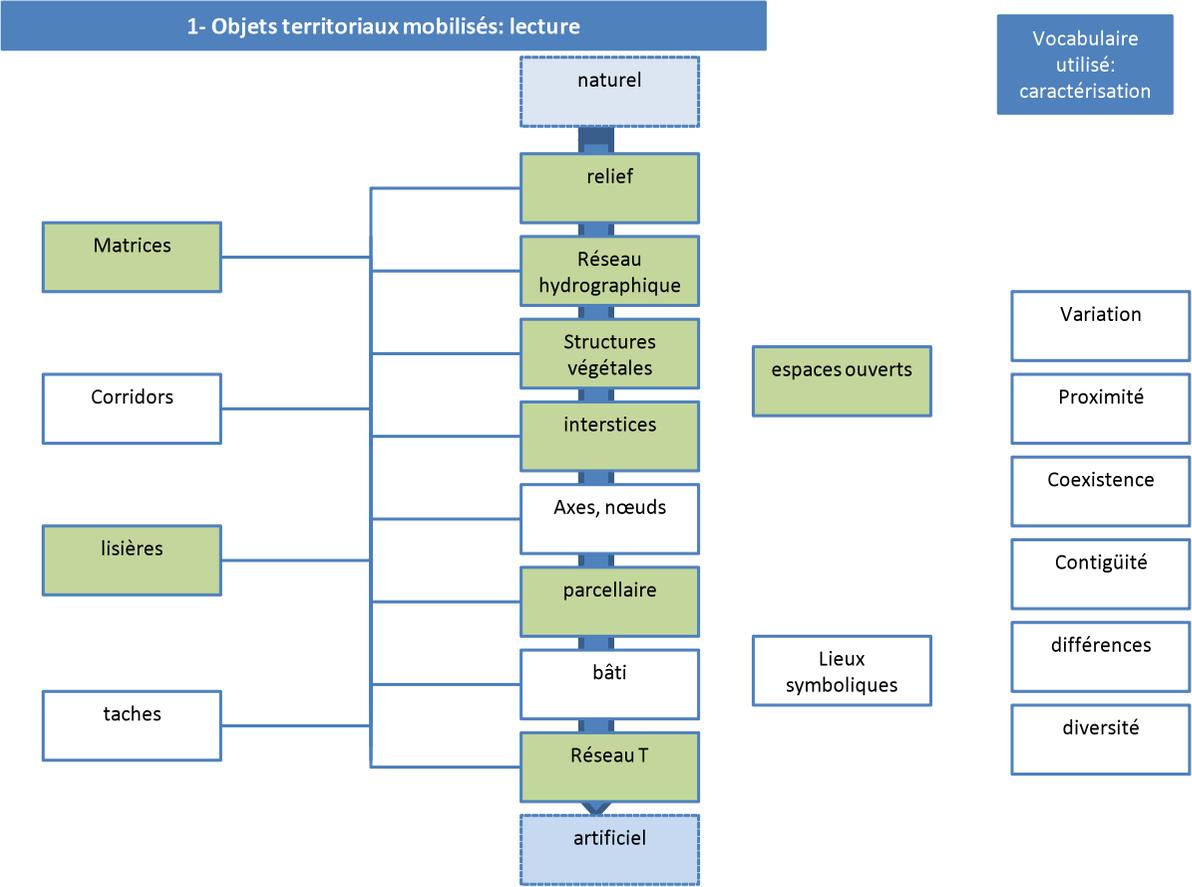


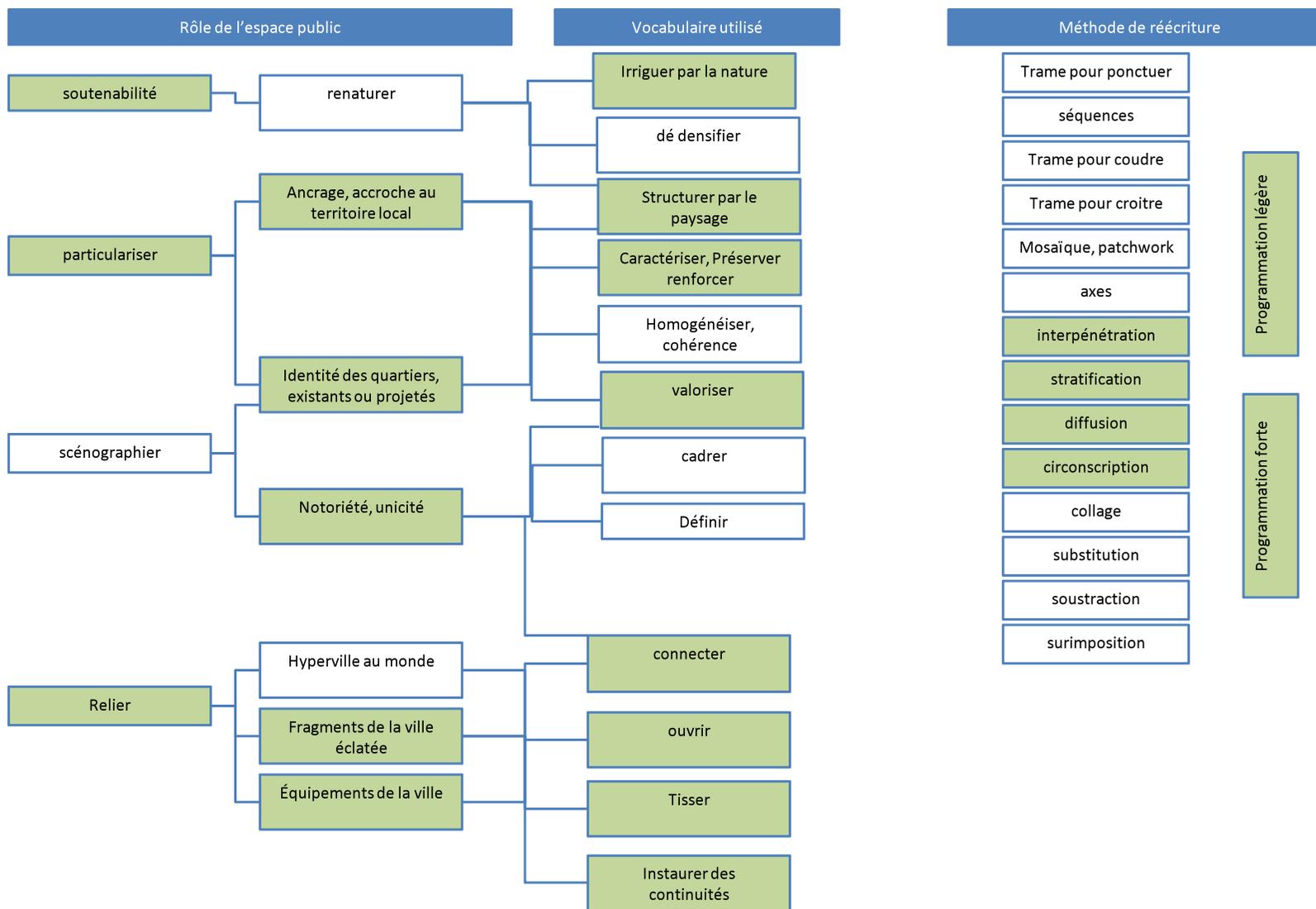
L'agroparc: convivialité associée à une nature éducative, productive et scientifique: la vision de l'espace public qui articule les échelles de la métropole.

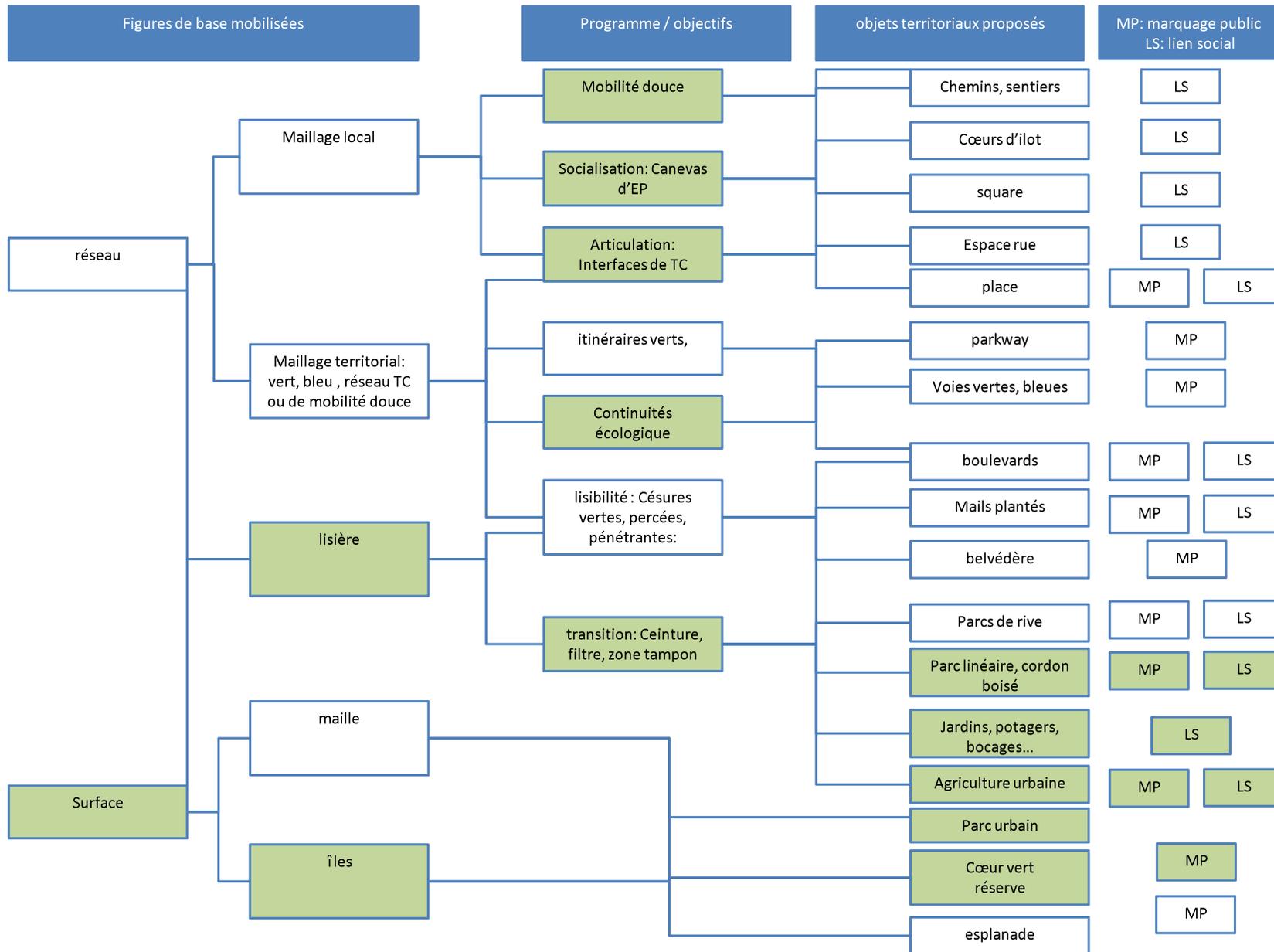


Grille
d'analyse

| P a c a 2 - l i e u x D i t s / E S P A C E P U B L I C S U P P O R T D ' U N E I D É O L O G I E | | | |
|---|--|--|--|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | La nature écran au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Espace Public | | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit |
| | | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION |
| | | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel |
| Outil de géomédiation | | Le territoire comme un système: approche stochastique | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | | PHÉNOMÉNOLOGIE Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama |
| | | Acuponcture | Grand projet |







Projet 6: PACA St Julien, Plaine de l'Aire, équipe DeLa Ma

Composition de l'équipe

DeLa Ma, (architectes urbanistes) Genève

Team+, (transport) Bulle

CGI Comptoir genevois de l'immobilier (économie)

Analyse du projet

L'approche de DeLaMa oscille entre deux récits. L'un est culturaliste territorialiste à trois niveaux : dans la démarche d'analyse (*Lignes du territoire*), dans celle du projet qui explore finement les échelles de l'habiter, et dans le discours, sensible et social ; l'autre est plutôt progressiste à l'échelle de la ville, proposant de grands pôles de développement illustrés par un dessin qui reste conceptuel.

L'équipe explore sans a priori les facettes plus ou moins urbaines, urbaines ou rurales du territoire. Concernant le paysage par exemple, que ce soit un échangeur autoroutier ou une rivière se faufilant sous un taillis, une plaine agricole ou les haies et alignements d'arbres d'un quartier de ville, toutes les typologies sont des matériaux avec lesquels travailler.

Topographie, hydrologie, analyse paysagère : une certaine finesse dans l'analyse aboutit pourtant à un projet dont la traduction graphique reste abstraite.

Mais grâce à des images de référence nombreuses, la matérialité et le rôle des espaces publics et de nature apparaissent malgré tout.

D'un point de vue formel, le projet présente des surfaces structurées visuellement par une trame de percées, articulant ainsi surface et réseau.



Les espaces publics 'secs', c'est-à-dire non 'verts', se résument aux axes de transport à l'échelle d'une métropole pensée prioritairement en terme de connectivité entre des pôles d'activité: les deux premiers points de la démarche sont *liaison directe* et *connections territoriales*. Ils structurent par contre la ville plus finement à l'échelle alvéolaire : les futurs quartiers s'articulent autour d'un réseau de places et de chemins (*espace public en lien avec les quartiers*) qui prolongent à l'extérieur une qualité de l'habitat recherchée grâce à un travail sur les typologies de logement.

Concernant les espaces de nature, publics ou non, ils portent à l'échelle du territoire des objectifs économiques, structurels et de loisirs plus que véritablement environnementaux. La *renaturation de l'Aire* par exemple, qui donne naissance à un *parc linéaire* métropolitain, articule des parcelles productives ou des éléments visuels (*bande agricole, vignes, cordons boisés et pénétrantes vertes*), dont le potentiel de relais écologique ne semble pas être une préoccupation prioritaire, à moins qu'elle ne soit trop évidente pour être citée.

A l'échelle des quartiers la nature est un véritable matériau de construction grâce au développement de l'ingénierie écologique (*potagers en toiture, serres verticales*). Mise en scène dans des grands parcs, elle devient presque objet de consommation d'un nouvel habiter urbain auquel elle fournit des loisirs pittoresques (*jardins potagers*).

C'est dans cette utilisation de la nature, parfois culturaliste – locale, durable, sociale – et parfois progressiste – technique et scénographique- que l'on peut ressentir une contradiction.

Le discours n'échappe pas à un certain « empaysagement », avec des métaphores 'progressistes' telles celle des « *silos à voiture* » pour les parkings à étage, et d'autres plus abstraites comme « *geste vert* » qui place l'intervention dans un processus d'utilisation formelle d'une nature-objet.

Notons que dans le plan de synthèse, espaces verts et espaces publics sont des typologies différentes : le rapprochement entre 'écologique' et 'vert' (comme pour les réseaux de mobilité douce) semble avoir un pendant avec 'espace public' et 'espace minéral'.

Un territoire observé sans à-priori



« *espaces publics majeurs* »: assimilés aux grands équipements, à la voirie et aux transports publics, et conçus pour un usager universel.

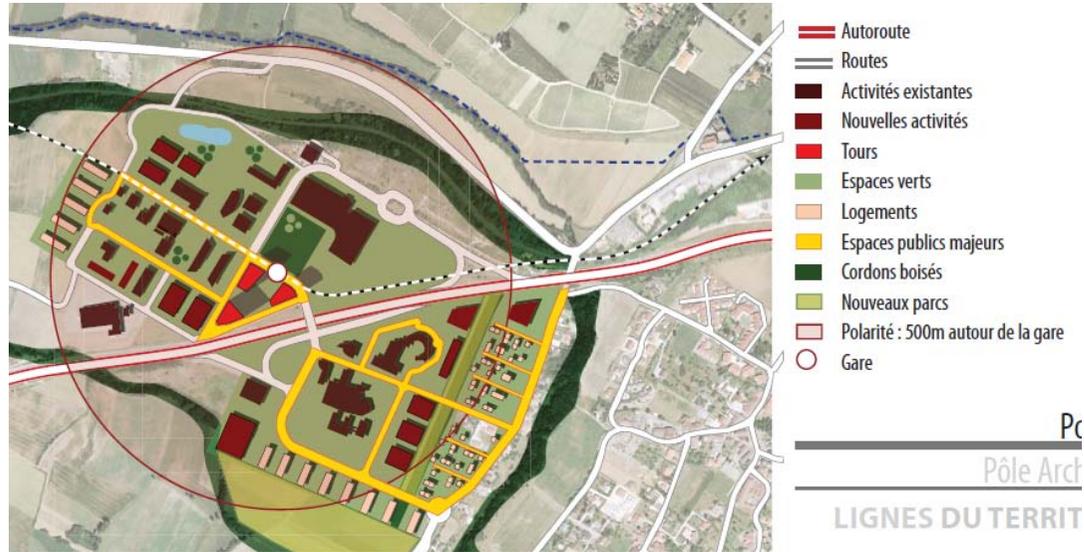


Espace public et de nature *lié aux quartiers*: *pénétrantes vertes, vignes existantes, jardins potagers, zone agricole avec serres verticales, potagers sur toits, parcs, places, cheminements*: une panoplie de typologies pour un nouvel art de vivre urbain ?

Les potagers : un récit culturaliste pour l'individu, progressiste pour la société.

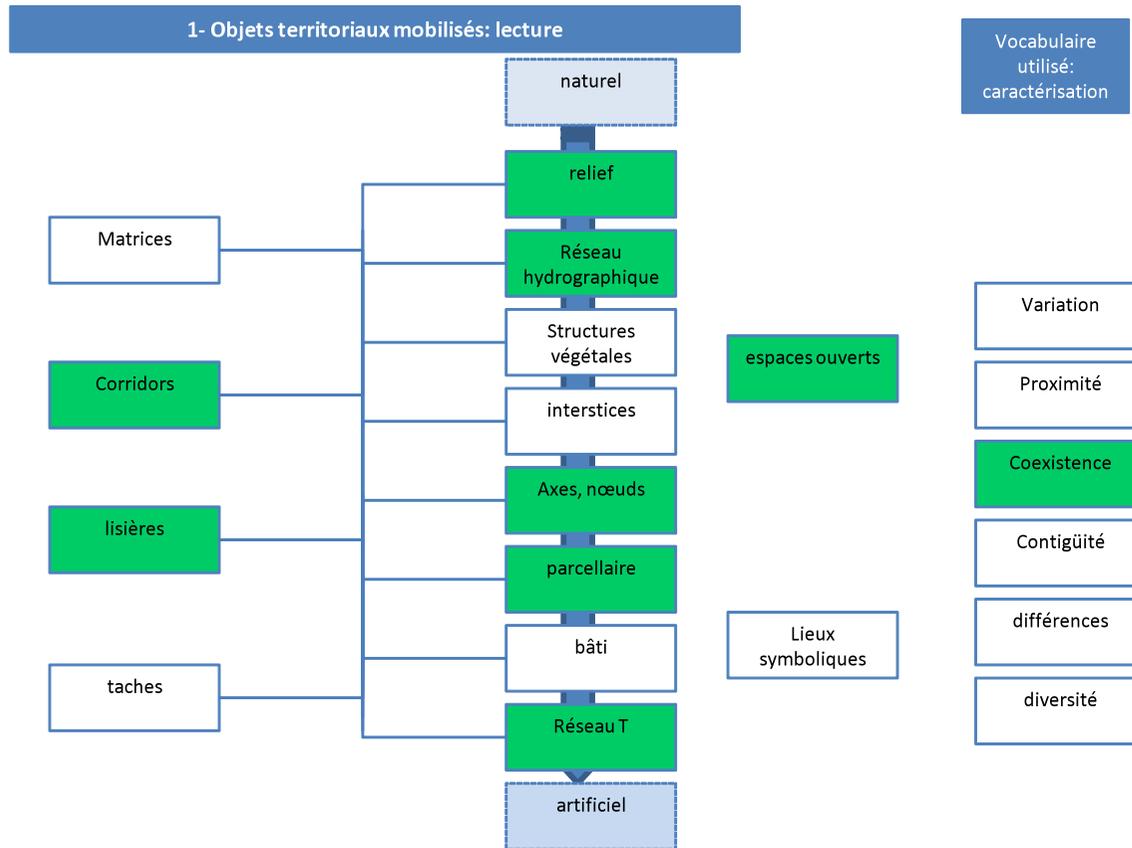


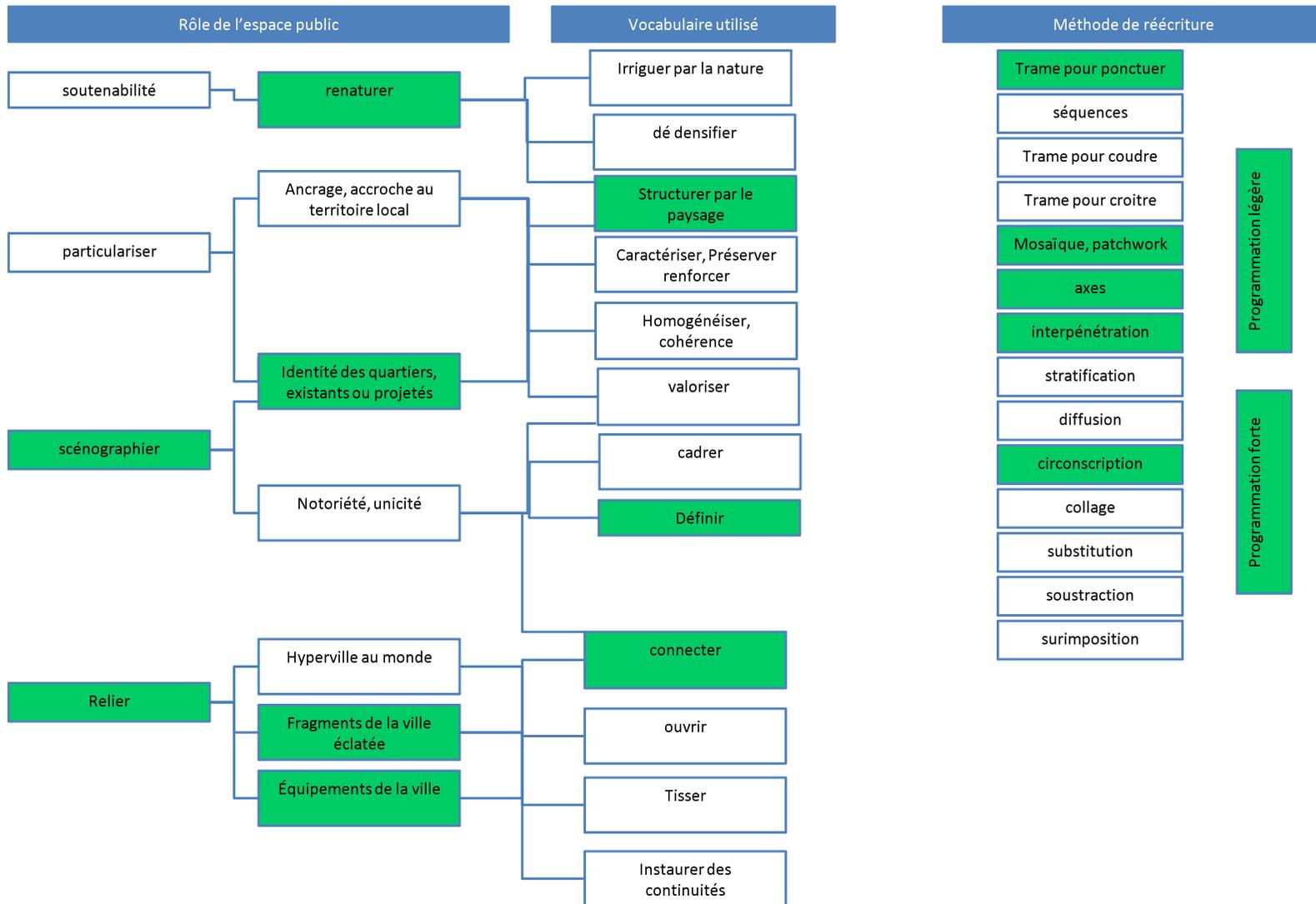
Contrairement aux pôles où on nous présente schématiquement et sans « transmission sensible » la juxtaposition de grands objets, les nouveaux quartiers adaptent l'échelle du bâti à celle du paysage environnant, et sont présentés par un rendu détaillé et plus expressif. À la typologie d'un quartier correspond celle de l'iconographie.

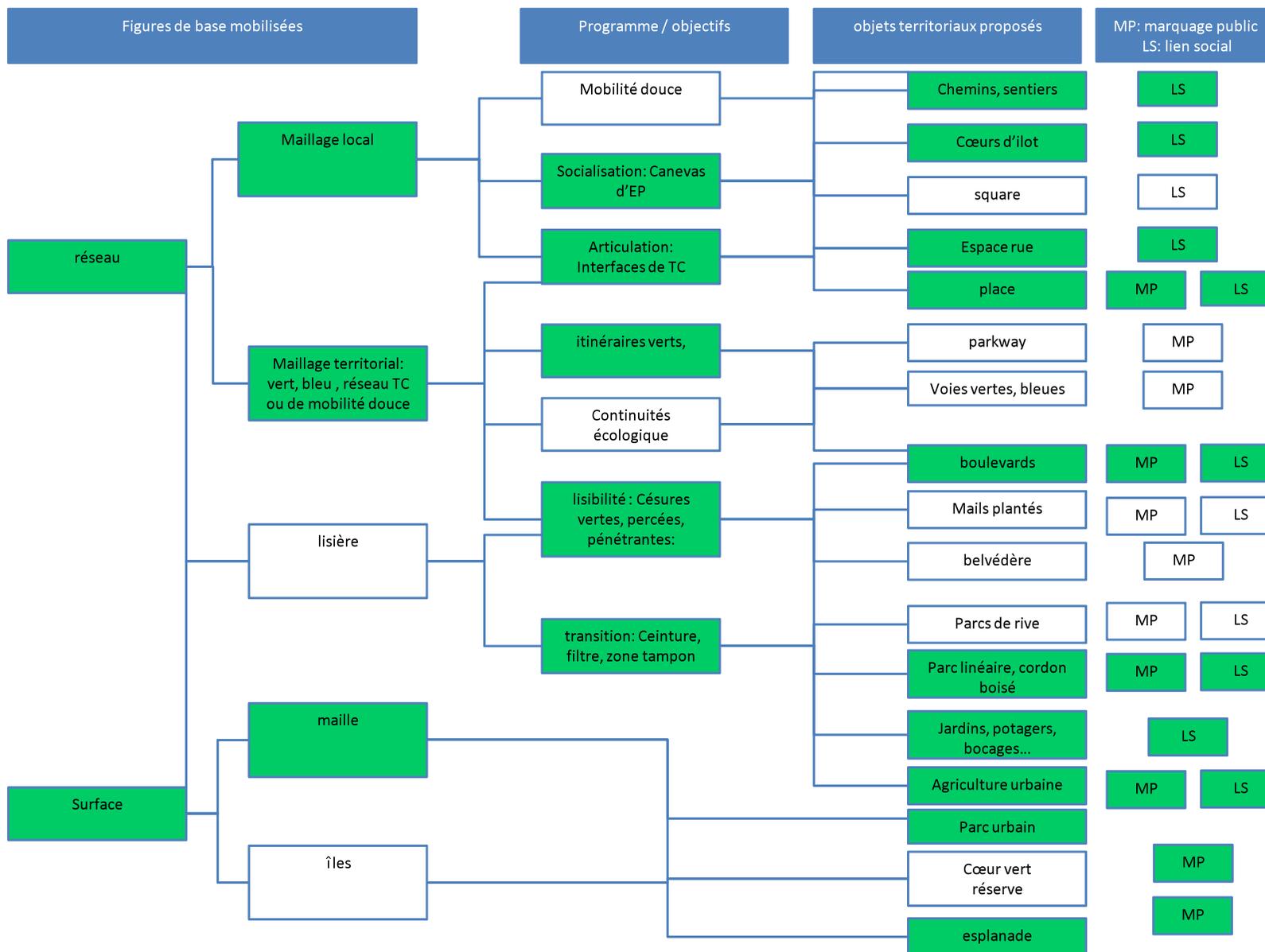


Grille
d'analyse

| P a c a 2 - D e L a M a / E S P A C E P U B L I C S U P P O R T D ' U N E I D É O L O G I E | | | |
|---|--|--|---|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | La nature écran au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Esace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | | Le territoire comme un système: approche stochastique | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | | PHÉNOMÉNOLOGIE Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama |
| | | Acupuncture | Grand projet |







Projet 7: Genève-Eaux Vives-Annemasse, équipe Rolinet

Composition de l'équipe

Rolinet & associés, (architectes) Genève et Paris
Brühlmann Loetscher Architectes (urbanistes) , Zurich
Müller, Romann & Schuppisser, (transports) Zurich
Paysage SA, (paysage) Lausanne
Objectif ville Consultants, Paris
Christian Devillers Architecte-Urbaniste, Paris

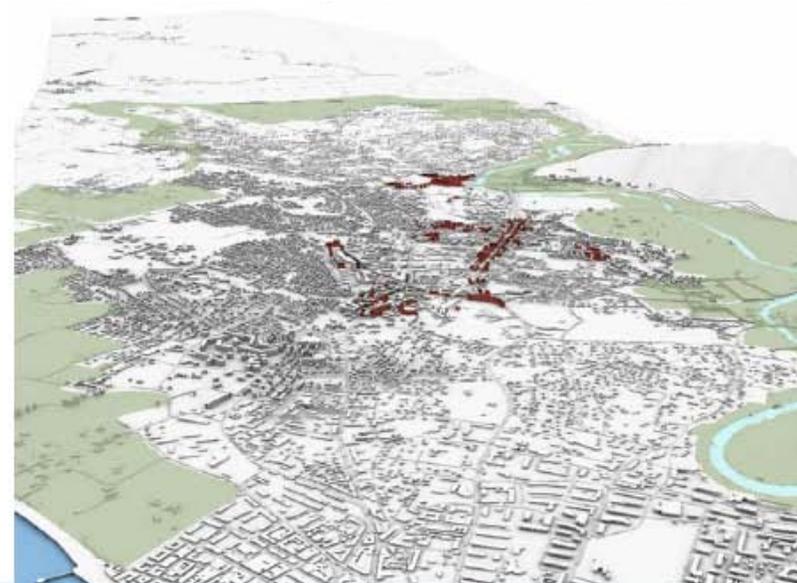
Analyse du projet

L'équipe de Rollinet aborde son territoire d'étude avec un discours culturaliste territorialiste teinté de naturalisme...

La nature est un sujet à protéger à travers une approche écologique, et un objet qui fournit à la ville des programmes et une structure spatiale, raison pour laquelle la présentation commence par la démarche paysagère (*La lisière, paysagée avec soin*).

Cette démarche matérialise et renforce tout d'abord la limite de la ville avec finesse, proposant des épaisseurs et des interventions paysagères sur le mode de l'acupuncture. Cet ourlet continu est le lieu privilégié d'intervention car elle permet de *contenir le développement à l'intérieur d'un périmètre strict, bordé d'une lisière qui fait la transition avec la campagne*. On juxtapose donc ville et campagne: s'il faut *concilier l'agriculture, l'écologie et les usages urbains*, il faut aussi *marquer le passage entre ville et campagne*. Des éléments urbains et de nature se rencontrent, mais à l'intérieur de la limite (le grand parc du Bois des Rosses, le réseau de mobilité douce): la campagne reste protégée.

Pour créer le territoire du PACA comme une entité à l'intérieur de ce périmètre (*Un territoire, des paysages*), l'équipe travaille l'identité, instaure un paysage culturel et reconnaît la ville comme étant une de ses entités: si la campagne se protège de la ville, cette dernière est malgré tout un paysage à mettre en valeur, démarche qui classe cette approche plutôt comme culturaliste que comme naturaliste.



La typologie de nature qui fait référence à l'échelle du territoire est bucolique, secrète ou intimiste (*Bocage, champs, vignes, prés enclos, haie, rivière sauvage, méandres, bois, clairières, zones humides, ...*) Certaines images sont apparentées à une esthétique « verte » de la présentation, en contradiction avec d'autres qui correspondent plus à une esthétique 'marchande' où la nature est un argument de vente et/ou un objet de consommation (par exemple la photo d'un quartier boisé qui porte en sous-titre *Habiter la forêt*).

Cette expressivité du projet de nature à l'échelle de la ville n'est pas relayée à celle des quartiers, où on voit le vert soit utilisé comme « brique » pour bâtiments *high tech* dans les perspectives d'ambiance en 3D, soit comme un simple à-plat pour illustrer les futurs parcs.

Une contradiction entre discours et dessin apparaît avec le thème des espaces publics et la recherche associée d'un meilleur « habiter urbain ».

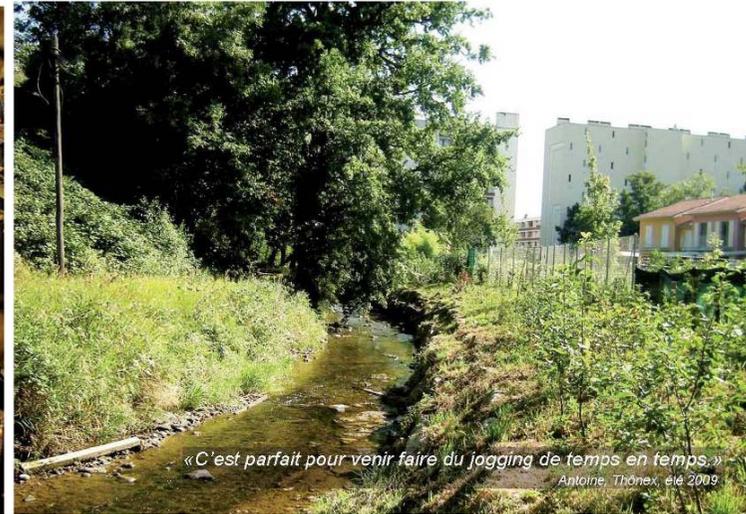
Les extraits d'entretien avec les habitants et les images de référence présupposent une vision de ville à vivre, plus que la recherche d'une visibilité à l'échelle métropolitaine, et pourtant la production graphique du projet ne montre que de rares ombres blanches et translucides en guise d'usagers.

Quoi qu'il en soit le rôle principal de l'espace public semble bien être de donner de l'urbanité à des zones urbanisées (*Boulevard urbain comme espace de vie*). Pour ce faire, les outils majeurs sont les réseaux, de mobilité (douce et de transport public) et écologiques qui se complètent, et doivent être transformés en espace de vie. L'équipe instaure donc un *maillage de chemins, promenades et espaces publics associés (place ou parc)*, qui constitue également un *réseau biologique*. Excepté ces références aux places, parcs et les chemins, *espaces ouverts* dont il faut *maintenir la diversité*, les typologies et qualités des espaces publics sont peu développées.

Concernant les figures de bases mobilisées pour l'écriture du projet, Rollinet propose un réseau de proximité qui structure une surface d'ensemble strictement ourlée par sa lisière verte, en inversion par rapport à la logique d'autres équipes qui parlent de surfaces locales liées par des réseaux verts d'ensemble.

On se sent hors de la ville...
on se sent mieux... Est-on
dans une vision anti-ville ?

Perception, image de nature
« naturelle » et saine
(sport)...malgré la présence
de la ville ?



Projet de parcs en
accompagnement
d'infrastructure : quand on
passe au dessin l'illustration
est plus abstraite, et la
« figure » de l'utilisateur
universelle.



GARE D'ANNEMASSE- PARCS



« Le boulevard urbain comme espace de vie »...



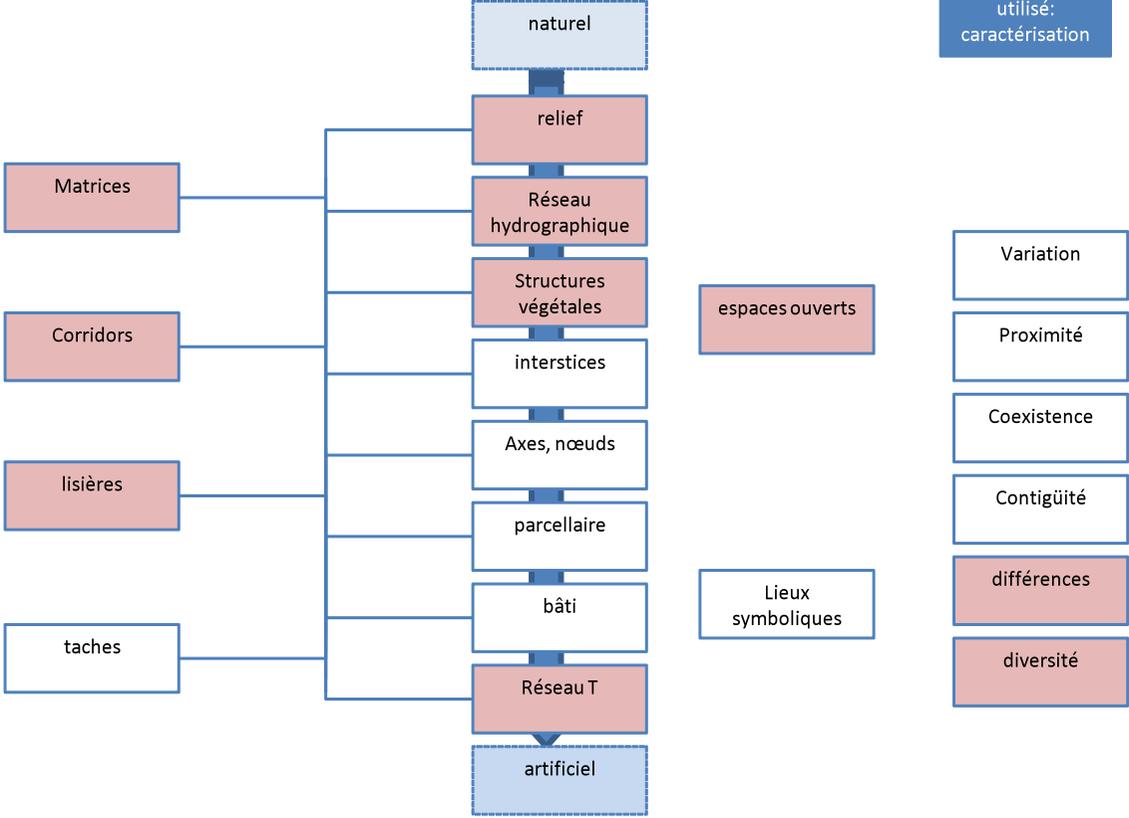
Avant, après :
l'illustration ne suit pas le discours sur l'importance de la nature et de l'espace public dans la ville.

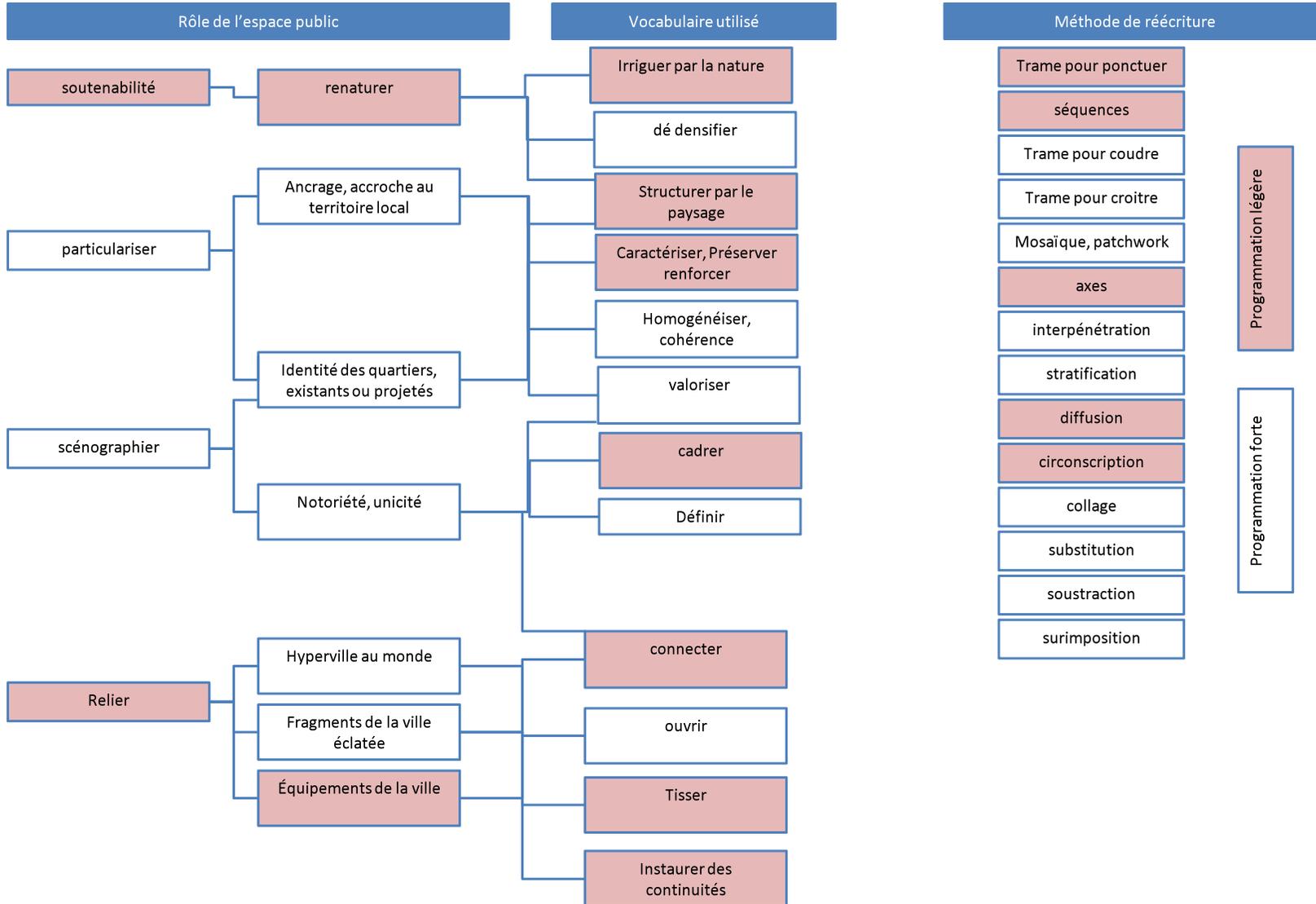


Grille d'analyse

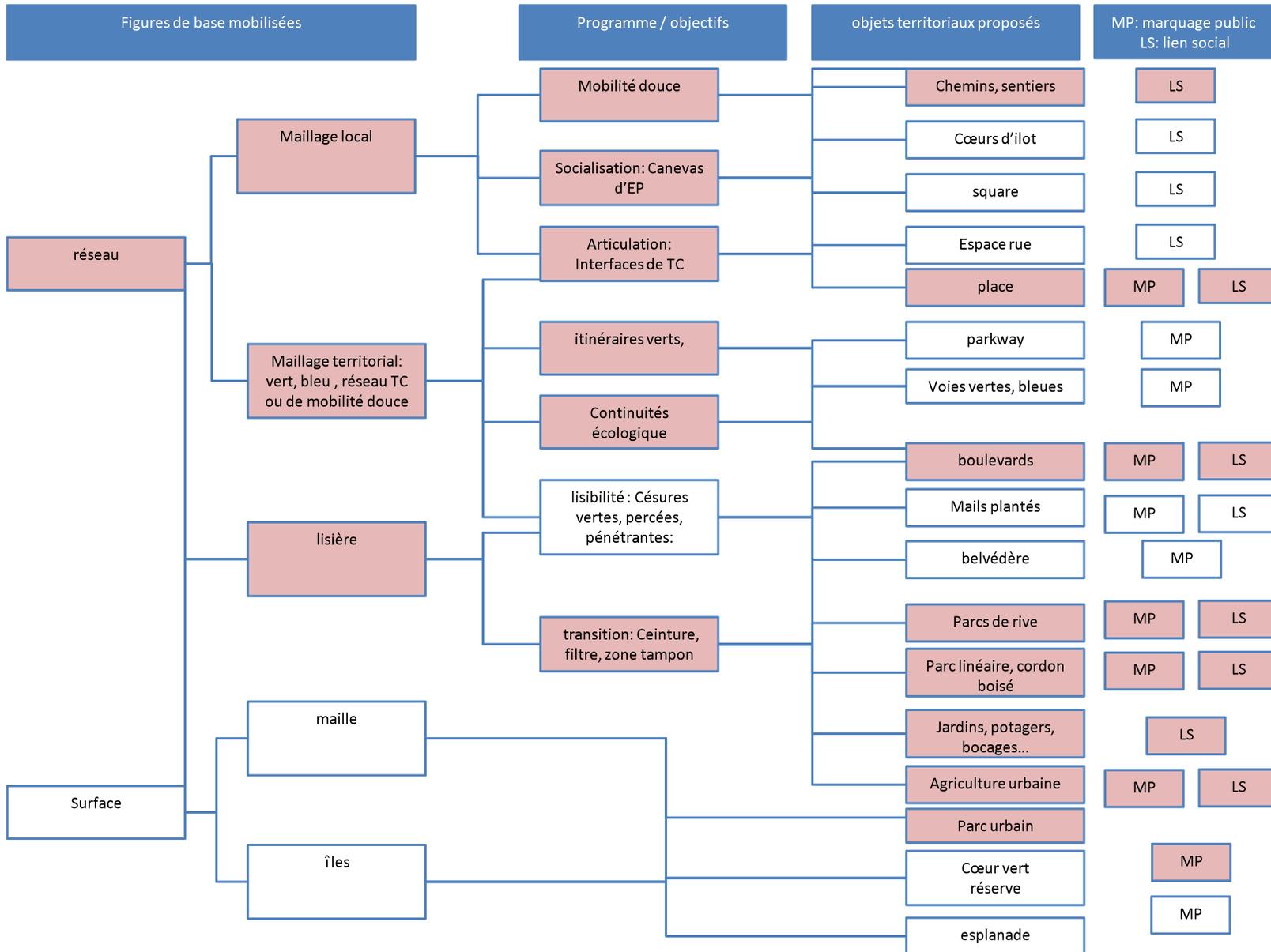
| PACA 4 ROLLINET / ESPACE PUBLIC SUPPORT D'UNE IDÉOLOGIE | | | |
|---|--|---|--|
| rapport homme-nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville-nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | | La nature écrin au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Espace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | Le territoire comme un système: approche stochastique | | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | IMPRESSIONNISME Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama | |
| | Acuponcture | Grand projet | |

1- Objets territoriaux mobilisés: lecture





PACA 4 ROLLINET / 2- registre d'écriture (suite)



Projet 8: Genève-Eaux Vives-Annemasse, équipe Talagrand

Composition de l'équipe

Atelier Marion Talagrand - paysage et urbanisme, Paris
rethink - office for the built environment, Paris
ITEM Etudes & Conseil, Besançon

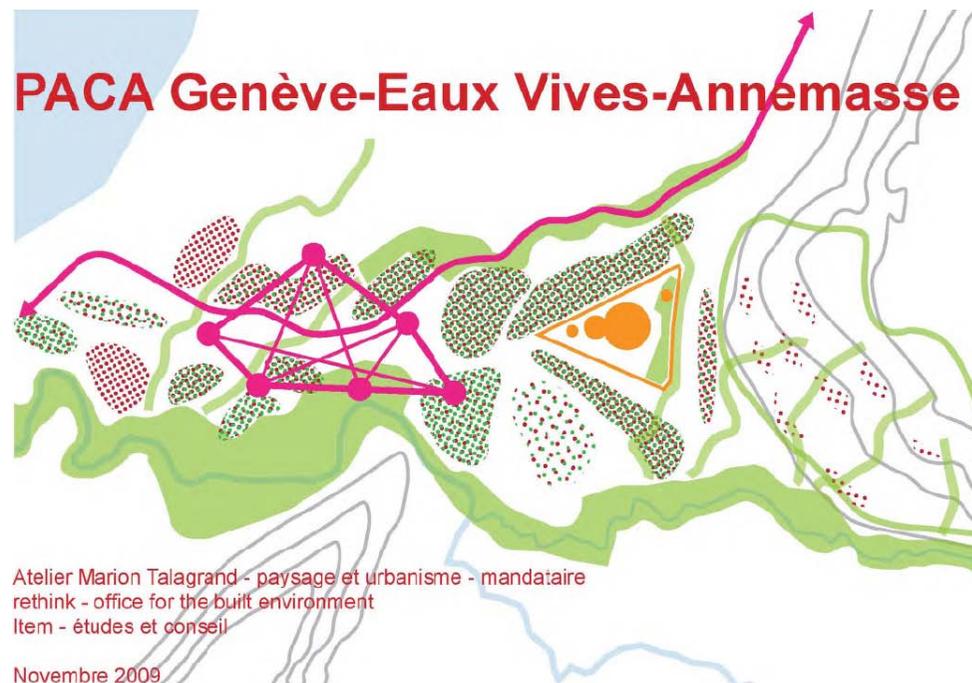
Analyse du projet

« Territoire et quartiers », « centres et rives », « irriguer » et en même temps « valoriser les identités » : l'équipe Talagrand accroche ce territoire hétérogène et inégal par un exercice d'équilibrage et d'articulation entre les registres de la métropole et de l'habiter, de la ville et de la nature, du générique et du particulier. Ce double regard comme outil d'approche de chaque thématique affleure même dans la considération simultanée de la nature comme un sujet, à protéger et avec qui dialoguer, et comme un objet d'aménagement de la ville pour la rendre, aux côtés de la stratégie de mobilité, attractive, continue et lisible.

Le rapprochement proposé de la ville et de l'agriculture, prudent (*L'espace agricole sera sécurisé*) étant donné le contexte de tensions entre les agriculteurs et les néoruraux, s'inscrit dans une vision culturaliste territorialiste: *diverses activités rapprocheront la ville et l'agriculture (écologie, pédagogie, vente directe, jardinage, etc.)*. On peut pourtant se demander à quelle 'activité' correspond l'écologie, et aussi si une urbanité sans nature serait envisageable pour cette équipe ?

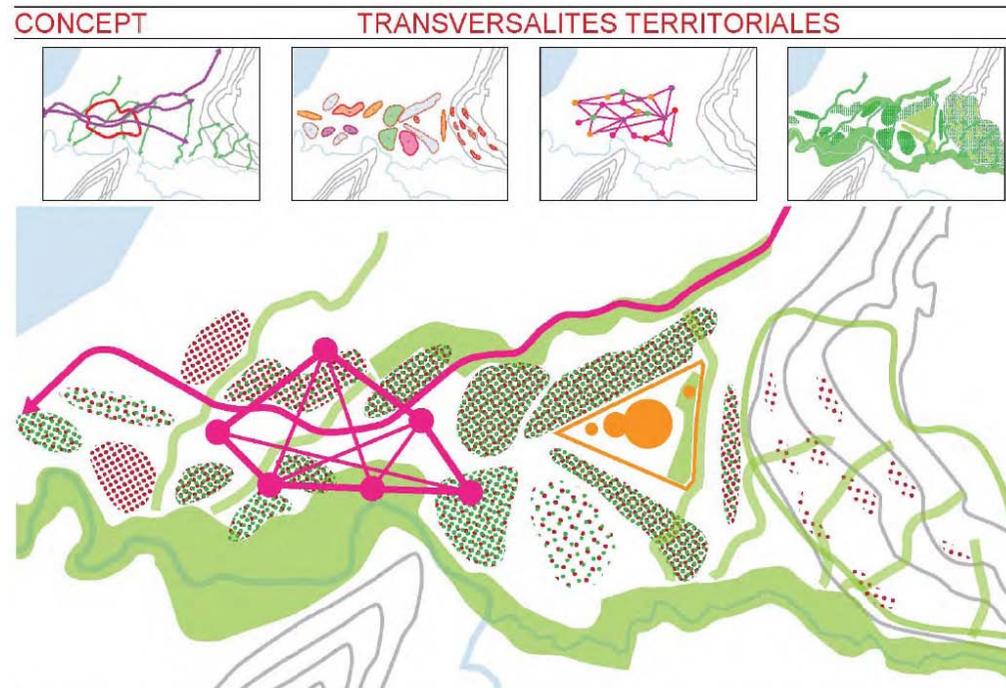
En effet c'est la présence de cette dernière, qu'elle soit préexistante, généralement agricole et à renforcer, ou projetée dans des nouveaux espaces publics (*parc de loisirs et de sports; Promenade plantée, Parc ludique*) qui semble garante de la qualité de l'habiter. En installant des balcons urbains ouverts vers le grand paysage, l'équipe instaure ce dernier en valeur identitaire commune aux mondes rural et urbain à rapprocher.

À l'échelle locale, la ville est dessinée comme un ensemble de surfaces, les *quartiers aux identités valorisées et renforcées* étant représentés comme un archipel. À l'échelle métropolitaine, le support d'écriture est le réseau de mobilité (*mettre en réseau les polarités*) et de nature comme *la trame verte qui resserrera les liens entre les quartiers*. Les mailles larges issues de la géographie à l'échelle territoriale se resserrent à celle des quartiers et définissent plus finement des cheminements et des espaces publics.



A en croire les légendes et les nombreuses images de référence, l'articulation des strates 'réseau / échelle métropolitaine' et 'surface / échelle locale' doit se jouer dans ces espaces publics qui orientent la géomédiation dans le sens du lien social. Toujours suivant l'objectif de travailler un même élément à partir de plusieurs registres, le projet pense *les espaces publics à l'échelle de la ville*, tout en transformant à l'inverse les *grands axes en boulevards urbains*, qui deviennent ainsi un lieu de médiation entre les dimensions locale et territoriale. On note que les illustrations concernant cette dernière partie du projet offrent un niveau de détail et notamment la manipulation d'une « ingénierie verte » qu'on retrouve dans peu d'autres interventions des PACAs.

Dans l'insistance sur le *dialogue ville-nature* et la volonté d'irriguer la deuxième dans la première, donc d'inverser la tendance actuelle, on s'interroge finalement sur l'intention de l'équipe : est-ce de mettre la ville en valeur par la présence d'éléments de nature, ou au contraire de *valoriser [l'espace vert] par des constructions de qualité* ? Est-ce travailler à l'articulation de la ville et de son territoire, ou naturaliser la ville, par sa délimitation (les « *parcs agricoles* » *fixeront des limites claires à l'urbanisation*) et la surimposition de *trames vertes régulatrices*, et de grandes surfaces vertes (*Grands parcs comme centralité de quartiers recirconscrits et définis*) ?



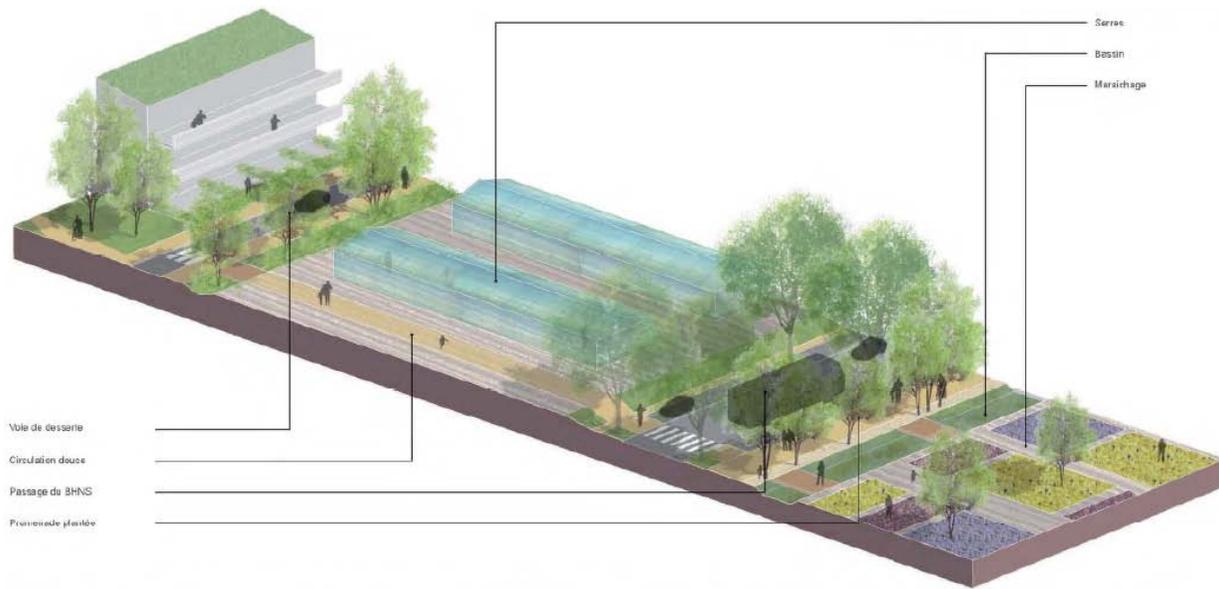
Réseaux et surfaces superposés...

... articulés dans des espaces publics et verts à vocation productive et de loisirs, locale et métropolitaine : une ville-campagne reterritoriée.

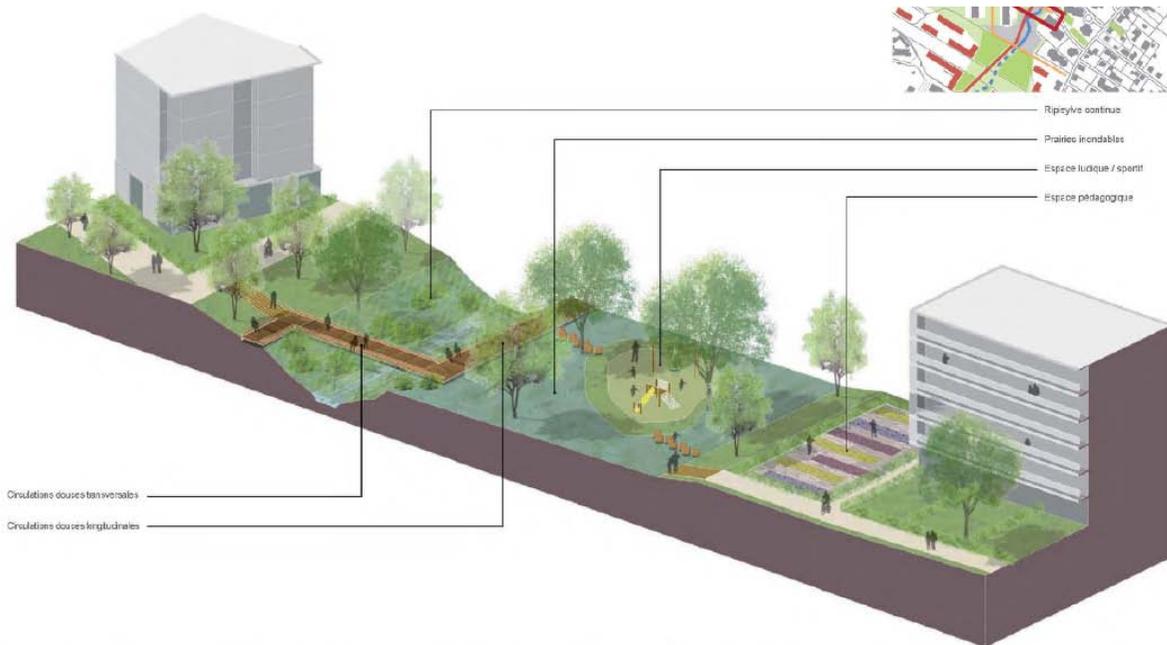


Grâce à ces espaces publics en réseau, la ville trouve une identité propre dépassant le handicap de la frontière nationale qui la traverse.





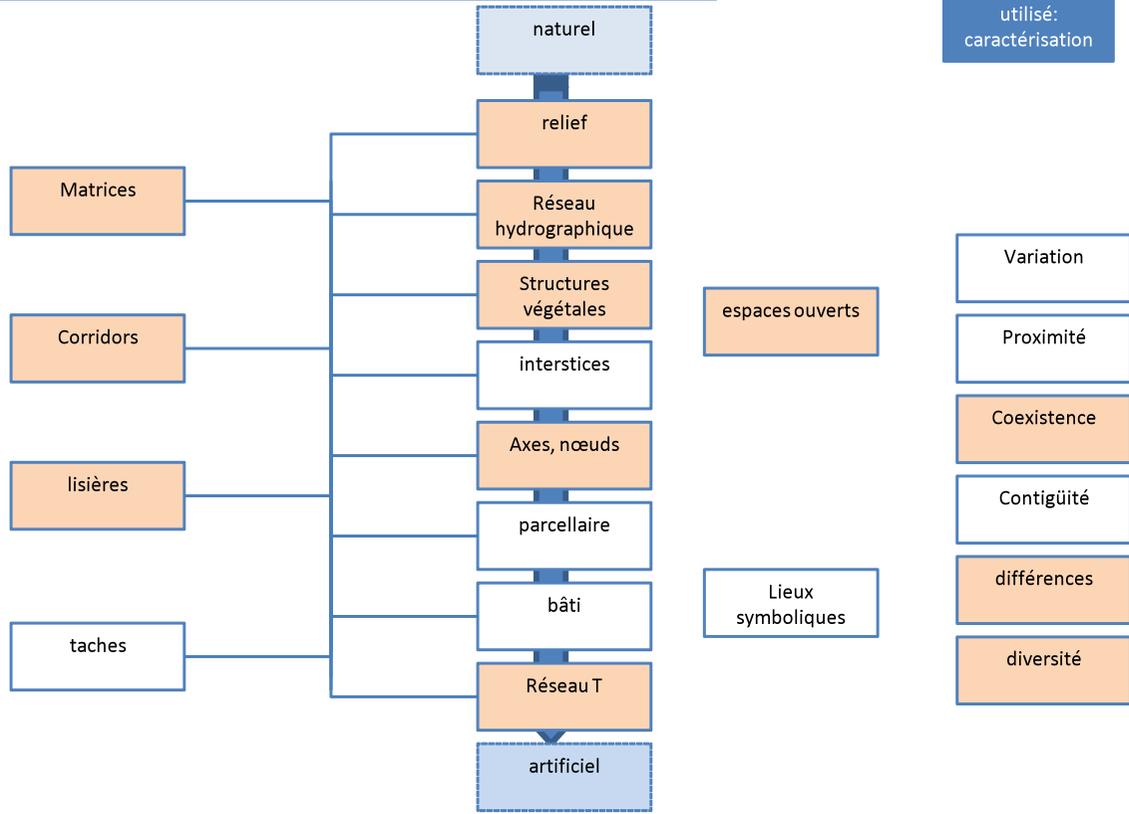
L'ingénierie verte : au service de la qualité de vivre en ville, et/ou de sa naturalisation ?

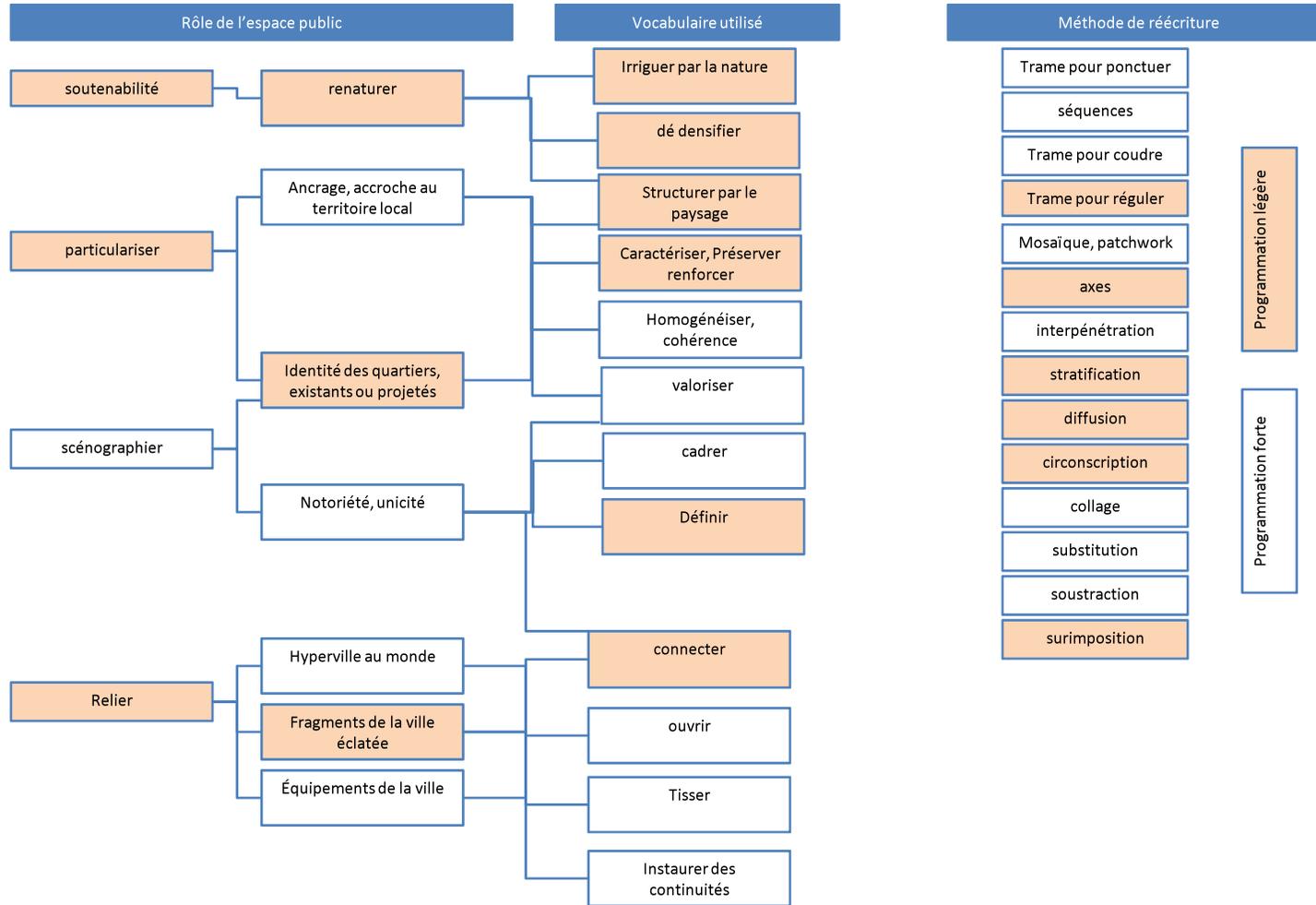


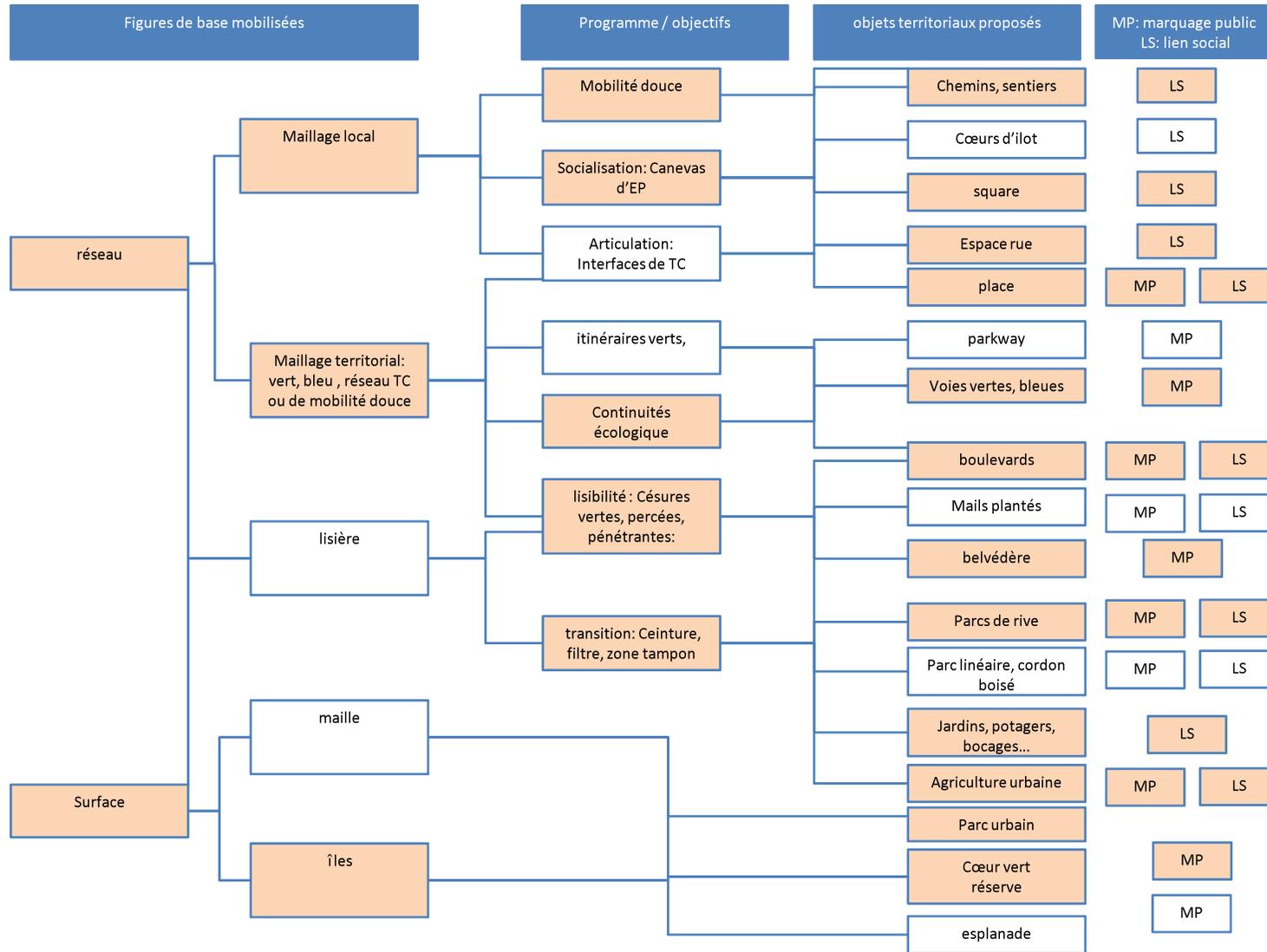
Grille
d'analyse

| P A C A 4 / T A L A G R A N D / E S P A C E P U B L I C S U P P O R T D ' U N E I D É O L O G I E | | | |
|---|--|--|---|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | La nature écrivain au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| | | | |
| rôle de l'Espace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | | Le territoire comme un système: approche stochastique | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | | IMPRESSIONNISME Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama |
| | | Acupuncture | Grand projet |

1- Objets territoriaux mobilisés: lecture







Projet 9: Genève-Eaux Vives-Annemasse, équipe KCAP

Composition de l'équipe

KCAP Architects & Planners, Zurich et Rotterdam
Ove Arup and Partners Ireland (transports ?),
Dublin

Analyse du projet

KCAP a une démarche clairement anthropocentrée. L'amélioration de la qualité de l'habiter est mise en œuvre à travers trois concepts dont l'instauration d'un *canevas d'espaces publics et naturels*. Ce canevas a d'abord des fonctions écologiques et structurelles (*connections vertes urbaines, mobilité douce*).

L'espace public ouvert et de nature doit également permettre de mettre en en cohérence des *identités multiples*, et de promouvoir le lien social. Il le fait à travers la dimension esthétique et identitaire (*grand paysage à la portée de tous*) et les programmes qu'il supporte, souvent liés à la nature (*détente en milieu agricole*).

Cette dernière est en effet un des éléments qui permet d'articuler au quotidien les échelles du territoire et du local: les images de référence montrent ainsi une nature sublime et intime, de grand espaces ouverts et des détails, ou encore une nature diffuse dans la ville et au service de l'habiter avec des jardins communautaires et l'ingénierie écologique dans des nouveaux quartiers HQE.

La nature apparait donc comme un des éléments de base du projet, mais c'est en tant qu'objet, composante d'un système d'espaces publics et outil pour l'amélioration du cadre de vie. Cette considération de l'espace public et de nature comme étant indispensable à la qualité de vie urbaine, en ce compris le grand paysage donc le territoire dans laquelle la ville est inscrite, classe cette approche du côté des culturalistes, même si le statut de la nature - avec ou pour la ville - reste ambigu.



Le discours est également territorialiste en ce qu'il insiste sur l'accroche au territoire local, sur l'ancrage, grâce aux projets sur les franges de la ville. Ces bords de villes servent d'abord à *clarifier la limite (...) entre ville et campagne, en préservant et densifiant la frange bocagère*, inquiétude liée au contexte local de tensions dans le monde agricole dues à l'étalement urbain.

Le futur parc public périurbain du Bois des Rosses par exemple, *lieu magique* (prise en considération de la poésie de l'espace) est un équipement d'échelle métropolitaine qui doit *créer sur la lisière de véritables entrées [de ville]*. D'autre part ces lisières sont l'occasion d'instaurer un nouveau rapport entre habitat et espaces ouverts, que ce soient ceux du grand territoire (*promenade verte aux équipements majeurs, Voies vertes, ouverture au paysage*) ou ceux des quartiers (*promenade paysagère locale*).

KCAP identifie un archipel d'*identités et centralités multiples* à transformer en réseau, figure de référence de l'écriture du projet, grâce à un *maillage de voies vertes mettant en continuité les divers espaces publics*. Malgré la clarté de ces objectifs, la définition même de l'espace public est parfois ambiguë. Tantôt voirie de proximité comme l'indique la légende du bois des Rosses, lui-même parc métropolitain (donc espace public), tantôt 'autre chose' qui doit être mise en réseau par des voiries.... L'espace public est quoi qu'il en soit investi ici d'un rôle que beaucoup d'autres équipes confèrent à la nature et au paysage : celui de donner à la ville pour le moment fragmentée une cohérence spatiale.

Un vocabulaire qui peut manquer de précision pour un néophyte : connexion écologique – connexion verte – voie verte : variation sur un thème ? quelle spatialité ? Par ailleurs, les *espaces naturels* sont parfois aussi publics...

Concept espaces publics et espaces naturels



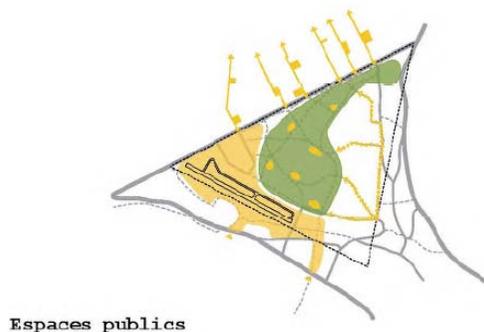
Productive et sublime, intimiste et ludique, toujours d'intérêt publique, la nature accompagne la transformation du territoire.



Espace public et de nature : articulation entre territoire et quartiers, privé et public.



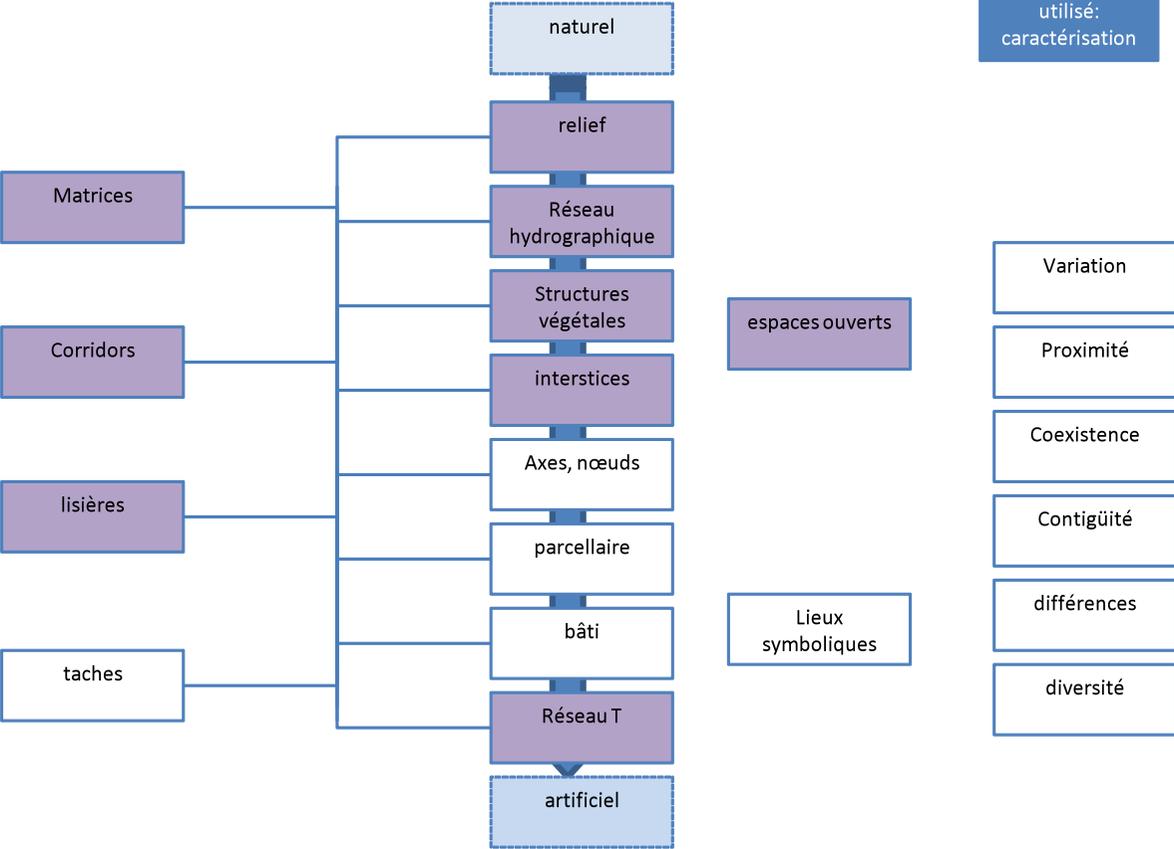
Bois des Rosses : espaces publics au sein d'un parc public...

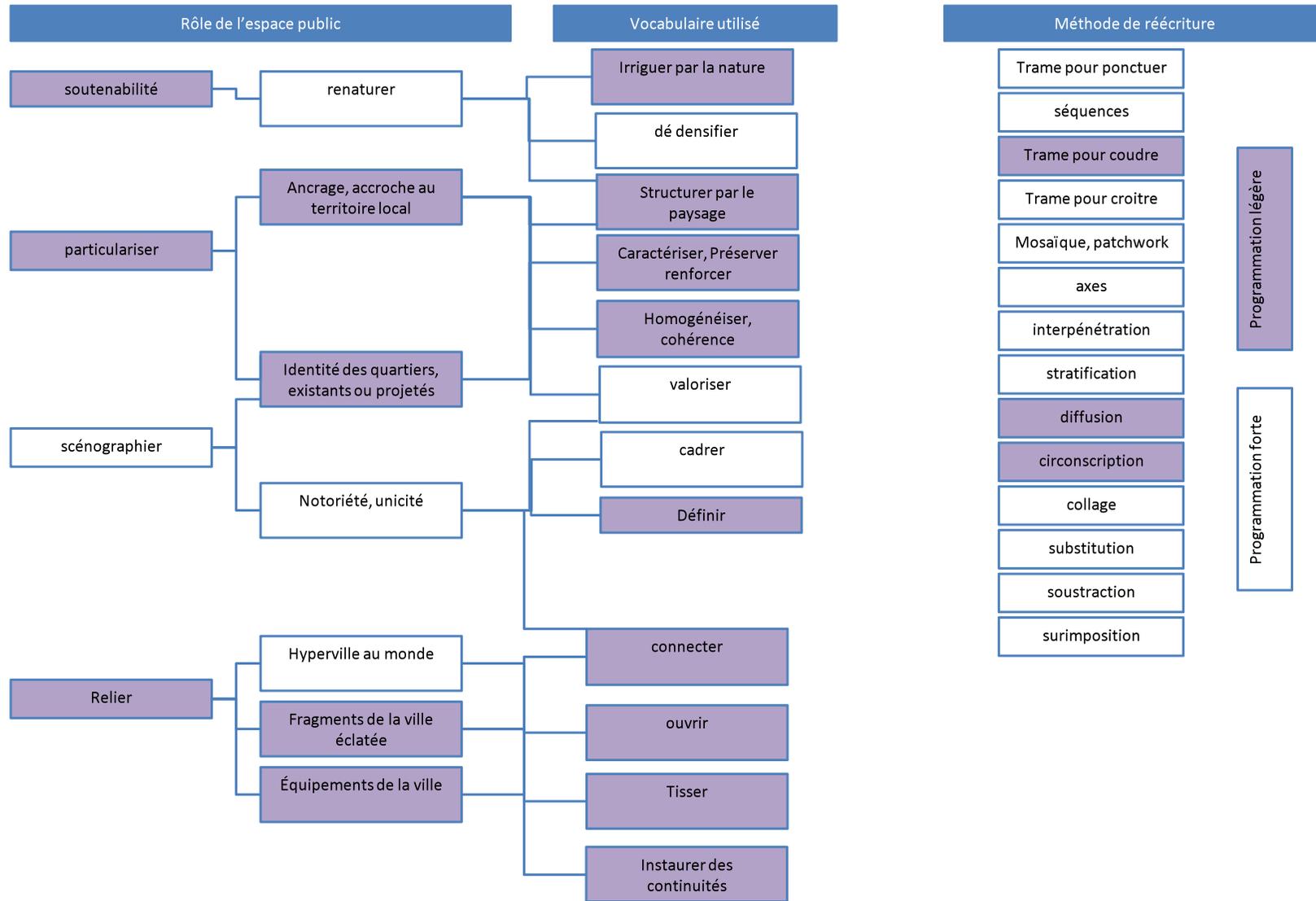


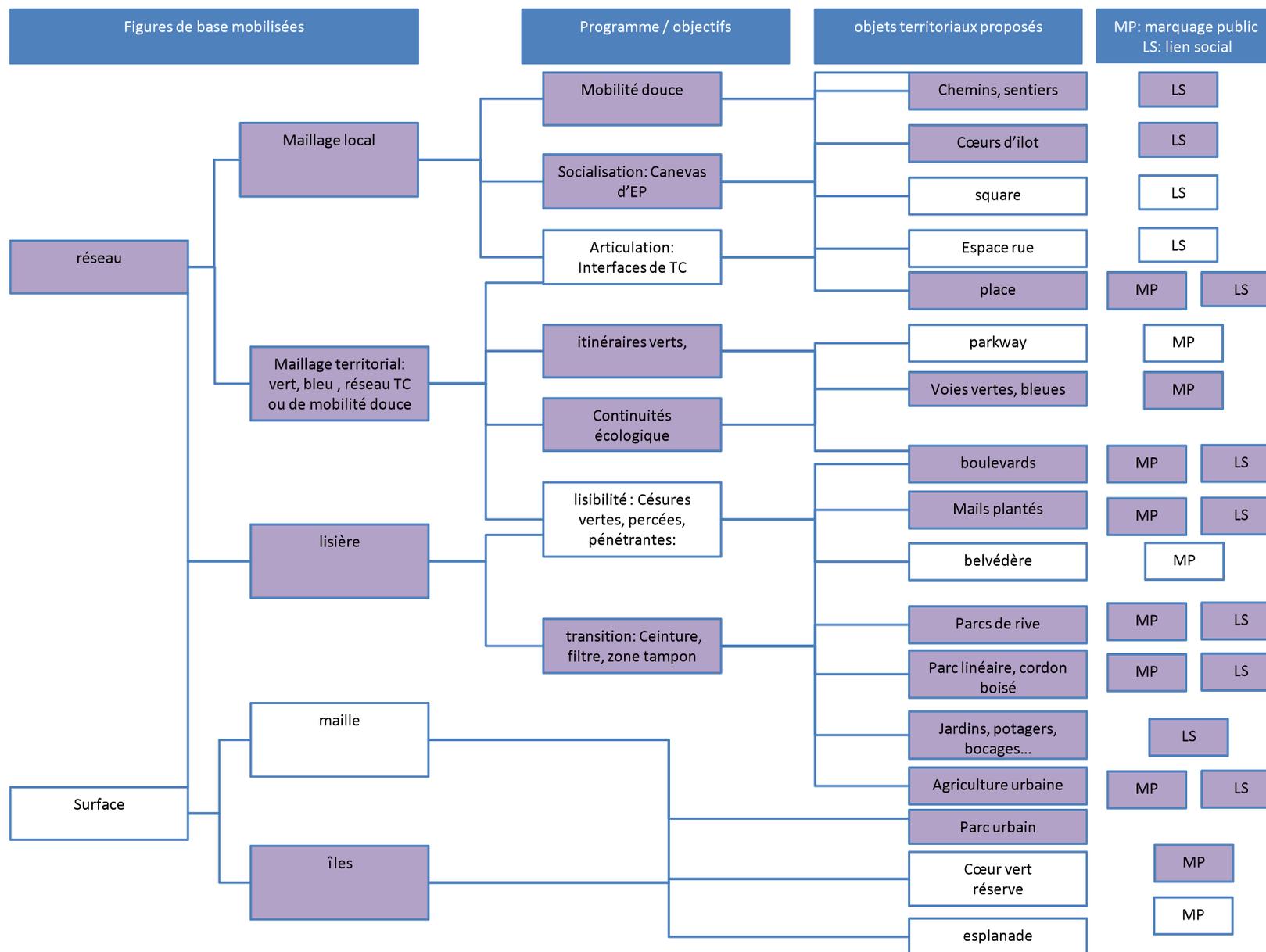
Grille
d'analyse

| P A C A 4 / K C A P / E S P A C E P U B L I C S U P P O R T D ' U N E I D É O L O G I E | | | |
|---|--|--|---|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | | La nature écran au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| | | | |
| rôle de l'Espace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | Le territoire comme un système: approche stochastique | | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | IMPRESSIONNISME Génie du lieu | | ABSTRACTION Ville panorama |
| | Acupuncture | | Grand projet |
| | | | |

1- Objets territoriaux mobilisés: lecture







Projet 10: Genève-Meyrin – St Genis, équipe Güller

Composition de l'équipe

Güller Güller architecture urbanisme (GGau), Zurich
Transitec ingénieurs-conseils SA (transports), Lausanne
Michel Desvigne, Desvigne & Danolky, (paysage) Paris

Analyse du projet

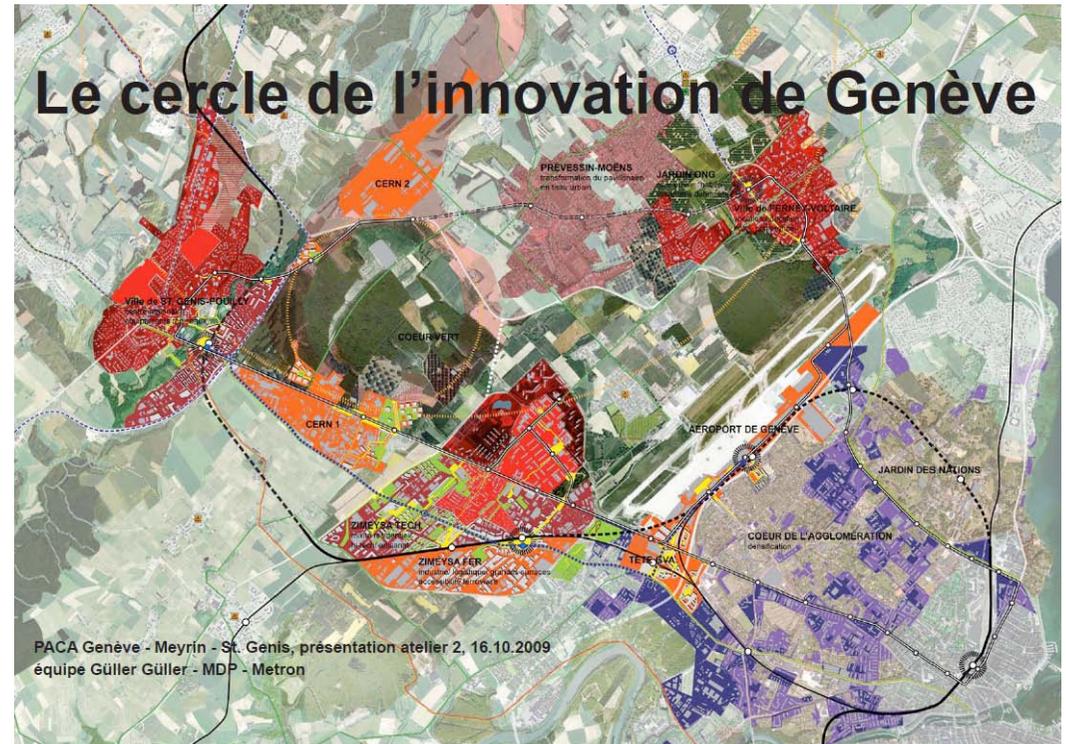
Transport, densification, paysage, cœur, cercle: l'équipe Güller n'hésite pas à user voir abuser de mots simples pour communiquer un projet... au risque de devoir plier le dessin aux métaphores annoncées.

Ce travail se démarque des autres en ce qu'il adopte sans complexes une approche progressiste, qui prévoit un grand projet d'espace public et de nature au cœur de la ville pour concentrer des équipements de notoriété. Malgré la présence dans le projet de typologies d'espaces verts et publics orientés vers l'habiter, le programme phare de l'intervention (le Cercle de l'Innovation) reste du domaine de la ville-monde.

Bien que le champ sémantique du réseau soit présent dans les textes (*Corridors, mosaïque, maillage, réseaux...*) la figure de base de l'écriture du projet reste la surface ou plus précisément le *cercle* qui particularise, inspiré de la figure omniprésente du CERN, et qui donne son titre et son imagibilité à la proposition. Des entités ayant chacune leur spécificité et leur notoriété sont reliées physiquement par un réseau de transport, et visuellement, du moins en principe, par le paysage.

A l'échelle du territoire, ce dernier fait théoriquement office de *structure visuelle* qui remplit aussi un rôle écologique (*corridor*) permettant de préserver des qualités de nature dont la ville-monde à besoin pour rester attirante et donc compétitive.

Mais les dessins ne permettent pas de percevoir comment le paysage devient cet *élément de cohérence*, en revanche les schémas conceptuels montrent plutôt une simple superposition du projet au territoire existant, lui-même peu représenté dans les images de référence. Le discours semblerait aller plus loin que le dessin dans le projet.



Les éléments visuels et textuels qui décrivent ce paysage sont par ailleurs tous naturels, ce qui traduit son assimilation-réduction à la nature.

Cette dernière apparaît comme un matériau pour embellir l'espace ou le discours qui s'y rapporte, un outil rhétorique pour peindre en vert une approche en réalité plus préoccupée par des questions de stratégie relative au réseau des métropoles. En conséquence, les images de référence des espaces ouverts de nature présentent des interventions très scénographiques, ou sont accompagnées de légendes métaphoriques (*jardin ONG* ou *champ de sport*, simple club de tennis arboré!). Les plans utilisent la même rhétorique lorsqu'ils peignent en vert les réseaux de transport en commun.

Etant donné l'enjeu principal, les espaces publics non verts projetés appartiennent plutôt à l'échelle de la métropole : places et esplanades liées à des grands équipements de transport ou de notoriété. Ils sont peu détaillés à l'échelle des quartiers : le *maillage d'espaces publics* s'y réduit en réalité à des arrêts de transports en commun et des voies de desserte.

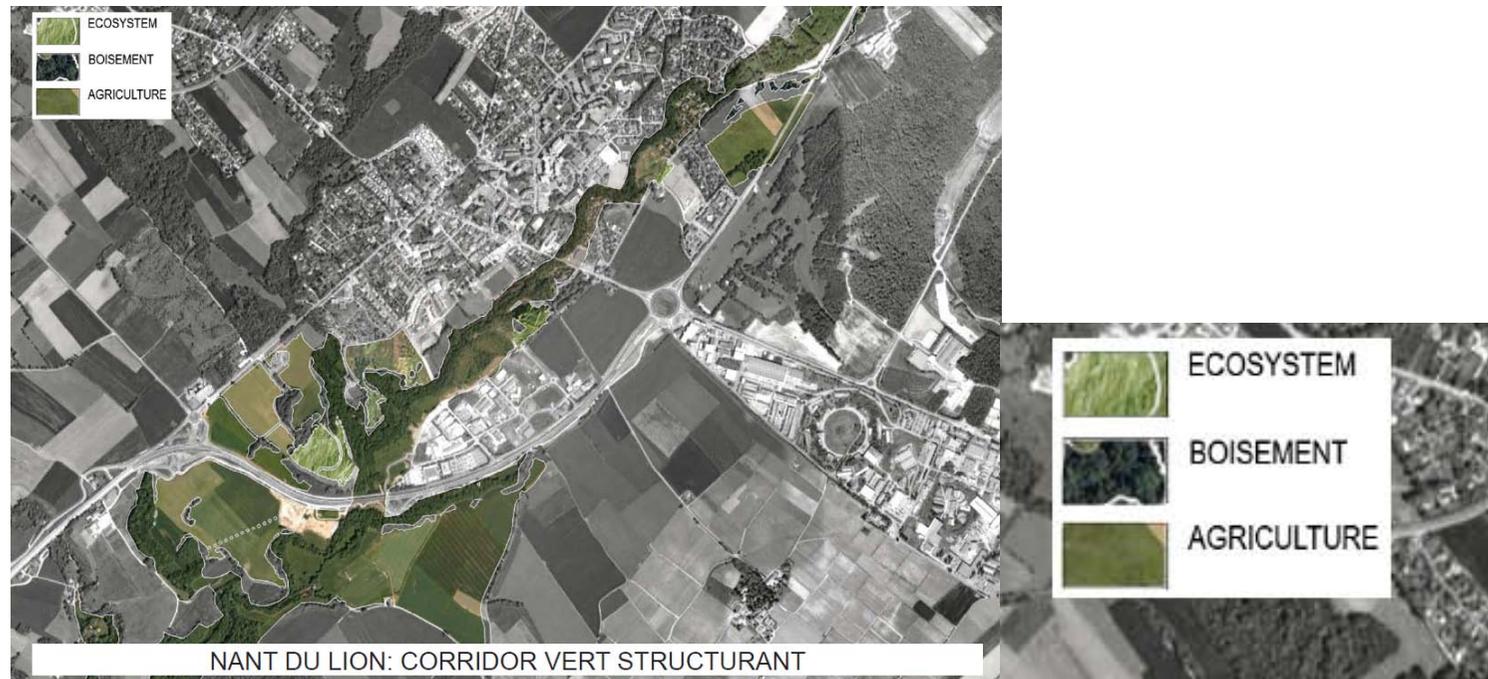
En ce qui concerne les espaces publics de nature, à l'échelle de la métropole le *cœur vert*, accueillant activités (*sportives, microagriculture, parc-musée*) et programmes d'urbanisation (*parc habité*), est un élément d'attraction. On note le parti pris décomplexé de sa délimitation pour le faire effectivement ressembler à un cœur. Le dessin semble ici au service des mots, et non l'inverse! Le cœur est ensuite relayé dans le reste du territoire par un *corridor vert structurant : écosystème, boisement, agriculture*. La petite imprécision que contient ce programme (un écosystème n'étant pas un programme en soi, boisement et agriculture faisant partie eux-mêmes d'écosystèmes) peut traduire l'approximation des notions d'écologie, à rattacher peut-être au fait que l'instauration de la nature en composante du mode de vie urbain n'est pas la première préoccupation du projet !

A l'échelle de l'habiter, on trouve également une distance entre projet écrit et dessiné, à propos des espaces verts. Si on parle d'une nature à vivre, le dessin et les maquettes montrent des à-plats de couleur dans les interstices entre les bâtiments projetés, comme toute représentation d'un espace public qui reste immatériel.

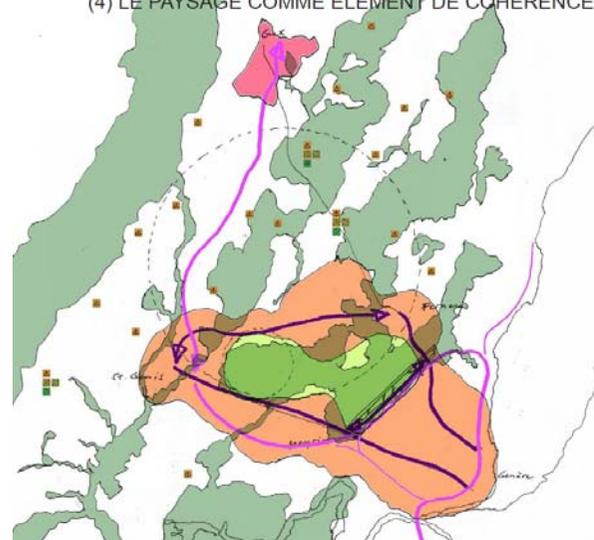
Un « réseau d'espaces verts » et d'espaces « publics » pour le moins abstrait à l'échelle des quartiers...



A l'échelle de la ville, un paysage structurant à la légende un peu sybilline ou qui semble se superposer plus que s'articuler aux autres axes du projet.



(4) LE PAYSAGE COMME ÉLÉMENT DE COHÉRENCE STRUCTUREL



... mais dont la matérialisation se veut très architecturée.

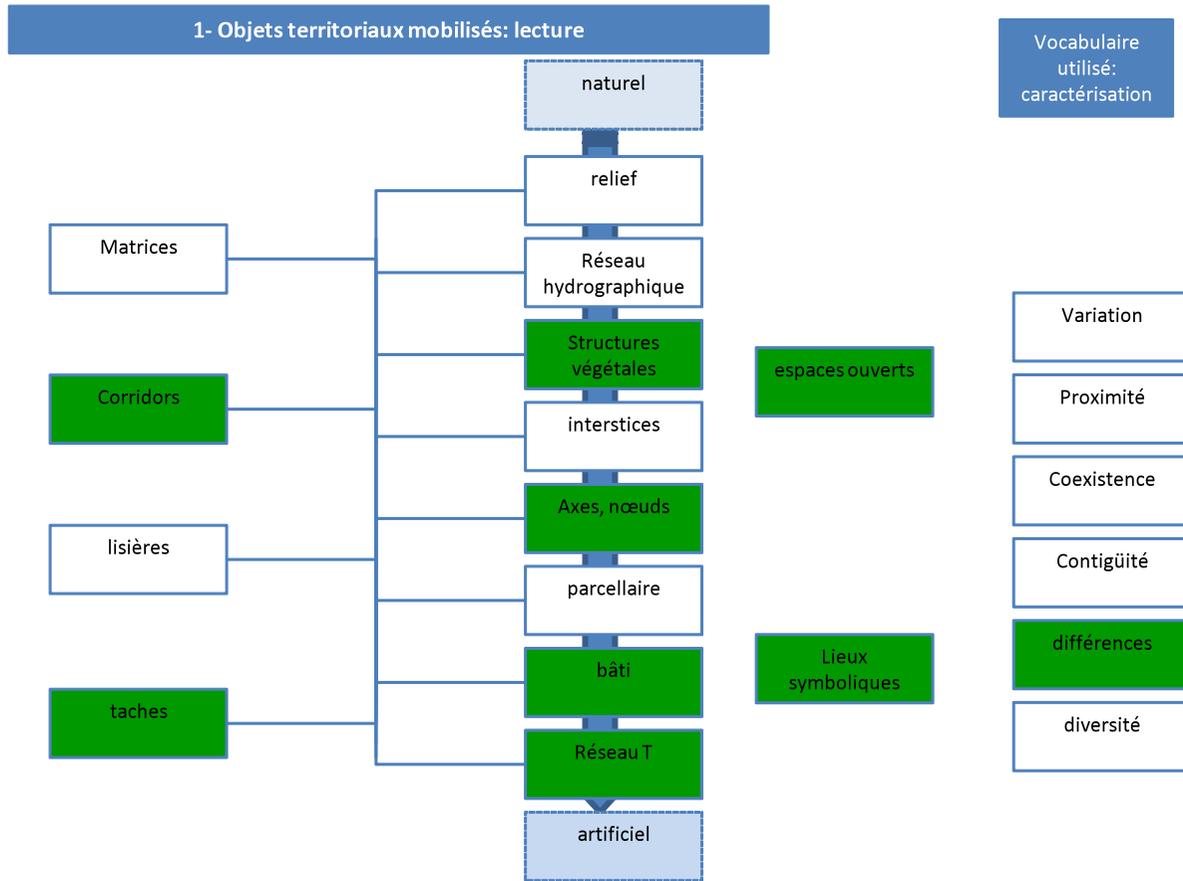


Un projet de ville comme une stratégie de communication, marketing urbain par l'image et le langage

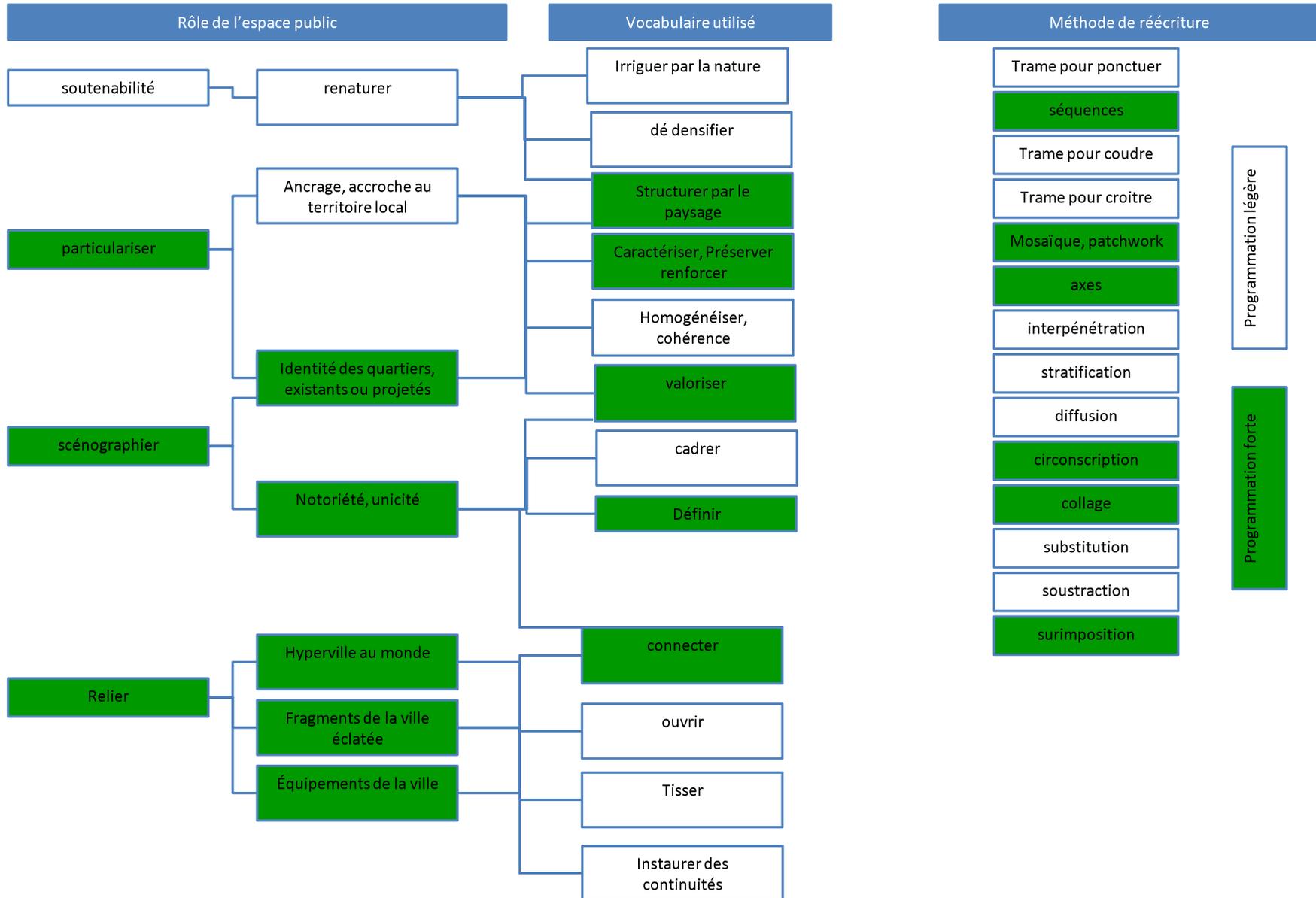


Grille d'analyse:

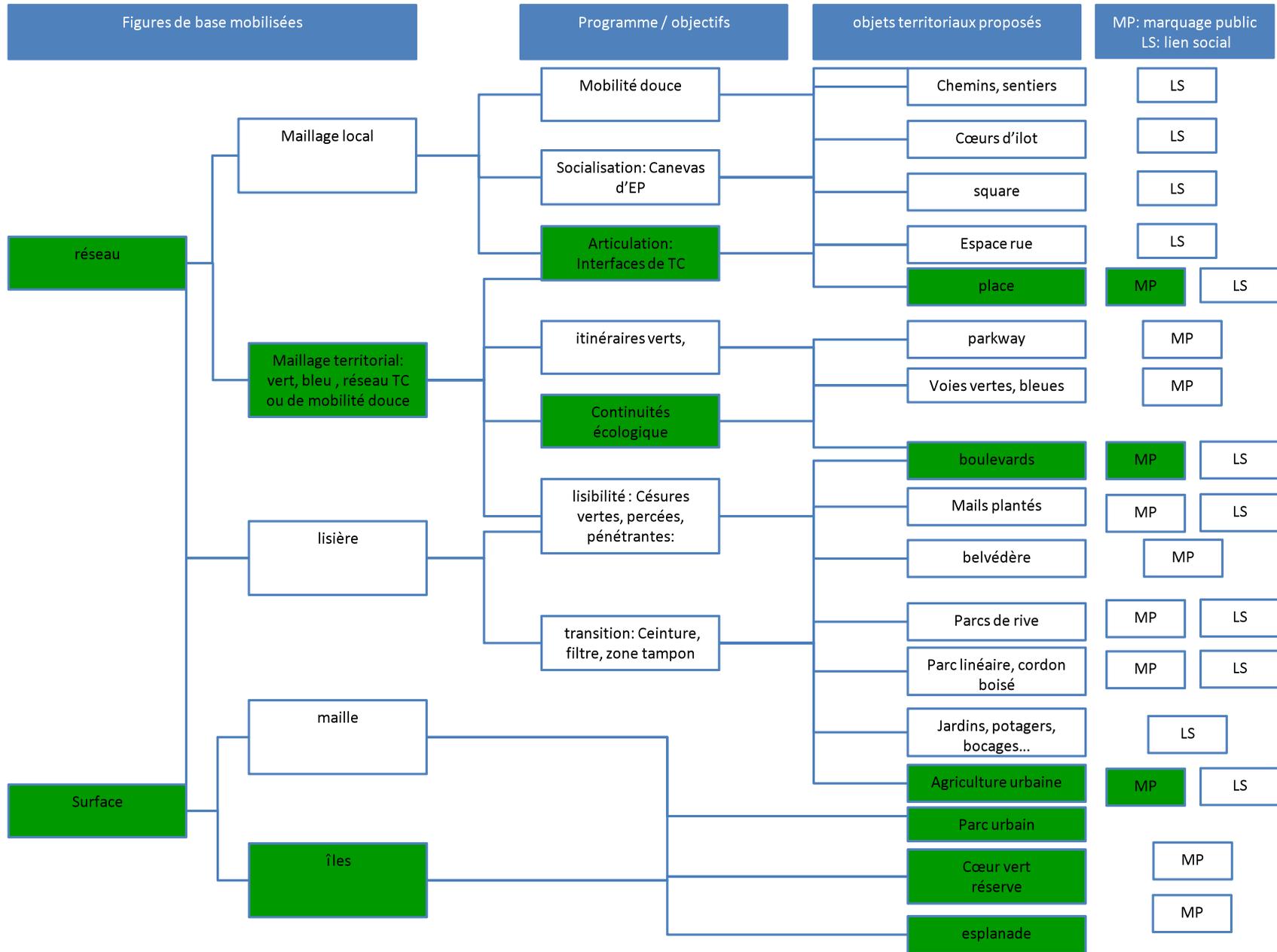
| P A C A 6 / G U L L E R / E S P A C E P U B L I C S U P P O R T D ' U N E I D É O L O G I E | | | |
|---|--|--|---|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | | La nature écrin au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Espace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | Le territoire comme un système: approche stochastique | | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | IMPRESSIONNISME Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama | |
| | Acupuncture | Grand projet | |



PACA 6- GULLER / 2- registre d'écriture



PACA 6- GULLER / 2- registre d'écriture (suite)



Projet 11, PACA Genève – Meyrin – St Genis, équipe KCAP

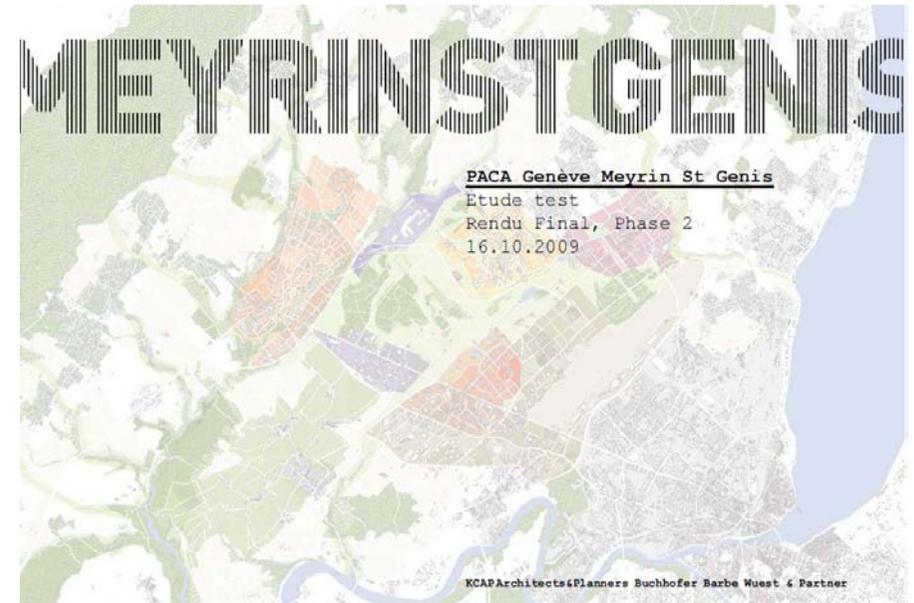
Composition de l'équipe:

KCAP Architects & Planners, Zurich et Rotterdam
Buchofer Barbe, (transports) Zurich
Wüest & Partner, (environnement) Zurich

Analyse du projet:

D'entrée, la *Problématique : mitage des structures rurales* annoncée dans le dossier de synthèse rend compte du contexte de la polémique ville-campagne à laquelle le projet doit proposer une issue. C'est donc avec une certaine logique que la nature devient, à toutes les échelles, un objet d'écriture. Grâce à cet « outil-nature », l'équipe cherche à travers un ancrage dans le territoire à mettre en valeur des particularités (*Commune urbaines caractérisées*), et à réaffirmer une identité partagée. Pour ce faire elle propose un grand projet fédérateur qui met en scène le territoire grâce à ses atouts: le Pacaparc. Exemple type du nouveau concept de parc métropolitain, son programme conjugue production agricole et sports, avec des parcours de loisirs thématiques (*sciences, culture, nature, agriculture,...*). Utilisant le langage de l'impressionnisme, les images de détail, nombreuses, incluent le patrimoine industriel et pittoresque dans le futur parc : toutes les composantes du territoire, et non seulement la nature, sont susceptibles de servir une mise en paysage qui intègre ville, campagnes, et délaissés agricoles ou industriels.

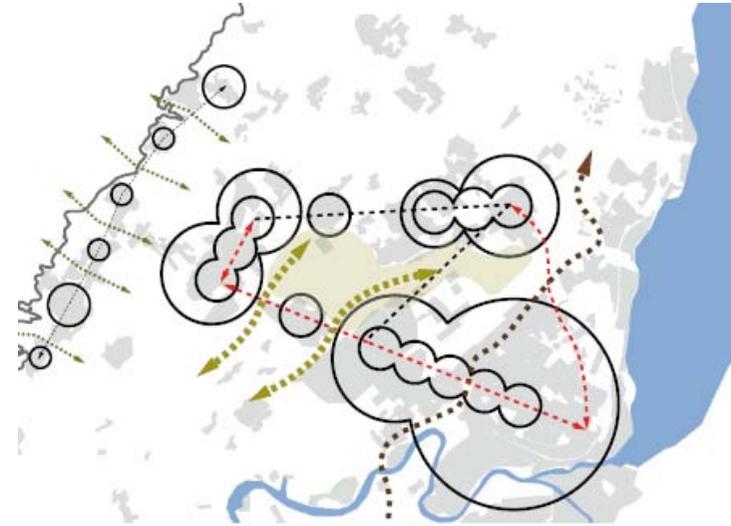
L'espace public semble donc le moyen par excellence pour atteindre les objectifs d'ancrage, grâce en particulier à l'amélioration de la qualité de vie (bien être individuel, sport). L'équipe en propose une grande variété de typologies principalement vertes (jardins, mail, places, boulevards, sentiers, parcs, cœur d'îlots ouverts) associées différentes typologies de logement, prolongeant ainsi l'habitat à l'extérieur. Cette hypothèse est déduite des illustrations de détail du projet, car le corpus textuel n'aborde pas la question de l'espace public : à l'inverse d'autres travaux, l'iconographie porte ici le projet plus loin que le texte. Paradoxe curieux, des dessins et nombreuses perspectives d'ambiance se dégagent une impression d'abstraction, alors qu'ils se basent sur une lecture apparemment sans filtre poétique du territoire. Cela tient peut-être au fait que les habitants sont représentés par des silhouettes blanches fantomatiques, de l'ordre de l'utilisateur universel, être sensible et individu avant d'appartenir à un corps social...



On se trouve visiblement en présence d'une approche à la croisée du culturalisme territorialiste (ancrage dans le territoire), et du progressisme: la recherche sur la qualité de l'habiter et les objectifs de marquage public et de notoriété ont la même importance.

Concernant les figures mobilisées pour l'écriture, le projet fait mention d'un réseau d'espaces paysagers, *connections vertes majeures* qui mettent en évidence et complètent des couloirs écologiques existants, témoignant d'une inquiétude environnementale. En parallèle les plans identifient des îles urbanisées.

L'urbain est donc traité comme une surface, et la nature comme une structure mise en réseau qui garantit au territoire sa viabilité écologique et à la ville son habitabilité.



La figure de projet : une constellation de polarités autour d'une centralité verte.

Les qualités existantes



Concept paysager : objectifs écologiques et morphologiques à grande échelle, approche sensible dans le détail...

... pour des espaces publics métropolitain ou de quartier destinés à un usager universel

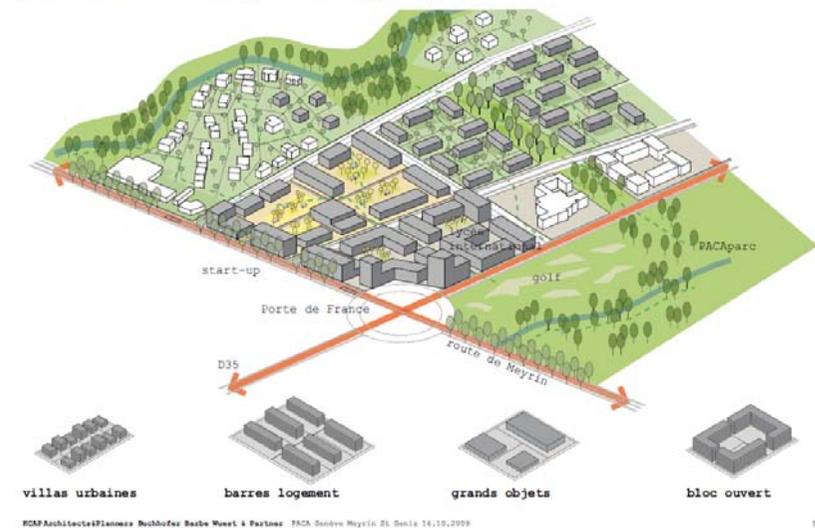


L'espace public, pour habiter la ville....



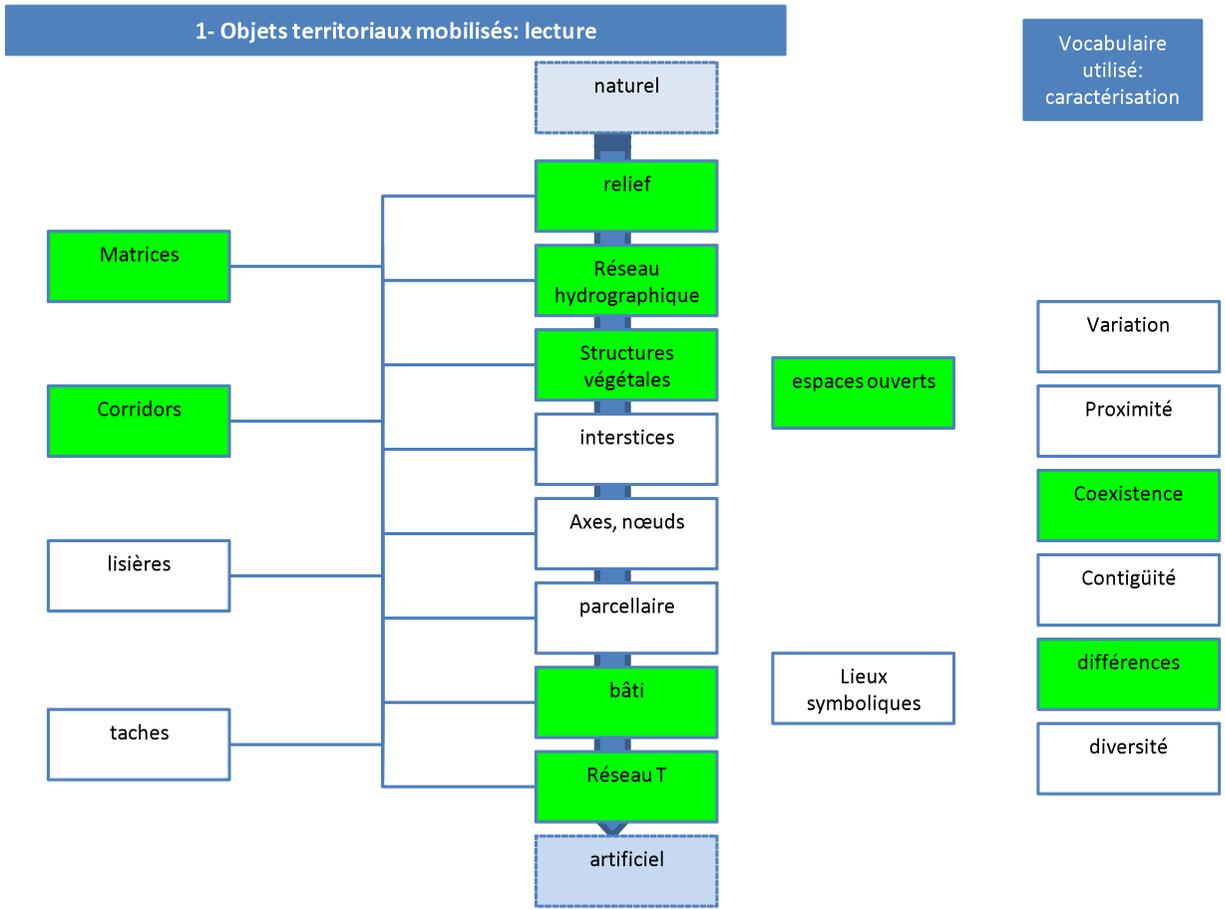
... sous de multiples formes.

Axonométrie - exemples de typologies

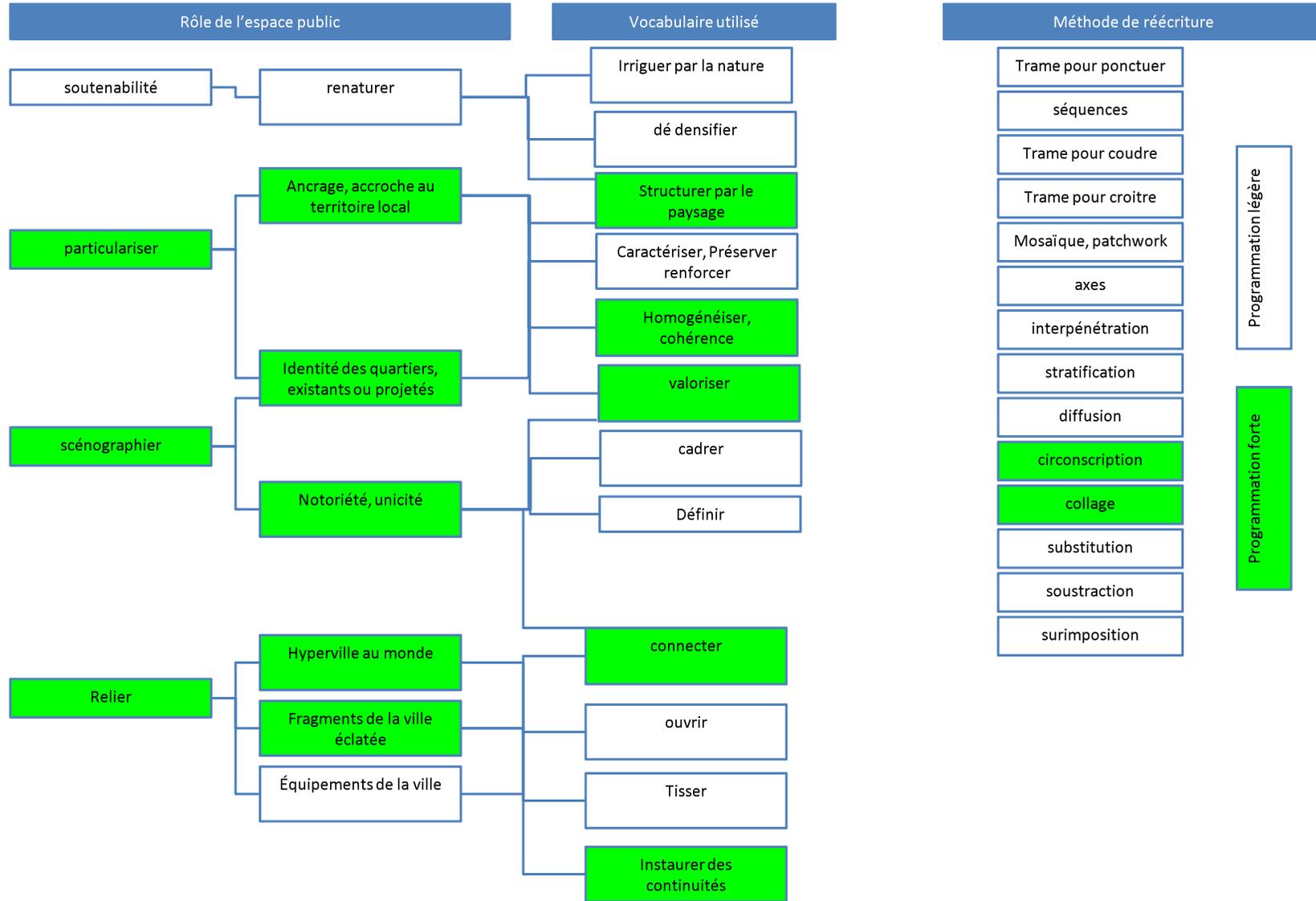


Grille
d'analyse:

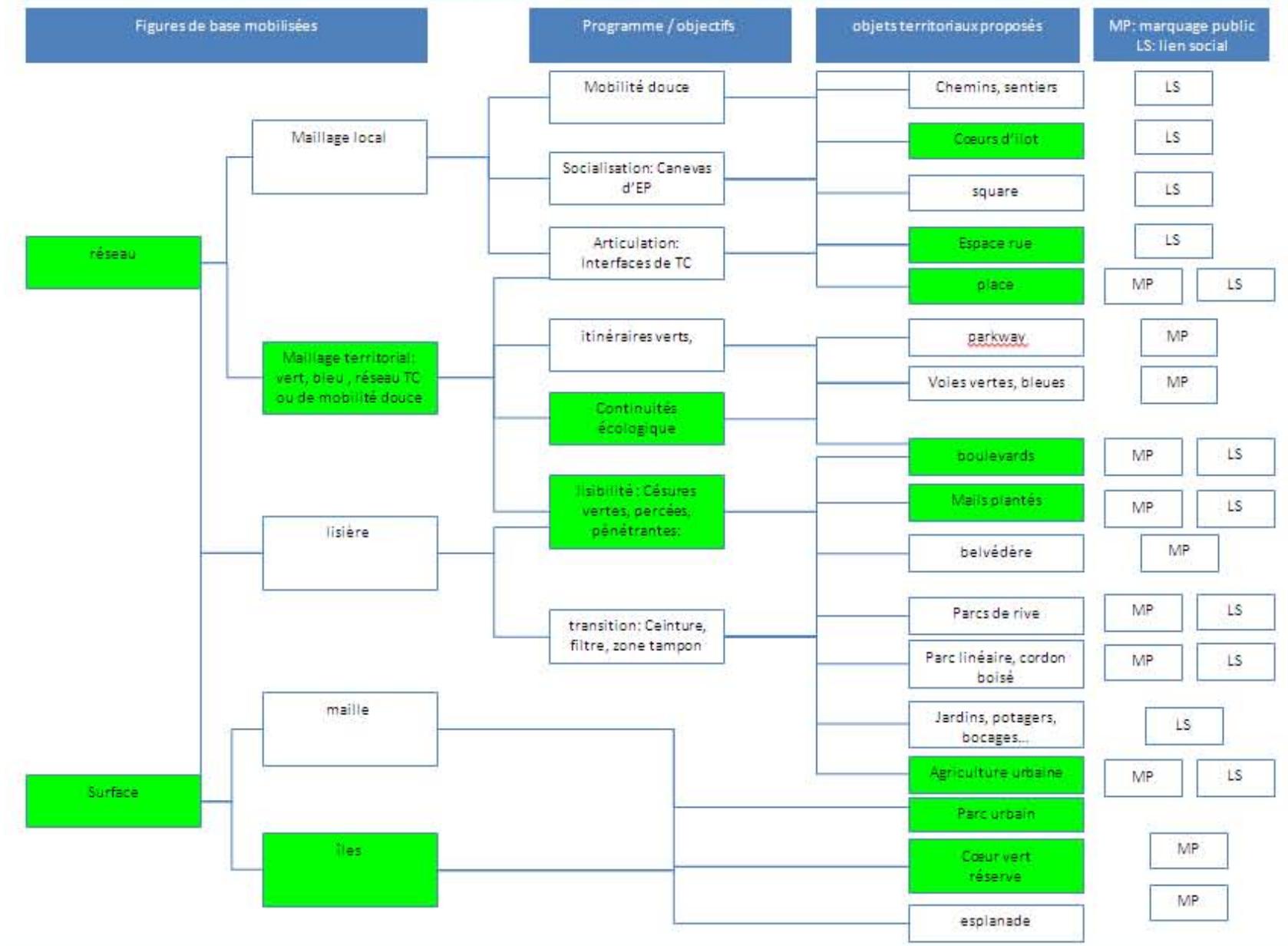
| P A C A 6 - K C A P / E S P A C E P U B L I C S U P P O R T D ' U N E I D É O L O G I E | | | |
|---|--|--|---|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | La nature écran au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Esace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | | Le territoire comme un système: approche stochastique | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | | IMPRESSIONNISME Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama |
| | | Acupuncture | Grand projet |



PACA 6 –KCAP / 2- registre d'écriture



PACA 6 –KCAP / 2- registre d'écriture (suite)



Projet 12, PACA Genève – Meyrin – St Genis, équipe Obras

Composition de l'équipe:

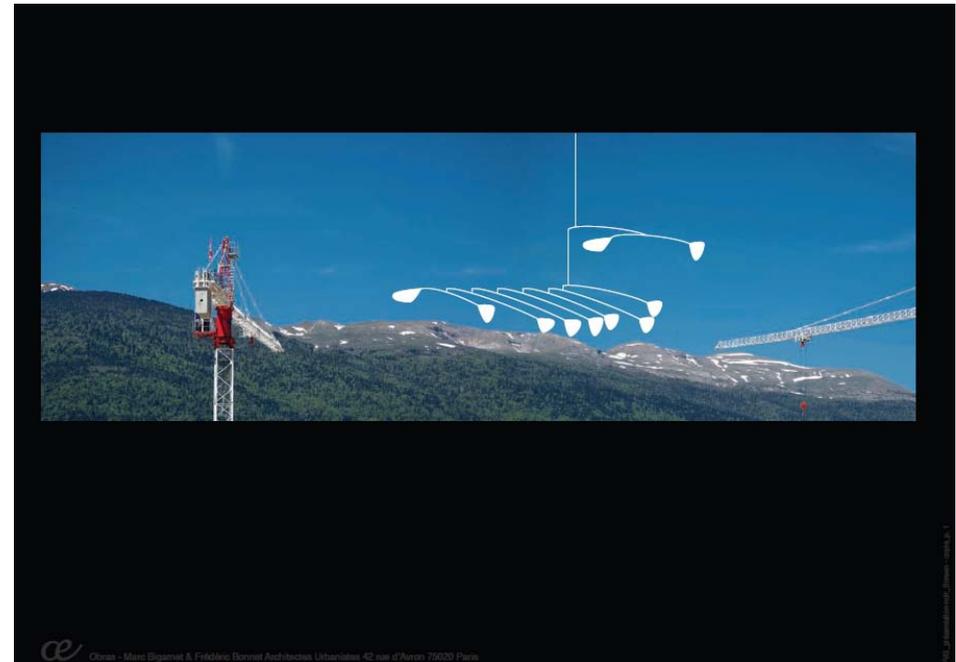
Obras Architectes Urbanistes, Paris
Coteba, (transports ?) St-Denis
Alphaville urbanismes, Paris
MDP Michel Desvignes, (paysage) Paris

Analyse du projet:

Dans l'approche d'Obras, paysage, formes urbaines et mobilité sont les trois piliers. Parmi eux le paysage bénéficie d'une grande attention, car il est la *ressource* qui permet d'atteindre les *enjeux* de connexion des milieux et des quartiers (*mieux se déplacer*), de délimitation des noyaux urbains, et d'ouverture (*Ville aérée*). Il est une composante fondatrice de projet, une matrice de l'approche du territoire, un outil de lecture et d'écriture. Son caractère *composite* fait partie de son identité, on ne cherche pas nécessairement d'unité ni d'homogénéité.

La partie textuelle du corpus est limitée mais elle fait appel à des figures fortes pour caractériser ou rendre lisible une ville-territoire difficile à cerner. *Archipel* ; *lisière* ; *mosaïque*, *front*: des formes de ville imaginées, nouvelles ou préexistantes, sont entourées d'une « mer » de nature et paysage. Cette dernière est à considérer plus comme une surface que comme un réseau qui connecte les éléments de *l'archipel*, car son rôle est plutôt de maintenir entre eux une distance que de les réunir (*moins se déplacer*, dans une *ville aérée traversée par des continuités naturelle*).

La question des espaces publics n'apparaît que dans une phrase qui ne manque pas d'intriguer, *La Continuité des milieux: un autre type d'espace public*. Le caractère inhérent à un écosystème (continuité d'un milieu) y est assimilé à une typologie urbaine. Ici le milieu est probablement à entendre comme une structure spatiale naturelle et /ou paysagère, continue donc qui se diffuserait dans la ville. L'espace public de cet archipel serait donc créé à partir de structures naturelles.



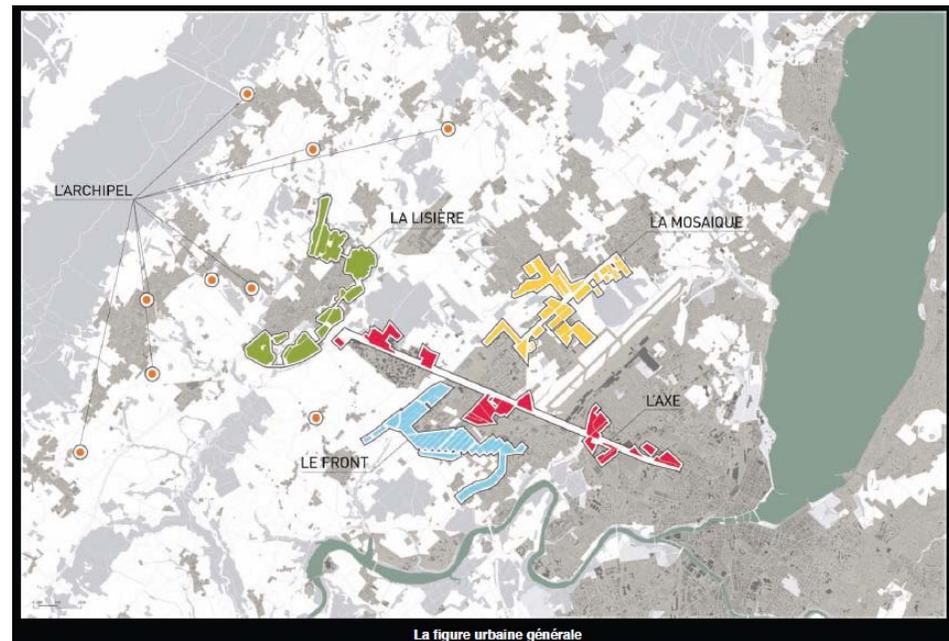
Pour illustrer les partis du projet, le corpus n'offre que des schémas conceptuels, pas d'images de référence ou de perspectives d'ambiance.

Mais malgré l'abstraction des illustrations (plans et axonométries aériennes de principe), on peut déduire quelques typologies d'espaces publics à l'échelle des quartiers, généralement coloriés en vert. Ces espaces sans matérialité déclinent des bords de rivières, des cœurs d'îlots plus ou moins ouverts, des bosquets, des parcelles agricoles, ou des socles de grands objets.

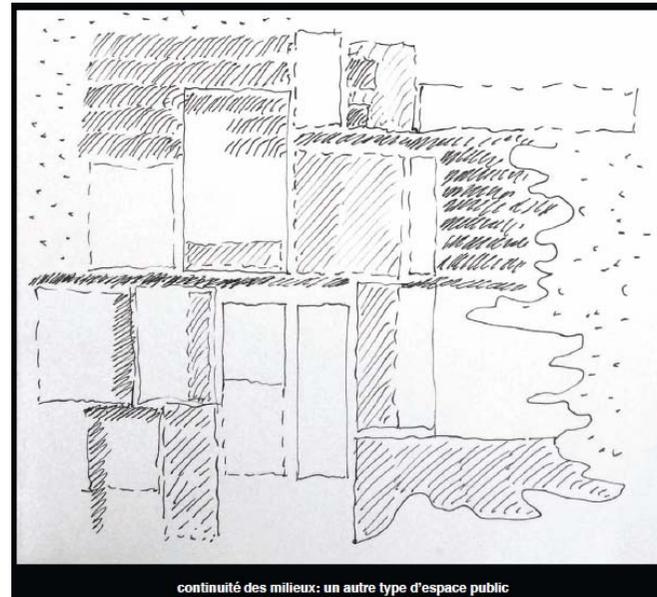
Au bout du compte l'ensemble de figures proposé aux échelles réticulaire (archipel, lisière etc) ou alvéolaire (typologies d'îlots, objets) peut être entendu comme un projet de ville fragmentaire décomplexée, posture culturaliste qui assume l'imbrication de l'urbain et de la campagne. A moins qu'au contraire cette préoccupation de dialogue ville-nature (*la ville avec la nature*), ne serve un discours naturaliste, utilisant le vert comme un outil pour faire une ville qui ne soit pas trop urbaine?

Ci-contre, en haut : Les enjeux du paysage : grande connexions vertes et délimitation des noyaux urbains.

En bas : Figure urbaine générale : juxtaposition d'archétypes pour cerner une ville sans forme claire



Des espaces publics conceptuels et comme des écosystèmes...



...irriguent des quartiers schématiques où s'articule un panel de typologies construites

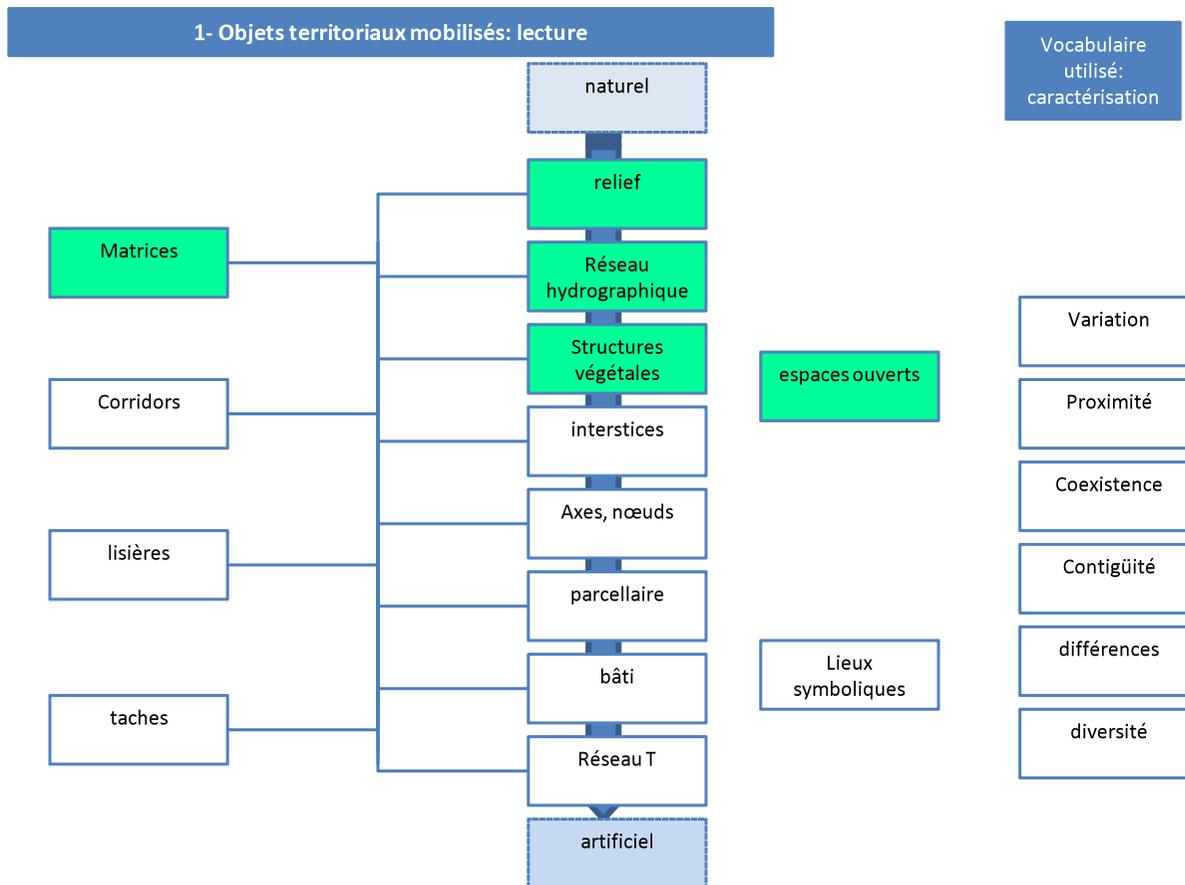


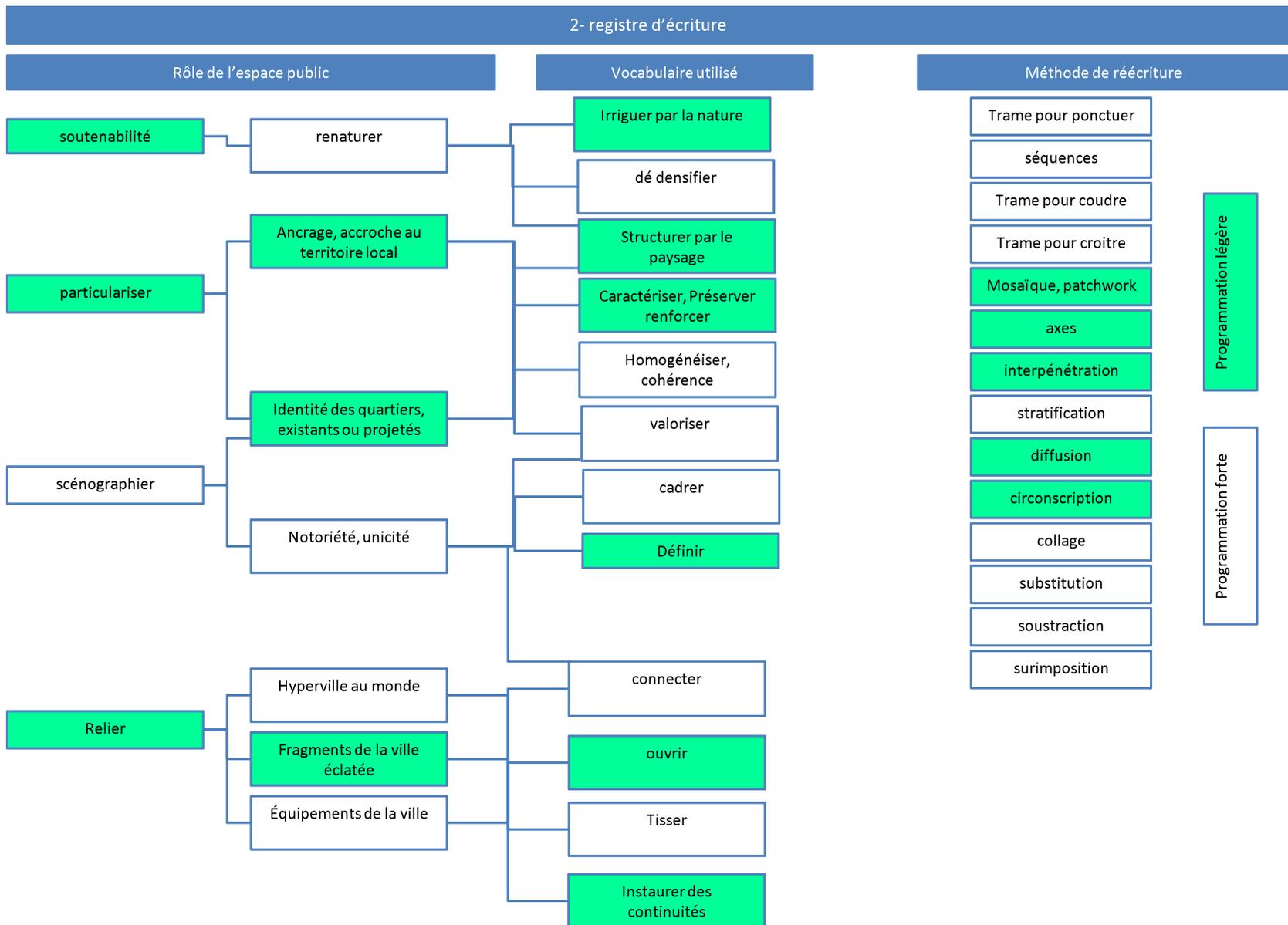
A droite, schéma de principe à l'échelle des quartiers : (la mosaïque)

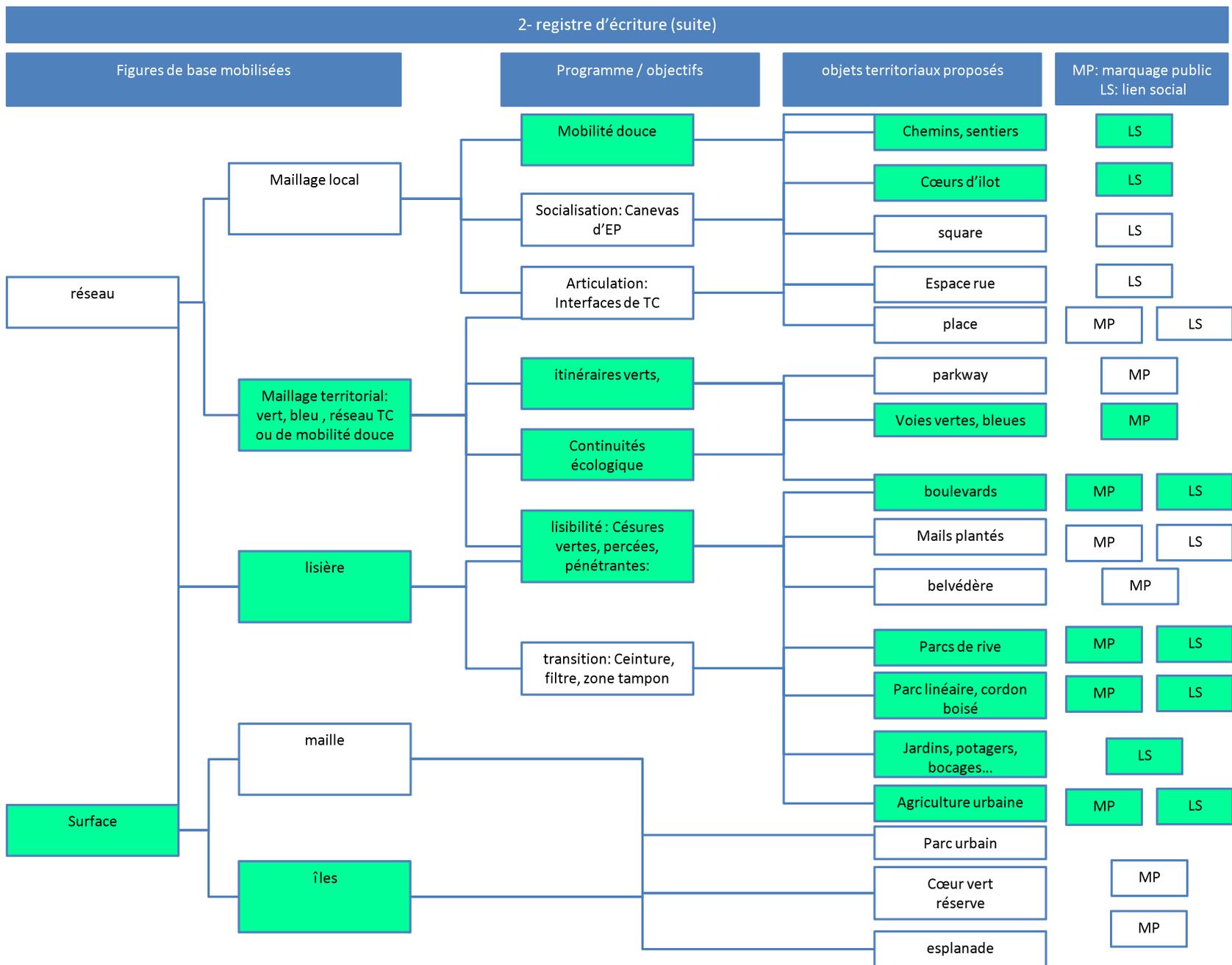


Grille
d'analyse

| PACA 6 - OBRAS / ESPACE PUBLIC SUPPORT D'UNE IDÉOLOGIE | | | |
|--|--|--|---|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | | La nature écrien au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Espace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | Le territoire comme un système: approche stochastique | | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | IMPRESSIONNISME Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama | |
| | Acupuncture | Grand projet | |







Projet 13, PACA Genève – Ferney-Voltaire – Gex, équipe Farra & Fazan

Composition de l'équipe

Farra & Fazan, (architectes urbanistes) Lausanne
Team+, (transports) Bulle
Franck Neau paysagiste DPLG
Xavier Comtesse Economie territoriale

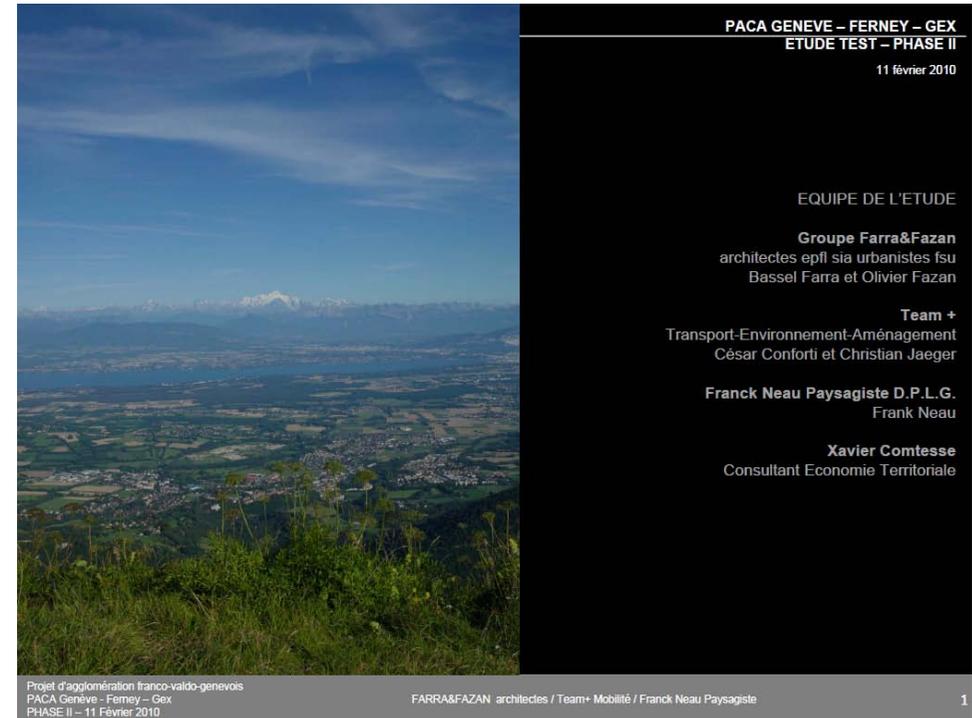
Analyse du projet:

Le projet de l'équipe Farra-Fazan a une filiation idéologique difficile à situer. Il propose une ville multipolaire, pensée d'abord en tant que métropole - de fait à aucun moment les usagers ne sont évoqués. Pourtant *gestion paysagère et aménagement des espaces publics* sont les outils de base pour les projets locaux, témoignant d'une préoccupation pour la qualité du cadre de vie.

A l'échelle territoriale le projet consiste en un axe ponctué de plages vertes (*coulisses paysagères, coupures vertes radiales et transversales*) ou brunes, *pièces urbaines* qui sont des pôles spécialisés aux *identités spécifiques* contenant des *grands programmes*.

Comme le témoigne la première image de sa présentation, l'équipe instaure le paysage, assimilé à la campagne, comme inspiration d'une démarche qui semble vouloir y fondre la ville. C'est en tout cas ce que laissent penser les légendes *la ville s'intègre au paysage existant* et *Bois ouvert: l'arbre contient la ville*. Si ce *paysage existant* est présenté en détail, sa projection reste dans le domaine du concept avec une iconographie très abstraite qui se résume à des lignes et surfaces vertes enserrant des morceaux de ville. Le Plan de synthèse en particulier présente schématiquement des urbanisations en « peigne » et des lignes vertes ponctuées de points qui sont probablement des alignements d'arbres, seul détail d'aménagement développé, mais au niveau théorique là encore, dans la présentation.

Il apparaît que l'intégration annoncée entre la ville et le paysage/campagne (*Imbrication entre bâti et végétation, traitement des fronts arrière des localités*) ne se fait pas dans le sens d'une interpénétration, mais plutôt d'une tentative de circonscrire la ville. Car si le schéma *relations ville-campagne* met sur le même niveau d'importance les deux composantes, il les sépare nettement, en précisant vouloir *renforcer les vides limitant l'urbanisation*.



Malgré cette séparation la nature a un rôle urbain puisqu'elle accueille, dans les *coulisses paysagères*, les *espaces publics* aux côtés des *conservatoires paysagers*. Ces espaces publics, au sein d'un *grand dispositif* sont *alimentés par des « pièces vertes » dédiées aux sports et aux loisirs* : aux côtés du paysage avec lequel ils travaillent (mais dont ils ne font pas partie puisqu'en réalité paysage veut dire ici campagne), ils conforment une des structures qui composent cette ville éclatée, et en font une entité. Ils sont donc un élément d'articulation des échelles, mais le projet n'aborde pas (encore ?) plus en détail leurs caractéristiques.

Le champ sémantique théâtral (les *coulisses paysagères*, les *pièces vertes* ou *urbaines*, les *conservatoires paysagers*) dénotent le caractère scénographique, culturel et patrimonial du discours.

Finalement, cet empaysagement semble partir d'un besoin d'imagibilité plus que de protection de l'environnement, avec l'utilisation d'une nature esthétique et esthétisant la ville, outil au service de l'écriture du territoire.

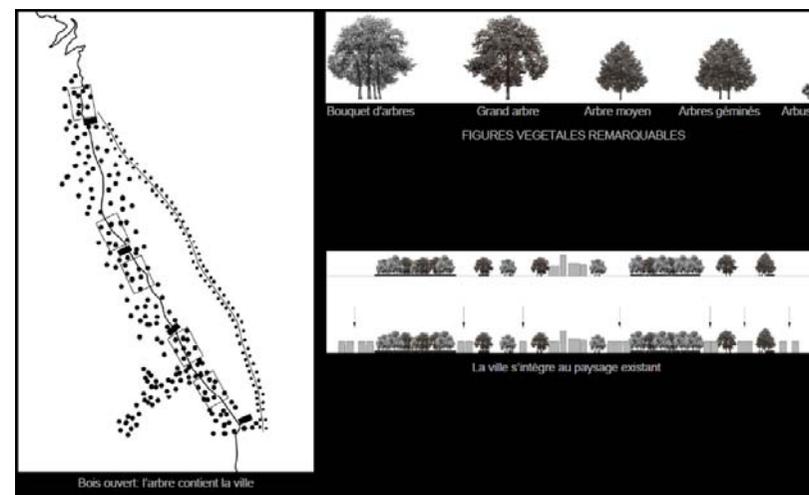


A l'échelle du territoire, un projet synthétique et conceptuel qui alterne *pièces urbaines* et *coulisses paysagères*.

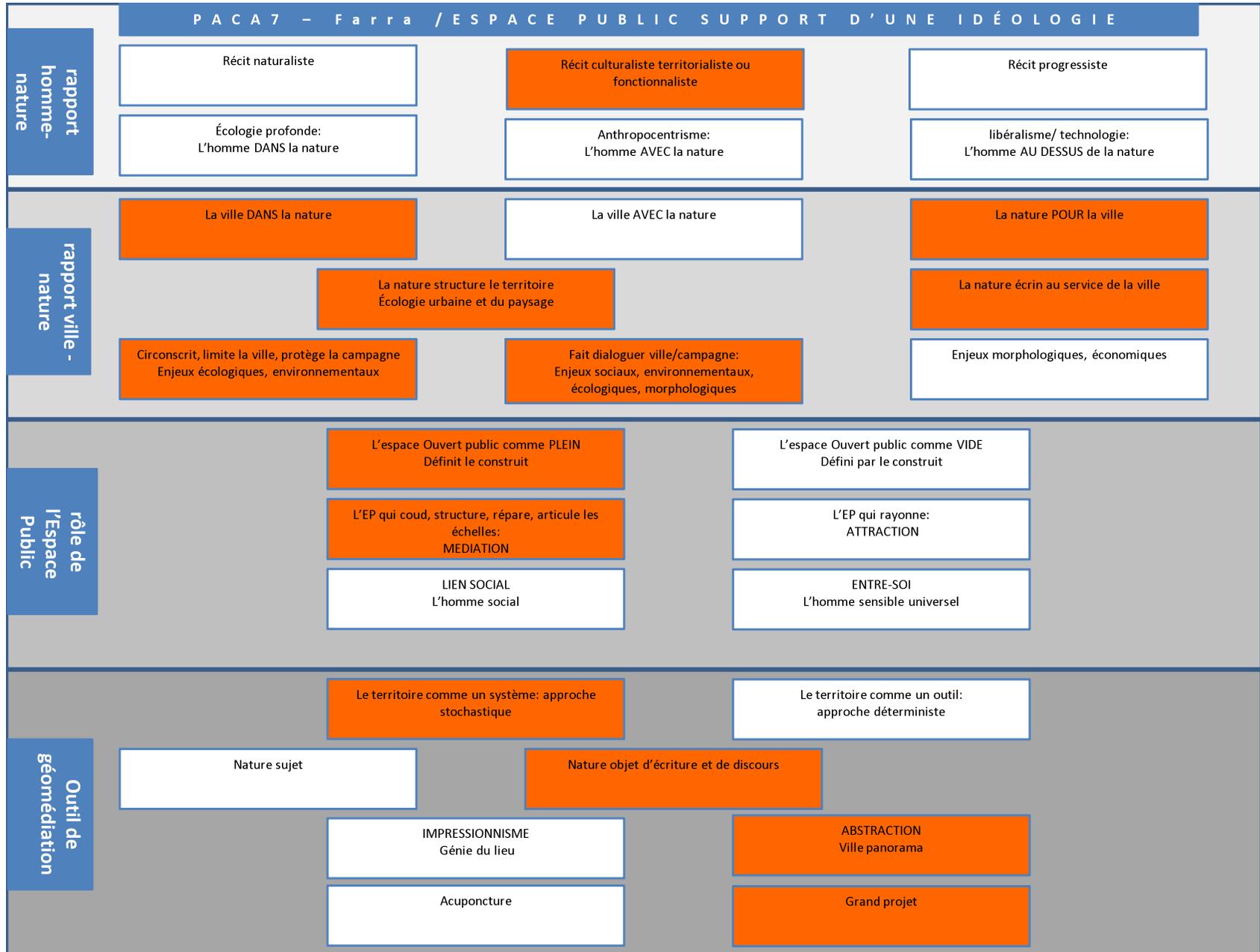
La ville s'intègre au paysage : si ce dernier est synonyme de campagne, alors la ville devient campagne ? Néanmoins, malgré la délimitation de la ville, et une volonté de densification, les extensions sont nombreuses et franches, l'intégration annoncée se faisant comme ci-dessous au moyen d'un cordon boisé dont la rigidité est plutôt urbaine.... Une contradiction entre le texte et les plans ?



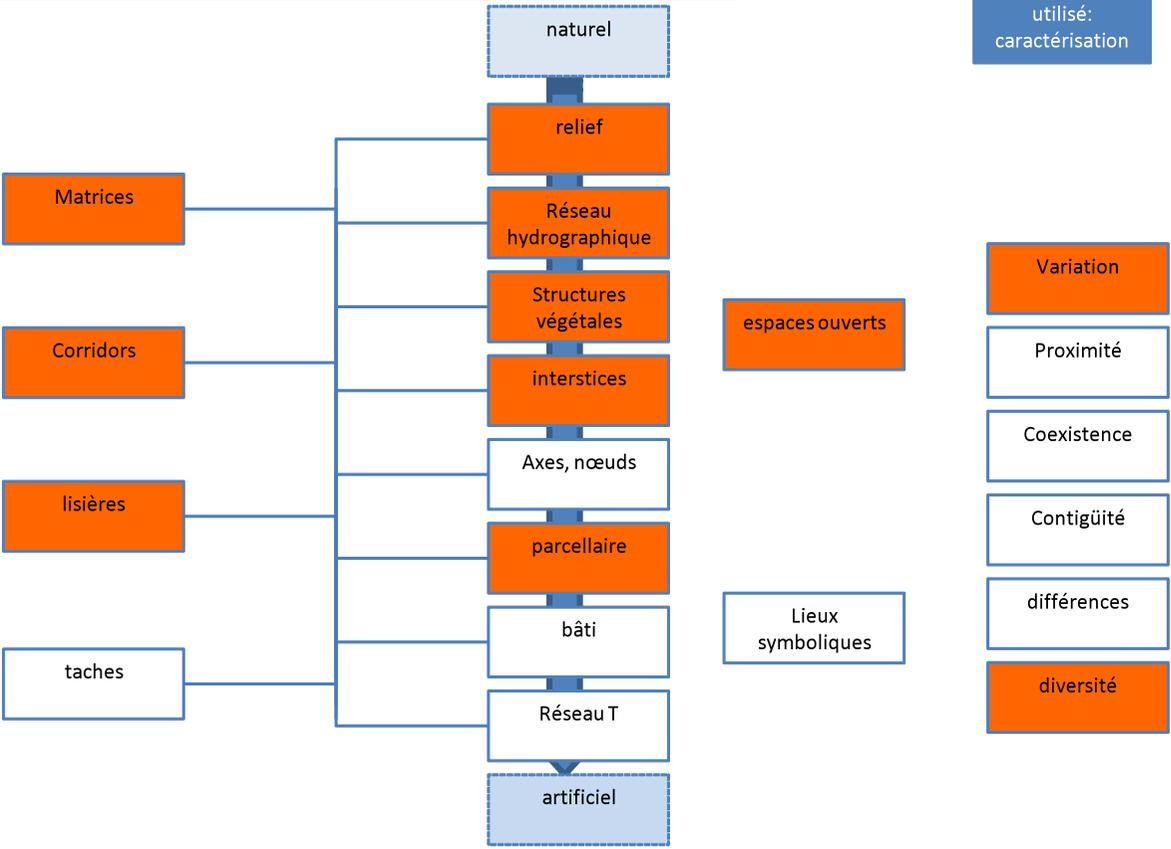
Les quartiers sont bordés par des *coulisses*, hébergeant *conservatoires du paysage* et *espaces publics* avec des équipements de loisir. L'espace public traditionnellement urbain doit ici faire la transition entre ville et campagne, il constitue un réseau de lisières qui rend le territoire lisible. L'arbre y est élément de base de la composition.

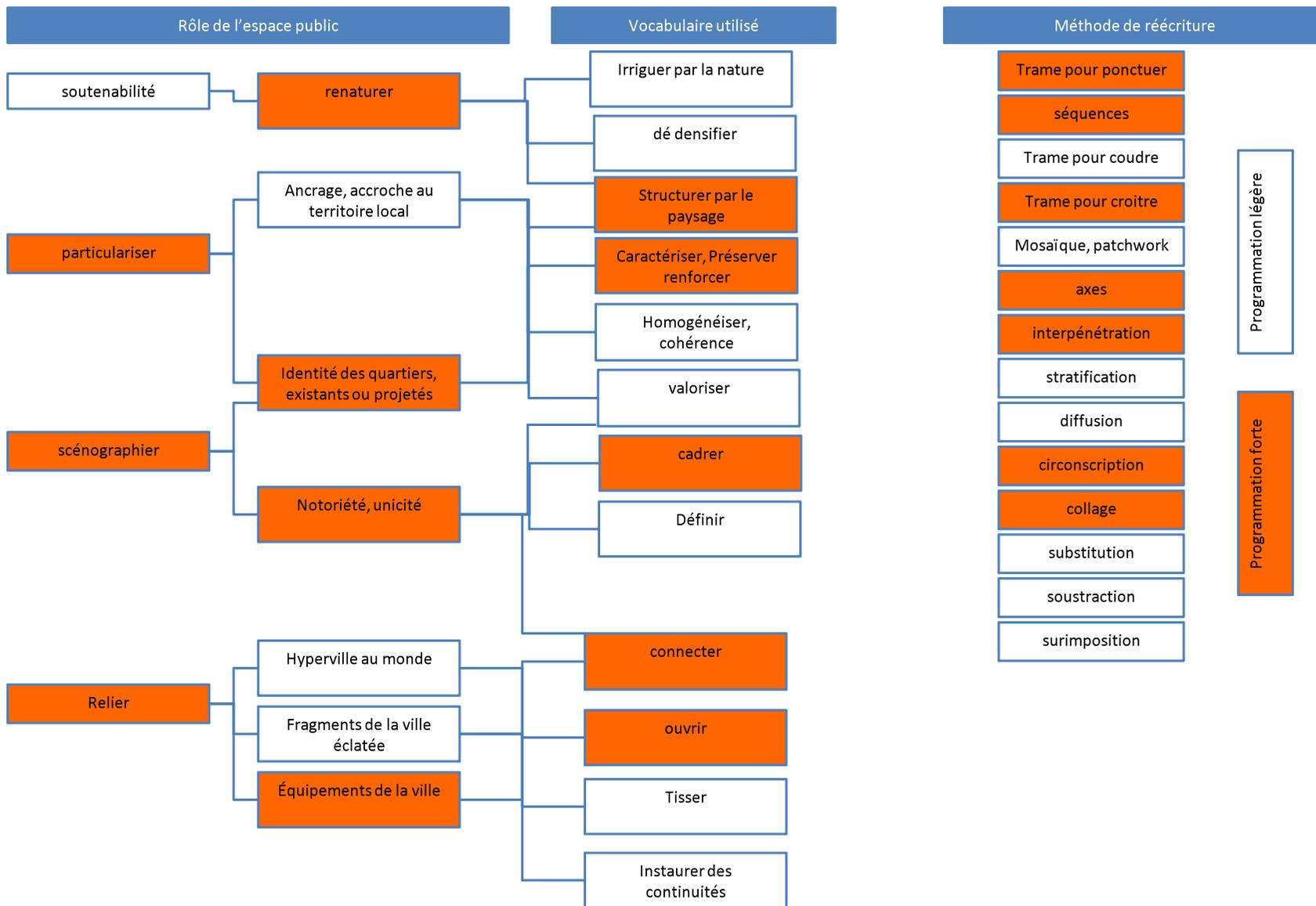


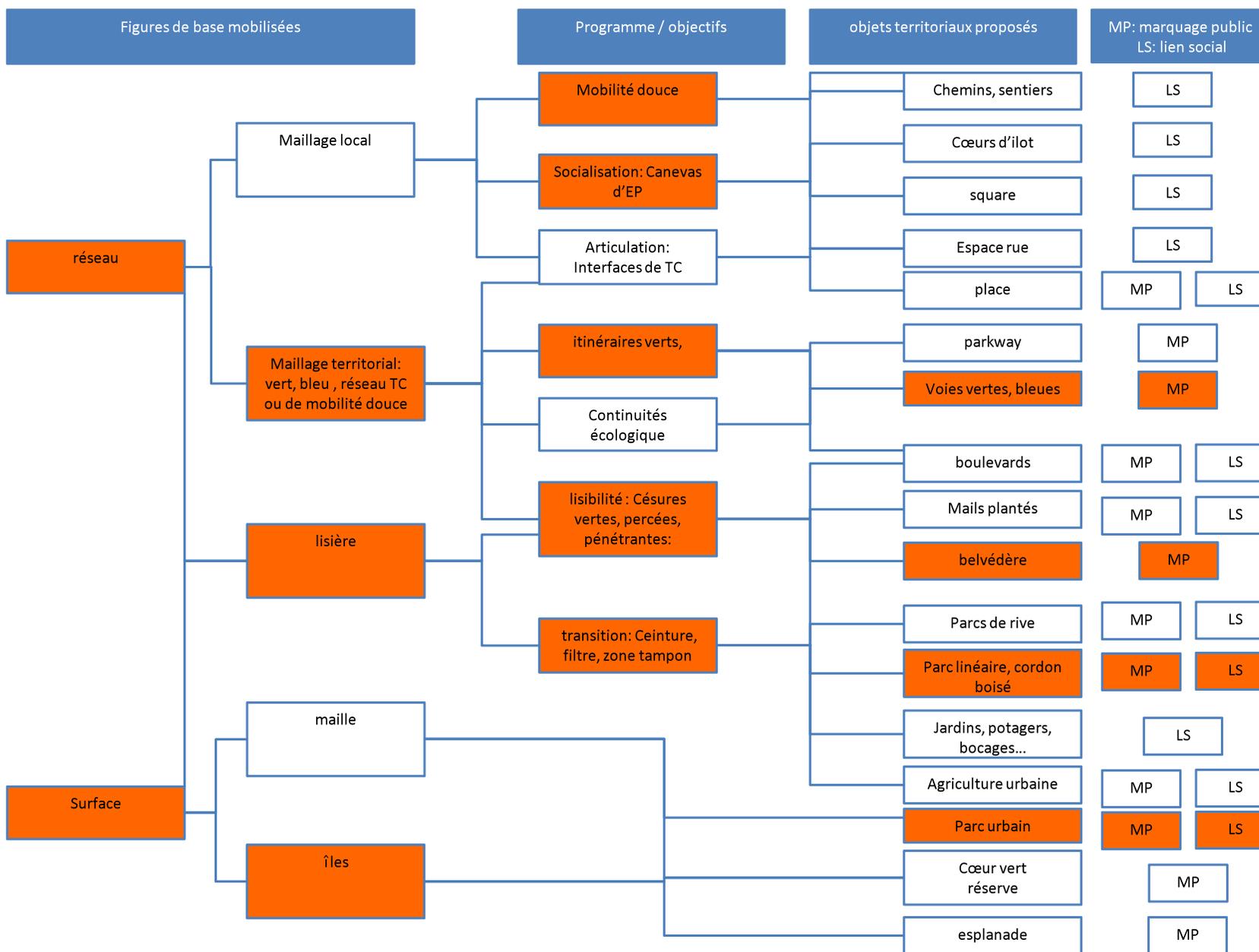
Grille d'analyse:



1- Objets territoriaux mobilisés: lecture







Projet 14, PACA Genève – Ferney-Voltaire – Gex, équipe Ar-Ter

Composition de l'équipe

Ar-ter, Atelier d'architecture territoire, Carouge
Laurent Badoux architecte, Carouge
Atelier d'architecture et d'urbanisme Chatillon et associés, Ferney-Voltaire/Paris
RGR Ingénieurs-Conseils (transport), Lausanne/Genève
EDMS SA, bureau d'ingénieur (environnement ?), Lausanne, Lancy
Olivier Crevoisier, directeur de recherche Université de Neuchâtel
András November, Université de Genève

Analyse du projet:

Le site est un préalable, (...) pas un simple support, (...) il a des aptitudes : l'équipe d'Ar Ter se situe très clairement dans une vision culturaliste territorialiste qui propose une ville composé de quartiers agricoles et de quartiers habités, exacte illustration de la ville reterritorisée selon A. Magnaghi. Les enjeux agricoles et alimentaires, la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels annoncent que la nature, qui soutient la viabilité de la ville, est un outil d'économie et de qualité de vie relocalisée.

La volonté de *renouer la relation ville/campagne*, et de *promouvoir un urbanisme végétal* peut nécessiter techniquement une certaine naturalisation de l'urbain (*imperméabilisation des sols minimale, végétalisation maximale*), mais on est bien dans un discours culturaliste, car le site est un *préalable* et non une fin en soi. Aux objectifs précédents s'ajoute une recherche de cohérence, et d'isotropie: *la ville par parties, reliée, mais pas la ville en miettes*. Pour ce faire, l'équipe décline trois outils : le *paysage fondateur*, le *réaménagement des espaces publics* et un *réseau « vert » des surfaces publiques*.

Si la plupart des propositions pour les PACAs travaillent avec le paysage et les réseaux - couramment coloriés en vert - des transports en commun, plus rares sont celles qui se fondent nommément sur les espaces publics pour atteindre des objectifs d'habitabilité (soutenabilité et urbanité associées). Ici, le rôle de ces espaces publics dans le fonctionnement du système urbain est donc un préalable au projet.



Le paysage étant annoncé comme un outil fondamental, son analyse a une place de choix. Elle traduit un regard sans à-priori esthétique, où interstices et bâti sont aux côtés d'une nature non exploitée ou d'une campagne cultivée. De là, le projet propose une grande diversité de typologies d'espace *publics et de nature*, cette dernière étant un objet d'écriture décomplexé, sans 'culpabilisation' naturaliste : les quelques images de référence illustrent tour à tour des conceptions scénographiques, techniques ou écologiques.

Ces espaces servent sans discrimination et simultanément des objectifs paysagers (*mail planté, parking paysagé*), de détente (*espace public vert de détente, parc urbain*), de production locale (*Jardins biologiques et vivriers de proximité dans les enceintes vertes, Agriculture de proximité et contractuelle, Réseau agro-environnemental transfrontalier*), et de notoriété (*Jardin du futur*).

Concernant les figures mobilisées pour l'écriture du projet, le réseau est prégnant dans le discours tandis que le dessin montre plutôt des surfaces. Ce réseau *vert, viaire, de mobilité douce, agro-environnemental* a également un rôle d'articulation et de mise en cohérence du territoire, en particulier par un travail sur les lisières qu'il dessine: *notions de seuil... transition... articulation... ; c'est dans cet « entre-deux » que des transitions et des relations se créent avec la nature, l'agriculture, l'habitat*. Ici encore le réseau de mobilité de proximité est dessiné en vert, reprenant comme d'autres projets l'assimilation d'une échelle urbaine à un mode de vie, et de celui-ci à une idéologie.

Notons que suivant cette logique, tout devient potentiellement 'nature' puisque 'vert', comme si la place effective de cette dernière n'avait plus tant d'importance que celle donnée aux composants territoriaux qu'on lui assimile.

Le *Cercle des lumières*, qui donne son nom à l'ensemble du projet, est une figure de notoriété. Pourtant, le corpus textuel montre une préoccupation principalement du domaine de l'habiter (*Quel type d'espaces pour quel mode de vie ; fournir un cadre de vie de qualité ; enceintes vertes : partagées et gérées par les habitants et à vocation d'insertion sociale et professionnelle*). Pour cela, les questions de gestion foncière, agricole, écologique et économique du territoire local ne sont pas oubliées : ArTer travaille avec pragmatisme et par petites touches, pour un objectif néanmoins ambitieux.



Paysage et lisières, ou le maillage territorial d'entre deux ...

Une occasion pour proposer des nouvelles typologies d'espaces publics pour une nouvelle forme d'habitat urbain, qui articulent les « quartiers » *campagne* et *ville* du territoire, et accueillent des programmes mixtes de production et loisirs.

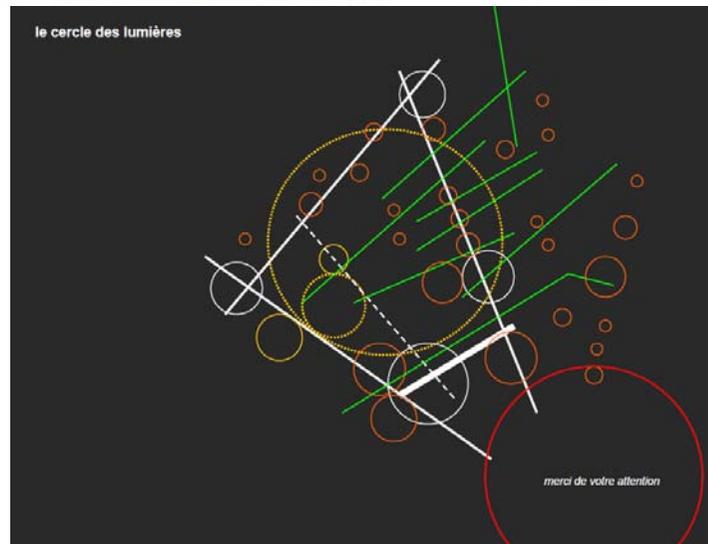


L'autre type de réseau, celui de transports, est aussi l'occasion de proposer des espaces publics qui redynamisent les quartiers. Ces derniers ont donc un rôle déterminant pour la qualité de vie et d'image de la ville-territoire.



La 'ville Tinguely' : imagibilité et soutenabilité, variété et articulation, réseau et surface, lien social et compétitivité.

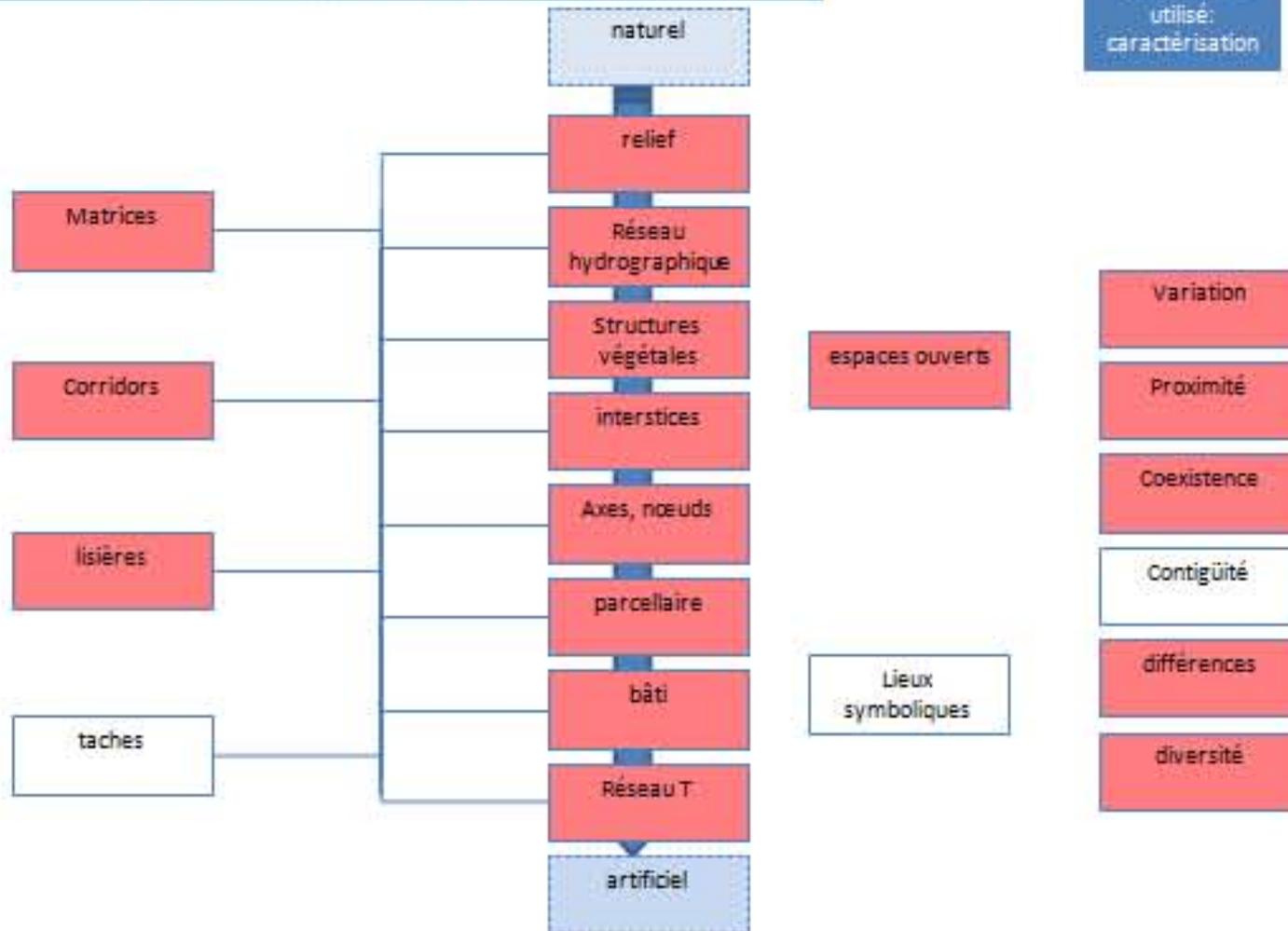
« Donner vie et mouvement à des éléments juxtaposés et hétérogènes »

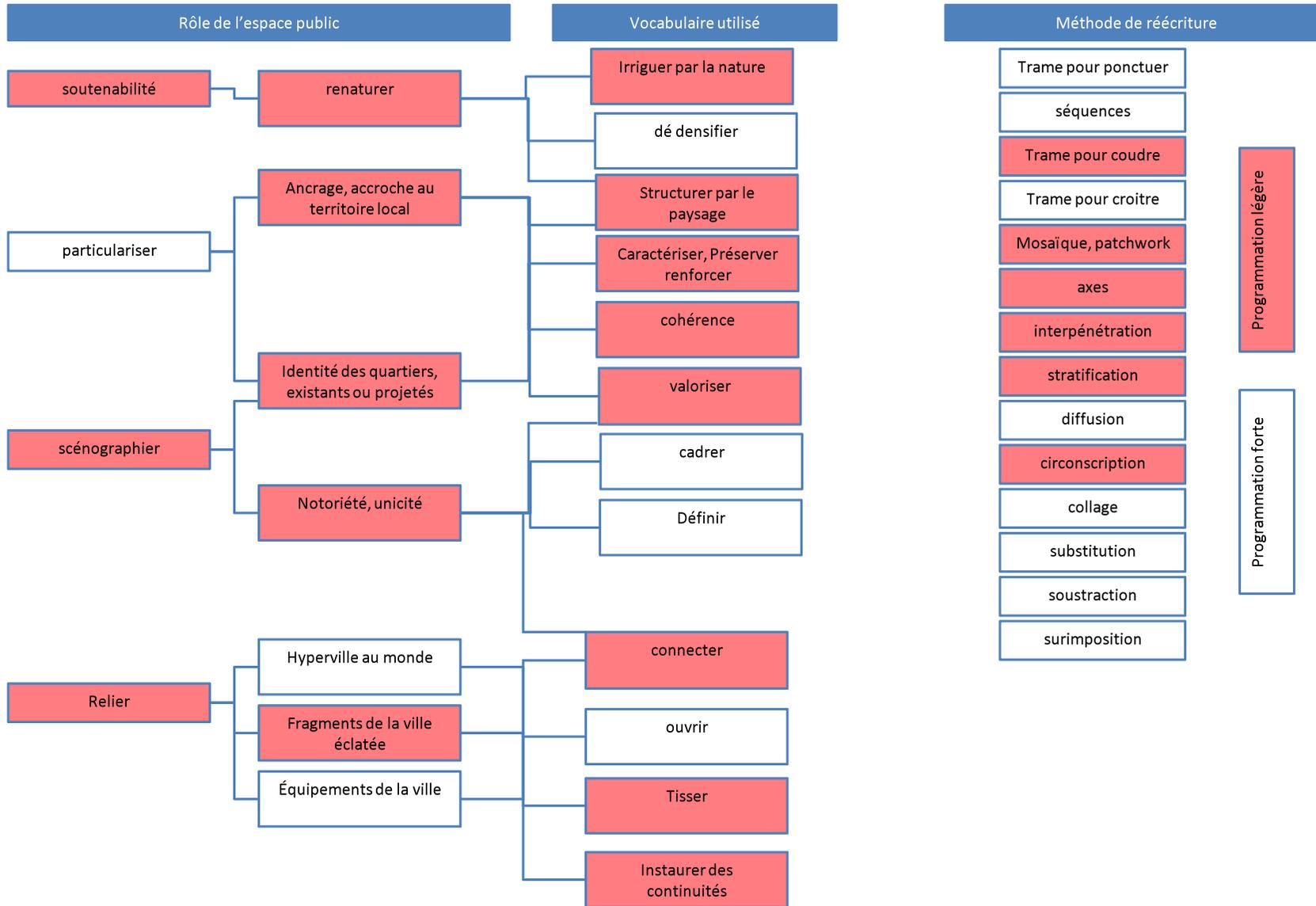


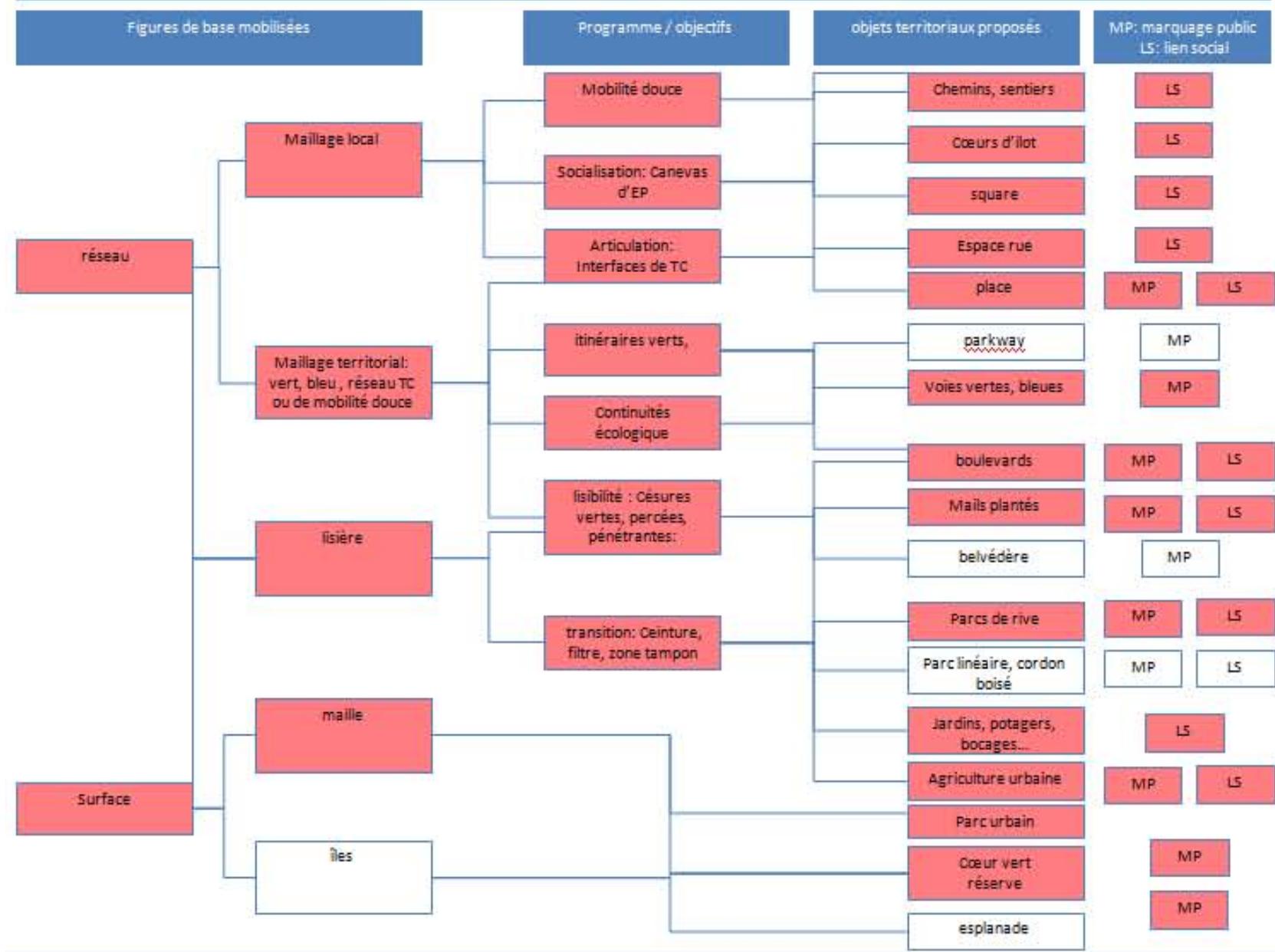
Grille d'analyse

| PACA 7 - A R T E R / E S P A C E P U B L I C S U P P O R T D ' U N E I D É O L O G I E | | | |
|--|--|--|--|
| rapport homme- nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville - nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | La nature écrin au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Espace Public | | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit |
| | | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION |
| | | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel |
| Outil de géomédiation | | Le territoire comme un système: approche stochastique | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | | IMPRESSIONNISME Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama |
| | | Acupuncture | Grand projet |

1- Objets territoriaux mobilisés: lecture







Projet 15, PACA Genève – Ferney-Voltaire – Gex, équipe

Composition de l'équipe

Güller Güller architecture urbanisme (GGau), Zurich
Transitec ingénieurs-conseils SA (transports) , Lausanne
Michel Desvigne, Desvigne & Danolky, (paysage) Paris

Analyse du projet:

Güller confirme sur ce PACA sa démarche progressiste, utilisant le territoire comme un outil pour maintenir Genève dans une position supra-régionale. Le dessin est métaphorique et n'échappe pas à une certaine rhétorique, pour un projet stratégique qui s'inscrit dans la métropolisation.

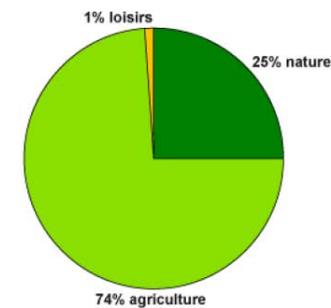
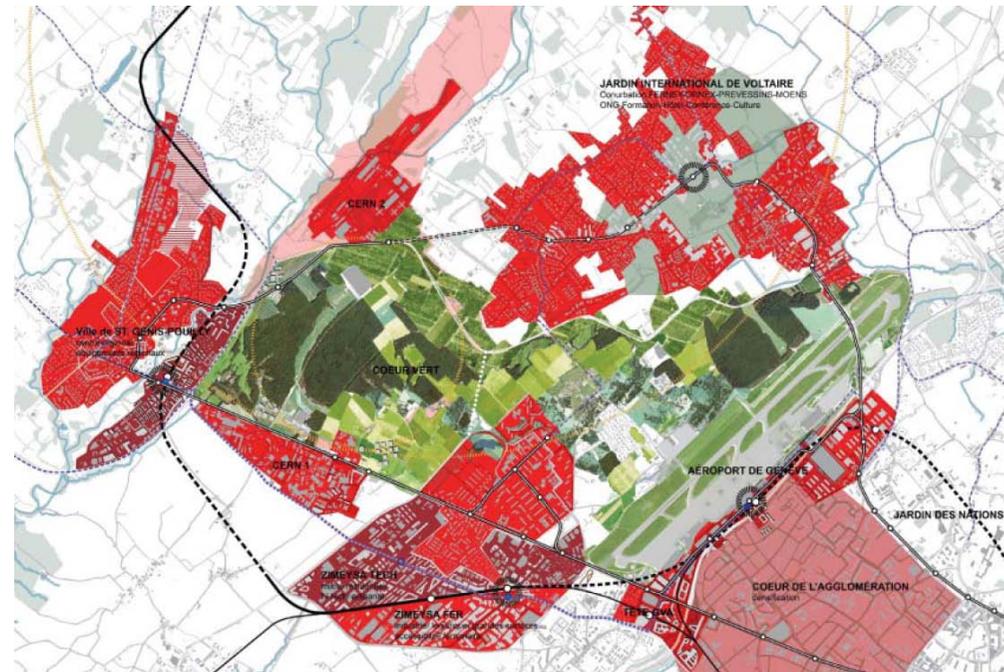
Les deux éléments à partir desquels cette ville-territoire est travaillée sont le paysage, qui n'est pas abordé ici tant dans un souci écologique et culturel que structurel (*éléments structurants du paysage, système de bocages et ruisseaux structurant le territoire, structure visuelle*) et un réseau de transports en commun *puissant*. Ce dernier sert l'agencement de programmes d'activités spécifiques dans des périmètres délimités. L'articulation des échelles est pensée en terme de programme (multipolarité), par contre elle est absente en terme de pratiques : ne parlant pas d'urbanité pour les quartiers ou pour la métropole, la présentation ne montre même ni usagers, ni détails d'aménagement, ni images de référence ou croquis d'ambiance.

Considérant *l'espace entre les communes comme atout pour le développement*, le projet planifie la ville-territoire à partir de son « négatif » composé par les interstices de campagne entre les villages. En d'autres termes, l'idée est de redynamiser 'l'archipel' à partir de sa 'mer'. L'équipe propose ainsi d'installer dans ces paysages d'entre-deux un *système d'éléments de qualité de l'agglomération*, pôles d'exceptions comme le *Cercle de l'innovation de Genève* ou le *Jardin international de Voltaire* qui vont définir et recentrer la périphérie, fédérant le territoire dans son ensemble. Il semble néanmoins que ce ne soit pas ici les qualités transitoires des entre-deux qui sont recherchées pour réconcilier ville et campagne, comme dans d'autres projets, mais bien leur capacité à accueillir de nouveaux programmes. Peu à peu, les îles d'archipel ont ici vocation à se rejoindre...



L'élément phare du projet est un espace public, le *Cercle de l'innovation* évoqué ci-dessus, *parc central de la périphérie urbaine* dont les objectifs sont bien représentatifs d'une recherche de notoriété : *grande polarité d'envergure supra-régionale, échange, image, identité, visibilité, attractivité* etc.

Son programme qui suit *la formule du paysage périurbain* « 25% de la surface de 'nature', 74% agricole et 1% dédiée aux loisirs » pose paysage et nature comme des valeurs mesurables, économiques et stratégiques. On y retrouve en matière de programme les ingrédients habituels à ce type de parc métropolitain du 21^e siècle : si le nom et les représentations graphiques de ce *cœur vert* sont imagés et marquants, sa réalité - un parc agricole, naturel et de loisirs en périphérie - ne sera peut-être pas aussi forte.

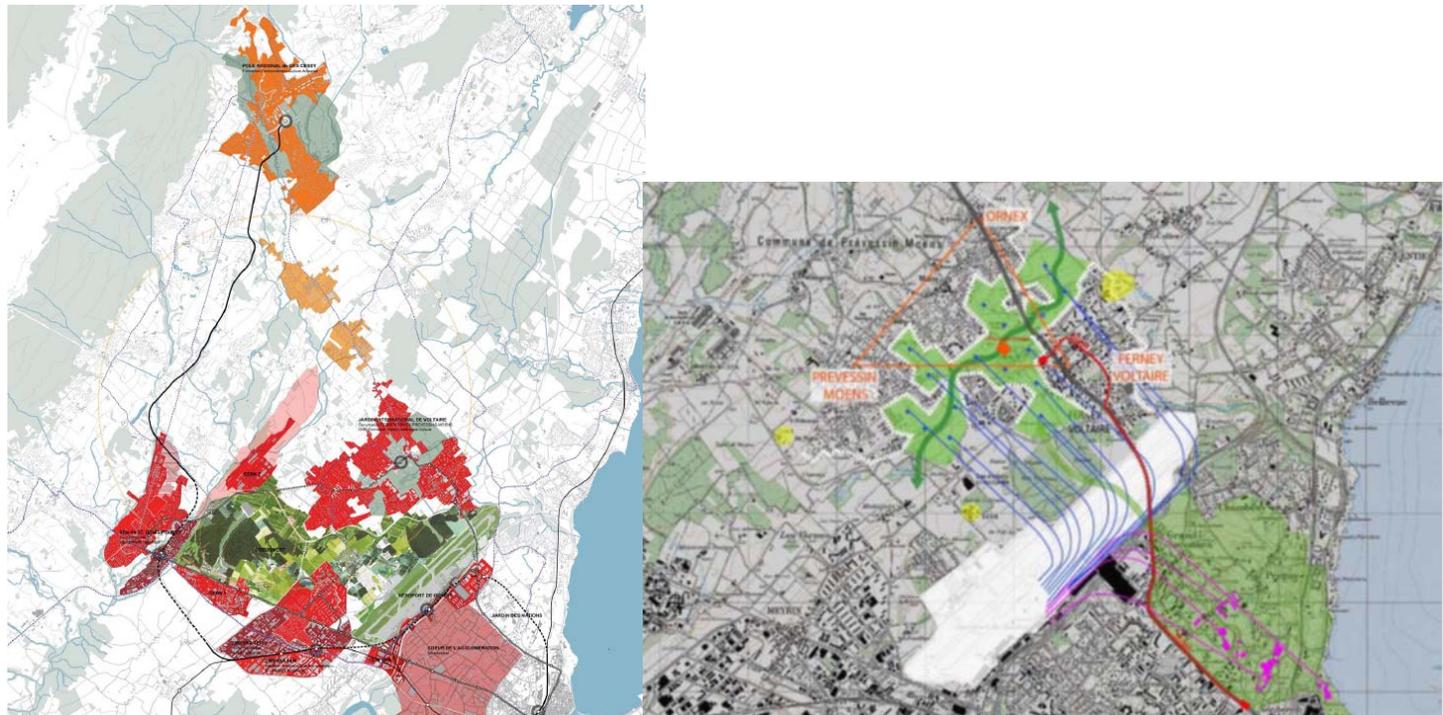


**« 25 - 74 - 1 » : LA FORMULE DU COEUR VERT DU CERCLE DE L'INNOVATION
COMME PARC CENTRAL DE LA PÉRIPHÉRIE URBAINE**

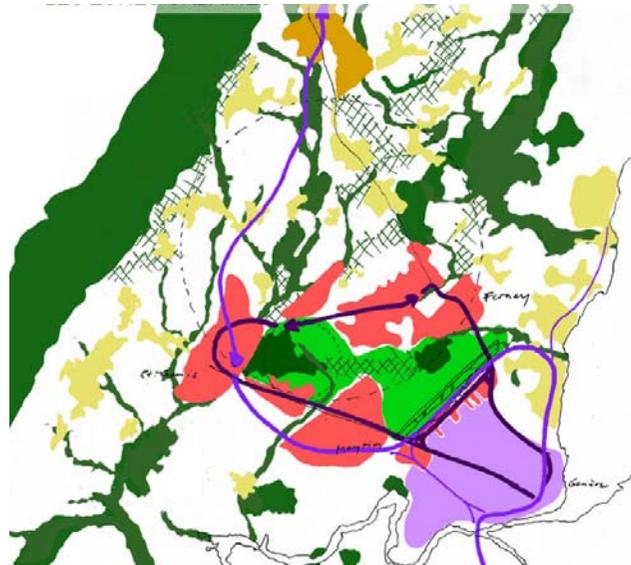
Grand programme ou la formule verte.

A droite: Surfaces identifiées reliées par un réseau de transport :
Figure de la grappe ?

A gauche: Espace entre les communes

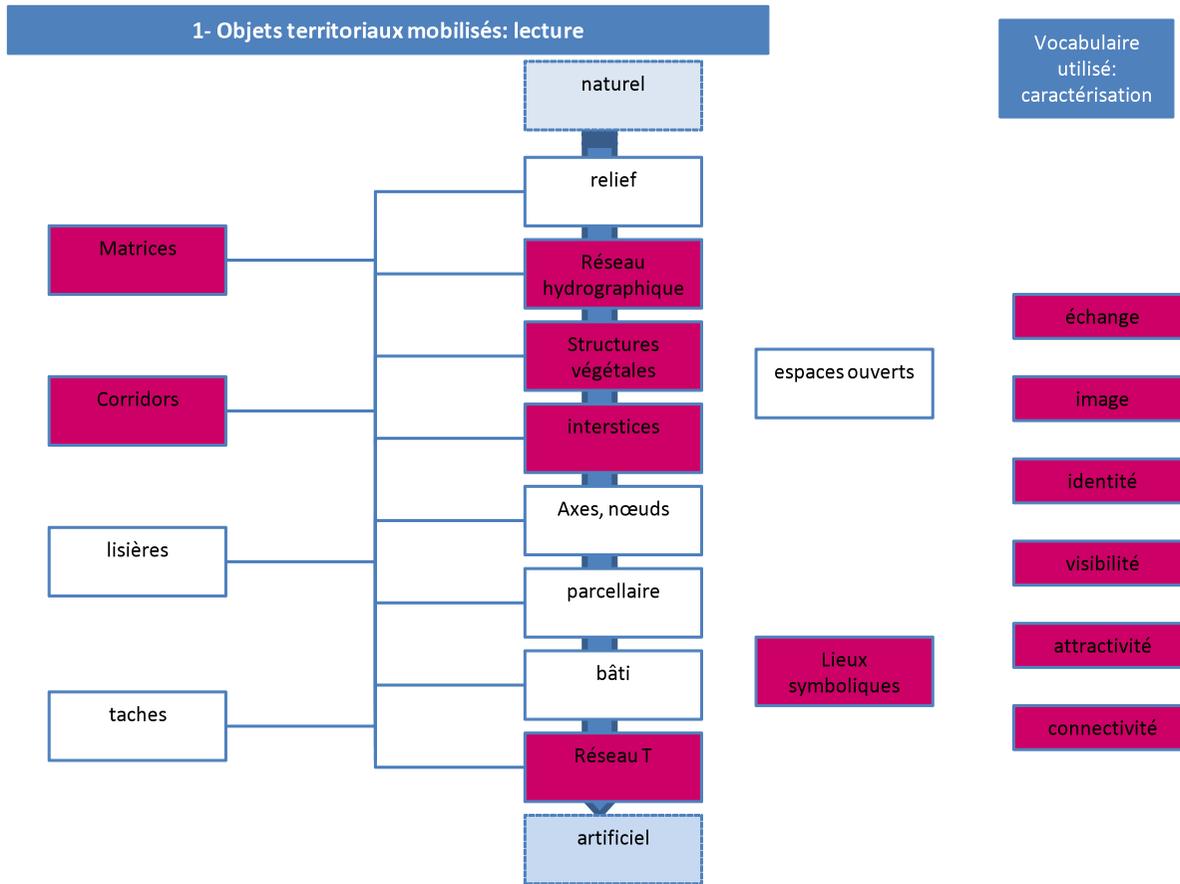


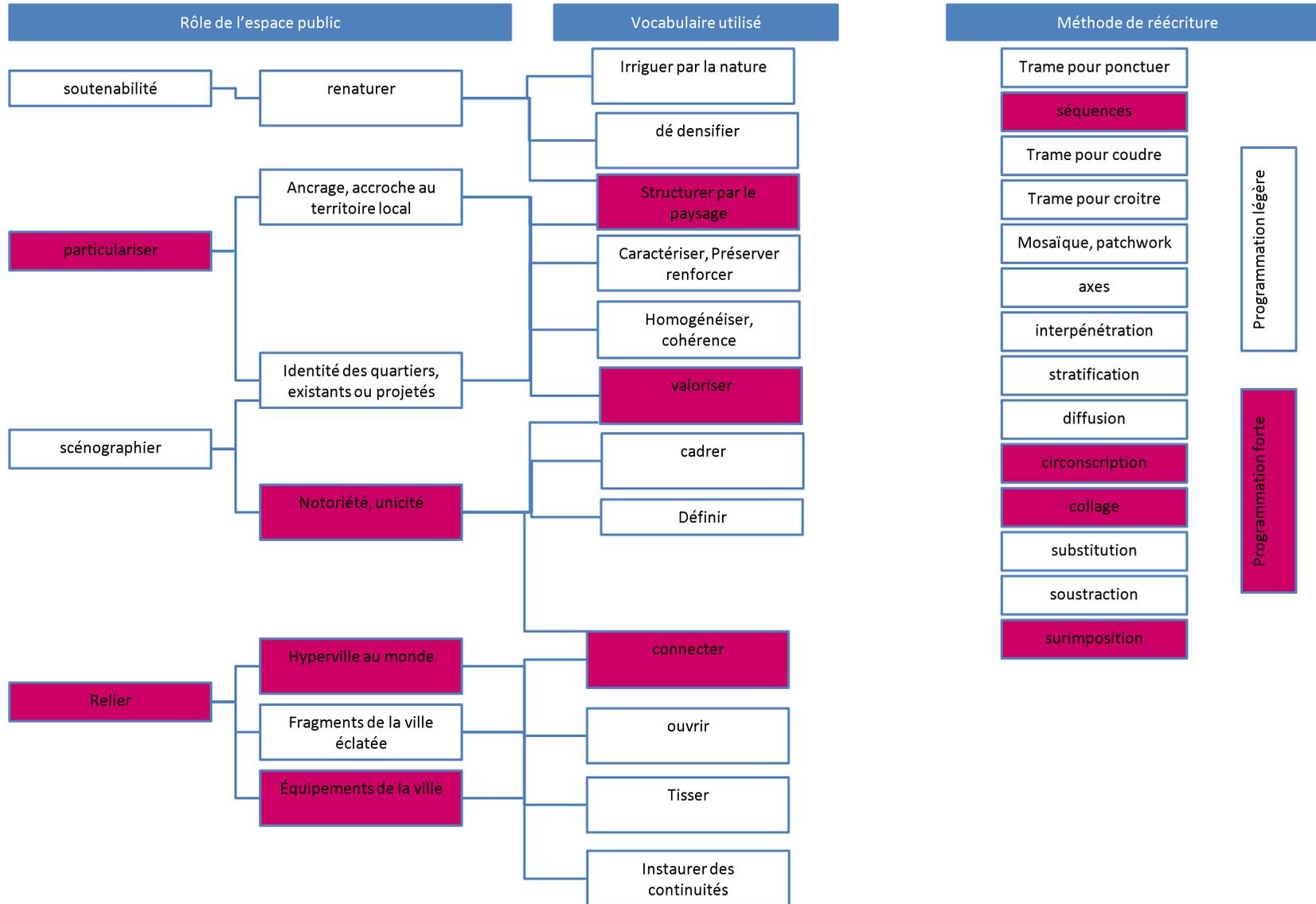
Le vert est omniprésent dans le schéma de principe mais hors du cœur vert, quelle est la nature de ce nouveau protagonisme ? Les risques du dessin métaphorique où les valeurs données aux éléments peuvent laisser passer un vide projectuel.

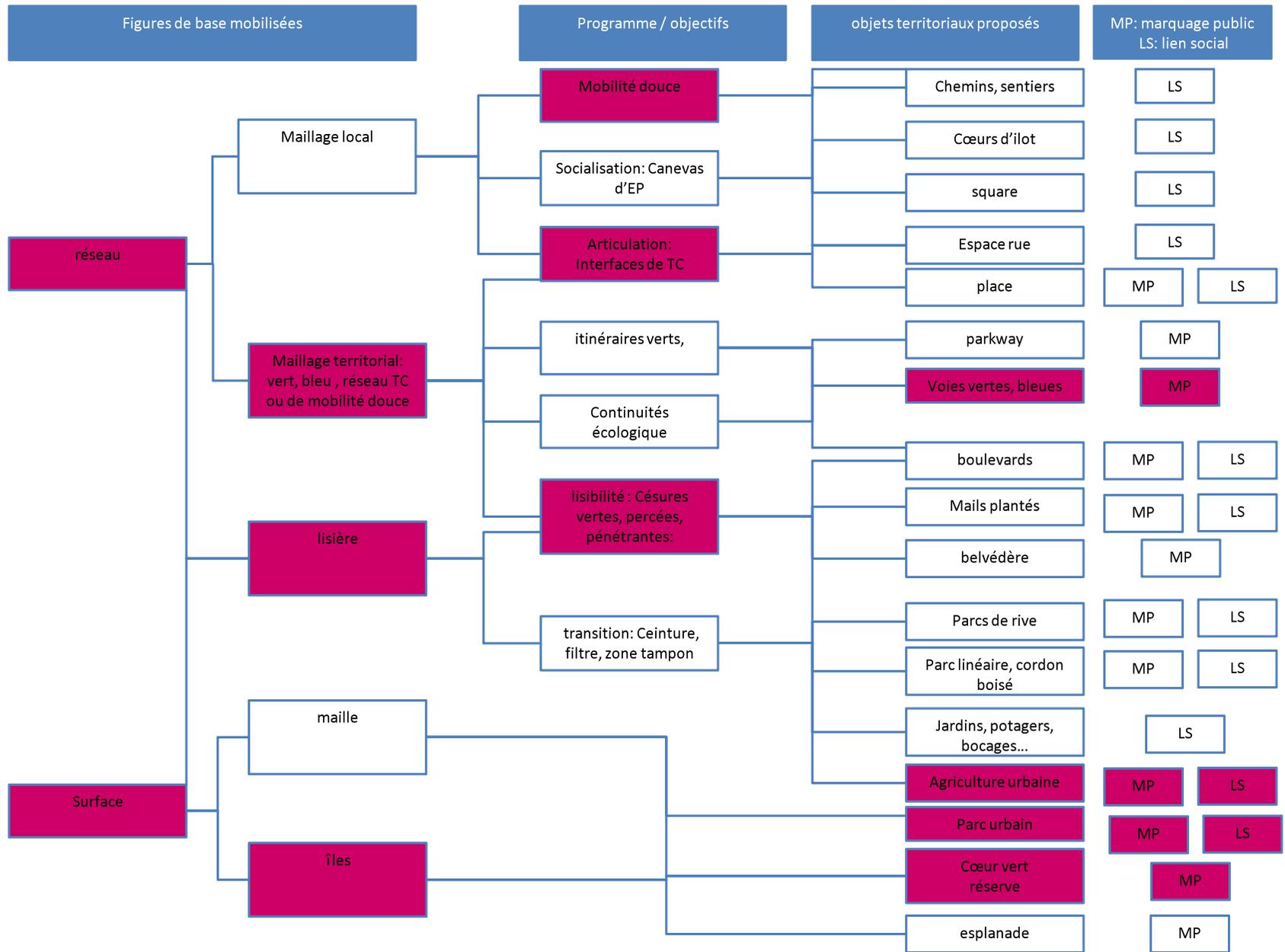


Grille d'analyse

| PACA 7 - GULLER / ESPACE PUBLIC SUPPORT D'UNE IDÉOLOGIE | | | |
|---|--|---|--|
| rapport homme-nature | Récit naturaliste | Récit culturaliste territorialiste ou fonctionnaliste | Récit progressiste |
| | Écologie profonde: L'homme DANS la nature | Anthropocentrisme: L'homme AVEC la nature | libéralisme/ technologie: L'homme AU DESSUS de la nature |
| rapport ville-nature | La ville DANS la nature | La ville AVEC la nature | La nature POUR la ville |
| | La nature structure le territoire Écologie urbaine et du paysage | | La nature écrivain au service de la ville |
| | Circonscriit, limite la ville, protège la campagne Enjeux écologiques, environnementaux | Fait dialoguer ville/campagne: Enjeux sociaux, environnementaux, écologiques, morphologiques | Enjeux morphologiques, économiques |
| rôle de l'Espace Public | L'espace Ouvert public comme PLEIN Définit le construit | L'espace Ouvert public comme VIDE Défini par le construit | |
| | L'EP qui coud, structure, répare, articule les échelles: MEDIATION | L'EP qui rayonne: ATTRACTION | |
| | LIEN SOCIAL L'homme social | ENTRE-SOI L'homme sensible universel | |
| Outil de géomédiation | Le territoire comme un système: approche stochastique | | Le territoire comme un outil: approche déterministe |
| | Nature sujet | Nature objet d'écriture et de discours | |
| | IMPRESSIONNISME Génie du lieu | ABSTRACTION Ville panorama | |
| | Acupuncture | Grand projet | |









ARCHITECTURE DE LA GRANDE ÉCHELLE

Conclusion



Cet exercice de déchiffrement, entre les lignes des discours et dans le dessous des cartes, avait, rappelons-le, trois objectifs principaux : interroger l'existence d'un espace public de la grande échelle, ses moteurs et les conditions de sa définition, et plus spécifiquement pour le cas genevois, comprendre sa place dans la constitution identitaire de l'agglomération.

Nous constatons à l'issue du processus mis en place, que l'analyse du corpus permet de confirmer les intuitions qu'avancait l'horizon d'attente de la recherche.

Les incursions au cœur des procédés de lecture et d'écriture du territoire valident en effet les figures proposées au préalable (ch. 2b) en tant que références à l'œuvre dans la pensée de la ville. Surtout, ce qui constitue un premier résultat, elles mettent en évidence leur hybridation comme processus du projet de ville et de sa matérialisation.

Mais Genève est encore loin de cette dernière étape, il est même frappant de voir à quel point le projet d'agglomération, tel que présenté dans le corpus, est plus raconté que spatialisé, comme si son premier enjeu était d'aider les acteurs locaux à s'emparer de l'idée du vivre ensemble avant de le mettre en pratique.

Au cœur de ce « projet d'agglomération » raconté, l'espace public apparaît comme un slogan, qui agirait comme un catalyseur de représentation. Le moteur de sa définition, dans le cas présent, serait alors, outre la nécessité d'une coalition d'acteurs pour résoudre des problèmes "logistiques" qui handicapent le développement de l'agglomération, la recherche d'une image ou d'un récit commun. On peut alors avancer l'idée que l'espace public de la grande échelle du 21^e n'est plus fondamentalement un espace dans lequel on va pour « être en public », il est aussi et parfois prioritairement le symbole identitaire d'une ville à (ré)inventer. Dans le cas de Genève, un de ses enjeux est clairement de faire percevoir ce territoire morcelé, composite et largement rural en tant que métropole, donc de faire exister la ville en tant que ville (Levy, 2000).

Malgré cet objectif majeur, l'espace public est peu présent explicitement dans le corpus. On observe par contre un glissement conceptuel des registres de transports en commun et paysage vers celui de l'espace public. C'est ainsi que dans de nombreux récits la ville à venir se structure et cherche son urbanité dans les réseaux de mobilité et le paysage, qui lui-même est indissociable, dans ce contexte culturel, de l'idée de nature. Le vert est de fait omniprésent sous toutes ses formes, accompagné de l'ambiguïté de créer du lien social et en même temps de mettre à distance. Au bout du compte l'espace public technique et naturalisé, en l'espèce le paysage et les réseaux de transports, est donc investi d'un rôle central:

- structurer et relier, faire le lien entre les géométries alvéolaire et réticulaire, rendre la ville passante, ouverte, conviviale.
- articuler ville et campagne par divers types de transitions, voir les séparer ou limiter la ville.
- rendre acceptable le fait urbain, pour certains discours de filiation plus anti-ville.

Par ailleurs, deux familles d'espace public de la Grande Echelle surgissent de notre analyse.

La première est celle de l'espace public métropolitain, de programmation et gestion publiques. Elle se décline principalement en trois typologies.

Le grand paysage qui donne son identité visuelle à la ville, et la particularise ; tous, français, suisses, citadins ou campagnards s'y reconnaissent en tant que genevois. Cette qualité de marqueur identitaire métropolitain en fait un espace public, au sens habermassien du terme d'abord, mais qui s'incarne grâce au réseau de mobilité douce structurant, qui permet de le traverser, de s'y immerger.

Le réseau de transports en commun, et en particulier le tram, qui a été à l'origine de la figure de la marguerite, est un autre marqueur de l'espace public de l'agglomération. Outil permettant de matérialiser l'existence de cette dernière, il diffuse dans la diversité de ses situations territoriales une identité métropolitaine (Cf. illustration Ch. 2c). Les espaces publics qui l'accompagnent proposent en général des qualités traditionnelles d'urbanité (échanges, contacts, activités, mixité etc.).

Les parcs-événements périurbains doivent symboliquement recentrer la ville géographiquement par rapport à l'étendue de son nouveau territoire, et lui donner une image forte et verte, qui s'appuie sur leur nom-slogan. A la différence de leurs prédécesseurs du 19^e siècle, conçus pour un projet de société et qui participaient à la mise en place d'un mode de vie urbain, ces nouveaux parcs métropolitains revendiquent leur situation en marge de la ville dense, et offrent des « menus à la carte » à des individus. Un espace qui ne cherche pas l'urbanité est-il encore un espace public ? Ou est-il seulement un équipement public ?

La deuxième famille contribue également à l'image de l'agglomération mais ses moteurs de développement sont différents et ils représentent de ce fait un autre type de marquage public, d'ordre plus « bottom-up ». On en identifie plus particulièrement deux typologies.

A l'échelle de l'îlot, ce sont les espaces de vie communautaire, transitions entre la sphère privée et « l'espace-rue ». Ces jardins collectifs et autres trottoirs paysagés semblent parfois être là pour permettent de rendre vivable (avec les critères de l'idéologie verte) la ville sans fin. Peut-être à cause de cette recherche d'offrir un cadre de vie appréhendable, ils tendent souvent vers l'entre-soi (allophobes plus qu'allophiles). En cela ils restent dans la tendance actuelle de la rurbanisation genevoise, qui voit la prolifération d'enclaves (pardon, de "lotissements privés") dans les villages.

A l'échelle des quartiers, ce sont les bords de ville qui, eux, tendent plutôt vers le lien social en proposant une palette d'activités - vertes forcément. La question du type d'usager qui investira ces espaces dans la durée peut se poser.

Pourra-t-on être citadin ou à tout le moins genevois si on n'a pas la main verte? Rien n'est moins sûr...

Si nous devons au bout du compte retenir un enjeu émergent pour l'espace public de la Grande Echelle, ce serait celui, fascinant, de faire passer l'archipel métropolitain de l'état de phénomène – éclatement, fermeture – à celui de projet, de ville-paysage : compacité, porosité, ouverture, corporalité.

Bibliographie

- Ascher, F. (2001). *Les nouveaux principes de l'urbanisme*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Berque, A. (2008). La pensée paysagère : une approche mésologique . Dans R. S. (dir.), *Paesaggi culturali* (pp. p. 29-36.). Rome: Gangemi Editore.
- Bourdin, A. (2006). *Les règles du jeu urbain - entre droit et confiance*. Paris: Descartes & Cie, collection Les Urbanités.
- Bourdin, A. (2009). La stratégie fait-elle la ville ? Dans A. Bourdin, & R. Prost, *Projets et stratégies urbaines. Regards compratifs*. Editions Parenthèses.
- Chalas, Y. (2004). *L'imaginaire aménageur en mutation : Cadres et référents nouveaux de la pensée et de l'action urbanistiques*. Paris: L'Harmattan.
- Corboz, A. (2001). *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*. de l'Imprimeur.
- Debarbieux, B. (2005). Du paysage magnifié à l'empaysagement.
- Declève, B. (2009 ннл novembre). Du ménagement de la nature à la naturalisation de la ville. *Territoires wallons; conférence permanente du développement territorial, Région Wallonne*, pp. 10-24.
- Dewarrat, J.-P., Quincerot, R., Weil, M., & Woefray, B. (2003). *Paysages ordinaires, de la protection au projet*. Mardaga.
- Donadieu, P. (2010 ннл 18-juillet). Nouvelles proxémies en Europe; de l'anthropologie de l'espace à la géomédiation paysagiste. *Projets de Paysage; www.projetsdepaysage.fr*.
- Donadieu, P., & Périgord, M. (s.d.). *Le paysage. Entre natures et cultures*. Paris: Armand Colin.
- Fel, L. (2009). *L'esthétique verte; de la représentation à la présentation de la nature*.
- Feltz, B. (2009, septembre). La reconstruction des rapports homme-nature. Pour une modernité critique. *Territoires wallons n°3*.
- Fingerhuth, C. (2007). *L'enseignement de la Chine : le Tao de la ville*. Bâle: Editions Birkhauser.
- Gehl, J. (2003). *Winning back the public spaces*. Retrieved 2011 from the urban library: www.cccb.org
- Koolhaas, R., & Mau, B. (1995). *S, M, L, XL*. NY: Monacelly Press.
- Leveillé, A. (2003). *1896 – 2001 Projets d'urbanisme pour Genève*. Centre de recherche sur la rénovation urbaine, Institut d'architecture de.
- Lévy, J., & Ourednik, A. (2011, mai-juin). La ville qu'ils veulent, la ville qu'ils font. *Urbanisme n°378*.
- Magnaghi, A. (2003). *Le projet local*. Mardaga.
- Mangin, D. (2004). *Infrastructures et formes de la ville contemporaine. La ville franchisée* . Paris: Editions de la Vilette.
- Mantzias, P. (2008). *Rudolf Schwarz et la dissolution des villes : la ville-paysage*. Genève: MetisPresse.
- Nasar , J. (1998). *The evaluative image of the city*. Thousand Oaks California: Sage publications.

- Ourednik, A. (2009). Assessing the impact of Individual Attitude towards Otherness on the Structure of Urban Residential Space : A Multi-Actor Model. Dans O. G. alii, *ICCSA, Part 1, Springer- Verlag* (pp. 189 - 204). Berlin.
- Peemans, J.-P., & De Rijk, K. (2004). *Mobilité et paysage. Les rapports entre espaces urbains, péri-urbains et ruraux. Convergences et divergences des regards du développement et de l'urbanisme*. LLN: Presses Universitaires de Louvain.
- Quincerot, R., Tranda-Pittion, M., & Loetscher, C. (2010). *Genève Agglo 2030, un projet pour dépasser les frontières. Parenthèses*.
- Secchi, B., & Vigano, P. (2009). *Le grand pari de l'agglomération parisienne, Paris*.
- Smets, M. (2000, mai-juin). L'espace urbain face à la mondialisation. *URBANISME n°312*.
- Smets, M. (2004). Projets de ville, entre local et global. Dans B. Declève, & D. Hibo, *Développement territorial et mutations culturelles* (pp. 129-136). LLN: Presses Universitaires de Louvain.
- Zardini, M. (2005). *Sens of the city : an alternative approach to urbanism*. Montréal: Canadian center for Architecture and Lars Müller Publishers.

Glossaire

| | | | |
|--------|--|----------|---|
| 01 | Département de l'Ain (F) | INTERREG | Programme d'initiative communautaire interrégional de l'UE |
| 74 | Département de la Haute-Savoie (F) | LAT | Loi (fédérale) sur l'aménagement du territoire (CH) |
| AGEDRI | Association franco-valdo-genevoise pour le développement des relations interrégionales | Loi SRU | Solidarité et renouvellement urbain (F) |
| AL | Allocation logement (F) | MDS | Marché de définition simultané (F) |
| APL | Aide personnalisée au logement (F) | MED | Maison de l'économie et du développement (du Genevois - F) |
| ARC | Association régionale de coopération du Genevois (F) | MEP | Mandat d'études parallèles (CH) |
| CEST | Coordination économique et sociale transfrontalière | PA | Projet d'agglomération franco-valdo-genevois |
| CEVA | Liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse | PACA | Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération (PA) |
| CH | Confédération suisse (helvétique) | PAE | Programme d'Aménagement d'Ensemble (F) |
| CIL | Conférence intercommunale du logement (F) | PDALPD | Plan départemental d'action pour le logement des populations défavorisées (F) |
| CILSE | Comité interprofessionnel du logement social et de son environnement (F) | PDC | Plan Directeur Cantonal (CH) |
| CLE | Conseil lémanique pour l'environnement (transfrontalier) | PDCom | Plan Directeur Communal (CH) |
| CRFG | Comité régional franco-genevois (transfrontalier) | PDHT | Plan directeur de l'habitat transfrontalier |
| DDEA | Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (F) | PLU | Plan Local d'Urbanisme (F) |
| DELAR | Délégation du Conseil d'Etat genevois aux affaires régionales | PLAI | Prêt locatif aidé d'intégration (F) |
| DIACT | Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (ex DATAR) | PLH | Programme local de l'habitat (F) |
| EPCI | Etablissement public de coopération intercommunale (F) | PLQ | Plan Localisé de Quartier (GE) |
| EPFL | Etablissement public foncier local (F) | PLS | Prêt locatif social (F) |
| EPFL | Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (CH) | PPDE | Politique des pôles de développement économique (PA) |
| FPLC | Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (GE) | P+R | Parking relais |
| FTI | Fondation des terrains industriels (GE) | PSD | Projet stratégique de développement (PA) |
| GE | République et canton de Genève | RER | Réseau (ferroviaire) express régional |
| GLCT | Groupement local de coopération territoriale | SAU | Surface agricole utile (F et CH) |
| HLM | Habitation à loyer modéré (F et GE) | SCoT | Schéma de cohérence territoriale (F) |
| HQE | Haute qualité environnementale (F) | SDA | Surface d'assolement (CH) |
| | | SGAR | Secrétariat général pour les affaires régionales (F) |
| | | SITG | Système d'information du territoire de Genève |
| | | SITL | Système d'information du territoire lémanique (transfrontalier) |
| | | VD | Canton de Vaud |
| | | ZAC | Zone d'Aménagement Concertée (F) |



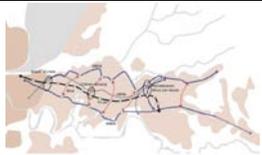
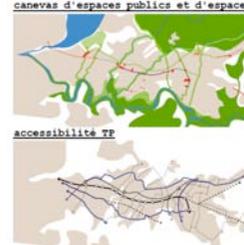
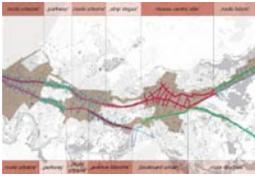
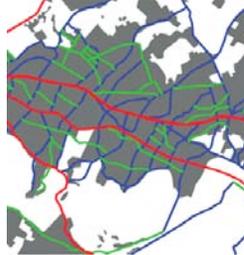
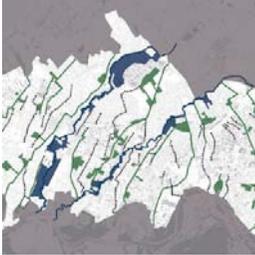
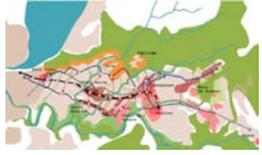
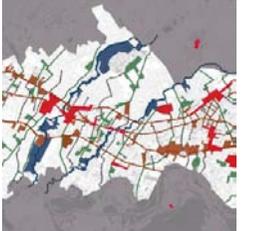
ARCHITECTURE DE LA GRANDE ÉCHELLE

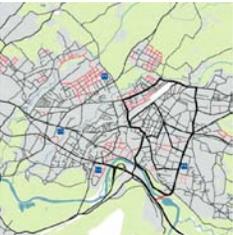
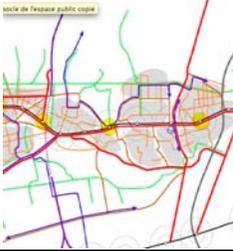
Annexes
Corpus et grilles d'analyse

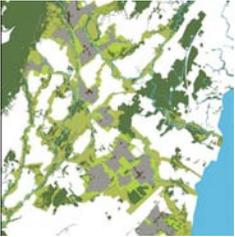
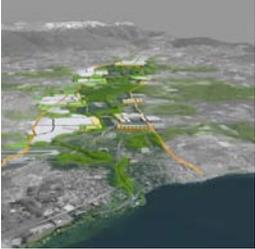
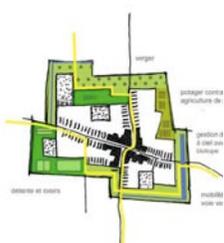


Annexe 1 – Corpus étendu pour le séminaire doctoral UCL

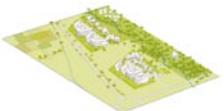
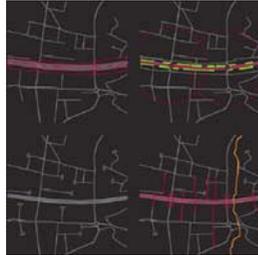
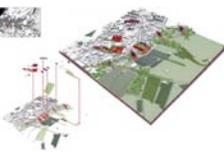
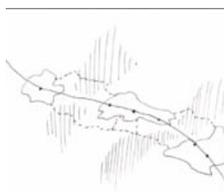
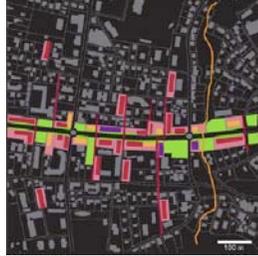
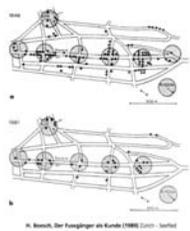
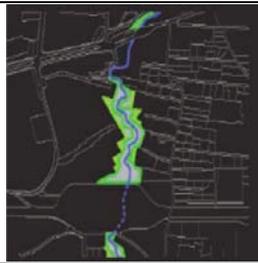
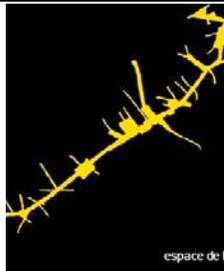
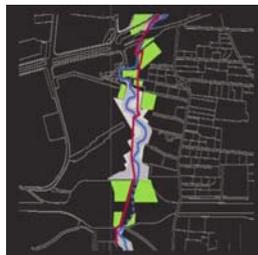
(classement par thématique / échelles décroissantes)

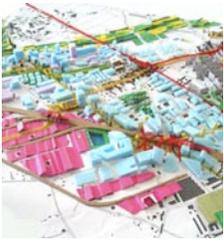
| | | | | | | | | |
|---|------------------|------|--|------------------|-----------|---|------------------|-----------|
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Annemasse 1 | KCAP |  | PACA Annemasse 1 | Rolinet |
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Annemasse 1 | KCAP |  | PACA Annemasse 1 | Rolinet |
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |  | PACA Annemasse 1 | Rolinet |

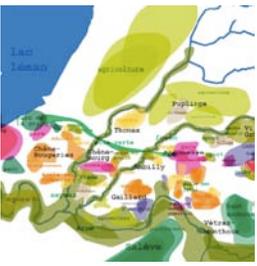
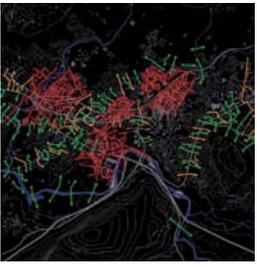
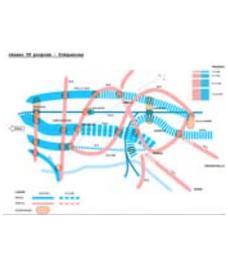
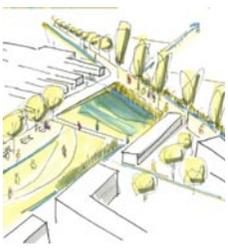
| | | | | | | | | |
|--|---------------------|-----------|---|---------------------|-----------|--|--------------------|---------|
|  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |  | PACA Bernex 2 | Manzoni |
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Bernex 1 | Manzoni |  | PACA Bernex 2 | Manzoni |
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |  | PACA Ferney 2 | Farra |
|  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |  | PACA St-Genis 2 | Güller |

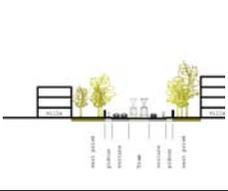
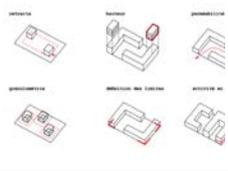
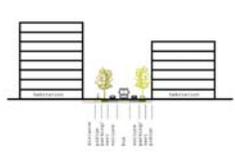
| | | | | | | | | |
|---|---------------------|--------|--|---------------------|------------|---|---------------------|--------|
|  | PACA St-Genis 2 | Ar-ter |  | PACA St-julien 2 | Lieux-Dits |  | PACA St-Julien 1 | DeLaMa |
|  | PACA St-Genis 2 | KCAP |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |  | PACA Ferney 1 | Farra |
|  | PACA St-Genis 2 | KCAP |  | PACA Ferney 1 | Ar-ter |  | PACA St-Genis 2 | Güller |
|  | PACA St-julien 1 | MBF |  | PACA Bernex 1 | Ar-ter |  | PACA St-Genis 2 | KCAP |

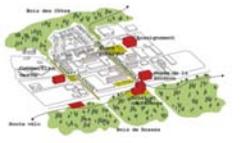
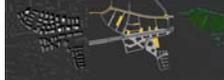
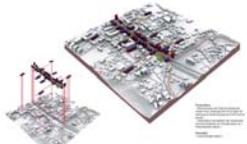
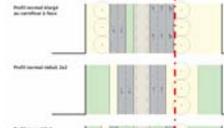
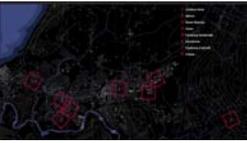
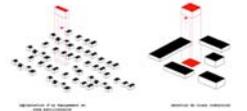
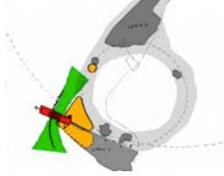
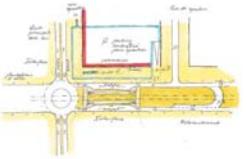
| | | | | | | | | | |
|---|---------------------|--------------------|------|--|--------------------|-------|---------------------|---------------------|-----------|
| | | PACA St-Genis 2 | KCAP | <p>vingt-et-unième siècle: la ville avec la nature</p> | PACA St-Genis 2 | Obras | | PACA Annemasse 2 | Talagrand |
| | PACA Bernex 1 | Manzoni | | PACA St-Genis 2 | Obras | | PACA Bernex 2 | Ar-ter | |
| | PACA St-Julien 1 | MBF | | PACA St-Genis 2 | Obras | | PACA Annemasse 2 | KCAP | |
| <p>vingtième siècle: la ville sur la nature</p> | PACA St-Genis 2 | Obras | | PACA Annemasse 2 | Rolinet | | PACA St-Julien 2 | MBF | |

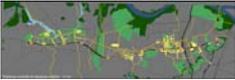
| | | | | | | | | |
|---|---------------------|-----------|--|--------------------|--------|---|---------------------|-----------|
|  | PACA St-Genis 2 | Obras |  | PACA Ferney 1 | Farra |  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |
|  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |  | PACA St-Genis 2 | Obras |  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |
|  | PACA Bernex 1 | Manzoni |  | PACA Bernex 1 | Arbane |  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |
|  | PACA Bernex 2 | Manzoni |  | PACA Bernex 1 | Ar-ter |  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |

| | | | | | | | | |
|---|---------------------|--------|--|---------------------|--------|---|---------------------|---------|
|  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |  | PACA Annemasse 2 | KCAP |
|  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA Annemasse 2 | KCAP |
|  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |
|  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |

| | | | | | | | | |
|---|------------------|-----------|--|------------------|-----------|---|------------------|--------|
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |  | PACA St-Julien 1 | DeLaMa |
| | | | | | |  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |
|  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |  | PACA Annemasse 1 | KCAP |  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |
| | | | | | |  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |
|  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |
|  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |  | PACA St-Julien 1 | DeLaMa |

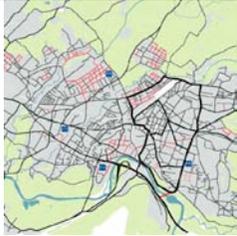
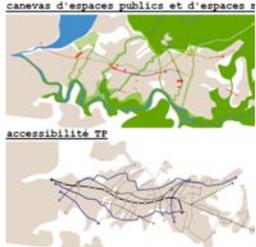
| | | | | | | | | |
|---|---------------------|---------|--|---------------------|--------|---|---------------------|---------|
|  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |  | PACA Annemasse 1 | KCAP |  | PACA St-Julien 2 | MBF |
|  | PACA St-Julien 2 | MBF |  | PACA Annemasse 1 | KCAP |  | PACA St-Julien 2 | MBF |
|  | PACA St-Julien 2 | MBF |  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |
|  | PACA St-Julien 2 | MBF |  | PACA St-Julien 1 | DeLaMa |  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |
|  | PACA Annemasse 1 | Rolinet |  | PACA St-Julien 1 | DeLaMa |  | PACA Annemasse 1 | KCAP |
|  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |  | PACA St-Julien 2 | MBF |  | PACA Annemasse 2 | KCAP |

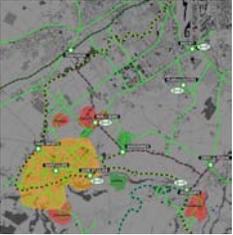
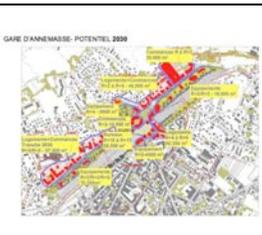
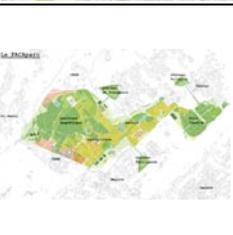
| | | | | | | | | |
|---|------------------|-----------|--|-----------------|---------|---|------------------|-----------|
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Bernex 1 | Arbane |  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |
|  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |  | PACA Bernex 2 | Arbane |  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |
|  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |  | PACA Bernex 2 | Manzoni |  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |
|  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA St-Genis 1 | Obras |
|  | PACA Bernex 1 | Ar-ter |  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |
|  | PACA Bernex 1 | Manzoni |  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA Bernex 2 | Arbane |

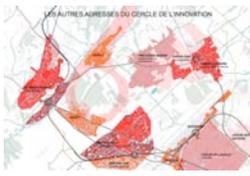
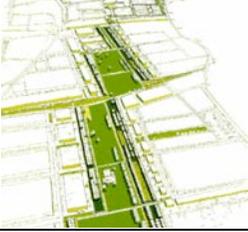
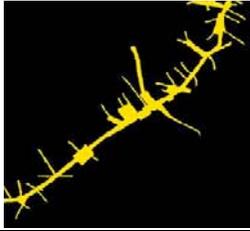
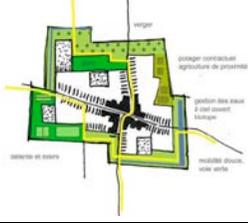
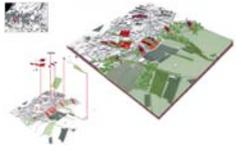
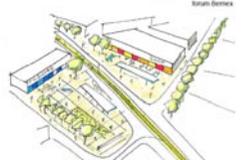
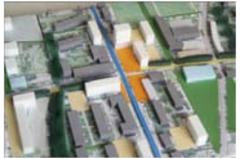
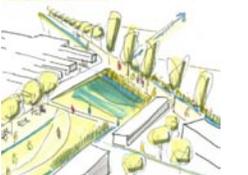
| | | | | | | | | |
|---|--------------------|---------|--|---------------------|----------|---|--------------------|------|
|  | PACA Bernex 2 | Arbane |  | PACA Annemasse 2 | Rollinet |  | PACA St-Genis 2 | KCAP |
|  | PACA Bernex 2 | Manzoni |  | PACA Annemasse 2 | Rollinet |  | PACA St-Genis 2 | KCAP |
|  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA Ferney 1 | Ar-ter |  | PACA St-Genis 2 | KCAP |

Annexe 2 – Corpus restreint pour les exercices de Master 1 et 2

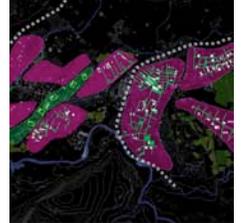
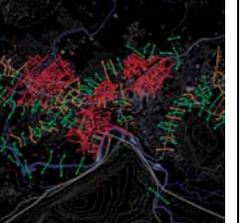
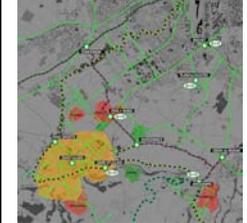
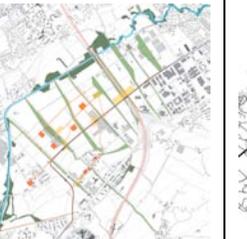
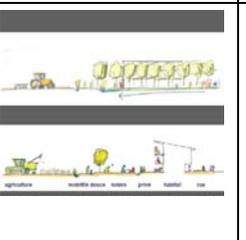
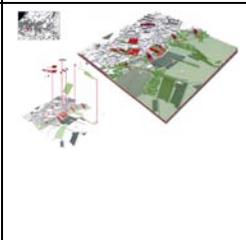
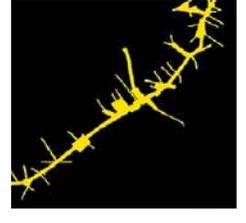
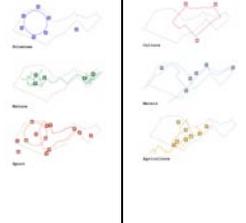
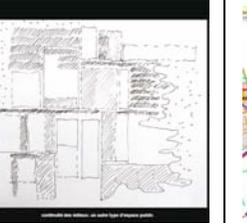
(classement par thématique / échelles décroissantes)

| | | | | | | | | |
|---|---------------------|---------|--|---------------------|-----------|---|--------------------|--------|
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA Bernex 1 | Manzoni |  | PACA Ferney 2 | Farra |
|  | PACA Annemasse 1 | KCAP |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |  | PACA St-Genis 2 | KCAP |
|  | PACA Bernex 2 | Manzoni |  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |  | PACA St-Genis 2 | Güller |

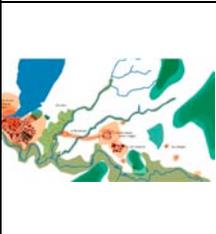
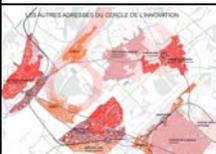
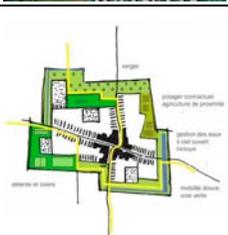
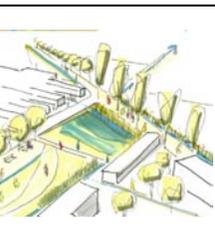
| | | | | | | | | |
|---|---------------------|------------|--|---------------------|-----------|---|---------------------|---------|
|  | PACA St-Julien 1 | MBF |  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |
|  | PACA St-Julien 1 | MBF |  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |  | PACA Ferney 1 | Farra |
|  | PACA St-Julien 2 | Lieux-Dits |  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |
|  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA St-Julien 2 | DeLaMa |  | PACA Annemasse 2 | KCAP |
|  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA St-Genis 2 | KCAP |

| | | | | | | | | |
|---|---------------------|-----------|--|---------------------|-----------|---|------------------|---------|
|  | PACA Annemasse 2 | KCAP |  | PACA St-Julien 2 | MBF |  | PACA Bernex 2 | Manzoni |
|  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA Bernex 1 | Manzoni |
|  | PACA Annemasse 1 | Talagrand |  | PACA Bernex 1 | Ar-ter |  | PACA Ferney 1 | Ar-ter |
|  | PACA Annemasse 2 | Rolinet |  | PACA Annemasse 2 | Talagrand |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |
|  | PACA St-Genis 2 | Güller |  | PACA St-Julien 2 | MBF |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter |
|  | PACA St-Julien 1 | DeLaMa |  | PACA Bernex 2 | Ar-ter | | | |

Annexe 3 – 3^{me} grille d'analyse du séminaire doctoral UCL

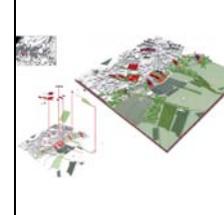
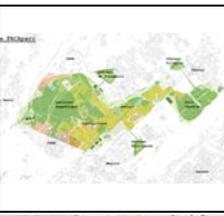
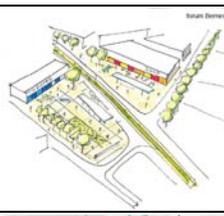
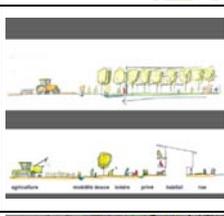
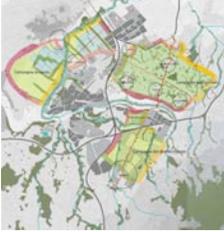
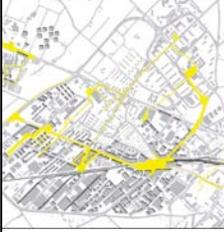
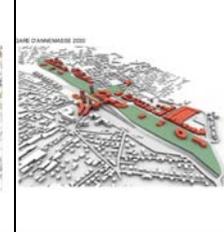
| | a+b+c | a+b | a+c | b+c | a | b | c |
|----------------------------|---|---|--|---|---|---|---|
| Grande échelle |  |  |  | - |  | - |  |
| Echelle urbaine |  |  |  |  |  |  |  |
| Echelle de quartier |  |  |  |  |  |  |  |
| Représentation schématique |  |  |  |  |  |  |  |

Annexe 4 – Constantes et variations dans les tris d'images de l'exercice de Master 1 IGUL

| | | | | | | | | |
|-------------------|------------------|---|---|--|---|---|---|---|
| Constantes | Ville compacte |  |  | | | | | |
| | Ville paysage |  |  |  |  |  |  |  |
| | Métropole |  |  | | | | | |
| | Quartier compact |  |  |  |  | | | |
| | Quartier paysage |  |  |  |  | | | |

| | | | | | | | | |
|-------------------|----------------|--|--|--|--|--|--|--|
| Variations | Ville compacte | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | Ville paysage | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|-------------------|------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Variations | Métropole | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | Quartier compact | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|-------------------|--------------------|---|---|--|---|---|---|---|--|
| Variations | Quartier paysage |  |  |  |  |  |  |  | |
| | |  |  |  | | | | | |
| | Quartier métropole |  |  |  |  |  |  |  | |
| | |  | | | | | | | |